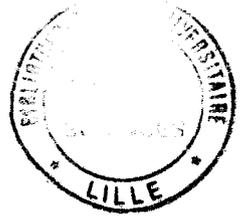


50377  
1994  
226-1

50377  
1994  
226-1

Université des Sciences et Technologies de Lille  
Faculté de Sciences Economiques et Sociales  
Institut de Sociologie



*DE L'INSECURITE  
ET DE SES REPRESENTATIONS*

Thèse de doctorat de Sociologie  
présentée par Dominique DUPREZ

Jury :

Monsieur Werner ACKERMANN,  
Directeur de recherche au CNRS, Paris  
Monsieur François DUBET,  
Professeur à l'Université de Bordeaux II, rapporteur  
Madame Claude FAUGERON,  
Directeur de recherche au CNRS, Paris, rapporteur  
Monsieur Jean-Paul GREMY,  
Professeur à l'Université René Descartes, Paris V  
Monsieur Michel SIMON,  
Professeur émérite à l'U.S.T.L., directeur de thèse

**Tome 1**

Novembre 1994

*C'est sur le terrain de l'ambiguïté  
qu'ont lieu les transformations...*

G.H. Mead  
*Mind, Self and Society*

Je remercie tout particulièrement les chercheurs qui ont contribué à la réalisation de plusieurs des recherches reprises dans le cadre de cette thèse, en particulier Anne Bustreel, Michèle Dupé, Mahieddine Hedli, Rémi Hess, Fabrice Jacob et Colette Lamarche.

Je pense également à mon épouse et à mes fils qui m'ont trouvé bien peu disponible ces derniers mois.

J'ai une pensée particulière pour Christian Baudelot dont je me trouve éloigné depuis plusieurs années, mais qui m'a transmis le goût de la recherche et, probablement, d'une certaine conception de la sociologie.

Enfin, je rends hommage à Michel Simon, pour les discussions que nous avons entretenues au fil des ans sur des grands thèmes de la sociologie, de la politique et de la vie quotidienne. Je le suis gré de m'avoir laissé toute liberté dans la conduite de mes travaux, en espérant malgré tout, être fidèle à ses enseignements.

### *Avertissement*

Les textes repris dans les volumes 2 et 3 sont référencés d'une manière spécifique dans le corps du texte du volume 1 par le symbole [ ], chaque fois que l'auteur invite à s'y reporter. On en trouve les sommaires à la fin du présent volume. Les textes de l'auteur cités dans le volume 1, mais non publiés dans les volumes 2 et 3, sont mentionnés dans la bibliographie générale de l'auteur.

### *Le choix du pronom*

La présentation des travaux rassemblés dans le cadre de cette thèse de doctorat, recourt le plus souvent au *nous*. Il ne s'agit pas de céder à l'usage universitaire, même s'il est souvent battu en brèche, qui est de dépersonnaliser, par le pluriel, l'auteur dans la mesure où un autre chercheur, à partir d'un protocole d'observation identique devrait arriver à des analyses voisines. Il s'agit, en général, de signifier l'universalité de la démarche scientifique.

Je ne choisis pas non plus le *nous* dans la suite du texte simplement par modestie face au *je*, en le faisant fonctionner comme une première personne du singulier, comme en témoignent les accords grammaticaux qui peuvent en découler. Le choix du *nous* n'est pas un choix de dépersonnalisation. Il correspond à la posture de recherche que j'ai essayé de respecter au fil des ans.

Dans un milieu où l'usage solitaire du cheminement intellectuel reste encore très prégnant, j'ai tenté chaque fois que possible de développer des pratiques de recherche collective. Si j'ai dirigé tous les travaux qui sont ici rassemblés, la plupart sont le fait de collaborations étroites avec d'autres chercheurs, d'où aussi un nombre non négligeable de publications écrites en commun. Le *nous* me semble donc mieux rendre compte de l'interaction entre le *je* et les autres, de cette confrontation permanente entre théorie et observation, mais aussi de la confrontation des regards par rapport au terrain. Sur des objets sociaux, où l'extériorité du sociologue ne peut-être que très relative, la confrontation du terrain et des expériences est indispensable pour éviter de devenir l'avocat d'une cause, si louable soit-elle.

Cependant, s'agissant d'un travail universitaire, il m'arrivera de recourir au *je* pour signifier des inflexions personnelles dans la démarche, les tournants dans mes objets qui ont presque toujours été des choix solitaires, d'où la difficulté de me classer comme spécialiste d'un champ. Je me suis successivement intéressé aux relations sociales dans les

grands ensembles, aux politiques publiques, notamment dans le domaine de la prévention de la délinquance, au sentiment d'insécurité, aux jeunes et à la vie sociale dans les cités, et plus récemment à des professions liées à l'ordre public. Ceci peut rendre fragile l'image du chercheur qui est souvent liée à un surinvestissement durable dans un domaine très précis. Je vais essayer de montrer que le passage d'un objet à l'autre n'a pas été dénué de considérations théoriques, même si j'ai toujours été méfiant vis-à-vis du risque de théoricisme comme je l'explique dans la première partie.

Dans une thèse récente de Pierre Lassave<sup>1</sup>, je me suis trouvé sélectionné pour la fréquence de citations et la position dans une diversité de revues, dans les figures de la sociologie urbaine au côté de P.H. Chombart de Lauwe, A. Touraine, P. Rendu, I. Joseph, Y. Grafmayer et quelques autres intellectuels de renom. Sans aucune modestie, je pense que je ne méritais pas de figurer au côté de ces grandes figures de la sociologie urbaine et de justifier un entretien aussi long sur mon itinéraire intellectuel, ce qui m'amène d'ailleurs à figurer en queue de liste, en raison de l'âge! Je suis entré dans la recherche, en effet, après les grandes confrontations théorico-idéologiques, à un moment où la sociologie urbaine était en pleine déroute, après les heures de gloire que lui avait donné le Ministère de la l'Equipement dans les années soixante-dix en tant que mécène de la recherche. C'est cependant cette étiquette, celle de sociologue de la ville, que je supporte le plus facilement parce que la ville reste, malgré tout, le grand révélateur des contradictions et des tensions du temps présent, ce va-et-vient permanent entre la modernité et un monde qui se défait.

---

<sup>1</sup> LASSAVE (Pierre), *Le Ministère urbain des sociologues*, EHESS Marseille/Ministère de l'équipement, 1993.

## Introduction

La première phase de ma carrière de chercheur a été consacrée à des travaux de sociologie urbaine. Je n'en ferai pas, ou peu, mention ici, non pas que j'aie à rougir de productions intellectuelles qui m'ont amené à réfléchir à des questions centrales comme les rapports de la sociologie à l'action<sup>2</sup>, qui m'ont permis d'être recruté comme chercheur au CNRS (1982) mais parce qu'à partir de 1985, vivant d'autres influences théoriques, explorant de nouveaux objets de recherche, je commence un nouvel itinéraire de recherche qui est l'objet de cette thèse.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques (URA-CNRS n° 345) dirigé par M. Simon jusqu'en 1992 et, plus particulièrement, dans la dernière période, au sein du Laboratoire de Sociologie du Travail, de l'Education et de l'Emploi, équipe fondée par J.R. Tréanton, et que j'anime depuis 1993<sup>3</sup>. Ces travaux ont également bénéficié des échanges qui se sont déroulés tant au sein du Réseau Jeunesses et Sociétés que j'ai animé avec G. Mauger et O. Galland pendant plusieurs années, que de certains groupes de travail du Groupe Européen de Recherche sur les Normativités (GERN)<sup>4</sup>.

Bien entendu, il s'agit d'une reconstruction a posteriori. Le métier de chercheur au CNRS amène parfois à faire des coups, à l'image des politiques publiques dont il est question dans la première partie, mais j'ai toujours essayé de concilier des interrogations théoriques, l'investissement dans un domaine de recherche et les opportunités de terrain et d'objets qui ont pu se présenter. Il a paru utile, parallèlement aux changements sociaux et institutionnels qui ont marqué la dernière décennie, de présenter un parcours de recherche comme un processus

---

<sup>2</sup> DUPREZ (Dominique), AUTES (Michel), L'intervention du sociologue dans l'espace local, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXXIX, 1985, pp. 203-223.

<sup>3</sup> Je suis gré à cette équipe d'avoir entretenu les échanges stimulants que j'ai eus dans la période précédente avec Michel Simon et les jeunes chercheurs qui m'ont accompagné dans plusieurs recherches, notamment Fabrice Jacob et Anne Bustreel.

<sup>4</sup> Notamment le groupe "Police" animé par R. Lévy et D. Monjardet et le groupe "Prévention" animé par H.J. Albrecht et F. Sack.

complexe fait de différentes questions à élucider, se déroulant autour d'un fil conducteur qui n'est pas encore complètement dévidé.

La première partie de la thèse peut être identifiée comme une analyse de l'âge d'or des politiques de prévention de la délinquance, le milieu des années quatre-vingt. Je montre comment il m'a fallu rompre avec les théories du contrôle social qui ont dominé la littérature sociologique sur le travail social avant d'aller plus loin dans une sociologie des acteurs qui se sont retrouvés propulsés au centre des politiques publiques. D'une manière plus extensive, j'apporte ensuite une contribution aux réponses à la délinquance et aux incivilités en m'appuyant notamment sur une recherche comparative menée sur trois communes du Nord de la France.

Dans une seconde partie probablement au centre de mes travaux de ces dernières années, j'ai exploré grâce à une entrée par le sentiment d'insécurité, quelques questions centrales liées à la vie sociale dans les quartiers désignés comme sensibles. Dans la mise en relation des "victimes" à ceux qui sont désignés comme les responsables de l'insécurité, les jeunes des cités, l'analyse tente d'interpréter les attitudes et les comportements révélant la fragilisation du lien social mais, aussi, les formes de solidarité spécifiques à l'univers social considéré.

Ces recherches, dans une optique qui s'inspire beaucoup de la tradition interactionniste et, notamment de Goffman, dévoilent aussi les effets stigmatisants de l'attention portée par les pouvoirs publics aux "quartiers pauvres". Malgré la mauvaise réputation dont ils sont souvent l'objet, ces "quartiers d'exil" créent aussi des rapports de dépendance, notamment chez les jeunes qui s'y sentent relativement protégés, à l'instar du malade qui sort de l'hôpital psychiatrique et qui n'aspire qu'à retrouver la protection de l'institution. Une attention toute particulière est portée aux attitudes autoritaires et sécuritaires, très présentes dans le monde des banlieues, et qui en font un univers éclaté. Cette seconde partie comporte aussi une critique de toute une partie de la sociologie française qui importe des notions américaines tirées des théories de l'opportunité et de l'individualisme méthodologique pour étayer ce qui s'apparente à un grand retour des théories de l'exclusion.

La troisième partie est consacrée à une recherche récente ancrée dans la sociologie des professions, une comparaison des douaniers et des policiers de l'air et des frontières, qui pourrait paraître décalée par rapport aux travaux précédents. Elle ne l'est pas dans le champ, celui de l'immigration clandestine, qui constituait l'entrée dans ce nouvel enjeu, aucune de ces administrations n'ayant fait l'objet d'investigation

sociologique jusqu'ici. Elle ne l'est pas non plus par les options théoriques et méthodologiques qui sous-tendent l'investigation de cette comparaison entre deux groupes professionnels. En inscrivant la réflexion sur les carrières, les identités sociales, cette recherche continue d'explorer des questions qui sous-tendent tous mes travaux : les tensions qui accompagnent les membres des classes populaires dans leurs itinéraires que ce soit dans des processus de déclassement ou dans des stratégies promotionnelles, la place des itinéraires dans les systèmes d'attitudes qui invalident la notion d'agents dont les comportements seraient totalement déterminés par leurs positions institutionnelles.

Première partie

**Le "modèle français" de prévention  
à l'épreuve du temps.  
Contribution à l'analyse des politiques publiques**

## Chapitre 1 : De la rupture avec les théories du contrôle social

Si on entend par génération comme Karl Mannheim<sup>1</sup> qu'elle consiste en "une situation analogue des hommes dans l'espace social" d'une part, et qu'elle correspond à une "tendance à un mode de comportement, une façon de sentir et de penser déterminés" d'autre part, on peut alors considérer que les chercheurs de ma génération prenant pour objet le social, ont du se débarrasser des égarements de la génération précédente imprégnée des théories du contrôle social. Les influences combinées de Michel Foucault et de Jacques Lacan, peut-être plus que les restes d'un "structuro-marxisme" pour reprendre une expression souvent utilisée par Alain Touraine, ont produit une littérature extrêmement vaste sur le travail social<sup>2</sup> ne présentant guère d'autres alternatives pour les jeunes chercheurs qui, comme moi, s'engageaient sur ce champ dans les années 1980. La confrontation permanente au terrain, une certaine méfiance vis à vis des démarches spéculatives sont des attitudes probablement issues de ce contexte particulier.

Sans vouloir faire l'exégèse de la littérature de cette période, rien que pour l'année 1977 paraissent quatre ouvrages : La police des familles (J. Donzelot), L'enfant et la raison d'Etat (Ph. Meyer), Prévention et contrôle social (P. Lascoumes), Les contradictions du travail social de prévention (J.P. Liégeois et al.).

Deux de ces ouvrages sont directement liés au secteur qui a été l'objet de mes travaux au milieu des années 1980, celui de la prévention (Lascoumes, 1977, Liégeois et alii, 1977). Dans le livre coordonné par J.P. Liégeois<sup>3</sup>, deux chapitres, ceux de B. De Cock, J. Grané et J.P. Liégeois lui-même, cherchent moins à élucider les enjeux du travail social qu'à montrer le décalage entre les intentions qu'il affirme et les projets et les pratiques qu'il met en oeuvre. Dans le cas de l'action sociale vis à vis des tsiganes, J.P. Liégeois trouve dans les travailleurs sociaux le signe que notre société ne reconnaît pas le droit à la différence. Leur idéologie les prédispose à considérer les Tsiganes comme des déviants à rééduquer; avec ses oeillères, la formation qu'ils reçoivent leur interdit toute compréhension des minorités culturelles; en outre, l'information que

---

<sup>1</sup> MANNHEIM (Karl), *Le problème des générations*, Ed. Nathan, Col. Essais et Recherches, 1990.

<sup>2</sup> Parmi les auteurs les plus marquants de cette période, on peut citer Michel CHAUVIERE, Jacques DONZELOT, Pierre LASCOUMES, Jean-Pierre LIEGEOIS, Claude LISCIA, Philippe MEYER, Francine MUEL-DREYFUS, Jeanine VERDES-LEROUX.

<sup>3</sup> LIEGEOIS (Jean-Pierre), *Idéologie et pratique du travail social de prévention*, Toulouse, Edts. Privat, 1977.

véhiculent les media et les documents officiels donne des Tsiganes une image mythique et déformée. Comment, dès lors, l'action que mènent les travailleurs sociaux serait-elle autre chose que l'exercice d'une violence, pas seulement symbolique, à l'égard des Tsiganes? Reprenant les schèmes de P. Bourdieu et de J.C. Passeron pour rendre compte du système éducatif, B. De Cock et J. Grané mettent en évidence l'aveuglement du travail social à l'égard des réalités sociales : ethnocentrisme de classe des travailleurs sociaux qui ignorent la condition et la position sociales des populations qu'ils jugent inadaptées, invalidation des formes de socialisation et de culture des classes populaires, manipulation de la demande des habitants grâce à un discours équivoque sur les "besoins", etc. En d'autres termes, le travail social contribue à la reproduction de la domination des classes dominantes.

Ces analyses par l'entrée d'une idéologie singulière qui s'imposerait à ce corps générique des travailleurs sociaux, dans sa réalité très composite et diversifié, ne résistent bien entendu pas à un examen minutieux des pratiques professionnelles qui sont loin d'être aussi unifiées que pouvaient alors le penser ces auteurs; rapporter cette idéologie à la "classe dominante" qui assignerait aux travailleurs sociaux une fonction de normalisation forcée, revient à avoir une conception mythique de l'Etat qui aurait à sa disposition de simples exécutants serviles et revient, en fait, à se dispenser d'analyser concrètement les médiations par lesquelles s'organisent les rapports entre les minorités culturelles, les classes populaires et ces professionnels qui sont rarement d'ailleurs des salariés de l'Etat, mais relèvent en général d'un tissu associatif traversé par des idéologies très diverses.

Certaines approches de cette période veulent se démarquer des thèses de M. Foucault et de J. Donzelot en mettant au second plan la question de la normalisation. Dans la mouvance de P. Bourdieu, Jeanine Verdès-Leroux<sup>4</sup> se positionne dans une démarche de rapports de classe. La force démonstrative est forte, et il faut reconnaître que j'ai mis plus de temps à m'en extraire. La thèse générale vise à démontrer en quoi le travail social renforce la division interne de la classe ouvrière et sa domination, par un travail de stigmatisation de la fraction sous-prolétaire reléguée dans les cités de transit et exclue de toute solidarité de la part de la fraction la mieux nantie des ouvriers spécialisés et des ouvriers qualifiés.

---

<sup>4</sup> VERDES-LEROUX (Jeannine), *Le travail social*, Paris, Edts. de Minuit, Col., Le sens commun, 1978.

La thèse générale développée dans les deux premiers chapitres de l'ouvrage est que les assistantes sociales exercent une violence symbolique qui se traduit essentiellement par la disqualification de la culture ouvrière, par la violence des jugements et l'invalidation de la conscience de classe.

Par rapport à la situation d'aujourd'hui, la question des relations des travailleurs sociaux non pas à la "classe ouvrière" mais aux habitants des cités, des lieux qui ont mauvaise réputation et qui sont la cible des politiques publiques, reste posée. Il ne s'agit pas seulement des travailleurs sociaux mais aussi des enseignants, des techniciens du social dans les municipalités et les organismes d'HLM qui vivent sur le registre de la douleur, de la crise identitaire le rapport à ces populations. Je reviendrai plus loin sur ces aspects.

Si la littérature sociologique de cette période a souvent dégagé des problèmes réels, les interprétations qui en sont issues étaient d'un déterminisme incommensurable. Un auteur comme Claude LISCIA va jusqu'à parler du vol organisé des enfants des familles de la "classe ouvrière la plus pauvre"<sup>5</sup>. Le personnage de l'assistante sociale incarne bien, selon cet auteur, "dans son ambiguïté ce répressif voilé, comme honteux de lui-même, qui se masque derrière un pseudo-médical pour coincer d'autant mieux les gens, les enserrer dans le chantage à l'enfant d'un jugement permanent et d'une pénalité toujours revue et corrigée : surveillance ou placement provisoire, placement provisoire ou placement définitif, avec toute une graduation des peines à l'intérieur de ces trois types de traitement et toute une différenciation entre les enfants d'une même famille - on jongle avec leur nombre, on troque le retour de l'un contre le placement de l'autre... Bref, un continuel va-et-vient entre la famille et l'assistance publique. Ces procédés de maître chanteur, qui prennent racine dans le droit, enferment la famille dans la relation au travailleur social, l'isolent et visent à désarmer la force de subversion qui fait sa "dangerosité sociale", bloquant par anticipation le processus de prise de conscience qui pourrait se développer en réponse à l'agression sociale"<sup>6</sup>. Partant du constat que le travailleur social influence fortement la prise de décision judiciaire<sup>7</sup>, Cl. Liscia veut démontrer que l'ensemble

---

<sup>5</sup> LISCIA (Claude), *Familles hors la loi*, Paris, Edt. François Maspéro, Col. malgré tout, 1978.

<sup>6</sup> LISCIA (Claude), *op. cit.*, pp. 18-19.

<sup>7</sup> Cet aspect a été confirmé dans mes travaux sur le système de protection judiciaire de la jeunesse. Lors de la réunion du tribunal pour enfants, l'éducateur de justice (alors de l'Education surveillée, aujourd'hui de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) tient une place beaucoup plus grande dans la prise de décision du magistrat que les propos tenus par l'avocat commis d'office et qui ne connaît pas

du système de protection de l'enfance vise à casser la résistance des familles ouvrières, à les enfermer dans le monde familial normatif - i.e. le modèle de la famille bourgeoise - ce qui conduit progressivement ces familles "dans le moule déviant où les canalise la société, et à leur marginalité originelle elles allient ou substituent une marginalité d'un autre type, marginalité de la délinquance, de l'éthylisme, de la maladie mentale..."<sup>8</sup>.

Venu à la recherche sociologique par des procédures ethnographiques et expérimentales [1.3], donc par un rapport au terrain intense, j'ai pu échapper à cette emprise des théories du contrôle social dans ce secteur de la recherche sociologique car ces schèmes explicatifs ne résistaient pas longtemps à une étude ethnographique sur le terrain des rapports entre les habitants des quartiers HLM et les professionnels de l'action sociale. Il faut aussi avouer que le contexte politique du début des années 1980, ne nous portait pas à centrer nos analyses sur le thème du contrôle social alors que l'objet même de notre travail était pourtant d'analyser la logique des opérations Eté-jeunes dont la genèse conduisait pourtant à une intervention de l'Etat en termes de contrôle de certaines catégories de jeunes.

### **1-L'analyse longitudinale d'une politique publique : le cas des opérations "été-jeunes"**

Le choix d'un objet de recherche peut être aussi le résultat d'opportunités. Tel a été le cas du travail que j'ai mené en collaboration avec Michèle Dupé de 1983 à 1985 sur les opérations "été-jeunes". La mise en place de la MIRE, l'intérêt que je portais à la gestion du social, m'ont amené à quitter progressivement l'étude des relations sociales dans le logement HLM pour me pencher sur la mise en oeuvre d'une politique publique et analyser ses effets. Je ne m'éloignais cependant guère de mes objets antérieurs puisque se trouvait posée la question centrale de la cristallisation des tensions urbaines dans des lieux qui furent progressivement désignés dans la taxinomie administrative comme "sensibles".

---

le dossier. Il n'est pas certain que le rôle des assistantes sociales à travers les enquêtes sociales soit aussi déterminant. Par ailleurs, ces deux professions ont des modèles professionnels fort différents, cf DUPREZ (Dominique), *Prévention de la délinquance et protection judiciaire de la jeunesse*, Lille, rapport CLERSE pour le Conseil de la Recherche du Ministère de la Justice, 1987, 273 p.

<sup>8</sup> LISCIA (Claude), op. cit., p. 226.

Face aux principaux inspirateurs de ces politiques<sup>9</sup>, huit chercheurs se sont retrouvés régulièrement à la MIRE pour effectuer la genèse de cette politique publique et confronter leurs observations sur différents terrains d'enquête. Il était donc inévitable que les analyses qui s'en dégagent doivent beaucoup à ces échanges<sup>10</sup>.

Ce qui frappe, de prime abord, est le caractère d'urgence du dispositif mis en place : en 1982, il fallait éviter le renouvellement des violents incidents de l'année précédente dans les banlieues de l'est lyonnais et éviter, par des mesures de prévention, sa propagation à d'autres cités. La logique de "coup" a été signalée par de nombreux auteurs<sup>11</sup>. F. Dubet souligne qu'en 1982, "l'opération apparaît d'autant plus comme un "coup" qu'elle a été montée en 15 jours par de petits noyaux de professionnels appartenant à divers ministères, notamment aux D.D.A.S.S., qui ont rencontré des responsables des administrations concernées, les préfets, les associations, les professionnels, et qui ont profité du choc pour créer une grande capacité d'innovation. Au lieu de reprendre les filières habituelles de la négociation et de la concertation, ou bien de mettre en place de lourdes procédures d'habilitation financière, les noyaux de décideurs ont pris des initiatives rapides et répondu aux demandes telles qu'elles se sont manifestées"<sup>12</sup>.

Initiée par le Ministère des Affaires Sociales, cette politique prend dès 1982 un caractère interministériel associant l'Intérieur, la Justice à la Solidarité Nationale. Ce dispositif est testé sur 11 départements. Rapidement qualifié par les journalistes de "Plan anti-été chaud", il fut généralement bien accueilli par les media et impliqua d'autres partenaires tels l'Armée ou Gilbert Trigano, PDG du Club Méditerranée.

Cette médiatisation est le signe d'un tournant dans la mise en oeuvre des politiques de prévention. L'échec de la prévention spécialisée au tournant des années 1980, est lié à son faible impact sur l'opinion publique. Moins que ses échecs pédagogiques qui sont variables et difficilement évaluables par ses spécialistes de la relation que sont les

---

<sup>9</sup> J.P. Rosenczveig, alors directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la famille, était l'initiateur de cette politique.

<sup>10</sup> DUBET (François), DUPE (Michèle), DUPREZ (Dominique), JAZOULI (Adil), LAPEYRONNIE (Didier), LEFEBVRE (Bruno), PITAUD (Philippe), PORTET (François), *Les opérations "été-jeunes". Analyse longitudinale d'une politique publique*, Paris, Edts. CTNERHI/PUF, 1986.

<sup>11</sup> DUBET (François), JAZOULI (Adil), LAPEYRONNIE (Didier), *L'état et les jeunes*, Paris, Les Editions ouvrières, 1985.

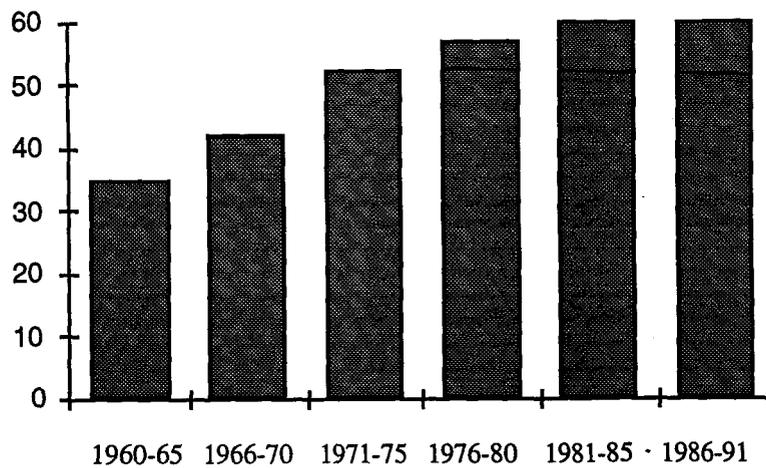
<sup>12</sup> DUBET (François) et alii, *Les opérations "été-jeunes". Analyse longitudinale d'une politique publique*, op. cit., p. 24.

éducateurs, l'échec des politiques traditionnelles de prévention est lié à leur faible visibilité.

Or tous les indicateurs soulignent la montée du sentiment d'insécurité dans les années 1960 avec une accélération au milieu des années 1970.

On ne dispose pas d'un indicateur stable sur une moyenne période, il faut donc examiner différents indices. Le plus ancien est constitué par les enquêtes de l'IFOP et de la SOFRES concernant les jugements sur la peine de mort.

### Les opinions face à la peine de mort



Source: IFOP-SOFRES

On constate que les opinions favorables à la peine de mort sont les moins nombreuses entre 1960 et 1970 puisque la moyenne d'opinions favorables sur cette période est de 37,6%.

De 1970 à 1981, on enregistre une montée sensible des taux d'opinion favorable à la peine de mort puisque 10 enquêtes sur 11 donnent un taux supérieur ou égal à 55%.

Suite à l'abrogation de la peine de mort en 1982, on constate une baisse très conjoncturelle des opinions favorables à la peine capitale puisque l'on passe de 62% en 1981 à 50% en 1982. Mais, très rapidement le niveau remonte à celui des années soixante-dix pour atteindre la moyenne de 64,5% en 1984 et 1985.

Le développement du sentiment d'insécurité apparaît également à travers les questions posées par la SOFRES pour le Comité Peyrefitte en 1976 et les mêmes questions reposées en 1984 par IPSOS.

### L'inquiétude des français 1976-1984

		1976 novembre	1984 avril
Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile/chez vous?	Toujours-souvent	6	10
	Parfois	13	23
	Rarement	17	21
	Jamais	63	45
	NSPP	1	1
On dit souvent que nous vivons une époque de violence, êtes-vous d'accord ou pas avec cette opinion?	Tout à fait d'accord	38	49
	Plutôt d'accord	44	37
	Plutôt pas d'accord	12	12
	NSPP	6	6

La comparaison de ces deux enquêtes souligne pour ces deux questions une montée très nette de l'inquiétude des français concernant les questions de sécurité et de violence, sachant que le chez soi reste un espace où l'on se sent beaucoup moins exposé que celui de la rue<sup>13</sup>.

Enfin si le chômage reste la préoccupation essentielle des français, on constate que la montée de l'insécurité arrive juste derrière entre août 1983 et août 1986, et que la régularité de l'augmentation des préoccupations sécuritaires est impressionnante.

#### **"Parmi les questions suivantes, quelles sont les trois qui vous préoccupent le plus?"<sup>14</sup>**

	Août 1983	Août 1984	Août 1986	Ecart 1983-1986
Le chômage	50	67	78	+28
La montée de l'insécurité	37	42	52	+15
Le maintien du pouvoir d'achat	34	34	28	-6

Source : L'état de l'opinion, 1987.

Cette montée croissante du sentiment d'insécurité chez les français, explique qu'un des objectifs essentiels des opérations "été-jeunes" était de frapper l'opinion publique, il fallait montrer que l'Etat n'était pas inactif dans la lutte contre la petite et moyenne délinquance qui nourrit les représentations sécuritaires. Non seulement il fallait agir, innover, expérimenter de nouvelles réponses mais le faire savoir à l'opinion à travers les media. Cette conversion de la gauche à la prise de conscience

<sup>13</sup> Je reviendrai ultérieurement sur le sondage "sortie des urnes" que j'ai réalisé lors des municipales de Roubaix en 1989 où j'ai utilisé les mêmes items mais appliqués comparativement au domicile et à la rue.

<sup>14</sup> Seules les trois premières réponses citées en moyenne figurent dans ce tableau.

de la nécessaire lutte contre le sentiment d'insécurité n'a cependant été que progressive et n'a pas été sans à coups.

Plusieurs de mes articles soulignent le rôle joué par différents groupes de pression liés au travail social dès 1983. Sur la base de critiques justifiées du côté spectaculaire des opérations "été-jeunes" de 1982, ces groupes obtiennent le retour à une certaine orthodoxie de ce qui mérite le label de prévention dans le domaine de l'animation et de l'action sociale.

L'été 1982 est marqué par l'investissement du champ de l'animation de nouveaux intervenants (animateurs issus des quartiers populaires, militaires, policiers, bénévoles) tandis que les structures lourdes de l'animation et du social sont, temporairement, mises hors circuit par la rapidité de la mise en oeuvre de l'opération [1.2].

Dès 1983, nous constatons que la situation est modifiée : le succès de l'opération "été 82" conduit les travailleurs sociaux à participer -avec des implications variables- à la définition de projets subventionnés dans le cadre des opérations "prévention-été".

A partir de l'étude exhaustive de l'ensemble des demandes dans le département du Nord en 1984, nous constatons qu'une part importante des projets de prévention émanait des équipements socio-culturels. On remarque cependant que les projets gérés directement par une municipalité représentent plus du quart des propositions. Il y a donc une entrée en force dans le champ de l'animation d'un interlocuteur qui avait l'habitude d'intervenir à travers des relais (associations diverses, organismes spécialisés).

Ces articles analysent également l'établissement de nouvelles réglementations au niveau local [1.6; 1.7]. Les élus sont appelés à jouer un rôle plus actif dans la mise en oeuvre des politiques locales de sécurité et de prévention. Ce qui était d'une part le ressort d'un pouvoir régalien, la justice et la police restant sous l'autorité directe de l'Etat, d'autre part l'apanage de l'initiative privée et de la bienfaisance largement épaulées, il est vrai, par des fonds publics, devient dans la conjoncture des années quatre-vingt également une prérogative des élus locaux qui ont une mission de coordination, mais qui interviennent également directement comme acteurs sur le terrain. Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre consacré à l'analyse des politiques locales en matière de sécurité.

Pour ce qui concerne les premières années du dispositif "été-jeunes", nous notions par ailleurs la faible implication des clubs de prévention dans ces opérations [1.1]. Sur les vingt-cinq clubs de prévention dénombrés dans le département du Nord en 1984, huit seulement ont

proposé un projet pour l'été. En fait, c'est un indice parmi d'autres de la mauvaise adaptation de la prévention spécialisée au temps présent et de son recul dans le champ de la prévention tandis que celui-ci est investi, de plus en plus, par les animateurs qui trouvent dans ces politiques publiques de nouveaux débouchés.

Le croisement des organismes et de la référence au quartier indique que seulement 35% des projets font explicitement mention d'une collaboration de quartier dans l'énoncé des projets de l'année 1984 tout en notant des différences sensibles selon le type de structure. Si la référence au quartier est présente à 75% dans les projets des clubs de prévention, à 64% pour les Maisons des Jeunes et de la Culture, Locaux Collectifs Résidentiels, Centres Sociaux, Maisons de Quartier, elle tombe à 50% pour les établissements scolaires et même à 20% pour les projets émanant des mairies. Certes, la concertation peut se faire à l'échelon municipal mais on sait qu'il s'agit alors d'une procédure formelle qui a peu d'efficacité pratique sauf dans les petites villes.

On retiendra donc que les premières opérations "été-jeunes" avaient permis d'introduire de nouveaux acteurs sur la scène locale, de territorialiser des actions en direction de jeunes en difficulté, d'introduire le partenariat par des moyens incitatifs et de révéler de nouveaux enjeux en matière de sécurité urbaine. Avec le temps, ces opérations de prévention ont été investies par les structures lourdes de l'animation et de l'action sociale avec leurs mécanismes de régulation. La dimension centrale dans nos travaux a été constituée par l'introduction de nouveaux agents dont la figure de proue est incarnée par le "jeune leader", ces animateurs issus des quartiers. Ils nous semblaient révéler d'une part des systèmes de représentation des acteurs qui impulsent les politiques publiques, d'autre part les transformations qui affectaient les jeunes de milieu populaire, notamment ceux issus de l'immigration maghrébine. Cette question est développée à la fin de ce chapitre. Auparavant, je souhaiterai faire quelques remarques sur le dispositif et sur les concepts mis en avant lors de ces recherches coordonnées dans le cadre de la MIRE.

En effet, si l'évaluation est très à la mode au milieu des années quatre-vingt dix, ce qui légitimement peut amener l'intellectuel à la considérer comme suspecte, au début des années quatre-vingt la MIRE introduisait une nouvelle orientation à la recherche en inventant un concept : "une

évaluation au risque de la recherche"<sup>15</sup>. L'évaluation longitudinale d'une politique publique consista donc à faire la genèse d'un dispositif : un groupe de conseillers techniques du Secrétariat d'Etat à la Famille qui, de concert avec d'autres ministères concernés, assure la mise en oeuvre d'un "coup" en allant jusqu'à observer les effets des actions menées sur le terrain à partir des financements générés par le dispositif "été-jeunes".

Si cette évaluation a pu être menée sereinement, jamais les chercheurs n'ont dû faire de compromis sur leurs objectifs, c'est grâce à l'existence d'un tiers, la MIRE, qui a joué pleinement son rôle d'interface entre le ministère et les chercheurs.

Comme le souligne Michel Chauvière<sup>16</sup>, la question de l'évaluation, stricto sensu, dans les termes mêmes de la commande, se trouve renvoyée à d'autres lieux (politiques, administratifs ou autres). En somme, à chacun sa lecture. La recherche, avec ses problématiques et ses concepts, peut aider à dégager des matériaux, produire des informations nouvelles, suggérer même certaines imputations ou significations, mais l'évaluation reste affaire de présupposés et, relève donc, finalement du politique. Je sais que cette question est l'objet de controverses, mais nous nous sommes tenus à cette position.

La lecture de ces politiques "été-jeunes" a ensuite été associée dans mes travaux à l'analyse d'autres dispositifs, notamment les actions liées aux Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance (CCPD) afin de comparer différents modes locaux de gestion de la délinquance. Des opérations "été-jeunes", on peut dégager à la fois des ruptures par rapport aux modèles qui ont fédéré les politiques antérieures en direction des jeunes et deux notions organisatrices de cette politique : le territoire et le partenariat.

## **2-De l'encadrement de la jeunesse à sa prévention**

Dans plusieurs articles ou chapitres d'ouvrages, j'ai essayé de situer la problématique de la prévention par rapport aux philosophies antérieures qui ont sous-tendu les politiques en direction des jeunes [1.10; 1.15]. Si les travaux de Philippe Aries indiquent que la promotion de l'adolescence comme catégorisation d'un cycle de vie se produit en France au XVIII<sup>e</sup>

---

<sup>15</sup> C'est le titre de l'introduction de Michel Chauvière in DUBET (F.) et al. op. cit., 1986, p. 1.

<sup>16</sup> DUBET (F.) et al. op. cit., 1986, p. 5.

siècle<sup>17</sup>, il faut attendre le XIX<sup>e</sup> pour que l'objet jeunesse devienne un champ d'interventions sociales. Ce sont surtout les catholiques qui promouvront, simultanément à la "question sociale", la création d'institutions orientées vers les jeunes : le Sillon de Marc Sangnier, condamné en 1910 par Pie X; l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) créée en 1886; et, enfin, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) qui n'apparaît qu'en 1926.

Mais c'est surtout dans la période de l'entre-deux-guerres (1920-1940) que se développent les interventions en direction des jeunes. Une conception positive de la jeunesse semble être alors dominante. Les discours sont marqués par des termes comme "salut", "idéal", "élan", "enthousiasme", etc. L'analyse de cette période montre clairement que la jeunesse n'a pas toujours été perçue comme un phénomène social qui devrait nécessiter des interventions en termes de prévention, d'intégration ou d'insertion [1.10].

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la jeunesse est appréhendée comme une force qui prépare l'avenir de la société : en ce sens, la conception pétainiste de la jeunesse, pendant la guerre, n'est qu'un renforcement des représentations du début du siècle, même si elle y ajoute la nécessité d'une mobilisation par de saines expériences collectives<sup>18</sup>. Selon Robert O. Paxton, en fin de compte, c'est l'armée qui parvient presque à mettre sur pied le mouvement de jeunesse unique rêvé par Vichy. Les Chantiers de jeunesse, fondés pendant l'été 1940, sont une solution d'urgence qui doit permettre d'arracher les jeunes gens en âge de porter les armes aux dangers de la ville, en les mettant au travail dans les forêts. A partir de janvier 1941, ils tiennent lieu de service militaire. L'appel sous les drapeaux étant suspendu, tous les jeunes gens sont obligés à 20 ans de passer neuf mois dans un Chantier. Des travaux forestiers s'imposent, c'est entendu; il n'en reste pas moins que l'éducation morale est l'objet premier des Chantiers qui sont sous la coupe de La Porte du Theil, général d'artillerie et ancien scout. La journée est consacrée en partie à des exercices physiques et, en partie, à des cours sur l'ordre social et sur l'histoire de France.

On peut difficilement s'empêcher de faire un parallèle avec certains projets des opérations "été-jeunes" vers 1983-1984. Ainsi, durant le mois d'août 1983, le ministre de l'Intérieur et celui de la Jeunesse et des Sports,

---

<sup>17</sup> ARIES (Philippe), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973.

<sup>18</sup> PAXTON (Robert O.), *La France de Vichy, 1940-1944*, Edts. du Seuil, 1973, p. 162.

visitent le camp de Peynier organisé par les scouts des Bouches-du-Rhône. Un millier de jeunes de 14 à 17 ans ont participé à une opération de surveillance et de prévention des incendies<sup>19</sup>. Leur tâche : reconnaître et identifier toute fumée suspecte à partir de vigiles implantés dans les zones sensibles, utiliser les moyens de transmission radio et éventuellement porter secours à des personnes en danger. Des vacances "fatigantes" mais "utiles" qui les ont enthousiasmés. "Au début du mois, expliquent des scouts d'Arras, en chemise écarlate, il y avait des feux partout, on a peu dormi, mais personne n'a tiré au flanc. Et, en plus, les pompiers ont été très sympas avec nous". Deux types de représentations sont présentes dans les deux situations, la dangerosité de la ville, la rééducation par le travail.

Si on s'attendait que la France de Vichy créât une organisation de jeunesse unique<sup>20</sup>, elle n'y parviendra pas. L'église est contre, car elle n'a nulle envie de voir l'Etat absorber ses propres mouvements -JOC, JAC, etc.- devenus si florissants au cours des années 30. La création en 1943 du Commissariat général de la jeunesse et des inspecteurs généraux de la jeunesse ne viseront qu'à contrôler des institutions de jeunesse que le pouvoir ne peut encadrer directement à l'exception des Compagnons de France, des garçons de 15 à 20 ans qui doivent être "l'avant-garde de la révolution nationale", comme le leur dit Pétain en septembre 1941<sup>21</sup>.

A partir de 1945, les discours politiques sur la jeunesse s'alimentent de faits liés au contexte de l'après-guerre pour avancer la nécessité d'une politique de prévention de la délinquance, fortement connotée en objectifs moralisateurs, et glissent progressivement vers une législation pour "protéger la jeunesse". Un autre courant emmené par Fernand Deligny promeut des expériences de prévention élaborées avec des cadres issus de milieu ouvrier<sup>22</sup>. P.F. Moreau souligne qu'il s'agissait pour F. Deligny "de susciter dans les quartiers populeux un état d'esprit tel que le sauvetage social des enfants difficiles détermine une oeuvre collective

---

<sup>19</sup> Voir le journal *Le Monde* en date des 21 et 22 août 1983.

<sup>20</sup> Voir par exemple Edouard Lavergne, "Pour une jeunesse nationale", *Revue universelle*, 18 janvier 1941, cité par R.O. Paxton.

<sup>21</sup> *La France militaire*, 10 septembre 1941.

<sup>22</sup> DELIGNY (Fernand), *Vagabonds efficaces* Petite collection Maspéro, 1975 (réédition de l'ouvrage paru en 1947) et *Graine de crapule, Conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver*, Edition du Scarabée, 1960, (1ère ed. 1945).

à base de solidarité ouvrière, de greffer cette préoccupation de l'enfance sur toutes les associations, groupements et cercles de quartier"<sup>23</sup>.

Après le départ des ministres communistes du gouvernement de l'après-guerre, c'est néanmoins un courant plus conservateur qui l'emportera. La loi du 16 juillet 1949 constitue un premier pas dans l'établissement d'un nouvel ordre moral : l'article 2 établit une censure sur les publications destinées aux jeunes. C'est une période où vont dominer les organismes d'Education populaire, notamment ceux issus du scoutisme, l'Etat s'efforçant de les fédérer et de leur apporter des moyens financiers qui permettront une professionnalisation de leurs cadres et une politique d'équipements.

Dès 1947, P. Bourban a été chargé de faire une enquête par la Commission d'études des problèmes de la jeunesse. Son rapport préconise la création d'un Haut-Comité de la Jeunesse. Il faudra attendre la présidence d'Edgard Faure pour voir naître ce Haut-Comité de la Jeunesse, le 12 juillet 1955.

Les années 1956-1957 sont particulièrement troublées. La guerre d'Algérie a suscité des mouvements de résistance parmi les jeunes, et on assiste à une série de crises au sein des mouvements de jeunesse : volonté d'autonomie de la Route, crise dans les mouvements catholiques avec la hiérarchie qui conduira à la disparition de l'Action Catholique de la Jeunesse Française, etc. L'UNEF se trouve particulièrement impliquée dans les débats et les luttes face à la guerre d'Algérie<sup>24</sup>.

En août 1958, 41 associations de jeunesse signent un manifeste qui précise ce qu'elles attendent des pouvoirs publics et créent le GEROJEP (Groupe d'Etudes et de Recherches des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire).

Le 27 décembre 1958, De Gaulle crée le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports avec, à sa tête, Maurice Herzog qui restera sept ans à ce poste. La politique de M. Herzog est perçue positivement par les mouvements de jeunesse. Dans cette période de l'Etat providence, les subventions sont abondantes, elles ont pour effet de mettre les mouvements de jeunesse dans un état de plus grande dépendance vis-à-

---

<sup>23</sup> MOREAU (Pierre-François), *Fernand Deligny et les idéologies de l'enfance*, Paris, Retz, 1978, p. 73.

<sup>24</sup> Le Réseau "Jeunesses et Sociétés" dont j'assurai le secrétariat, avait organisé le 15 mars 1985 une confrontation avec différents protagonistes de cette période, notamment Marie-Thérèse Cheroutre, Vice-présidente du CNVA et ancienne Commissaire Générale des guides de France et Pierre François, Commissaire Général aux Eclaireurs de France de 1940 à 1951, puis responsable de la Division de la Jeunesse à l'UNESCO de 1951 à 1967.

vis du Haut-Commissariat et, réciproquement, celui-ci se trouve très "infiltré" par certains mouvements de jeunesse.

La professionnalisation des cadres de jeunesse se met définitivement en place à cette période : cursus de formation, diplômés. Les "clients" de ces organisations restent cependant des jeunes qui acceptent d'être "encadrés". Or la France de l'été 1959 voit apparaître le thème des "blousons noirs" qui bénéficie d'une impressionnante couverture dans les deux années suivantes. Cette jeunesse "désorganisée" annonce le déclin des grands mouvements de jeunesse qui ne sauront pas s'adapter à cette population.

On mesure mal, à vingt-cinq ans de distance, l'effet de choc produit sur la société par les "blousons noirs" et les "yé-yés". On a oublié l'abondance du discours, journalistique ou savant, mais toujours inquiet, sur les bandes de jeunes, la violence juvénile, la rupture et le fossé des générations, la rébellion de la jeunesse, ou même la nouvelle barbarie. En comparaison, les événements de l'été 1981 font plutôt pâle figure.

Dans ce climat d'inquiétude générale, les équipes d'éducateurs de rue - qui font leur apparition dans les media, associés au thème des blousons noirs - apparaîtront, malgré leur faible nombre, comme une réponse possible. En juillet 1960, dans une interview au Figaro, Maurice Herzog déclare : "les clubs de quartier sont la meilleure mesure préventive pour l'élimination des blousons noirs... en 1960, on peut compter vingt-cinq clubs de ce genre... en 1961, l'aide de l'Etat dans ce domaine sera de l'ordre de 80 millions"<sup>25</sup>. C'est peut-être ici que commence une nouvelle ère pour la prévention spécialisée, où la puissance publique soutient l'initiative privée en direction des "jeunes marginaux".

Avec le départ de M. Herzog en 1966, la période faste se termine. Elle est symbolisée par ce qui sera peut-être la dernière tentative de l'Etat-providence, le lancement en 1966 de l'opération "1000 clubs", programme d'équipements mis à la disposition des jeunes et autogérés. On sait qu'ils partirent presque tous en fumée, expression de la tension qu'ils vont susciter entre jeunes lycéens des classes moyennes et jeunes de milieu populaire qui frappent aux portes d'équipements dont ils n'étaient pas vraiment les destinataires.

Les politiques sont, de 1966 à 1981, plus hésitantes et moins massives. Le Livre Blanc de la Jeunesse publié par F. Missoffe qui succéda à

---

<sup>25</sup> Cité par PEYRE (Vincent) et TETARD (Françoise), *Les enjeux de la prévention spécialisée : 1956-1963* in BAILLEAU (Francis), et al. *Lectures sociologiques du travail social*, Paris, Les Editions ouvrières, 1985, p.125.

M. Herzog, est brûlé sur les barricades de mai 1968. Progressivement, d'autres ministères plus puissants que Jeunesse et sports vont s'occuper des questions de jeunesse, notamment des catégories populaires. De 1970 à 1972, le ministère de la santé absorbera la prévention spécialisée et l'intégrera dans sa politique de prévention globale conduite par les D.D.A.S.S. La prévention spécialisée sera financée ensuite jusqu'à concurrence de 95% sur le budget de l'aide sociale à l'enfance, ce qui assurera son développement; puisqu'on ne comptait, en 1983, pas moins de 565 équipes de prévention, relevant de plus de 300 associations.

Il faut cependant attendre le 4 juillet 1972 pour voir fixer par arrêté les conditions d'agrément des clubs de prévention. Deux variables sont centrales dans l'institutionnalisation de cette stratégie préventive : la première contextualise l'intervention dans un secteur géographique marqué par un niveau élevé de délinquance, la seconde indique que la cible de l'intervention est une population jeune, délinquante ou susceptible de le devenir [1.10]. Je n'ai jamais eu le projet de faire un historique de la prévention spécialisée<sup>26</sup> mais, plus modestement, d'analyser les enjeux des politiques de prévention, objets de mes enquêtes, dans une perspective historique.

L'effet de l'institutionnalisation de la prévention spécialisée fut double : l'introduction d'une logique de professionnalisation, un contrôle de fait par les pouvoirs publics des interventions par la procédure des agréments et par une tutelle administrative.

La professionnalisation de la prévention s'est assise presque exclusivement sur le métier d'éducateur spécialisé. La transplantation des internats dans la rue a donc aussi été le transfert d'une profession vers un nouveau champ d'intervention. C'est peut-être la raison pour laquelle la connotation de l'intervention reste marquée par la notion de handicap, qui connaît, bien entendu, une extension de sens conduisant à la thématique de l'inadapté et du marginal.

V. Peyre et F. Tétard montrent bien comment le lobby de l'éducation spécialisée empêche la création d'un métier d'éducateur de prévention. Après une expérience de formation d'éducateurs de prévention à Marly en 1961, une vive opposition émane des éducateurs spécialisés et des écoles d'éducateurs, au nom de la nécessaire unité de la profession d'éducateur, et cette expérience n'a pas de suite<sup>27</sup>.

---

<sup>26</sup> D'autres s'y sont essayés, cf. LASCOUMES (Pierre), *Prévention et contrôle social. Les contradictions du travail social*, Genève, Médecine et Hygiène, Paris, Masson, 1977.

<sup>27</sup> PEYRE (Vincent) et TETARD (Françoise), op. cit., 1985, p. 127.

Cette extrême professionnalisation s'est traduite par un système de valeurs et de représentations relativement unifié qui a permis l'adoption d'un code déontologique qui s'appuie sur l'initiative privée et qui s'oppose à des stratégies de municipalisation de la prévention et du contrôle de l'Etat. Le rapport d'activités se substitue à l'évaluation.

L'hypothèse centrale que développait Francine Muel-Dreyfus sur le champ de l'enfance inadaptée<sup>28</sup> me semblait pouvoir être reprise pour le sous-secteur spécifique que constitue la prévention de la délinquance. Si la rencontre entre l'initiative privée, le "terrain" de l'éducation spécialisée et un métier, celui d'éducateur spécialisé, a pu se produire, c'est parce que ce secteur professionnel a permis "la rencontre entre des systèmes d'aspirations récemment produits et la logique de développement des anciennes institutions pour "deshérités" qui ont une longue histoire derrière elles. Elle est à l'origine de ces multiples changements de sens qui transmutent, par exemple, le territoire hérité de l'ancienne philanthropie en terrain d'aventure"<sup>29</sup>.

Le noyau dur des éducateurs spécialisés était constitué par les membres des classes moyennes en situation d'échec scolaire<sup>30</sup> qui trouvent là un terrain propice à la redéfinition d'un profil de poste qui permet de maintenir la représentation d'une profession où on est son "propre patron", où les hiérarchies sont floues, voire inexistantes, et où l'agent assure un travail important de représentant attitré des appareils locaux.

Cette rencontre entre un type très spécifique de professionnels de l'action sociale, que sont les éducateurs spécialisés de prévention, et un réseau associatif qui tient beaucoup des anciens patronages d'une part, des traditions charitables d'autre part, permet à l'initiative privée de définir d'une manière autonome ses besoins, donc de garder son indépendance tant vis-à-vis des pouvoirs locaux que des incitations étatiques.

On retrouve dans d'autres pays des expériences de prévention qui vont dans le même sens<sup>31</sup>. Vers 1975, le gouvernement fédéral canadien avait

---

<sup>28</sup> MUEL-DREYFUS (Francine), *Le métier d'éducateur*, Paris, Les éditions de Minuit, 1983.

<sup>29</sup> MUEL (Francine), L'initiative privée, le "terrain" de l'Education Spécialisée, *Actes de recherche en sciences sociales*, n°32-33, 1980.

<sup>30</sup> A partir d'une enquête du SEIS (ministère de l'Education nationale), sur 16 écoles de province en 1973-1974, F. Muel-Dreyfus relève environ 45% d'étudiants dont le père appartient à la "petite bourgeoisie". Il faut signaler que le baccalauréat n'est pas exigé à l'entrée de la formation d'éducateur et que les processus de sélection reposent plus sur les "qualités humaines" que sur les connaissances. Dans le point suivant, je critiquerai certaines interprétations tirées de ce chiffre par F. Muel.

<sup>31</sup> Je connais plus particulièrement la situation canadienne en raison de relations de travail étroites entre 1982 et 1985 avec des chercheurs de l'Université de Montréal, notamment P. Grell et F. Lesemann. C'est pourquoi, j'ai été associé à deux ouvrages collectifs publiés au Canada : *Les*

mis en place le programme "Juvenile Diversion Project". Il s'agissait d'un vaste réseau d'expérimentation de "pratiques de règlement de conflits". Par leurs programmes de prévention, des organismes à vocation communautaire proposent aux jeunes en difficulté d'adaptation sociale des formes "alternatives" d'engagement. Ainsi le projet "Mini-moto" s'articulait autour d'activités cyclomotrices offertes à des "jeunes qui ont présenté des troubles de comportement reliés à la délinquance"<sup>32</sup>.

Mais alors que dans le cadre canadien, l'objectif était de régler les conflits en dehors du système judiciaire, l'idéologie du non-mandat a toujours dominé la prévention spécialisée dans le contexte français. Ce champ s'est toujours situé totalement en dehors de l'intervention judiciaire, y compris dans ses dimensions éducatives<sup>33</sup>.

En France, la structuration de la prévention de la délinquance autour de la prévention spécialisée a donc donné une unité à ce secteur spécifique de l'action sociale plus grande que dans d'autres pays où les programmes ont souvent été conjoncturels.

Le tournant des politiques de prévention de la délinquance au début des années 1980 est donc directement lié à des enjeux professionnels, notamment la prédominance de l'éducation spécialisée dans ce champ tout au long des années 1970. Cette entrée a été privilégiée dans mes enquêtes, les conflits de légitimité, les caractéristiques des anciens et des nouveaux que j'ai souvent problématisés en termes de recomposition du travail social alors que la notion de travail social alternatif était souvent portée par les nouveaux entrants dans ce champ de la prévention, encouragés par diverses dispositions des politiques publiques.

### 3-Contribution à une sociologie de la prévention spécialisée

Aucune donnée spécifique n'existant sur les éducateurs spécialisés exerçant en prévention, nous sommes contraints de nous référer aux

---

*enjeux sociaux de la décroissance*, Montréal, Edts. Saint-Martin, 1983 et *Prévention psychosociale pour l'enfance et l'adolescence*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1990.

<sup>32</sup> BERNARD (Léonel), LAPIERRE (André), Loi 24 : délinquance juvénile et pratiques préventives, *Revue internationale d'action communautaire*, n°11/51, 1984, p. 31.

<sup>33</sup> En France, liées à l'ordonnance de 1945, les mesures éducatives prises par un magistrat, sont mises en oeuvre par des éducateurs de l'Education surveillée, aujourd'hui dénommés éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse. Fonctionnaires du ministère de la justice, ils sont recrutés après le baccalauréat par concours et formés dans une école spécifique. Il existe aussi un recrutement par promotion interne au ministère de la justice, dans ce cas le baccalauréat n'est pas exigé. Dans une recherche menée au milieu des années 1980, j'ai montré en quoi les éducateurs de la P.J.J. diffèrent tant par leurs trajectoires que par leur idéologie, de l'univers de l'éducation surveillée, cf. DUPREZ (Dominique), *Prévention de la délinquance et protection judiciaire de la jeunesse*, rapport de recherche pour le Conseil de la recherche du Ministère de la Justice, ronéo, Lille, CLERSE, 1987, 273 p.

enquêtes portant sur l'ensemble des éducateurs spécialisés. D'après une enquête menée par Thibault LAMBERT<sup>34</sup>, une première observation peut être avancée : les éducateurs spécialisés entrent en formation tardivement. L'âge moyen au diplôme serait de 25,8 ans sur une longue période, un certain décalage étant observable entre les hommes et les femmes qui peut sans doute s'expliquer par le service militaire.

**Age au diplôme (en années) selon le sexe et la date du diplôme**

Sexe	1948	1952	1958	1960	1964	1968	1972	1976	Moyenne globale
Hommes	25,1	26,9	24,6	27,1	26,7	26,0	25,7	27,4	26,6
Femmes	25,1	24,3	24,6	25,5	26,0	25,1	24,9	25,7	25,4
Sexes confondus	25,1	25,0	24,6	25,9	26,3	25,4	25,3	26,3	25,8

Source Thibault LAMBERT, 1981

Cet âge tardif peut s'expliquer en partie par les épreuves de sélection qui insistent fortement sur la "maturité affective" que requiert l'exercice de la profession. Mais il est vraisemblable que d'autres raisons interviennent et, en particulier, que l'orientation vers le métier d'éducateur s'effectue, pour une part, à la suite d'une tentative d'insertion plus ou moins réussie dans un autre champ socio-professionnel : soit à la suite d'un échec universitaire, soit à la suite d'une première expérience professionnelle, qui peut d'ailleurs s'être effectuée dans le secteur de l'éducation spécialisée, nombre d'entrants dans les écoles ayant eu une expérience de pré-stagiaire, d'une durée plus ou moins longue, dans un établissement.

Comme la plupart des professions sociales, l'éducation spécialisée exerce une attraction particulière sur les enfants issus des classes moyennes et supérieures qui y sont nettement surreprésentées.

Il convient de noter que les données dont on peut disposer en ce domaine comportent une marge non négligeable d'imprécision, puisque les non-réponses, sans profession ou catégories non-mentionnées s'élèvent à plus de 15% du total des réponses enregistrées dans ces deux enquêtes. Il est néanmoins manifeste que la profession d'éducateur recrute ses agents principalement dans les couches moyennes et supérieures, au moins dans les fractions inférieures des couches supérieures (cadres plutôt que professions libérales et industriels). C'est

<sup>34</sup> LAMBERT (Thibault), *Les éducateurs spécialisés. Etude démographique de leurs origines sociologiques et de leurs devenir professionnels*, Paris, Les publications du CTNERHI/PUF, 1981, p. 24.

une profession qui est cependant relativement ouverte aux enfants des classes populaires.

### La catégorie socio-professionnelle du père des éducateurs spécialisés

CSP	Educateurs	Educatrices	Total (H+F) Enq.1	Total (H+F) Enq.2
Cadres moyens ou supérieurs et professions indépendantes	48,7	58,7	54,2	56,6
Ouvriers, employés	46,9	33,7	39,5	43,4
Non précisé	4,4	7,6	6,2	
Total	100 (n=520)	100 (n=644)	100 (n=1164)	100 (n=2426)

Source : Les données de Enq.1 sont tirées de l'enquête "cursus" réalisée sur un échantillon d'éducateurs en exercice (enquête T. Lambert, 1981)

Les données de Enq.2 sont celles du Service des études informatiques et statistiques du Secrétariat d'Etat aux Universités (SEIS), document n° 4521 du SEIS, février 1975. Elèves de 1ère, 2e et 3e années des seize écoles d'éducateurs spécialisés de province, année scolaire 1973-1974. Ce sont les données utilisées par F. Muel-Dreyfus, 1983.

Sur ce point, F. Muel-Dreyfus a d'ailleurs procédé dans son livre<sup>35</sup> à un utile rapprochement avec la profession d'instituteurs, où il apparaît que, pour les promotions récentes, le recrutement est nettement moins "démocratisé" qu'il ne l'était par le passé : ce qui permet d'éclairer une observation qu'avait avancée Claude Dubar<sup>36</sup>, et reprise par F. Muel-Dreyfus, à savoir que parmi les enfants de classes populaires ou des fractions inférieures des couches moyennes qui devenaient éducateurs à la fin des années 1970, beaucoup espéraient et aspiraient à devenir instituteurs, ce qui était relativement possible dans un état antérieur du système d'enseignement et qui ne l'est plus aujourd'hui.

Selon F. Muel-Dreyfus, les éducateurs spécialisés se recrutent de façon privilégiée parmi des fractions de classes où l'ascension sociale est récente ou en cours, et où domine une vision du monde valorisant la mobilisation des ressources morales nécessaires à cette ascension<sup>37</sup>.

Il convient certainement de nuancer cette proposition. La notion de carrière au sens interactionniste du terme permet mieux d'appréhender la complexité des situations que les schèmes bourdieusiens<sup>38</sup>. Les

<sup>35</sup> MUEL-DREYFUS (Francine), op. cit., 1983.

<sup>36</sup> DUBAR (Claude), *Idéologies et choix professionnel des éducateurs spécialisés*, thèse de 3ème cycle, Université de Paris VIII, 1970.

<sup>37</sup> MUEL-DREYFUS (Francine), op. cit., 1983.

<sup>38</sup> Voir HUGHES (Everett C.), *Men and their work*, New York, The Free Press of Glencoe, 1958, pp. 56-67, 102-115 et 157-168; HALL (Oswald), *The stages of medical career*, *American Journal of Sociology*, LIII, pp. 243-253 (trad. franc., C. Herzlich, *Médecine, maladie et société*, Mouton, 1970, pp. 209-223 et BECKER (Howard S.), *Outsiders*, Etudes de sociologie de la déviance, Paris, A.M. Métailié, 1985, p. 47 (ouv. amer., New York, The Free Press of Glencoe, 1963).

dispositions jouent dans les choix, mais ce ne sont pas les dispositions qui sont toujours au principe des choix. Dans les études de professions, où le concept a d'abord été élaboré, il renvoie à la suite des passages d'une position à une autre accomplis par un travailleur dans un système professionnel. Il englobe l'idée d'événements et de circonstances affectant la carrière. Cette notion désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu. Cette perspective oriente mon approche des professions depuis le milieu des années 1980.

Dans le cas de la profession d'éducateur spécialisé, tout semble indiquer que celle-ci est le point de convergence de trajectoires sociales différentes, où il n'est pas aisé de distinguer entre ce qui procède d'une "reconversion" consécutive à un échec universitaire et impliquant un certain déclassement, ce qui procède d'une ascension sociale réelle même si elle est limitée, ce qui, enfin, procède d'une réorganisation plus ou moins désabusée de projets d'ascension sociale.

L'enquête de Thibault Lambert semble indiquer que la profession d'éducateur participe, pour ceux qui s'y engagent, à un processus de redéfinition des positions dans la structure sociale. C'est ce que confirme l'examen des caractéristiques sociales des conjoints des éducateurs. La dispersion que l'on constatait dans le recrutement disparaît presque totalement.

Le constat le plus remarquable, souligne T. Lambert<sup>39</sup>, est la part très importante de cadres moyens (près de 60%) au sein desquels les services médicaux et sociaux représentent 61% soit environ 35% du total. Tout se passe comme s'il y avait recentration vers une classe moyenne à partir d'origines surreprésentant classe aisée et classe moyenne, au point même de créer un mode vie en autarcie fortement lié aux sphères du travail social.

La différence est cependant très sensible entre hommes et femmes. Le nombre de conjoints cadres moyens (dont éducateurs spécialisés) est très supérieur chez les hommes. Cette différence est aussi sensible par rapport au statut matrimonial.

Plus des trois quarts de la population enquêtée par T. Lambert, est ou a été mariée : 76%. Le taux de célibataires est trois fois plus important chez les femmes que chez les hommes (33,3% contre 11,2%). L'écart entre

---

<sup>39</sup> LAMBERT (Thibault), op. cit., 1981, p. 26.

éducateurs et éducatrices est sans doute lié à leurs origines socio-professionnelles différentes, les éducateurs pour lesquels l'éducation spécialisée est le plus souvent une voie de promotion ont donc une propension plus grande à choisir leur conjoint au sein de la profession. Les deux tiers des mariages se font sur une période de cinq ans autour du diplôme, de deux ans avant à deux après. Le taux de célibat des éducatrices est à rapprocher de celui des assistantes sociales dont on sait qu'il atteint des sommets dans la hiérarchie des professions, des origines sociales élevées souvent de tradition catholique très pratiquante, explique tant la force de l'idéologie de la vocation que des taux de célibat très élevés. Pour aller plus loin dans la comparaison, il faudrait s'appuyer sur des études monographiques prenant en compte la diversité des écoles, certaines s'inscrivant directement dans une tradition catholique, ayant des formations communes éducateurs-assistants de service social. Il faudrait également retenir dans les trajectoires individuelles, les formes de socialisation initiales, le rapport à la pratique religieuse, toutes données absentes des différentes enquêtes existantes.

Francine Muel-Dreyfus suggère que ceux qui deviennent éducateurs spécialisés dans les années 1970-1980, constituent un cas-limite de la génération qui, abusée par l'idéologie de la démocratisation de l'enseignement, s'est trouvée particulièrement désarmée devant les bouleversements qui ont affecté la relation entre titres scolaires et avenir professionnel.

Cette reconstruction d'ensemble des raisons de l'entrée dans la profession me semble trop générale : dans la mesure où les processus objectifs et subjectifs qu'elle décrit sont censés affecter toute une génération, elle ne s'applique pas, évidemment, aux seuls éducateurs. En d'autres termes, si elle éclaire certaines conditions historiques d'accès à la profession, elle ne spécifie pas ceux qui, au sein de cette génération "abusée", accèdent effectivement à cette profession.

Si l'éducation spécialisée recrute le plus souvent ses agents parmi les fractions de couches moyennes ainsi "abusées" par la démocratisation de l'enseignement, elle est aussi, on l'a vu, le lieu de convergence de trajectoires sociales et scolaires diverses, et l'on peut dès lors penser qu'elle est aussi le lieu de convergence de diverses réinterprétations de ces trajectoires dans l'ordre éthique ou idéologique.

Aussi bien, F. Muel-Dreyfus souligne elle-même cette diversité en évoquant les variations infinies que peut recouvrir "l'humeur anti-institutionnelle" qui lui semblent au principe du choix du métier. Elle a

pu certes prendre la forme de la dénonciation d'un ordre social et de ses institutions de normalisation à une certaine période. Elle peut aussi s'arrêter à la promotion du désir et de l'expression de soi comme alternative plus humaniste que libertaire aux mythes de la carrière.

Peut-être convient-il de distinguer plusieurs générations d'éducateurs spécialisés, dont le trait distinctif serait moins la trajectoire sociale elle-même que les modalités de sa réinterprétation.

Ce qui semble émerger au début des années 1980, comme dénominateur commun est, dès lors, plutôt le recours à la psychologie ou à la psychanalyse comme discours permettant la réinterprétation d'un vécu trop pesant, mais aussi comme discours objectivement accordé à la dispersion sociale du recrutement de la profession. M. Autès, dès 1977, avait souligné le poids du "psychologisme" dans la formation et la pratique professionnelle des éducateurs<sup>40</sup>; le discours psychologique fonctionnant comme producteur d'idéologie pour le travail social.

Il n'est pas étonnant, dans ce contexte, que la prévention spécialisée pour la période qui nous intéresse, le début des années 1980, soit pris dans une contradiction : c'est un secteur qui attire, les pratiques sont plus inventives, on est plus autonome que dans les internats de cas sociaux dont l'organisation est restée souvent archaïque. Mais, la prévention est aussi le secteur le plus anémique tant le recours à la psychologie peine à rendre compte de la réalité à laquelle sont confrontés les éducateurs et à orienter un projet pédagogique, mais tant la critique politique de l'éducation spécialisée peine aussi à proposer une alternative, ceci se traduisant par les difficultés dites du "travail en équipe".

Il se trouve que je me suis retrouvé être un observateur attentif de la vie interne des clubs de prévention dans le Nord de 1977 à 1980 pour des raisons d'insertion professionnelle, puisque c'est ce secteur qui m'a aidé à vivre dans ces années là, par le biais de contrats visant à "soutenir" des équipes dans le cadre de l'élaboration de leur projet pédagogique. Les matériaux ethnographiques que j'ai recueillis dans ce cadre, s'ajoutant à ceux recueillis ultérieurement dans diverses enquêtes, ont contribué -pour partie- à un article problématisant l'évolution de ce secteur [1.8].

J'y montre notamment que les orientations générales de la prévention spécialisée ont amené progressivement les éducateurs à désertir le champ de l'animation de quartier. Une observation sur dix ans (75-85) de la

---

<sup>40</sup> AUTÈS (Michel), *L'idéologie du travail social* in LIEGEOIS (Jean-Pierre) et al. op. cit., 1977, pp. 221-239.

situation à Lille et à Roubaix permet de dégager trois phases dans les orientations dominantes des clubs de prévention :

-dans la conjoncture des années 75, la mode est à l'implication dans la vie associative. Certains transfuges du gauchisme, trouvent dans le militantisme du cadre de vie, une reconversion de leur capital militant. On voit les éducateurs quitter la rue et ses adolescents -mais il ne s'agit pas automatiquement des mêmes, beaucoup d'équipes étant constituées au cours cette période- pour une action globale sur le quartier, qui se traduit par une forte participation à des associations d'habitants, type CSCV, ou à des comités de quartier, dans le cadre lillois par exemple. Le plus souvent, l'éducateur se représente comme médiateur des "populations défavorisées" auprès des institutions, notamment des mairies. Mais il n'y va pas à visage découvert. Selon une technique du noyautage bien éprouvée, il accompagne des délégations de représentants du quartier.

-au début des années 1980, la mode dans la prévention spécialisée passe à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. L'éducateur devient un cadre : il fait du démarchage auprès des institutions pour arriver parfois à la réalisation de montages financiers fort complexes. On entre dans la période du partenariat où les éducateurs jouent, souvent, un rôle moteur. Devant les difficultés de sortie des stages d'insertion, une nouvelle période s'ouvre pour la prévention spécialisée.

-durant la période 1982-1986, les orientations politiques nationales favorisent le développement des entreprises intermédiaires. La prévention spécialisée trouve là un nouveau créneau : l'éducateur s'initie aux méandres administratifs du Conseil Régional et des ministères pour décrocher les subventions qui vont permettre ici une création d'entreprise de recyclage du verre, là une menuiserie ou, plus souvent, une entreprise de réhabilitation dans le bâtiment qui va contracter avec des organismes HLM.

Ces phases des orientations de la prévention spécialisée ne sont données qu'à titre indicatif. Dans ce secteur, l'initiative est suffisamment décentralisée pour trouver d'autres orientations pédagogiques qui varient suivant les contextes locaux. La tendance générale a cependant été pour le travail social de prévention de désertier le champ de l'animation à un moment où différents événements dans les "quartiers sensibles" amenaient nombre d'élus locaux à s'intéresser plus sérieusement à cet enjeu.

Cette vacance dans l'adversité, a parfois entraîné des attitudes hostiles des élus vis-à-vis de la prévention spécialisée. Ceux-ci ont souvent fait valoir le coût élevé du fonctionnement d'un club de prévention par rapport à des résultats peu visibles. Dans certains départements, on a constaté des ruptures de contrat entre des équipes de prévention et le conseil général. Mais, paradoxalement, si le secteur de la prévention a été celui qui a été le plus exposé aux critiques des pouvoirs publics et celui qui a fait le premier les frais de la décentralisation, il constitue dans le champ du travail social, le ferment d'une nouvelle conception des politiques d'ordre public<sup>41</sup>. En regard du secteur de l'animation socio-culturelle structuré autour d'équipements de type MJC et des centres sociaux, qui a montré très peu d'adaptabilité aux évolutions sociales et institutionnelles des dernières années, la prévention spécialisée reste traversée par un esprit d'innovation qui en fait, avec la Protection judiciaire de la jeunesse, un interlocuteur privilégié pour ceux qui, dans les municipalités, ont en charge l'ordre de la cité.

A l'occasion d'une analyse des opérations été-jeunes en 1983-1984 sur le département du Nord, une étude très fine de la constitution des "associations de jeunes leaders", montre clairement les relations étroites entre ces associations et les clubs de prévention. Bien souvent, les jeunes organisés sur un quartier, deviennent un relais des éducateurs de prévention auprès des plus jeunes. En ce sens, on ne peut pas parler de l'émergence d'un néo-travail social. Il s'agit plutôt d'un processus de recomposition du travail social de prévention qui s'appuie, de plus en plus, pour l'exécution des tâches d'animation, sur un sous-secteur semi-professionnalisé. Cette distribution des rôles permet aussi aux éducateurs de s'investir plus fortement dans divers montages institutionnels concernant notamment les politiques d'ordre public. Il n'empêche que, c'est du vide laissé dans l'animation des quartiers, que s'est développé dans la première moitié des années 1980, le phénomène des "jeunes leaders" qui a mobilisé plusieurs de mes enquêtes.

---

<sup>41</sup> Cf. "Une réponse à la délinquance et l'exclusion sociale : les associations de prévention spécialisée", Paris, *Correspondance municipale*, n° 266-267, 1986.

#### 4-Les "animateurs issus du milieu" ou la recherche de nouvelles voies dans le travail social

Le recours à des animateurs issus du milieu, au début des années 1980, est le résultat de la combinaison de différents facteurs.

Dès 1977, donc bien avant le lancement des premières opérations "été-jeunes", l'École de Formation d'Animateurs Sociaux (E.F.A.S.) à Lille, crée une unité expérimentale de formation suite à une demande émergeant des Clubs de prévention de différentes régions de France et, après cette première expérience, met en place, en 1982, une formation "d'animateurs issus de milieux défavorisés" (21 stagiaires).

En 1983, le gouvernement décide de généraliser l'expérience à plusieurs centres en France pour 300 stagiaires dont 20 à l'E.F.A.S. La circulaire du 23 septembre 1983 du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale en présentait les objectifs et les conditions de sa mise en oeuvre : il s'agit de faire "accéder à une qualification reconnue de travailleur social, des jeunes adultes qui, du fait de leur origine sociale et de leur expérience individuelle, seront à même d'apporter au travail social, une dimension et une efficacité nouvelles".

L'un des objectifs de la formation est : "au moyen d'un enseignement renforcé et adapté dans sa pédagogie, de surmonter les handicaps culturels liés à l'origine sociale, dans le cadre d'une formation non ségrégative, débouchant sur des diplômes de droit commun". Comme le soulignent Michèle Dupé et Colette Lamarche, d'autres "jeunes leaders sont entrés aussi dans d'autres écoles de travailleurs sociaux -en particulier à l'I.U.T. Carrières Sociales de Lille- qui ne visent pas une population spécifique et qui fonctionnent selon des critères de sélection traditionnels. En fait les critères "normaux" (priorité au vécu) et les critères "classiques" (priorité au niveau de culture générale) ne sont pas nécessairement contradictoires : les "jeunes leaders" présentent, lors de la sélection, en même temps qu'une expérience de terrain parfaitement négociable, un profil très acceptable pour des écoles de type traditionnel. Leur fréquentation des animateurs et leur engagement leur ont permis d'acquérir des connaissances et un vocabulaire qui les distinguent de leur communauté d'origine, pour les rapprocher de la population habituelle des travailleurs sociaux"<sup>42</sup>. On objectera qu'il n'est pas certain que ces

---

<sup>42</sup> DUPE (Michèle), LAMARCHE (Colette), Graine d'éducateur. Le jeune leader : une nouvelle idéologie du travail social?, Bruxelles, *Contradictions*, 1986, p. 115.

populations d'étudiants soient totalement semblables. Celles qui sont à l'I.U.T. peuvent probablement afficher une trajectoire scolaire meilleure que celles de l'E.F.A.S. La catégorie "jeune leader" est floue car elle recouvre une désignation sociale. Prise comme telle, elle a cependant un sens : elle renvoie aux systèmes de représentation ayant cours dans le champ du social et à des stratégies d'acteurs dans les quartiers à forte concentration de population immigrée.

Cette historique de la formation d'animateurs issus du milieu invalide la thèse d'un "néo-travail social". On constate, en effet, que ce sont des clubs de prévention qui sont à l'origine de la première expérience menée par l'E.F.A.S. Parler de néo-travail social suggère qu'à côté de la structuration traditionnelle du champ de l'action sociale, se développe un secteur alternatif s'appuyant sur d'autres types d'agents et promouvant des logiques différentes. Or, toutes mes enquêtes sur le terrain ont révélé une filiation très forte [1.5]. Des liens quasi-organiques rattachent les associations, dites de "jeunes leaders", aux structures de prévention classiques qui propagent leur idéologie, voire leurs représentations du métier. A peine intégrés dans le travail social, ceux dont on se demandait s'ils n'allaient pas devenir les nouveaux balayeurs du travail social, développent des stratégies d'institutionnalisation de leurs structures et de professionnalisation de leurs membres.

La genèse de l'association "Les Craignos" dans le quartier de Wazemmes à Lille, est symptomatique des processus à l'oeuvre. Créée avec le soutien du club de prévention du quartier, ce dernier étant mobilisé par la mise en place de stages, cette structure a démarré grâce aux premières opérations "été-jeunes" avec deux jeunes du quartier dont l'un en contrat "jeune volontaire", l'autre en formation d'animateur. Sur ce quartier très populaire où ils habitaient, ils ont commencé à prendre en charge des secteurs d'animation comme les mini-camps. A la fin du contrat "jeune volontaire" de l'un d'entre-eux, ils ont décidé de créer une association.

Un extrait d'entretien rend compte des types de trajectoires sociales : "dans le langage administratif, on nous appelle des fixateurs de bandes. En tout cas, nous, on n'est pas délinquant, c'est sûr, il faut le savoir car on nous assimile facilement à des délinquants. On a eu des phases difficiles dans notre jeunesse qui sont dues à des conditions de vie. Nous, on a réussi à bifurquer à temps, on a eu du pot. Avec une volonté individuelle de s'en sortir, d'essayer de faire autre chose, de nous donner une autre image que celle qu'on veut bien nous donner actuellement, c'est ce qu'on

est en train d'essayer de faire. C'est pourquoi, on a choisi des filières du type travail social pour s'en sortir, pour pouvoir réaffirmer une autre identité. On est tous actuellement dans des écoles soit d'éducateurs, soit d'animateurs sociaux, on s'est heurté à des problèmes d'entrée dans les écoles, le vécu n'est pas reconnu dans les écoles".

Cet extrait d'entretien révèle certaines caractéristiques du phénomène des animateurs "issus du milieu". Du point de vue des dimensions socio-démographiques, ils devraient avoir les traits des populations cibles des actions de prévention. De fait, ils sont toujours issus de milieux populaires, souvent fils d'immigrés ou d'anciens harkis, et ils habitent généralement des quartiers réputés "difficiles"<sup>43</sup>.

Il semble également que ces jeunes aient été socialisés très tôt dans l'animation de quartier : ils correspondent moins à la figure emblématique du délinquant repentant qu'à celle de jeunes qui ont acquis au contact des travailleurs sociaux un système de dispositions et de schèmes culturels typiques des spécialistes du social.

Dès 1985, un responsable de la Mission locale de Lille note que "Les Craignos" ont atteint, selon lui, un seuil d'institutionnalisation : aidée dans sa gestation par un club de prévention, l'association est, elle-même, appelée à aider de nouveaux jeunes relais<sup>44</sup>.

Un extrait d'entretien d'un animateur des Craignos met en évidence la distance qui s'opère entre les jeunes du quartier et "leur leader" dès l'amorce de la professionnalisation : "nous, on est obligé de passer des annonces publicitaires pour embaucher, nous on dit qu'il n'y a pas assez de jeunes qui préparent les camps, nous on ne fait pas de camp, on sait qu'il y a une très forte demande sur le quartier, mais notre politique : les jeunes qui veulent partir en vacances, on est là pour les aider, on fera avec eux les démarches, mais en aucun cas, ce sera nous qui ferons les démarches. Ça, on le faisait, il y a trois ans. A cette époque, on prenait tout en charge nous-mêmes, maintenant, avec le travail à long terme, on ne prend plus en charge cet aspect du travail" [1.5]. On voit à travers ces propos se jouer un certain type de rapport au social qui exprime déjà une distance au milieu d'origine et donc un dégagement d'une position

---

<sup>43</sup> Dans leur enquête, M. Dupé et C. Lamarche, à partir d'un échantillon restreint (n=42) mais diversifié à travers différentes écoles, soulignent que ce public est essentiellement masculin (8 sur 10), en majorité d'origine maghrébine (les trois-quarts), issus de familles nombreuses (moyenne d'enfants par famille : 7,5), ayant une scolarité courte et habitant dans trois cas sur quatre des quartiers "chauds" ou "dégradés".

<sup>44</sup> DUPE (Michèle), *Sécurité et prévention dans la ville : les opérations de prévention été-jeunes 84*, Lille, ronéo ADRES pour la MIRE, 1985, p. 123.

militante. L'acquisition d'une position strictement professionnelle ne peut cependant qu'être progressive, ce qui rend le discours "public" de ces jeunes relativement ambigu. Leur stratégie de professionnalisation passe, au moins partiellement, à travers une identification à la cible de leur intervention. En face des institutions, ils se trouvent donc en position de médiation, voire de porte-parole, ce qui peut donner une tonalité militante à leurs discours alors qu'ils adoptent parfois des positions d'autorité dans leurs interventions auprès des jeunes.

Ces constatations nous ont amenés à réviser les premières interprétations émises en 1984, à savoir une possible réitération, sous des formes nouvelles, de certains modes de participation des acteurs sociaux au contrôle social [1.1]. Il est vrai qu'une circulaire du Premier Ministre du 23 mars 1983, à la veille de la seconde opération "été-jeunes", situait les objectifs de l'Etat : "Chaque fois que cela sera possible, il conviendra de "prévenir autrement" en laissant une large place aux initiatives des jeunes eux-mêmes et en favorisant un processus de solidarité inter-jeunes. En effet, le concours des jeunes eux-mêmes constitue un facteur de réussite important de ce programme. Dans cette perspective, vous veillerez (MM. les Préfets, NDLR) à favoriser toutes les initiatives susceptibles de permettre à des jeunes issus des quartiers de devenir les futurs animateurs des projets retenus (par des actions de sensibilisation ou de formation, en les associant étroitement à la préparation)".

Les analyses en termes de contrôle social ne sont pas dénuées de sens, elles peuvent situer les stratégies des acteurs et les logiques qui les animent. Elles sont cependant trop réductrices dans la mesure où les "jeunes leaders", au même titre que tout groupe social, ne peuvent être considérés comme des agents passifs dont les comportements pourraient être déterminés et commandés par des directives explicites ou implicites émanant du centre.

En cela, nous avons adopté une posture proche de celle d'Yves Barel pour qui le travail social est une machine dont on ne doit pas sous-estimer "les marges de jeu interne". Pour l'auteur, de la même manière que le système en place a su récupérer des initiatives ou expériences marquées par une volonté de dépassement et de transgression de ce système, un mouvement de "retournement" peut exister. Il consiste "pour une population travaillée par les initiatives d'un centre quelconque, à se glisser dans les codes et les finalités de ce centre, pour les travailler à son tour, en pervertir partiellement le sens et les accommoder à son goût". Le travail social ne doit donc pas être décrit en termes de

finalités ("le sens d'une finalité est fourni par cette finalité même"), mais d'enjeux ("le sens d'un enjeu n'est que partiellement pré-déterminé et s'élabore progressivement comme le résultat de la lutte des acteurs sociaux pour la possession des enjeux")<sup>45</sup>.

Le mouvement de professionnalisation d'animateurs issus du milieu peut donc s'apprécier comme un rapport de force où les acteurs sociaux impliqués dans des processus d'autonomie, progressivement, à travers des reconstructions d'itinéraires et des appropriations d'espaces sociaux, donneront une tonalité particulière au sens des enjeux.

En conséquence, il apparaît qu'une analyse reposant sur une représentation du travail social en tant qu'outil de contrôle social masque les effets que peuvent produire au niveau des rapports sociaux les processus de conscientisation, de responsabilisation et de professionnalisation dans lesquels peuvent se situer de "jeunes leaders".

A l'opposé d'une vision manichéenne de l'Etat, se cachent des stratégies d'acteurs sociaux -tel ce magistrat pour enfants, confronté dans le quotidien aux jeunes en difficulté, entré dans un cabinet ministériel stratégique pour les questions qui nous occupent- dont l'un des objectifs manifestes était de casser les lourdeurs du travail social. Elles ont rencontré des stratégies de jeunes intéressés par l'animation mettant, eux aussi, en cause le comportement des spécialistes du social même si la logique de professionnalisation les conduira à reconstruire des formes d'organisation assez semblables.

Dans mes écrits de cette période sur le phénomène des "jeunes leaders", je fais souvent référence à Fernand Deligny connu pour être l'inspirateur d'expériences alternatives dans l'après-guerre et pour avoir favorisé le recrutement d'éducateurs issus du milieu ouvrier<sup>46</sup>. Comme penseur, F. Deligny nous a légué la notion de "tentative" qui peut être définie comme un mouvement d'organisation spontanée d'un petit groupe de personnes autour d'un projet qui leur est commun à eux seuls et qui, ainsi, les particularise. En ce sens, on peut parler de "tentative" dans la rencontre entre des fonctionnaires qui font un "coup" et les

---

<sup>45</sup> BAREL (Yves), Qu'est-ce le social?, *Actions et recherches sociales*, n°3, 1982, pp. 23-40.

<sup>46</sup> Sur la connaissance de l'oeuvre de Deligny, je dois beaucoup aux échanges que j'ai eus avec M. Dupé et C. Lamarche (cf. leur article déjà cité dans la revue *Contradictions*, 1986). Il faut également signaler l'ouvrage de MOREAU (Pierre-François), *Fernand Deligny et les idéologies de l'enfance*, Paris, Retz, 1978 et la thèse de BARTHELEMY (Michel), *Fernand Deligny ou les fondements élémentaires du lien social : une analyse ethnométhodologique d'un charisme*, Thèse de doctorat de l'I.E.P., Paris, 1988. Si la thèse de M. Barthélémy présente plein d'aspects intéressants, elle n'évoque guère les aspects qui nous intéressent ici. Elle fait quasiment l'impasse sur la période 1943-1948 et sur les expériences de F. Deligny en milieu ouvert.

dispositions de jeunes dans des quartiers étiquetés "difficiles" à devenir animateurs, à "s'occuper des petits frères", pour reprendre une de leur expression fétiche afin d'éviter qu'ils ne tombent dans la délinquance et la marginalité.

Comme personnage charismatique du secteur social<sup>47</sup>, F. Deligny nous intéresse également comme précurseur. En effet, au mois de janvier 1945, Deligny se voit confier la direction pédagogique du centre d'observation et de triage de la région du nord. Il souhaitait que celui-ci soit implanté dans un lieu constitué de maisons en bois, édifiées, pour la circonstance, dans une banlieue ouvrière de la région lilloise. En fait, on lui octroya une grande villa située dans un quartier résidentiel.

Le centre accueille pour des séjours de trois mois de jeunes délinquants de moins de dix-huit ans. Dans les faits, certains d'entre-eux, faute d'avoir trouvé un milieu d'accueil à l'extérieur, y demeurent plus longtemps. Certains même y deviennent éducateurs à leur tour et poursuivent des études scolaires ou universitaires, ou encore suivent un apprentissage professionnel. L'équipe d'éducateurs dont Deligny s'entoure est composée d'anciens ouvriers, pour l'essentiel, à commencer par le moniteur-chef. Ils sont originaires des mêmes milieux populaires que les adolescents dont ils ont à s'occuper. Deligny fait de ce centre un milieu ouvert dont les "passagers" sont libres de leurs mouvements. De même, ils reçoivent qui bon leur semble, organisent leur emploi du temps à leur gré. Les sanctions sont exclues. Ce qui, précise Deligny, désamorce les velléités habituelles des jeunes passagers de tester les limites de résistance des éducateurs.

Ce centre est expérimental; il dépend de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les conditions de vie qui y sont offertes aux jeunes, semblent convenir à la plupart d'entre eux. L'absence de sanctions, mais également la grande liberté d'action dont ils bénéficient dans ce lieu ont pour conséquence de réduire quasiment à néant les évasions et fugues, courantes partout ailleurs dans les établissements de rééducation traditionnels. Mais, en

---

<sup>47</sup> Dans sa thèse consacrée à F. Deligny (op. cit., 1988), M. Barthélémy essaie de concilier la notion de charisme, au sens wébérien, et une approche ethnométhodologique. Il en résulte que la doctrine delignienne est instituante d'une relation charismatique entre Deligny et les praticiens du réseau, dans la mesure où le contenu de cette doctrine se donne à reconnaître avec succès comme un niveau transcendant par rapport au registre discursif des praticiens. Cette différence dans les registres discursifs passe pour être celle existant entre deux savoirs, dont l'un serait plus puissant que l'autre. En ce sens, elle assoit l'autorité d'un homme sur un groupe humain. Il me semble que l'influence de Deligny est moins liée à son personnage qu'à la qualité de sa doctrine à l'oeuvre. Ce genre de division sociale du savoir et du travail n'est pas spécifique à une relation de domination charismatique, elle se retrouve dans des situations de travail ordinaire (type médecin/infirmier). C'est un des biais classiques de l'ethnométhodologie que de trop se focaliser sur les interactions dans la situation.

outre, effet direct de sa renommée auprès des jeunes délinquants, le centre accueille et cache, en toute illégalité, des fugueurs en provenance d'autres établissements de la région. Ce qui n'est pas pour plaire au conseil d'administration du centre, qui n'accepte pas non plus facilement que ses éducateurs ne soient pas des éducateurs diplômés. Aussi, explique Deligny<sup>48</sup>, le conseil d'administration décide-t-il la fermeture du centre en 1946.

Parallèlement, F. Deligny, est à l'initiative de la première génération de clubs de prévention que l'on voit apparaître sous le nom de clubs d'enfants ou de clubs de loisirs : les deux premières expériences françaises sont également menées dans l'agglomération lilloise<sup>49</sup>. Il met également en pratique le recrutement "d'éducateurs issus du même milieu que ceux qu'ils doivent encadrer". Ces tentatives ont été, en leur temps, vivement critiquées, de même que les éducateurs ainsi recrutés : "ils ont un casier judiciaire, ce sont des hérédo-alcooliques". Mais comme le signale P.F. Moreau, "sous de telles critiques, autre chose apparaît. C'est le modèle qu'ils incarnent, qui est contesté"<sup>50</sup>. Les expériences de F. Deligny ont toujours obtenu le soutien du P.C.F. et le changement de conjoncture politique explique peut-être l'arrêt de certaines expériences. Mais ceci n'explique pas tout.

En 1948, F. Deligny fait une nouvelle "tentative" : La Grande Cordée. Elle est créée à la demande de l'office public d'hygiène sociale et prend en charge des adolescents réputés irrécupérables. Il est soutenu par le professeur Henri Wallon, également membre du P.C.F.. L'équipe d'éducateurs, tous militants d'extrême gauche, est constituée d'ouvriers et de personnes ayant une qualification technique ou artistique. Aucun éducateur diplômé ne participe à cette expérience. Chacun d'eux a la responsabilité d'un atelier autogéré comprenant un groupe d'apprentis, qui sont des caractériels et des délinquants. Chaque groupe vit des travaux que ses membres réalisent et des frais de séjour perçus pour chaque jeune accueilli.

En 1949, après un an de fonctionnement expérimental, l'administration de tutelle propose à Deligny d'établir la Grande Cordée dans un château dont elle a fait l'acquisition dans cette intention. Le

---

<sup>48</sup> BARTHELEMY (Michel), op. cit., 1988, p. 36.

<sup>49</sup> ASSATHIANY (R.), Deux expériences lilloises : les équipes de prévention de la délinquance, *Sauvegarde de l'enfance*, juin 1946, cité par V. Peyre et F. Tétard, op. cit., 1985.

<sup>50</sup> MOREAU (Pierre-François), op. cit., pp. 65-66.

centre se verrait doter de moyens financiers importants<sup>51</sup>. Cette proposition provoque la décision de Deligny de quitter son poste, suivi en cela par un certain nombre d'éducateurs et de jeunes.

De 1950 à 1964, Deligny poursuivra une démarche semblable à la Grande Cordée, mais hors de tout support institutionnel, si ce n'est le soutien à peu près constant du P.C.F..

On constate donc que Deligny était un adversaire résolu des situations établies. Aussi ne supporte-t-il pas que l'initiative, qui n'existait que par la complicité de ceux qui y participèrent originellement, en vienne rapidement à être investie d'une finalité particulière, l'initiative n'étant plus alors envisagée que comme un moyen de l'atteindre. Selon le point de vue de Deligny, une fois l'improvisiste banni au profit de la règle, l'activité routinisée peut bien être identique en apparence à celle constitutive de la tentative dont elle a pris la place, elle en diffère cependant par sa nature<sup>52</sup>.

Ce détour par l'oeuvre de Deligny me semble donner un autre éclairage sur le phénomène des jeunes leaders dans le contexte des années 1980. Les analogies entre les deux "tentatives" s'épuisent vite. Certes, dans les deux cas, on fait appel à des gens du milieu. Mais, dans un premier cas, c'est une défiance au modèle professionnel qui régit la démarche. Il faut expérimenter, avoir foi dans un projet pédagogique. Dans la perspective de Deligny, pour qu'il y ait réintégration de jeunes marginaux dans la société, il faut des relais chez les ouvriers, élaborer des projets centrés sur le travail auxquels on donne des dimensions culturelles, notamment artistiques, refuser de créer des cocons dont ne pourraient s'extraire les jeunes. Dans le cas des jeunes leaders, on les voit tout aussi dépourvus -sinon plus- de savoirs pratiques que les animateurs traditionnels, leur première préoccupation est d'obtenir la qualification de travailleur social, d'être comme les autres, leur seul modèle est celui du groupe professionnel auquel ils aspirent tant. Dans leur prime jeunesse, fréquentant les centres sociaux, ils trouvaient que le métier d'animateur était un "bon boulot". Tout au plus ajoutent-ils que "si j'étais salarié, je ferais mes huit heures par jour, mais ça ne m'empêcherait pas de travailler à l'extérieur, en dehors de mes heures de

---

<sup>51</sup> On voit donc les erreurs d'interprétation auxquelles peuvent conduire la mise en relation de faits à un contexte si on ne prend pas la peine d'analyser le détail des situations où se nouent des interactions et des biographies. Beaucoup des commentaires des expériences deligniennes en ont pâti en raison de la personnalité déroutante du personnage. C'est aussi un message pour le sociologue qui est devenu, pour moi, un principe méthodologique.

<sup>52</sup> C'est l'interprétation, à laquelle je souscris, de M. Barthélémy (op. cit., 1988, p. 51).

travail. Je continuerais à le faire mais bénévolement, pour faire le suivi, parce qu'il faut faire un suivi" (extrait d'entretien)<sup>53</sup>.

Cette analyse n'exclut pas qu'il y ait aussi des "tentatives" au sens de Deligny dans le mouvement des jeunes leaders. Il peut y avoir localement des ingrédients, des personnalités qui peuvent amener des expériences novatrices. Ce qui est certain, c'est que la tentative d'institutionnalisation s'est révélée être un échec [1.5].

Dès 1984, la formation spécifique aux animateurs issus du milieu (FMD) disparaît à l'EFAS. Il semble que décideurs institutionnels et promoteurs s'interrogent sur les conséquences de l'émergence "d'un mouvement de jeune leader" appelé à se professionnaliser dans les métiers de l'action sociale ou socio-culturelle.

Une journée de réflexion organisée par l'EFAS a rassemblé différents partenaires autour d'une réflexion sur les dispositifs de formation à l'animation pour les jeunes issus des quartiers dégradés. L'éventuel profil de compétences que présenterait le "jeune leader" n'est semble-t-il pas remis en question, mais généralement, les différents intervenants se demandent s'il n'y a pas un risque "d'aboutir à des formations pour des emplois qui n'existent pas (entendus comme emplois professionnels au sens strict)". Selon eux, il serait "temps de faire le bilan des expériences, de les resituer par rapport aux besoins réels en termes d'emploi". Les politiques, quant à eux, adoptent le principe de financer les formations à la seule condition qu'elles sachent prouver qu'elles débouchent sur des emplois. Le sentiment ambiant est qu'il faut en tout cas démystifier les représentations que des jeunes pourraient avoir vis à vis de leurs chances de professionnalisation dans les métiers de l'animation : "Il ne faut pas leurrer les jeunes qui accéderaient à des formations de travailleurs sociaux quelles qu'elles soient. Que ce soit pour des profils très compétents ou pour des emplois de "balayeurs du travail social", il ne faut pas leurrer sur la réalité de l'emploi à la fin"<sup>54</sup>.

Avec l'arrêt de l'expérience de l'EFAS, c'est l'ensemble du dispositif national FMD qui prend fin. Malgré notre souhait de faire un bilan de ces formations vers 1985, toutes les écoles concernées et le ministère furent d'accord pour refuser une évaluation externe.

La mise en avant de la question des débouchés est surprenante. Beaucoup de formations classiques d'animateurs socio-culturels

---

<sup>53</sup> Cité par M. Dupé, op. cit., 1985, p.113.

<sup>54</sup> EFAS, "Les dispositions de formation à l'animation pour les jeunes issus de milieux dégradés", Lille, ronéo EFAS, n°6, mars 1985.

connaissent une crise ancienne des débouchés sans que les écoles aient pris des initiatives de diminution des flux. On peut raisonnablement penser qu'un animateur diplômé, issu d'un quartier dit "sensible", n'aura pas plus de difficultés à s'insérer professionnellement que de jeunes diplômés sans expérience, d'autant que bon nombre d'entre eux sont déjà insérés professionnellement, même s'il s'agit d'emplois précaires.

Ce discours cache probablement des enjeux qui ne peuvent être avoués à cause d'une idéologie prégnante dans le travail social.

Au niveau des écoles, et notamment de l'arrêt des formations spécifiques d'animateurs "issus de milieux défavorisés", on peut raisonnablement parler d'échec des modèles pédagogiques à l'oeuvre dans ces écoles. Avec les mêmes enseignants, les mêmes contenus pédagogiques, de nombreux témoignages recueillis nous amènent à penser que les structures de formation ont été déstabilisées par l'intrusion d'un public contestataire, mettant en avant le "vécu" contre l'initiation au macramé ou des discours psychologisants et moralisateurs sur les "adolescents". Les écoles ont eu également des difficultés à gérer la cohabitation de formation de "normaux" et de "défavorisés". L'échec pédagogique n'explique pas tout.

On se retrouve confronté à un processus, bien décrit par P. Bourdieu, de la lutte entre anciens et nouveaux pour la constitution d'un "territoire" : "On sait que dans tout champ, on trouvera une lutte dont il faut à chaque fois rechercher les formes spécifiques, entre le nouvel entrant qui essaie de faire sauter des verrous d'entrée et le dominant qui essaie de défendre le monopole et d'exclure la concurrence... Cette structure, qui est au principe des stratégies destinées à la transformer, est elle-même toujours en jeu : les luttes dont le champ est le lieu ont pour enjeu le monopole de la violence légitime (autorité spécifique)"<sup>55</sup>. Dans les quartiers, les rapports ont souvent été conflictuels entre les "anciens", les centres sociaux, les MJC, les centres Léo Lagrange, et les "nouveaux", les associations de "jeunes leaders", parfois appuyées par des équipes de prévention spécialisées ou des missions locales. L'enjeu était, bien entendu, les subventions et les postes, mais aussi la légitimité auprès des élus et des media. Si certains élus ont été intéressés dans un premier temps par l'existence de "relais" dans les quartiers, à Lille, ils parlaient de "fixateurs de bandes", ils se sont retrouvés devant des difficultés

---

<sup>55</sup> BOURDIEU (Pierre), Quelques propriétés des champs, *Questions de Sociologie*, Paris, Edts. de Minuit, 1980.

quasiment insolubles, étant le plus souvent les gestionnaires, de fait, des grosses structures de l'animation. Cet épisode de l'histoire récente de l'animation de quartier rappelle celui, déjà évoqué, de la tentative avortée dans les années 1960, de créer un métier d'éducateur de prévention. Ici aussi, différents groupes de pression ont dû intervenir<sup>56</sup>.

Enfin, la position de ces jeunes leaders s'est révélée souvent délicate, leurs rapports avec les jeunes des quartiers dont ils étaient issus n'étaient pas dénués d'ambiguïté [1.2]. Les faits divers de la fin de l'été 1983 l'attestent : deux jeunes sont blessés par balle (l'un à Tourcoing dans le Nord, l'autre aux Minguettes dans l'Est Lyonnais); ils sont tous deux animateurs du milieu; en voulant s'interposer entre policiers et loubards, ils sont victimes de leur position.

En occupant une position dominante dans leur milieu d'origine et une position subalterne dans les catégories d'encadrement auxquelles ils appartiennent, ils se retrouvent à la charnière des rapports sociaux, à gérer des contradictions. Ils peuvent contribuer à changer la "conscience" des jeunes loubards<sup>57</sup> en les mobilisant dans des actions sur le quartier, en les amenant à négocier avec les différents interlocuteurs de la scène locale (élus, techniciens du social et des mairies, policiers,...), premier pas vers un autre rapport au politique. C'est le cas du mouvement des "beurs", ce groupe de quelques jeunes partis en septembre 1983 des Minguettes pour arriver triomphalement à Paris après un périple dans toute la France<sup>58</sup>.

Mais derrière le relatif échec du phénomène des jeunes leaders, se cache aussi le mythe du "gang". Les gangs américains contribuent à assurer l'existence et la sécurité de leurs membres contre l'allégeance inconditionnelle à un leader et une solidarité infailible au gang. Trasher<sup>59</sup> insiste sur le rôle intégrateur du gang fortement inclus dans la vie du quartier qui est son assise territoriale couvrant souvent des

---

<sup>56</sup> Il n'y pas eu de grandes prises de positions publiques sur ces questions. Il faut avoir en mémoire que les responsables socialistes de l'époque, qui tenaient les postes clefs du gouvernement, sont très liés à la tradition de l'éducation populaire. Pierre Mauroy, par exemple, a été de longues années président de la Fédération nationale des clubs Léo Lgrange. Les pressions ont donc pu s'exercer en douceur à travers les cabinets ministériels et, à l'occasion des congrès des grandes fédérations.

<sup>57</sup> G. Mauger et CL. Fossé-Poliak définissent les loubards comme un mythe ou un idéal-type qui désigne des jeunes de milieu populaire par des attributs, consommations, pratiques qui ne sont au fond rien d'autre que les valeurs de virilité fondées sur la force physique. cf. MAUGER (Gérard), FOSSE-POLIAK (Claude), *Les loubards, Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°50, 1983.

<sup>58</sup> La Marche des Minguettes a été analysée très finement par F. Dubet tant sur le plan événementiel que par rapport aux paradigmes d'une sociologie de l'action; cf. DUBET (François), *La Galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

<sup>59</sup> TRASHER (F.), *The gang*, University of Chicago Press, 1963 (1<sup>ère</sup> ed., 1927).

activités illégales. La délinquance, bien que souvent présente dans la vie du gang, n'est donc pas sa caractéristique majeure.

Dans la France des années 1980, il n'existait pas de sous-cultures de ghettos qui ont permis aux Etats-Unis le développement de gangs essentiellement sur la base de l'appartenance ethnique<sup>60</sup>. C'est certainement ce qui a permis à F. Dubet et à D. Lapeyronnie de dire que les banlieues françaises sont en quelque sorte des anti-ghettos américains<sup>61</sup>. Il n'existe pas un ensemble de normes héritées ou construites qui légitimeraient un mode de vie et une sous-culture spécifiques et qui permettraient de gérer la marginalité.

Dans le contexte français, la notion de "leader" qui contrôlerait les bandes dans les quartiers, s'est révélée être un mythe. Il n'en reste pas moins que cette représentation a rencontré des systèmes d'aspiration chez les jeunes des cités qui ont éveillé, et continuent d'éveiller, des vocations. En effet, nous verrons plus loin que, dans mes enquêtes sur Roubaix [2.2], nombre de jeunes dans les cités envisagent de devenir animateur ou éducateur. Nombre de vacataires, de moniteurs de centres aérés ou de C.L.S.H., employés par les structures traditionnelles de l'animation et de l'action sociale ou gérées, mais plus rarement aujourd'hui, par des associations de jeunes, sont issus des quartiers où ils exercent leur activité. Dans les écoles de travailleurs sociaux, une proportion croissante d'éducateurs et d'animateurs sont issus de l'immigration et des cités.

Nous ne disposons malheureusement de peu d'éléments sur leurs carrières et nous en sommes réduits à formuler quelques hypothèses. Dans un chapitre célèbre d'*Outsiders*, intitulé "*Comment on devient fumeur de marijuana*"<sup>62</sup>, Howard Becker adopte, dans une version paradigmatique, la démarche typique de la posture interactionniste, consistant à renverser l'explication traditionnelle de la déviance : ce ne sont pas les motivations qui expliquent la carrière, mais bien la carrière suivie qui produit, à terme, la motivation. Il est donc moins utile de rechercher dans les biographies les "prédispositions" à vouloir devenir

---

<sup>60</sup> Sur la réalité des gangs aujourd'hui aux Etats-Unis, on trouve des descriptions saisissantes in BOURGEOIS (P.), *Une nuit dans une shooting gallery. Enquête sur le commerce de la drogue à East Harlem, Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°94, 1992 ; WACQUANT (L.J.D.), *The zone. Le métier de bestier dans un ghetto noir américain, Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°93, 1992; WALQUANT (L.J.D.), *le gang comme prédateur collectif* et SANCHEZ-JANKOWSKI (M.), *Les gangs et la presse, Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°101-102, 1994.

<sup>61</sup> DUBET (François), LAPEYRONNIE (Didier), *Les quartiers. d'exil*, Paris, Le Seuil, Col. l'Epreuve des faits, 1992.

<sup>62</sup> BECKER (Howard S.), *Outsiders*, Paris, A.M. Métaillié, 1985.

animateur que les étapes successives qui font la carrière réussie de l'animateur.

Autrement dit, les concepts empruntés aux démarches interactionnistes, comme ceux de "carrière", d'"étiquetage", d'"adaptation aux rôles" et de "construction de l'identité", faisant jouer la logique de l'institution (dans la production des labels et la définition des rôles) ainsi que l'interaction entre l'acteur et l'institution (ou ses représentants), permettent d'éviter le court-circuit auquel sont souvent conduits les utilisateurs de la notion d'habitus, quand ils font de la "stratégie" l'effet d'une maîtrise pratique de l'avenir fondée sur une "intériorisation du probable".

A partir des biographies d'animateurs issus du milieu qu'elles ont recueillies, M. Dupé et C Lamarche<sup>63</sup> soulignent que leurs discours se développent sur une conception du travail basé sur le don de soi, sur le continuité, sur le militantisme. On peut noter dans les entretiens la sincérité des témoignages au sens d'une *adhésion de Soi au rôle* (pour reprendre la terminologie de Goffman, elle-même inspirée des concepts de G.H. Mead).

On peut logiquement déduire de l'étude de certaines biographies que ce sont tout autant les conditions du marché de l'emploi et les tensions sociales dans les cités qui entraînent l'émergence de relais, de médiateurs entre les institutions et les jeunes, que la "vocation" affichée par les "jeunes leaders". Que l'existence de ces relais soit aussi encouragée par les élus et la police, notamment dans les périodes de fortes tensions, explique la pérennisation de ce phénomène, même si la tendance actuelle des énoncés des politiques publiques est plutôt d'euphémiser le recours à ces intermédiaires qui représentent, de fait, une remise en cause de la stratification professionnelle du champ social.

Ces hypothèses sur les carrières des jeunes animateurs n'ont pas été jusqu'ici vérifiées sur un corpus significatif de cas. J'ai cependant amené un étudiant lillois à réaliser une thèse sur les travailleurs sociaux d'origine étrangère<sup>64</sup>, ce qui est une manière détournée, plus acceptable par les écoles et les grandes associations qui contrôlent le secteur social, de voir ce que sont devenues les premières générations d'animateurs issus des cités et de les comparer aux nouveaux entrants.

---

<sup>63</sup> DUPE (Michèle), LAMARCHE (Colette), art. cit., 1986, pp. 122-123.

<sup>64</sup> Il s'agit de Emmanuel Jovelin, chef de service dans un établissement d'enfants inadaptés. L'enquête porte sur un échantillon de professionnels en activité et sur un ensemble d'animateurs et d'éducateurs en formation.

La suite de mes activités de recherche a porté sur l'agencement des différentes interventions des institutions dans la mise en oeuvre des politiques de prévention de la délinquance. S'il y a une continuité manifeste dans l'étude d'un champ et d'une problématique, l'introduction du "local" et la comparaison de plusieurs études de cas, a permis de mieux situer le cadre des interactions et l'espace social dans lequel ont porté nos observations.

## Chapitre 2 : Contribution à une analyse des politiques locales : la gestion de la délinquance et des incivilités

Classiquement, l'ordre de la cité passe par la mise en oeuvre d'une "politique criminelle" qui désigne tous les moyens déployés pour lutter contre la délinquance. On peut considérer aujourd'hui que cette optique privilégie trop la solution judiciaire et répressive au détriment d'autres types d'interventions plus sociales dont les effets sont peut-être moins directs mais peut-être tout aussi efficaces dans la résolution des pratiques désignées en termes de délinquance. Nous préférons donc parler de politiques d'ordre de la cité qui recouvrent à la fois la gestion de la délinquance et des incivilités, terme qui désigne le vandalisme, les dégradations, les "mauvaises manières", les comportements provoquants, toutes choses qui ne sont souvent pas sanctionnées par la loi mais qui, nous le verrons plus loin, contribuent largement à nourrir le sentiment d'insécurité. Ces politiques désignent donc l'ensemble des interventions qui concourent à assurer le respect des règles sociales par le citoyen. Ceci indique, par exemple, qu'une politique d'animation qui favorise l'insertion sociale des jeunes dans leur quartier contribue tout autant à la mise en oeuvre d'une politique de prévention qu'une stratégie d'îlotage menée par un service de police urbaine.

### 1- Caractéristiques et objectifs des administrations de mission

Au cours de la dernière décennie, les problèmes liés à la délinquance juvénile et la marginalisation que peuvent vivre certains jeunes ont donné lieu à bien des discours, textes et interventions.

Les années 1980 constituent, à ce propos, un tournant important. J'ai déjà évoqué dans le chapitre précédent que les fonctions du travail social et l'efficacité de la prévention avaient été posées avec beaucoup de force.

Le rapport de la Commission des Maires sur la Sécurité, dit rapport Bonnemaison<sup>1</sup> vise explicitement à trouver des solutions à ces questions [2.2]. A partir d'une analyse des réponses à la délinquance, il met en avant à la fois les limites de la répression et les insuffisances de la prévention. Selon les auteurs du rapport, les collectivités locales ont un rôle primordial à jouer car l'efficacité de l'action ne peut passer que par une appréhension des problèmes du terrain pour une adaptation du

---

<sup>1</sup> Rapport Bonnemaison, *Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité*, Paris, Documentation française, 1982.

dispositif. Les politiques et les institutions, fussent-elles répressives, n'ayant pu faire reculer l'insécurité, d'autres acteurs doivent être mobilisés, confrontés, associés, pour inventer de nouvelles stratégies en s'appuyant sur la vie associative et en tenant compte des capacités d'action de la population.

"Aussi, les communes doivent-elles accepter de collaborer avec l'Etat dans l'oeuvre nationale de prévention de la délinquance. Observatoires privilégiés, elles doivent être aussi les outils principaux de l'animation et de la coordination des différents services extérieurs de l'Etat en matière de prévention"<sup>2</sup>. Il s'agit de mettre sur pied une intervention concertée, une action conjointe des services de l'Etat, des collectivités locales et des associations concernées par le problème de la délinquance.

Depuis 1982, la décentralisation aidant, les élus locaux ont fait une entrée en force dans le champ de la prévention de la délinquance [1.8], lequel était traditionnellement occupé par les acteurs du travail social. Les élus ont été appelés à jouer un rôle plus actif, dépassant largement le modèle administratif classique et à intervenir comme acteurs véritables, se mêlant de pratiques toutes nouvelles pour eux sans être pour autant déchargés de leurs tâches traditionnelles.

Confrontés à de nouveaux enjeux, les différents intervenants ont à se répartir des territoires et à édifier de nouvelles stratégies :

-négociation de sphères d'influence entre élus locaux et professionnels de l'action sociale;

-au sein même du travail social, intervention des professionnels dans des domaines d'activité plus étendus (santé, urbanisme, école) où, sur un même terrain, se rencontrent des travailleurs sociaux relevant d'organismes divers, ayant suivi des formations différentes et n'ayant pas le même profil. En effet, de plus en plus, par la médiation d'activités de loisirs, les animateurs socio-culturels sont amenés à intervenir dans les mêmes secteurs que les éducateurs spécialisés, y compris et surtout sur le terrain de la prévention de la délinquance.

Une des questions qui a organisé nos observations de terrain dans le cadre de la recherche sur les politiques locales de gestion de la délinquance [2.1], a consisté à se demander si les deux faces jusqu'alors très distinctes, voire dichotomisées, de la gestion de la délinquance, à savoir la répression (traitement d'ordre sécuritaire) et la prévention (action dans un milieu où les phénomènes d'inadaptation sociale sont

---

<sup>2</sup> Rapport Bonnemaïson, op. cit., 1982, p. 32.

particulièrement développés), ne vont pas tendre à être gérés de manière moins différenciée, puisque les stratégies mises en place requièrent un travail en partenariat. De plus, au sein même du champ de l'Action Sociale, qu'advient-il de la frontière entre la prévention et l'animation?

Suite à une implication dans les nouveaux dispositifs, y-a-t-il, chez chacun des intervenants du travail social, de nouvelles définitions de rôles ? Plus particulièrement, chacun d'eux contribue-t-il à une action préventive ou, d'une manière tendancielle, certains sont-ils amenés, en quelques sorte, à effectuer un glissement de rôle vers la répression qu'auparavant seuls les agents de l'ordre public géraient ?

Il semble en fait, que l'objectif des nouveaux dispositifs mis en place dans les années 1980, vise une interpénétration des stratégies sécuritaires et des politiques de prévention, le tout orchestré par le pouvoir local.

La répression présente un avantage fondamental : sa visibilité. Même si son efficacité n'est pas toujours évidente, en ce qui concerne en particulier la baisse de la délinquance, elle a l'avantage d'être spectaculaire et de convaincre l'opinion que quelque chose se fait. "La visibilité est au coeur de la fonction du châtement et les modes d'intervention qui ne se voient "pas" n'atteignent pas le sentiment d'insécurité. C'est pour cette raison que les gens préfèrent des îlotiers à des éducateurs, car même si les seconds sont plus efficaces que les premiers, ils se voient beaucoup moins"<sup>3</sup>.

Quant à la prévention, sa nécessité apparaît aujourd'hui indéniable, même si le contenu pose encore problème. Dans le rapport de la Commission des Maires sur la sécurité, par exemple, on distingue deux types de prévention :

- le premier concerne " la définition des politiques globales en matière de logement, d'éducation, de famille, de répartition du revenu national"
- le second "est destiné plus particulièrement à empêcher un individu à passer à la délinquance"<sup>4</sup>.

Il ne s'agit pas, dans les dispositifs issus de cette analyse, de mettre en avant ou de choisir une voie ou une autre. Par contre il s'agit de mettre en concordance des politiques répressives et préventives, d'apporter aux instances de répression une légitimité plus grande et de montrer comment la prévention participe aussi d'une politique sécuritaire.

---

<sup>3</sup> DUBET (François), JAZOULI (Adil), LAPEYRONNIE (Didier), *l'Etat et les jeunes*, Paris, Edts. Ouvrières, 1985, pp. 38-39.

<sup>4</sup> Rapport Bonnemaïson, op cit., 1982, p. 30.

Cette redéfinition des politiques locales face à la délinquance et à l'insécurité ne se fait pas de façon uniforme. En fonction de leurs stratégies, des dispositifs qu'elles privilégient, des acteurs qu'elles sollicitent, les collectivités locales en arrivent à une redéfinition de leur politique face à la délinquance et à l'insécurité, même si celle-ci n'est pas toujours, dès le départ, pensée dans sa globalité.

L'optique a été de ne pas s'enfermer dans une évaluation des conseils communaux de prévention de la délinquance (CCPD). Il me semblait, en effet, que l'examen des politiques locales dans leur globalité permettait de mieux mettre en évidence les stratégies mises en oeuvre par les différentes catégories d'acteurs.

En effet, le Conseil national de prévention de la délinquance (C.N.P.D.) n'a pas eu le monopole de la prévention de la délinquance. La Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers (C.N.D.S.Q.) est mise en place dès 1981. Placée également sous l'autorité du Premier Ministre, elle est composée d'administrations, d'élus, d'organismes sociaux, de syndicats, de représentants d'associations, d'habitants. Elle apporte des financements à des dispositifs locaux sous l'autorité d'un chef de projet DSQ pour la réhabilitation de logements (PALULOS), pour l'aménagement des espaces extérieurs mais aussi pour encourager des démarches participatives, des actions en faveur des immigrés, les loisirs des jeunes, etc. La nature des interventions sur les quartiers objets d'une procédure DSQ sera fonction des volontés locales. Bien souvent, le DSQ s'est essentiellement focalisé sur la réhabilitation des logements et l'aménagement urbain, dans ce cas l'action d'un éventuel CCPD est complémentaire. Dans d'autre cas, le maire peut refuser la mise en place d'un CCPD, trouvant le dispositif trop stigmatisant et tente de faire intégrer la prévention de la délinquance dans le cadre du DSQ. C'est ce dernier cas de figure qui nous a amenés à retenir Grande-Synthe.

Le choix d'une entrée par le local n'est pas anecdotique, il n'est pas simplement lié à un intérêt pour l'ethnographie urbaine et les travaux sur l'Ecole de Chicago, point sur lequel j'aurai l'occasion de revenir.

Aujourd'hui, il est couramment admis qu'une évaluation satisfaisante, en termes de recherche, ne peut se faire de l'échelon central vers le local. Le dispositif conçu pour l'évaluation administrative des contrats emploi solidarité (CES) en fournit un assez bon exemple : construit selon une logique de suivi, il a été focalisé sur des indicateurs purement quantitatifs (en l'occurrence, nombre de dossiers traités, temps

de traitement, etc.). Une telle approche laisse de côté, par exemple, les expériences d'intégration des CES à des stratégies territoriales d'insertion menées par certaines communes. En sorte qu'elle ne donne pas accès à des informations extrêmement utiles dans une perspective ultérieure d'adaptation au dispositif<sup>5</sup>, au niveau central comme à celui des acteurs locaux<sup>6</sup>.

Au milieu des années 1980, ces dimensions locales n'allaient pas encore de soi, la culture sociologique, dans ce domaine, était souvent dominée par une représentation centraliste de l'Etat. Or, les enseignements tirés des enquêtes portant sur les opérations été-jeunes m'avaient amené à constater le travail de réinterprétation au niveau local d'un dispositif pensé à un niveau central. Dans le cas de la prévention de la délinquance, si un consensus s'imposait au niveau national pour inscrire dans la continuité le dispositif interministériel mis en place en 1983 (le CNPD), il fallait laisser suffisamment de latitude aux élus locaux pour leur permettre de s'y inscrire : l'éclairage des rues, l'informatisation d'un commissariat ou des actions en faveur des jeunes issus de l'immigration étaient des actions types financées par le CNPD. Il est évident que les effets de ces mesures et leurs perceptions ne sont pas identiques.

L'agencement des actions, les formes de leur mise en oeuvre, les catégories d'acteurs locaux qui portaient ces actions, étaient des questions au coeur de mes préoccupations et légitimaient le choix d'une stratégie comparative de différents sites locaux.

Avant de présenter le résultat de mes enquêtes, peut-être convient-il de s'arrêter sur la nature de ces dispositifs. Ceux-ci sont gérés par des administrations de mission.

Bruno Jobert avait souligné que celles-ci jouent souvent un rôle décisif pour imposer la politique d'un gouvernement après une alternance. Il s'agit principalement de réduire les résistances des administrations ministérielles<sup>7</sup>. C'est un moyen qui fut notamment utilisé dans l'après-guerre.

---

<sup>5</sup> DEFAUQUET (Valérie), GOMEL (Bernard), SIMONIN (Bernard), *CES, modes d'emploi*, Noisy-le-Grand, rapport du Centre d'Etudes de l'Emploi, 1993.

<sup>6</sup> Les acteurs locaux sont les personnes et les institutions (notamment publiques), qui mettent en oeuvre les politiques centralement conçues et utilisent les dispositifs ainsi créés (entreprises, associations, etc.).

<sup>7</sup> JOBERT (Bruno), *L'Etat en action. L'apport des politiques publiques*, *Revue Française de Sciences Politiques*, 1985, n° 4, p. 669.

On comprend que le gouvernement socialiste après la révolte des jeunes des banlieues de 1981 ait cru bon de mettre à sa disposition un instrument d'intervention souple eu égard aux rigidités de l'action sociale à l'époque, de l'échelon central aux structures de terrain, chaque niveau étant enfermé dans des identités professionnelles fortes.

Tous ces dispositifs interministériels placés sous l'autorité du premier ministre ont une vocation transversale. En fait, ils restent marqués et gérés effectivement par la sphère d'influence dont ils sont issus. A partir des financements et des agents effectivement impliqués dans leur gestion, Gérard Chevalier montre que le CNPD appartenait à la sphère d'influence des Ministères de la justice et de l'intérieur, que la DIPSID<sup>8</sup> s'inscrivait dans l'orbite de l'administration professionnelle et que le Ministère de l'urbanisme, la DATAR et le Commissariat général au Plan se partageaient le pouvoir au sein de la CNDSQ<sup>9</sup>.

Pendant comme le reconnaît lui-même G. Chevalier, la recherche des intérêts institutionnels et les effets qu'ils génèrent ne doit pas occulter d'autres facteurs qui conditionnent la conduite des affaires publiques<sup>10</sup>.

Si les administrations des ministères ont pu fortement influencer pendant une période certains dispositifs, il ne faut pas négliger la dynamique propre des administrations de mission qui s'approprient rapidement leurs territoires. Il peut ainsi se créer une symbiose quasi-affective autour d'objectifs, d'un leader -souvent par le biais d'une proximité idéologique ou technocratique, une certaine représentation du monde social- qui amène certains acteurs à ne se penser que dans des administrations de mission, allant de l'une à l'autre en fonction des conjonctures. Le déroulement de certaines carrières serait tout autant inducteur d'analyses que l'examen des lignes budgétaires. Une belle carrière dans ce secteur, se terminant souvent à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Par ailleurs, les types de liens des chargés de mission aux collectivités territoriales et à leurs techniciens, sont une autre dimension explicative des arbitrages qui peuvent s'opérer au profit de tel ou tel quartier. Là aussi, la proximité et les affinités ne sont pas rien dans un certain nombre de choix. C'est probablement pourquoi, G. Chevalier, après avoir

---

<sup>8</sup> DIPSID : Délégation interministérielle à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, décret du 21 octobre 1983.

<sup>9</sup> CHEVALIER (Gérard), *L'intérêt central pour le local. Analyse des politiques socio-préventives entre 1981 et 1986*, Paris, ronéo CESDIP, n° 45, 1987, pp. 250-257.

<sup>10</sup> CHEVALIER (Gérard), *Administrations de mission et luttes d'influence. Le cas du secteur socio-préventif*, *Revue Française de Sociologie*, XXXI, 1990, p. 432.

développé une tentative de sociologie des intérêts<sup>11</sup> à partir de l'observation des échelons centraux, constate que l'examen de trois contextes locaux (Vénissieux, Grenoble et Nevers) montre que les objectifs définis en haut, même lorsqu'ils étaient formalisés en une doctrine militante comme celle de la CNDSQ, ne constituaient qu'un cadre général au sein duquel les accommodements les plus divers peuvent être envisagés<sup>12</sup>.

Il restait à comprendre les rationalités à l'oeuvre sur le terrain, c'est ce que nous avons essayé de faire en examinant les types d'interactions entre les différentes catégories d'acteurs à partir de leur inscription dans des contextes locaux et des systèmes de représentations spécifiques [2.1].

## **2-Différents modèles de gestion de la délinquance**

Dans la mise en oeuvre de la recherche intitulée "La gestion de la délinquance, représentations de la jeunesse et politiques locales"<sup>13</sup>, nous nous sommes efforcés de prendre en compte les mécanismes de production du local qui nous semblaient décisifs pour expliquer les stratégies que les acteurs sociaux développent dans un espace local où le conjoncturel rend invisibles les logiques souterraines de construction de l'espace, des rapports sociaux.

Dans un contexte de décentralisation qui donne un pouvoir accru aux collectivités locales en matière de définition des politiques sociales, nous avons centré l'analyse autour des stratégies institutionnelles dans le champ de la gestion de la délinquance.

Nous avons procédé à une analyse comparative sur trois sites différenciés quant à leur positionnement sur l'échiquier politique, leurs systèmes de représentations de la jeunesse et leurs stratégies par rapport aux dispositifs de gestion de la délinquance. Les trois villes retenues appartiennent au département du Nord : Roubaix (Métropole), Aulnoye-Aymeries (Avesnois), Grande-Synthe (Flandre-maritime).

Roubaix, dominée au cours de son histoire par une tradition textile, a connu une récession dès la fin des années 1950, qui a entraîné le désinvestissement du secteur industriel par le patronat local au profit de

---

<sup>11</sup> CAILLE (A.), La sociologie de l'intérêt est-elle intéressante?, *Sociologie du travail*, n° 3, 1981.

<sup>12</sup> CHEVALIER (Gérard), art. cit., 1990, p. 436.

<sup>13</sup> Cette recherche dont j'ai assumé la responsabilité scientifique et la coordination, a été menée en collaboration avec M. Dupé, R. Hess et C. Lamarche. Elle a donné lieu à plusieurs publications [2.1; 1.6; 1.8].

la distribution et de la vente par correspondance. Le maintien de certaines activités textiles s'est fait au prix d'une immigration massive. Si dans les années 1960, cette solution a permis d'obtenir une main-d'oeuvre au moindre coût, elle pose aujourd'hui des problèmes de logement, d'emploi, de culture. Roubaix, qui a été le berceau du socialisme, est dirigée, depuis 1983, par une équipe municipale UDF-RPR, devant en partie son élection au sentiment d'insécurité ressenti dans la ville. Ancien adjoint du maire socialiste de l'après-guerre, V. Provo, son chef de file, A. Diligent, est considéré comme un "modéré" sur le plan politique, avant tout soucieux des intérêts de sa ville. Il a d'ailleurs résisté aux changements de majorité politique au niveau national d'abord comme vice-président du CNPD, puis du Conseil National des Villes (CNV). La politique d'assistance qui caractérisait la gestion municipale dans la période socialiste, n'a pas été notablement modifiée durant la période de gestion d'A. Diligent. A titre d'exemple, la fréquentation du centre aéré durant l'été reste totalement gratuite, y compris les repas.

Aulnoye-Aymeries, petite ville du bassin de la Sambre, marquée par un histoire ouvrière très spécifique (métallurgie et noeud ferroviaire), se situe dans une zone d'influence du Parti Communiste. Depuis l'arrivée des communistes à la tête de la municipalité (1953), une politique très active a été développée en faveur des jeunes, notamment sur le terrain du sport et de la culture, puis des loisirs. On peut considérer qu'il y a un maillage de la ville très efficace, avec des stratégies très volontaristes. Ainsi pour l'organisation de camps l'été, la municipalité cherche à toucher plus particulièrement les jeunes des milieux défavorisés. Le repérage se fait en collaboration avec les services sociaux.

Enfin, Grande-Synthe, ville moyenne et périphérique du littoral dunkerquois, a un passé très récent. Considérée comme la cité dortoir d'Usinor, elle ressent fortement le déclin des activités sidérurgiques et d'un urbanisme aujourd'hui contesté. La municipalité socialiste a refusé la mise en place d'un conseil communal de prévention de la délinquance pour "ne pas stigmatiser encore plus la ville", mais s'est très fortement investie dans la procédure du DSQ amenant un programme de réhabilitation des logements extrêmement ambitieux.

La particularité de l'objet se double d'une particularité de la stratégie de recherche. En effet, à la démarche classique qui privilégie l'utilisation d'une méthode, nous avons préféré le recours à différents types d'investigation.

## Choix de méthodes

Le recours aux statistiques est l'usage savant de l'analyse de la délinquance. Les policiers le savent fort bien, ils en font une utilisation intensive au sein des CCPD. Dans bien des cas, le rôle des commissaires dans ces instances se limite à présenter les "chiffres" de la délinquance dans la commune, ils en tirent une forte légitimité. Les titres de la presse locale<sup>14</sup> sont révélateurs du discours sur la délinquance et du besoin incessant de mesure. Les références statistiques ne manquent pas. Discours politiques, articles de presse, ouvrages divers recourent à des chiffres souvent partiels, isolés, sans indication de signification mais qui suffisent bien souvent à accréditer leurs propos, surtout lorsqu'ils vont dans le sens de la hausse.

En fait, les statistiques policières indiquent moins un taux de criminalité qu'un taux de procès-verbaux. Il s'agit donc de prendre beaucoup de précautions dans l'analyse des statistiques policières, notamment en raison du "chiffre noir", variable suivant les types de délits et l'organisation des services de police. On sait, par exemple, que la délinquance financière et les attentats aux mœurs sont sous-représentés par rapport aux délits couverts par les assurances (vols d'automobiles, cambriolages,...)<sup>15</sup>.

Les statistiques policières présentent donc un reflet déformé de la délinquance avec à la fois des manques et des excès. Cependant, en raison de l'usage social qui en est fait, la présentation monographique de chaque ville étudiée inclut une présentation analytique des statistiques policières.

L'axe central de la méthodologie d'enquête repose sur les interviews des agents qui interviennent dans le fonctionnement des dispositifs de gestion de la délinquance. Pour la réalisation de ces entretiens, nous avons retenu une optique qui est liée aux conditions de production des "connaissances" (pour ne pas retenir la notion trop étroite d'informations) qui nous parurent optimum.

Devant un "habitant", un "travailleur", un "consommateur", le sociologue se retrouve, peu ou prou, dans une position de domination symbolique qui lui permet d'imposer l'usage d'un magnétophone sans que l'instrument n'ait véritablement d'effets notoires. Dans cette

---

<sup>14</sup> "Augmentation de la criminalité", "La progression enrayée?", "L'évolution de la délinquance sur quatre ans", ... titres du journal *Nord-Eclair*, dossier Insécurité-Délinquance, les 25-26 et 28 novembre 1984.

<sup>15</sup> On peut se reporter sur ce point à ROBERT (Philippe), *Les comptes du crime, les Délinquances en France et leurs mesures*, Paris, Le Sycomore, 1985, p. 23 et à l'annexe 1 de [2.1].

recherche, les enquêtés sont souvent des personnages publics (élus politiques, magistrats, commissaires de police), bien souvent soumis à un droit de réserve ou des catégories professionnelles (simples policiers, travailleurs sociaux, techniciens municipaux), souvent informés de la recherche par leur hiérarchie. L'usage du magnétophone semblait ici porteur de trop d'effets pervers pour être retenu selon nous d'autant que le temps de l'entretien était aussi, bien souvent, un temps de négociation (participation aux réunions, conditions de l'observation participante).

Nous avons donc pratiqué l'entretien presque toujours à deux enquêteurs (l'enquêté étant d'ailleurs quelquefois lui aussi dédoublé ; le maire et son bras droit, le commissaire central et un de ses proches collaborateurs, etc.), l'un d'entre nous se chargeant essentiellement de mener l'entretien, l'autre intervenant en relais et procédant à une prise de notes rigoureuse et systématique. Nous nous sommes également efforcés de procéder au compte rendu de l'entretien rapidement après sa réalisation afin de limiter les pertes d'information ou de procéder à des contresens, entretien qui était ensuite dactylographié et diffusé à tous les membres de l'équipe.

L'observation participante sur les trois villes retenues pour cette recherche a complété d'une manière efficace les interviews. Elle a consisté d'une manière privilégiée en une participation aux réunions plénières des dispositifs de prévention et au travail des commissions. Il s'agissait également de participer aux réunions qui pouvaient se dérouler dans les quartiers. Une observation in situ a également été réalisée sur certaines institutions : les services de l'éducation surveillée de Dunkerque, les commissariats centraux de police de Roubaix et de Dunkerque. Ces institutions ont particulièrement été l'objet de nos analyses en raison d'une part de l'intérêt qu'elles avaient pour cette recherche, d'autre part parce qu'elles nous semblaient tenir une place centrale par rapport à l'objet de la recherche. C'est certainement avec la police que cette observation in situ est allée le plus le loin : observation de l'accueil, de l'exercice des tâches, accompagnement des brigades nocturnes, etc. La découverte de ces méthodes et de ces groupes professionnels a été déterminante dans le choix ultérieur de mes objets de recherche.

Si j'insiste sur ces dimensions méthodologiques, c'est que les conditions de production des connaissances sont pour le sociologue une des dimensions essentielles de la validation de ses analyses. Dans la pratique de recherche, force est de constater que les manuels de

méthodologie s'avèrent souvent inadaptés aux conditions concrètes du terrain. Il faut, à chaque fois, adapter les méthodes, introduire un travail collectif chaque fois que nécessaire, savoir profiter des opportunités.

Ainsi dans le cadre de la recherche sur les modes de gestion de la délinquance, nous avons été conduits à nous intéresser au rôle de la presse tant la comparaison Dunkerque-Roubaix apparaissait révélatrice. Dans le premier cas, le journal La Voix du Nord est l'organe de presse largement dominant. La lecture quotidienne du journal ne nous fournit que peu d'indications sur la délinquance locale, notamment dans la ville de Grande-Synthe. L'accent est plutôt porté sur les initiatives municipales, sur les réalisations locales, la vie politique, les animations. Dans le cas de Roubaix, l'organe de presse dominant est au contraire le journal Nord-Eclair appartenant au groupe Hersant. Or, une partie essentielle de la pagination quotidienne du journal est consacrée aux faits divers notamment aux actes de délinquance. En dehors des articles informatifs quotidiens, ce journal réalise également des dossiers spécifiques, plus analytiques. C'est ainsi, qu'en dehors de toute programmation préalable, nous avons essayé d'adapter des méthodes d'analyse de contenu à l'analyse de l'un de ces dossiers pour cerner les images et la place des locuteurs [tome 3, pp. 185-213].

Nous avons opté pour une analyse de type classique, ne mettant pas en oeuvre des procédures linguistiques mais prenant en compte les dimensions du discours de presse. Ainsi, les unités de sens prennent appui sur les caractéristiques du support lui-même et recensent les lieux, les locuteurs, et l'objet du discours. Ce qui nous importait, c'était de mettre en relief quelques dimensions significatives du discours de presse et non d'étudier son organisation. Nous avons cependant mené une analyse thématique au sens plein du terme pour une partie du dossier qui nous paraissait susceptible d'apporter un éclairage nouveau. Il s'agit de l'étude de toutes les propositions pour remédier à la délinquance et à l'insécurité relevées dans le dossier.

Notre objectif, dans ce travail, était double : saisir le sens du message et aussi entrevoir un autre message, mettre à jour un "sens au second degré".

## **L'unité de la comparaison des sites locaux : le partenariat**

Ce qui caractérise essentiellement les dispositifs contribuant à l'ordre de la cité depuis 1982, c'est le renforcement d'une gestion décentralisée et l'appel à l'initiative locale.

Il s'agit, en effet, en prenant appui sur le secteur associatif et sur les populations concernées de mobiliser et de responsabiliser des forces nouvelles. Par ailleurs, en suscitant une collaboration interministérielle et un engagement des instances locales, on vise un auto-contrôle et une rationalisation des moyens. On retrouve ces préoccupations aussi bien dans les dispositifs de développement social des quartiers que dans les Conseils communaux de prévention de la délinquance, pour ne prendre que ces deux exemples. Les uns comme les autres prônent la participation de tous les partenaires concernés, mais la mise en oeuvre peut faire apparaître un certain nombre de différences.

La conception même des deux dispositifs amène des distinctions non négligeables. Cela tient à la fois à l'objet et aux moyens mis en oeuvre. Ainsi, alors que les dispositifs de DSQ sont surtout centrés sur une rénovation globale des quartiers et ne répondent qu'accessoirement aux problèmes de la délinquance, les CCPD sont, eux, prioritairement conçus pour traiter de la sécurité. Certes, pour les premiers, la rénovation du bâti n'est pas suffisante et l'action doit passer aussi par la prise en compte des problèmes sociaux et culturels. De même, pour les seconds, s'il est nécessaire de privilégier la réponse à l'insécurité en proposant des formes de prévention de la délinquance, celle-ci ne peut pas se faire indépendamment d'une politique globale concernant la famille, l'éducation, le travail, le logement, etc.

Cependant, les priorités existent bien, créant à la fois une distance par rapport à l'objet et une conception politique qui peut s'avérer très différente. Si les DSQ ne répondent que partiellement à la prévention de la délinquance, privilégiant par contre des actions en direction des jeunes par exemple, le dispositif des CCPD est, quand à lui, transversal par rapport aux questions d'animation et de jeunesse et risque parfois de dériver vers une orientation sécuritaire. Lequel des deux participe alors le plus à la prévention ? La question peut se poser.

Ce qui rapproche les deux dispositifs, c'est le décroisement des actions et la prise en compte de phénomènes et d'acteurs nouveaux. De ce décalage de l'objet central, vont découler des distinctions dans les moyens et l'organisation concrète.

Pour traiter de l'insécurité et de la délinquance, on va faire essentiellement appel à des partenaires institutionnels, alors que le développement social des quartiers sollicite la participation des comités de quartiers, des jeunes, etc.

Dans le premier cas, la représentation formelle domine, les membres siègent ès-qualités, dans le second cas, il s'agit d'une participation volontariste reposant sur l'empathie réciproque.

Police et justice, par exemple, ne participent que marginalement (voire pas du tout) aux différentes opérations de développement social des quartiers. Et lorsqu'elles participent, comme à Grande-Synthe, c'est sans mandat réel.

Le type de dispositif choisi entraîne la délimitation d'un champ d'action. Ainsi, la localisation - que ce soit autour d'un quartier ou d'une commune - n'est pas sans effet. Lorsque les acteurs, la représentation et l'engagement institutionnels ou les enjeux diffèrent, l'action entreprise ne peut être invariable. La multiplicité des dispositifs contribue à renforcer la segmentation des politiques sociales. L'insertion sociale et professionnelle des jeunes, par exemple, transcende aussi bien les opérations Eté-jeunes, les dispositifs DSQ et les CCPD. Cela veut dire aussi que le problème n'est pas géré globalement, y compris par l'acteur municipal. Un organisme qui se place sur le marché et qui n'a pas satisfaction auprès d'un dispositif finit bien souvent par obtenir le financement désiré, même si le projet est peu crédible. D'autres organismes, situés en position de force sur les marchés, émargent sur toutes les lignes budgétaires. C'est aussi vrai de certains quartiers par rapport à d'autres. Des groupes de pression existent et sont souvent fort efficaces.

A partir d'un même dispositif, on peut aussi repérer des variations sensibles. Ainsi, les Conseils communaux de prévention de la délinquance d'Aulnoye-Aymeries et de Roubaix, ou encore les dispositifs de Développement social des quartiers de Roubaix et de Grand-Synthe n'ont pas le même fonctionnement ni, probablement les mêmes implications. Par exemple, dans le cas de ces derniers la politique de rénovation des quartiers dégradés s'inscrit bien dans un cadre de référence général. Ainsi, dans la procédure de la Commission nationale pour le DSQ, ce qui compte, c'est l'insalubrité des différents secteurs d'une commune, c'est-à-dire une évaluation chiffrée de l'état de dégradation des quartiers. A partir du bilan des dysfonctionnements concernant aussi bien des logements que la population sur l'ensemble de

la ville, certains quartiers sont plus particulièrement ciblés. En 1983, cinq quartiers de Roubaix étaient concernés<sup>16</sup>. Trois autres<sup>17</sup> étaient proposés pour les années à venir. En 1990, on atteint neuf quartiers.

A Grande-Synthe, la Commission nationale acceptait de retenir l'ensemble de la ville comme site de développement social. On voit ici d'un côté la profusion de dispositifs ou encore la multiplication des secteurs d'intervention, et de l'autre côté, une focalisation sur une aire géographique bien délimitée.

Ceci entraîne deux types d'organisation distincts : l'un à l'échelon des quartiers et l'autre à l'échelon communal.

Ainsi, si l'échelon communal existe bien à Roubaix, les dispositifs sont fortement ancrés sur les quartiers et sollicitent, par là même, une participation active des populations concernées et des acteurs du terrain. Ce fonctionnement amène la ville à considérer avec attention la spécificité des quartiers et, réciproquement, exige de ces derniers de prendre en compte les réalités de la commune dans son ensemble. Ici, "le quartier est la dimension géographique majeure des opérations de restructuration urbaine, le lieu de concertation ville/habitants, le lieu de gestion de la vie sociale, ce qui renvoie à des moyens opérationnels (équipes opérationnelles) et à un dispositif de concertation propre à chaque quartier, qui est le groupe de travail".<sup>18</sup>

Il en est autrement à Grande-Synthe où le dispositif fonctionne essentiellement à l'échelon municipal. Les discussions ont, dans ce cas, une portée générale ; on vise à la définition de gros projets. Quant à la mise en oeuvre, elle se fait également au niveau communal et tout fonctionne comme s'il y avait assimilation entre Commission locale de développement social des quartiers et municipalité.

A travers les différentes opérations, que ce soit autour des jeunes, des problèmes urbains, de la délinquance, etc., l'effort qui est consenti au bénéfice du local a pour but de responsabiliser les instances à leurs différents niveaux, de mobiliser de nouveaux acteurs, d'amorcer un décloisonnement, le tout pour rationaliser les actions et les moyens.

A côté de la philosophie générale de ces dispositifs, nous voyons comment, d'une conception à l'autre ou d'un ancrage à l'autre, l'impact peut varier. Et l'histoire locale n'est, là encore, pas sans effet. Cela est

---

<sup>16</sup> Alma-Gare ; cul de Four ; Fresnoy Mackellerie ; Pile ; Nouveaux Roubaix.

<sup>17</sup> Moulin-Potennerie , l'Hommelet, Huttin-Cartignies-Entrepoint.

<sup>18</sup> Roubaix, site National, ronéo, sd, p.9. On notera que le discours actuel met plus l'accent sur les dimensions ville et inter-quartiers.

d'autant plus manifeste que les villes retenues pour cette recherche se différencient à la fois par leur situation géographique, leur passé économique et social, leur positionnement sur l'échiquier politique, leur système de représentation de la jeunesse et leur stratégie d'intervention .

### **Démocratie locale ou néo-corporatisme ?**

La gestion, par le local, des problèmes de délinquance, marque un tournant important de la politique sociale. Avec la nouvelle légitimité conférée aux élus locaux, on semble entrer dans une autre ère. Les anciennes représentations de l'intervention de l'Etat doivent disparaître. La municipalisation veut introduire tout d'abord une plus grande souplesse de l'action grâce à une meilleure connaissance des besoins réels. En effet, en réduisant la distance entre le terrain et les instances de décision, on peut prétendre à des actions adaptées, en prise avec la réalité, surtout si les personnes concernées sont à la fois intéressées et à même de participer.

Mais la démocratisation ne va pas forcément de soi et plusieurs orientations peuvent s'affirmer. Dans les opérations anti-été chaud, F. Dubet et ses collègues voient, par exemple, un espace d'expérimentation et plusieurs logiques. "L'une est celle de l'offre de services qui vise à augmenter la quantité et la qualité des prestations offertes aux populations les plus démunies. Les opérations anti-été chaud sont alors comprises comme un assouplissement et un renforcement des politiques sociales classiques. Un assouplissement dans la mesure où elles ont consisté à développer des services au plus près du public, un renforcement dans la mesure où elles se caractérisent par une augmentation des moyens. La seconde logique est principalement orientée vers une capacité de mobilisation du public touché. Le but est ici de rompre le processus d'assistance et de dépendance en suscitant des activités autonomes des jeunes et des quartiers visés. Il s'agit moins de répondre à des besoins que de créer une action".<sup>19</sup>

On peut dire que la décentralisation de la gestion des problèmes de la jeunesse introduit des possibilités de souplesse. Elle a aussi l'avantage d'élever ces sujets au rang des préoccupations dignes d'intérêt pour tous.

---

<sup>19</sup> DUBET (François), JAZOULI (Adil), LAPEYRONNIE (Didier), op. cit., 1985, p.86.

Mais dans le même temps, ne risque-t-elle pas de provoquer quelques dérapages ?

La transformation éventuelle de certaines opérations en enjeux politiques ne fait pas l'effet d'un simple épouvantail. Le danger existe bien qui subordonne toute décision à la volonté de tel ou tel élu ou à la politique et aux priorités du moment.

Quant à la mobilisation autour d'un sujet d'intérêt général, elle n'est pas non plus dépourvue d'ambiguïté.

Sensibiliser les habitants aux problèmes de leur quartier est un objectif tout à fait louable. Mais jusqu'où peut-on aller dans la demande d'investissement, surtout lorsqu'il s'agit de "contrôler" les dysfonctionnements ?

Par ailleurs, pour prendre un exemple, si la mise en avant de jeunes animateurs issus de quartiers dégradés apparaît aussi comme une ouverture et une reconnaissance, n'opère-t-on pas, dans le même temps, un retour à une idéologie d'après-guerre valorisant, dans le travail social, le vécu par rapport au savoir, la vocation par rapport à la formation ? En effet, considérer ces jeunes comme des professionnels potentiels, c'est à la fois reconnaître leur action et leurs compétences, mais aussi souhaiter pour eux une formation et donc une promotion signifiant, à terme, un renoncement à cette fonction de leader, de porte-parole des jeunes du quartier. Parallèlement, voir dans ces bénévoles l'avenir du travail social, n'est-ce-pas, en quelque sorte, placer la bonne volonté en tête de toutes les disciplines et amorcer un processus de déprofessionnalisation du travail social ?

Entre les deux, il y a, bien sûr, la croyance que la bonne volonté est suffisante pour se former et obtenir un diplôme professionnel.

A côté de ces ambiguïtés liées au contrôle de la population par certains de ses membres, il est un phénomène non négligeable : la "gestion au plus près" se voit.

Faire participer les habitants, monter des opérations avec les jeunes, oeuvrer dans un quartier... c'est faire quelque chose et c'est donc agir, mais c'est aussi donner à voir que l'on fait quelque chose, c'est rendre visible. Et même s'il ne s'agissait que de déplacer la délinquance, de désamorcer, même ponctuellement, des situations conflictuelles, de détendre l'atmosphère d'un quartier, n'aurait-on pas agi sur un élément essentiel : le sentiment d'insécurité ? Certes, les conditions de vie sont probablement les mêmes, la délinquance n'est pas atteinte dans son fond mais le jalon posé est déjà important.

Tout en conservant l'esprit des textes, les stratégies municipales peuvent s'avérer relativement diverses.

Aulnoye-Aymeries par exemple, se caractérise par une municipalisation forte et déjà ancienne. La mise en place d'un Conseil communal de prévention de la délinquance va entraîner une extension de la municipalisation au champ social et son ouverture vers la police et la justice. Mais le processus engagé ici est assez particulier. Depuis longtemps déjà, la politique municipale en direction de la jeunesse vise à extraire les jeunes de leur milieu dans une stratégie de promotion sociale.

Jusque là, le travail d'intervention passait par le Bureau d'aide sociale. En été, par exemple, la Mairie proposait aux jeunes issus des milieux les plus défavorisés un séjour entièrement pris en charge. Ainsi, en 1985, vingt et un jeunes sont partis en Bretagne. Cent jeunes vont en classe de neige chaque année.

Si ces initiatives ne sont pas remises en question et restent portées et défendues par la municipalité, on assiste actuellement à une recomposition des modes d'action avec l'ouverture à de nouvelles collaborations. Alors que le Bureau d'aide sociale était pratiquement le seul à être impliqué, d'autres travailleurs sociaux contribuent aujourd'hui à cerner les jeunes ou les familles nécessitant une aide ou une intervention. La prise en compte de la circonscription de Service social et du dialogue possible est un phénomène nouveau. Certes, il ne s'agit pas, pour la municipalité, de se désaisir d'une initiative qui lui est propre, mais l'ouverture est intéressante à souligner. La municipalisation d'un secteur d'intervention n'entraînerait pas forcément une mise en tutelle mais pourrait provoquer une coopération entre les différentes instances.

Cette collaboration entre la mairie et les services compétents se retrouve à d'autres niveaux comme la lutte contre l'alcoolisme. Ici, on fait du neuf. La municipalité propose un local et, après un travail conjoint avec les secteurs médical et social, c'est l'ouverture d'un centre qui est à l'ordre à ce jour.

Quant à la mobilisation de la population, elle s'inscrit totalement dans la stratégie municipale. Par exemple, les modalités de mise en place du Centre culturel inauguré le 8 mai 1985 témoignent de la volonté d'intégration et de responsabilisation de la population. Les jeunes sont, eux aussi, largement sollicités, que ce soit dans le cadre des stages jeunes

volontaires, de la commission extra-municipale de la jeunesse, des animations, etc.

La situation observée à Grande-Synthe semble différente. Il y a là, en effet, une stratégie de concentration du pouvoir et une refonte de la politique municipale.

L'objectif est double : centraliser la gestion et décentraliser les actions d'animation au niveau des sous-quartiers.

Après avoir mis en cause le fonctionnement et l'action des maisons de quartiers, la municipalité propose la mise en place de comités de quartiers regroupant population, élus et représentants d'associations. Dans le même temps, elle préfère faire appel à des agents de développement social des quartiers, ayant donc un statut municipal, plutôt qu'à des travailleurs sociaux relevant de conventions collectives nationales.

Ceci témoigne tout d'abord d'une volonté de gestion municipale du social et d'un meilleur contrôle des actions entreprises. Mais l'enjeu véritable n'est-il pas ici plus politique que social ? En effet, évoquer l'efficacité d'une action et mettre en oeuvre les moyens les plus adaptés : voilà qui va dans le sens de l'intérêt collectif. Il est légitime qu'une municipalité ne puisse se satisfaire du fonctionnement d'institutions qu'elle finance et qui s'impliquent peu dans le processus de concertation qu'elle coordonne. C'est là le résultat des clivages traditionnels qui existent entre l'action sociale et l'action municipale. Ceci étant, le risque n'est pas mineur de s'appuyer sur des professionnels peu formés, donc mal adaptés à négocier avec des partenaires institutionnels. Dans la gestion du social, la bonne volonté est certes un atout mais n'est pas suffisante pour analyser des situations souvent fort complexes et des enjeux institutionnels qui le sont tout autant.

A Roubaix, le cas est différent. Le changement de municipalité en 1983 aurait pu entraîner une refonte complète de la politique en matière de prévention de la délinquance. Or, malgré les discours plus sécuritaires des nouveaux élus, au moins dans la période qui a suivi leur accession aux affaires municipales, on ne constate pas de modification sensible. Les dispositifs mis en place continuent à fonctionner et le système ne semble pas remis en cause.

L'action municipale à Roubaix a surtout un caractère incitatif mais ses effets sont réduits. Les demandes formulées auprès des partenaires ne sont pas réellement prises en compte et on peut surtout retenir l'image d'une politique de "coups". On donne la priorité à la globalisation des

lignes budgétaires autour de projets précis, à l'interrelation des actions au sein d'un même dispositif.

Par la comparaison de différentes stratégies municipales, on peut observer certains effets de la décentralisation. En conférant aux élus locaux une nouvelle légitimité, on reconnaît leurs compétences par rapport au local et leur capacité à mobiliser à la fois la population et les institutions.

C'est donc en des termes nouveaux qu'a été repensé dès 1982 le problème de la lutte contre la délinquance. Les procédures d'action ont été révisées et de nouvelles stratégies sont mises en oeuvre. La municipalisation toujours à l'oeuvre dans ce secteur vise un rassemblement des différents acteurs pour penser et élaborer une politique adaptée.

Plusieurs dispositifs passent, d'une part par l'implication du plus grand nombre d'instances possibles dans un objectif de partenariat et, d'autre part, par une mobilisation de la population par l'intermédiaire d'agents du terrain, susceptibles de devenir des leaders et des porteurs de projets.

La prise en compte des réalités du terrain, l'identification des problèmes, l'évaluation des moyens entraînent la délimitation de secteurs géographiques plus restreints et une gestion plus locale avec, dans le même temps, la collaboration effective d'un plus grand nombre de partenaires.

Il s'agit là d'un pas vers une réarticulation des actions de sécurité et de prévention qui, en déplaçant et en rapprochant les lieux de décision, modifie sensiblement les enjeux et, de ce fait, ne s'opère pas sans résistance. Remettant en cause les pratiques, les idées, les fonctionnements institutionnels, les pouvoirs et les statuts des différents agents, on n'imagine d'ailleurs pas que cela puisse se passer autrement.

Cependant, une telle réunion ne peut aboutir à la mise sur pied d'actions organisées à court terme. Pour pouvoir fonctionner, ce partenariat est amené à mettre surtout l'accent sur les aspects consensuels, généraux, et à éviter les sujets problématiques. C'est ainsi que les décisions prises par les Conseils communaux de la prévention de la délinquance n'induisent généralement pas de réorganisation fondamentale mais portent plutôt sur des améliorations telles que l'informatisation d'un commissariat, l'achat de matériel de transmission, l'éclairage public, etc. Il s'agit bien là d'une logique des

"coups" et non d'une refonte des politiques d'action sociale et de sécurité.

De plus, les acteurs mis en présence sont rarement représentatifs de l'ensemble du champ. Pour certaines instances en particulier ce ne sont pas les agents les plus proches du terrain qui sont sollicités mais plutôt les membres de la hiérarchie. On peut alors se demander quelles applications concrètes pourraient avoir ces "réunions au sommet" si elles venaient à infléchir les politiques en matière d'intervention. Ce qui marque le plus les nouveaux dispositifs, c'est la rencontre d'acteurs qui, travaillant sur un même secteur et traitant de problèmes voisins voire identiques, n'avaient jusque là quasiment aucun contact les uns avec les autres. On a souvent évoqué le cas des travailleurs sociaux qui, intervenant auprès d'une même famille, n'avaient aucune relation de travail et ignoraient même parfois la présence de leurs collègues. Ce cloisonnement des services et des tutelles n'a rien d'exceptionnel. Les contacts et, a fortiori, les collaborations étaient rares et souvent problématiques.

Le rassemblement d'un grand nombre d'agents peut donc être perçu comme un élément de progrès. En souhaitant décloisonner les interventions, en cherchant à les coordonner, en amenant les uns et les autres à préciser les objectifs et les moyens, on peut légitimement prétendre à une meilleure efficacité. Encore faut-il que le malaise introduit chez les professionnels par la volonté de rationalisation et donc d'évaluation n'entraîne pas une simple justification de leurs actions et la présentation d'une vitrine.

On peut aussi se demander si les différents dispositifs ne contribuent pas, dans certains cas, à renforcer ou à créer des légitimités pouvant aboutir, à terme, à une rupture des instances avec le terrain et donc à inverser l'effet souhaité. Alors que le cloisonnement des interventions dans le champ de l'animation et de l'action sociale avait été mis en cause lors du développement des opérations Eté-jeunes, il semblait qu'on allait se diriger vers des procédures de travail plus collectives à la base. Sans parler d'action sociale globale, la psychologisation et la médicalisation du social semblaient être compromises et, avec elles, le primat du "case-work". Or, le paradoxe des processus de concertation à l'échelon municipal est qu'ils permettent à chacun de légitimer son style d'intervention, condition nécessaire à l'établissement d'un consensus.

De même, la police risque de privilégier son rôle sécuritaire au détriment des missions plus préventives qu'elle s'était données ces

dernières années. L'observation de plusieurs CCPD montre que l'institution est à même de se trouver une légitimité uniquement dans des tâches répressives (le flagrant délit, la patrouille motorisée), appuyées par un discours savant (la présentation des statistiques). Or, ces uniques priorités conduisent naturellement à isoler le policier du corps social, à négliger la recherche d'informations qui constitue l'élément essentiel de l'efficacité du métier et à évacuer l'aspect "pédagogique" de la fonction<sup>20</sup>.

Enfin, à travers la présidence et la coordination des dispositifs de prévention de la délinquance, les élus locaux ont une légitimité assurée. Or, à côté des avantages de la décentralisation de la gestion de l'action sociale, il y a aussi des risques : celui de l'assimilation de l'élu aux réalités locales qui pourrait l'amener à faire l'économie du détour par le terrain et celui de la transformation de l'élu en nouvel expert du social avec toutes les possibilités de dérives technocratiques.

### 3-L'usure du modèle français de prévention de la délinquance

Dans les pays anglo-saxons, surtout aux Etats-Unis, domine un modèle de prévention que l'on qualifie, en général, de situationnel<sup>21</sup>. Ces actions de prévention que l'on retrouve également aux Pays-Bas et en Scandinavie, s'adressent plutôt aux victimes potentielles, elles visent d'abord à modifier les situations pour les rendre moins favorables aux comportements délictueux ou, tout simplement, aux incivilités. Le *neighbourhood watch*, système s'appuyant sur la mobilisation du voisinage directement en prise avec la police, en représente un exemple typique.

Habitant un quartier résidentiel de Montréal en 1982, j'avais pu voir, au quotidien, fonctionner une expérience de *neighbourhood watch* où la police venait expliquer aux habitants, mais également aux enfants dans les écoles, comment mieux se protéger et repérer les personnes suspectes. Le voisinage contribue alors à effectuer une surveillance permanente du quartier et alerte une patrouille de police dont elle a le numéro en cas d'observation. Ce système, certes efficace, ne peut fonctionner que si la

---

<sup>20</sup> L'ilotier, par exemple, en "sermonnant" la famille d'un jeune qui perturbe un quartier, peut amener des parents à se rappeler leurs devoirs. Or, ce type d'intervention informelle est souvent plus efficace qu'un étiquetage du jeune à travers une garde à vue où il risque de cotoyer des professionnels de la délinquance.

<sup>21</sup> Les politiques de prévention menées dans 15 pays sont présentées et analysées in ROBERT (Philippe), dir., *Les politiques de prévention de la délinquance à l'aune de la recherche*, L'Harmattan, col. Logiques juridiques, 1991.

population est homogène et si, globalement, elle entretient de bons rapports avec la police. Il est, bien entendu, impossible à mettre en oeuvre dans les quartiers où une partie importante de la population est hostile à la police. L'inconvénient du système est donc de reporter la délinquance sur des secteurs moins surveillés.

Le modèle de prévention français était souvent perçu comme alternatif dans les pays étrangers à la fin des années 1980 : "one must ask whether the French perspective, which does not particularly differentiate delinquents from other children, may not in reality create less delinquent and more child-like behaviour among those so perceived, and be more conducive to adults becoming aware of the actual problems of these children. Views will differ about the merits of the French system and possible applications in other countries. Its focus is the personal development of the minors involved with it : it is an original and consistent system, which has stood the test of time. Attitudes to young people are bound up with the relations of a nation with its past; and with his future, wheter this is perceived positively, or mainly as a threat. Here one could say that the French system expresses both confidence and hope."<sup>22</sup> Le modèle français de prévention entre dans la catégorie de la "prévention sociale"<sup>23</sup> où les destinataires des programmes sont plutôt les auteurs potentiels des incivilités. Une action d'animation sociale, culturelle vise à améliorer globalement les conditions de vie dans un quartier dans l'espoir d'agir indirectement sur la délinquance. De nombreux auteurs soulignent le risque de tomber dans un "excès de généralité"<sup>24</sup>. Examinant un échantillon de contrats d'action de prévention passés entre l'Etat et des villes, C. Lazerges<sup>25</sup> suggère quelques indices préoccupants : une forte majorité d'actions peu ou pas ciblées, une articulation parfois lâche ou seulement formelle avec des objectifs de prévention. Dans une évaluation nationale des opérations été-jeunes, L. Dubouchet hésite à conclure entre une politique de prévention et une animation banalisée<sup>26</sup>.

---

<sup>22</sup> ELY (Peter), STANLEY (Chris), *The French alternative. Delinquency prevention and child protection in France*, London, NACRO, 1990, p. 45.

<sup>23</sup> SAUCIER (Jean-François), Houde (Laurent), dir., *Prévention psychosociale pour l'enfance et l'adolescence*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1990.

<sup>24</sup> ROBERT (Philippe), op. cit., 1991, p. 17.

<sup>25</sup> LAZERGES (Christine) et al. *Les publics privilégiés par les contrats d'action de prévention*, Montpellier, ERPC, 1991.

<sup>26</sup> DUBOUCHET (Louis), *Les opérations prévention-été*, Collège coopératif Provence-Alpes-Méditerranée, D.I.V., Aix-en-Provence, 1990.

Dans ce contexte d'interrogations légitimes sur l'efficacité des politiques de prévention, certains acteurs et chercheurs, procèdent à de véritables réquisitoires contre les politiques de la ville. Je pense aux thèses alarmistes développées par A. Jazouli sur l'état des banlieues, sur l'emprise de l'économie de la drogue, sur l'incapacité des dispositifs à apporter des réponses à l'anomie des cités<sup>27</sup>. Si l'auteur pressent fort justement que des changements sont intervenus dans les cités depuis la parution de "La Galère"<sup>28</sup>, le manque de rigueur méthodologique dans l'enquête et sa focalisation sur la question des dealers l'amènent à tenir des propos parfois excessifs. Plus préoccupante est l'analyse néo-libérale de S. Roché<sup>29</sup> qui critique un Etat et des professionnels envahissants (p. 120), la "débâcle de la société, son incapacité à imposer des normes" et qui "ne sait que trouver des réponses techniques"(p. 138), l'orientation des politiques publiques sur les quartiers alors que le "territoire ne constitue un cadre d'identité que pour les marginaux, c'est une option par défaut faute d'entrer dans la modernité" (p. 167) et, après bien d'autres auteurs, la "faillite du modèle républicain d'intégration" (p. 173).

Une réflexion globale établie à partir de la littérature et de mes propres enquêtes m'amène à insister sur la complexité des réponses à apporter à l'état avancé de la dualisation de notre système social. Si modernité il y a, on n'y reste pas en dehors simplement parce que les politiques de la ville produisent des effets pervers. Mon approche reste pragmatique et interactionniste, je me limiterai à analyser quelques dimensions de ces politiques publiques prises dans leur globalité.

### **Du maintien de l'ordre public au "mille-feuilles"**

Les politiques locales de prévention, les réponses apportées par les pouvoirs publics aux difficultés que connaissent les populations et les jeunes, le regard du centre sur la périphérie, sont des facteurs qui non seulement interviennent sur la "réputation" d'un lieu mais qui contribuent à la paix sociale.

Le rapport de J.M. Delarue sur le bilan des politiques de la ville est sans complaisance sur ce point. En évoquant les missions de l'Etat, il insiste sur la première qui est "celle de la paix sociale. Naturellement, une telle perspective suscite la réprobation et l'ironie : si la politique de la ville

---

<sup>27</sup> JAZOULI (Adil), *Banlieues : nouvelles frontières intérieures*, Paris, Banlieuscopie, 1992.

<sup>28</sup> DUBET (François), op. cit., 1987.

<sup>29</sup> ROCHE (Sébastien), *Insécurité et libertés*, Paris, Seuil, col. l'épreuve des faits, 1994.

n'est faite que pour empêcher les pillages de magasins... Elle ne peut être faite que pour cela. Mais elle est conçue aussi pour ce motif<sup>30</sup>.

Il serait pour le moins illusoire d'oublier qu'une des missions essentielles de l'Etat est le maintien de l'ordre public même si depuis le début des années 1980, la mission de solidarité s'est adjointe à la première, ce qui peut perturber d'ailleurs la logique de décentralisation qui a triomphé parallèlement puisque l'action sociale relève des départements.

Si on peut admettre que la mise en place d'une politique de développement social des quartiers ne soit pas totalement marquée par le sceau de l'urgence puisque dès le début des années 1980 une réflexion s'amorce qui conduit à la création de la Commission nationale de développement social des quartiers (C.N.D.S.Q.)<sup>31</sup>, la mise en place d'autres dispositifs, notamment les Plans anti-été-chaud, est marquée par l'urgence et par une logique "de coups" comme je l'ai souligné à plusieurs reprises.

De nombreux dispositifs ont eu chacun leur raison d'être et ont permis d'éviter le renouvellement des violences de l'Été 1981 au moins jusqu'au début des années 1990. Mais elles signifient aussi un échec. J.M. Delarue dans son rapport fait un constat lucide de la situation : "Le malheur est que ces politiques horizontales ont été soigneusement superposées, comme les couches successives d'un mille-feuilles. Elles ont donné lieu à la création de ministères nouveaux et d'administrations nouvelles, le plus souvent réputées de "mission".

Celles-ci sont créées sous la pression de l'urgence et sont le résultat d'une sorte de fuite en avant : les administrations centrales, trop "verticales" ne peuvent être coordonnées suffisamment pour prendre en charge tous les aspects de la vie d'un "public" ; dès lors il convient de créer une délégation gestionnaire de la nouvelle politique horizontale<sup>32</sup>".

On peut ajouter que la coordination de ces dispositifs s'avère difficile sur le terrain. Il y a de fait des phénomènes de concurrence entre dispositifs et, plus encore, il y a là un espace de jeu pour les bénéficiaires qui peuvent aller de l'un à l'autre selon les circonstances et les échecs.

---

<sup>30</sup> DELARUE (Jean-Marie), *La Relégation*, Rapport au Ministre d'Etat, Ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, 1991, Editions Syros, p. 64.

<sup>31</sup> C'est à l'issue des "assises pour l'avenir des cités d'habitat social" tenues en 1981 à la suite d'initiatives de l'union nationale des fédérations d'organismes H.L.M. et de l'association des maires de France qu'a été créée la C.N.D.S.Q. On trouve la genèse du développement urbain in LEVY (Francois) *Bilan/perspectives des contrats de plan de développement social des quartiers*, La Documentation Française, Paris, 1990.

<sup>32</sup> DELARUE (Jean-Marie), op. cit., 1991, pp. 42-43.

Dans le cas des municipalités qui émergent sur les différents dispositifs, il y a souvent de grosses difficultés à gérer des outils qui ont chacun leur philosophie. Il est donc tentant de les considérer comme de simples lignes budgétaires que l'on obtient par pression politique ou par la fabrication d'artefact.

Nous avons déjà indiqué que les administrations de mission jouent souvent un rôle décisif pour imposer la politique d'un gouvernement après une alternance. Mais aujourd'hui, on peut constater une usure des dispositifs. Entre 1982 et 1986, les politiques d'ordre public et d'aménagement urbain ont été novatrices, elles ont permis un foisonnement d'idées et d'expérimentations et, surtout, elles ont contribué à la territorialisation des actions et un travail de partenariat. Ceci est un acquis très important. La mise en place du RMI, avec l'installation des Commissions Locales d'Insertion, démontre que l'enseignement a été retenu.

Cependant, la complexité de la situation française est que les dispositifs sont mis en place sur des enjeux ponctuels et qu'ils perdurent au delà du nécessaire. Un dispositif ne remplace jamais un autre, il cohabite.

Avec le temps, on peut se demander si ces dispositifs ne perdent pas leur dynamisme et ne finissent pas par oublier les raisons pour lesquelles ils ont été mis en place. Le cas des opérations anti-été-chaud, qui ont été l'objet d'observations longitudinales, est là pour en témoigner.

L. Dubouchet, dans une évaluation des opérations été-jeunes postérieure à mes propres enquêtes, note que "la prévention sociale de la délinquance est "dans tout et partout" à tel point que la cible du dispositif semble souvent indistincte. Les actions se globalisent dans des programmes de vacances municipaux et les ressources mises en oeuvre ne sont pas toujours adaptées à la protection des jeunes manifestant des déviations<sup>33</sup>". Dès 1985, nous notons des glissements entre les objectifs fixés par les circulaires et les projets retenus à l'échelon départemental<sup>34</sup>. Aujourd'hui, l'animation de la petite enfance émerge sur le même budget que des actions menées en direction d'adolescents en difficulté, ce qui limite, bien entendu, ces dernières.

L. Dubouchet ajoute, dans cette étude, que "les cellules opérationnelles... n'ont pas capitalisé la connaissance engrangée au fil des années ni su manifester la technologie qu'elles représentent pour

---

<sup>33</sup> DUBOUCHET (Louis), op. cit., 1990.

<sup>34</sup> DUPREZ (Dominique), "Les enjeux des réorientations des politiques de prévention aujourd'hui", *Correspondance Municipale*, vol. 226-227, n° 3-4, 1986.

fertiliser les autres coordinations territoriales apparues depuis leur installation".

Ce constat peut paraître sévère. Cependant, il s'appuie sur des observations réalisées sur un échantillon national de situations locales. La décentralisation du dispositif a aussi contribué à sa politisation. Les intérêts notabiliaires sont présents, les partages sont réalisés autant selon de savants dosages politiques et territoriaux que pour l'intérêt et l'importance des projets.

L'usure des dispositifs semble assez générale. A propos des opérations DSQ, là aussi des évaluations partielles montrent des questionnements sur le bilan. Ainsi, peut-on lire dans un bilan préparatoire au contrat de plan : "jusqu'à présent, les opérations DSQ, souvent trop axées sur une seule ligne d'action (par exemple l'amélioration de l'habitat, ou le développement de l'action sociale) n'ont guère conduit à des résultats satisfaisants : aucun quartier n'est encore sorti de la procédure DSQ. Au contraire, on a plutôt assisté à une concentration encore plus marquée des problèmes sociaux sur ces quartiers : suite aux opérations de dédensification et de démolition des logements insalubres, ce sont en fait les ménages les plus solvables qui ont quitté le quartier. D'autre part, l'image positive des structures d'action sociale mises en place a attiré d'autres ménages défavorisés, en provenance des quartiers voisins ou d'autres communes<sup>35</sup>".

A juste raison, J.M. Delarue rappelle que "personne ne peut tenir la comptabilité des violences évitées : telle est la marque des politiques sociales de prévention<sup>36</sup>". Bien entendu, la politique de développement social des quartiers a permis sur de nombreux sites de faire reculer des phénomènes d'exclusion, de mener une politique de qualification des populations, de s'appuyer sur les dynamiques associatives pour faire des habitants des acteurs du changement social dans ces quartiers. Mais, par surcroît, on note généralement une faible inscription des projets de quartier dans celui de la ville et des dynamiques intercommunales.

La question de l'échelle d'intervention n'est pas neutre. La volonté d'avoir une démarche de proximité tenait à l'argument central de "faire de la ville" dans le quartier, en l'équipant, en le dotant de dispositifs d'action au quotidien, en s'appuyant sur la proximité pour opérer le changement et assurer donc les conditions de développement du site. Les

---

<sup>35</sup> CODRA, *Diagnostic du contrat d'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing-Villeneuve d'Ascq et de la CUDL*, Avril 1990, p. 68.

<sup>36</sup> DELARUE (Jean-Marie), *op. cit.*, 1991, p. 10.

moyens apportés par le D.S.Q. devaient dès lors permettre de mener une politique spécifique, adaptée, de discrimination positive, parce que ces quartiers relégués sont justement des espaces à niveaux de développement inégal avec les centre-villes et les quartiers résidentiels.

Mais mener un projet à la seule échelle du quartier, nécessaire condition d'amorce du changement social n'est pas suffisant. Le projet du quartier n'a de sens qu'intégré à la dynamique de développement social et urbain de la ville, voire de l'agglomération. L'approche méthodologique liée au passage du quartier à la ville s'est donc matérialisée avec la transformation de la C.N.D.S.Q. en délégation Interministérielle à la Ville (D.I.V.) en 1989. Cette transformation a été âprement discutée, non pas sur la nécessité qu'il y a d'articuler le projet de quartier avec celui de la ville mais sur le risque réellement identifié aujourd'hui de diluer le projet du quartier dans celui de la ville. Le projet de quartier n'a de sens que dans celui de la ville, mais le projet de la ville peut ne pas tenir compte de celui du quartier.

Il a été souligné qu'une des missions essentielles des politiques de prévention est de réguler les conflits sociaux, d'éviter les débordements et les manifestations de violence. Ceci est loin d'être négligeable.

Mais ces interventions contribuent également à redonner du sens, à permettre à des acteurs sociaux de renouer des liens sociaux et d'accéder à une identité positive par rapport à des logiques institutionnelles et politiques qui contribuent à leur stigmatisation.

### **Les acteurs des politiques de prévention**

Le concept clef de la prévention traditionnelle était celui de population-cible qui amenait souvent les professionnels du social, avant tout les éducateurs spécialisés, à se construire une clientèle assez éloignée des objectifs initiaux. Le décalage était patent entre le discours construit autour de la notion de marginalité et les caractéristiques sociologiques réelles des populations prises en charge<sup>37</sup>.

A partir de 1982, on passe à une identification de lieux clairement repérés, le plus souvent à l'échelle du quartier. La stratégie consiste à introduire une plus grande souplesse de l'action grâce à une meilleure connaissance des besoins réels. En effet, en réduisant la distance entre le

---

<sup>37</sup> Voir le chapitre de B. De Cock et J Grané in LIEGEOIS (Jean-Pierre), *Idéologie et pratique du travail social de prévention*, Toulouse, Edts. Privat, 1977.

terrain et les instances de décision, on peut prétendre à des actions adaptées, en prise avec la réalité, surtout si les personnes concernées sont à la fois intéressées et à même de participer.

L'incitation au partenariat est d'ailleurs très forte. C'est une condition même indispensable pour obtenir des financements lors des premières opérations de prévention anti-été-chaud. Dans le cadre des conseils communaux de prévention de la délinquance (CCPD), certains partenaires comme la police, la magistrature et plus généralement les représentants des administrations sont contraints d'y participer, les élus locaux étant généralement vigilants sur leur présence effective. En pratique l'implication des acteurs institutionnels est très variable suivant que la participation fonctionne à l'empathie, ce qui est souvent le cas pour les réunions DSQ ou que la représentation formelle domine, ce qui est fréquemment la situation des réunions très solennelles des CDPD et des CCPD. Dans ces dernières structures, les institutions sont souvent représentées à leur plus haut niveau hiérarchique avec souvent peu de conséquences sur les pratiques professionnelles.

Au niveau du travail social, Jacques ION souligne que les nouveaux dispositifs viennent mettre en cause une identité déjà fragile<sup>38</sup>. Quand policiers, enseignants, et surtout bénévoles se trouvent conviés à prêter main-forte dans les quartiers étiquetés "sensibles", que peut-il rester d'une professionnalité qui se trouve être tant partagée? Il n'est donc pas étonnant que la plupart des travailleurs sociaux tentent davantage d'accomoder ces dispositifs plutôt que de s'y investir pleinement. Ce sont donc les nouveaux venus qui s'y investissent le plus, en premier lieu les jeunes issus de ces quartiers qui trouvent là une occasion inespérée de professionnalisation.

Faut-il craindre comme J. ION que les nouveaux agents de ces quartiers ne soient plus que ceux d'une police rénovée?<sup>39</sup>. C'est un point de vue peut-être excessif mais qui témoigne que, de plus en plus, le travail social est partie prenante des politiques d'ordre public. L'antipathie profonde qui construisait l'identité professionnelle du travailleur social vis-à-vis de la police a sensiblement reculé au cours des dernières années. Police qui n'a d'ailleurs fait que des apparitions furtives sur la scène de la prévention. Les CCPD sous l'égide des maires et des commissaires de police, n'ont guère encouragé la pratique de l'îlotage. Ces derniers ont

---

<sup>38</sup> ION (Jacques), *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Privat, 1990.

<sup>39</sup> ION (Jacques), La fin des petits clercs in Donzelot (J.), *Face à l'exclusion*, Edts. Esprit, Série Société, 1991.

préféré créer des brigades spécialisées, notamment des BAC (brigades anti-criminalité)<sup>40</sup>. Contrairement à ce qui se passe en Angleterre et en Allemagne, la police française n'intervient que ponctuellement dans des actions de prévention, sa présence est symbolique.

Ce ne sont pas les agents les plus proches du terrain qui sont sollicités pour participer aux dispositifs de prévention mais plutôt les membres de la hiérarchie. Ce sont toujours les commissaires qui reçoivent l'information et celle-ci ne redescend pas auprès de leurs subalternes dans la plupart des cas. Les commissaires sont devenus trop souvent des experts ès statistiques, les garants de l'approche scientifique, les représentants de l'ordre public dans les CCPD. Ils ne se considèrent pas, et souvent ne sont pas considérés comme des acteurs de la prévention. Un autre indicateur tangible de cette analyse est la place de l'ilotage dans la plupart des commissariats qui est insignifiante et résiduelle. Lorsque la hiérarchie décide comme à Roubaix<sup>41</sup> de mobiliser des forces substantielles dans l'ilotage, elle se heurte à de violentes oppositions au sein de l'institution policière, beaucoup d'agents considérant qu'il ne s'agit pas là du "vrai travail policier", la répression gardant les lettres de noblesse. Le rôle d'animateur joué par des CRS<sup>42</sup> et des gardiens de la Police Urbaine dans les Centres de Loisirs des Jeunes (CLJ) lors des vacances d'été est généralement décrié par la base policière. Les policiers-animateurs interviewés ne cachent généralement pas que leurs motivations sont essentiellement financières même s'ils y trouvent également un intérêt sportif. Le nombre de 35 CLJ sur l'ensemble de la France relativise déjà l'engagement de la police dans des actions d'animation. La volonté affichée de la hiérarchie de développer une police de proximité pourrait cependant permettre l'instauration d'un partenariat sur le terrain, notamment en encourageant les contacts avec les travailleurs sociaux et les enseignants.

### **La recherche d'un second souffle?**

Avec la concentration des dispositifs à l'échelon municipal et leur multiplication, le risque est là que ces dispositifs se technocratisent, se

---

<sup>40</sup> C'est ce qui ressort du *Bilan des 64 propositions du Rapport de la Commission des maires sur la sécurité 1982-1992*, Paris, CNV, 1992.

<sup>41</sup> MOUHANNA (Christian), *Etude sur l'expérience d'ilotage à Roubaix*, rapport ronéo du CAFI pour l'IHESI, 1991.

<sup>42</sup> CRS : compagnies républicaines de sécurité, unités de police spécialisées dans le maintien de l'ordre et organisées sous un mode para-militaire.

coupent de la population des quartiers les plus stigmatisés et d'une participation effective des jeunes à trouver des réponses à leurs difficultés.

L'étude de Gérard Chevalier<sup>43</sup> montre que, dans un secteur à faible structuration institutionnelle, la conduite des politiques résulte plus des déterminations endogènes (oppositions internes d'intérêts, rapports sociaux au sein des administrations) que des arbitrages opérés par la technocratie entre les intérêts sectoriels et les intérêts globaux. C'est ainsi que pour les opérations été-jeunes, "il est patent, dit Gérard Chevalier, que son organisation et ses modalités de mise en oeuvre durent beaucoup plus à la dynamique d'un groupe affinitaire qu'à une réflexion technocratique".

La qualité des liens noués entre les acteurs locaux et les techniciens du pouvoir local d'une part, les chargés de mission des échelons centraux et régionaux d'autre part, contribue fortement à l'obtention des crédits. En conséquence, lorsqu'il y a des départs, c'est tout ce terrain qui est à reconquérir. Pour peu que le quartier n'arrive pas à attirer à lui de nouveaux professionnels dynamiques, c'est la poursuite même des actions de développement qui est en cause faute de financements et de professionnels pour les mettre en oeuvre. Les administrations traditionnelles ont leurs limites qui sont bien connues mais elles avaient au moins le mérite de la stabilité. Une maison de développement portée par les financements des administrations de mission peut s'effondrer du jour au lendemain sans que cela n'émeuve personne, hormis ses utilisateurs et les habitants du quartier. D'une manière insidieuse, les administrations de mission ont substitué une logique de marché à la règle traditionnelle de la redistribution dans une logique de service public; n'était-ce pas la conséquence inéluctable de la fin de l'Etat providence?

La caractéristique majeure de ces programmes reste leur faible inscription dans la durée. Deux contraintes fortes président cette situation : la première tient au caractère même de la politique de la ville, c'est-à-dire à l'inscription de ces programmes dans des démarches contractuelles et limitées dans le temps. Les opérations engagées restent en effet liées à une procédure conjoncturelle, même si la préoccupation de l'Etat se veut généralement soucieuse d'une continuité de ces

---

<sup>43</sup> CHEVALIER (Gérard), art. cit., 1990, pp. 421-437.

opérations, qui rencontrent d'ailleurs fort souvent un écho favorable de la part des élus locaux.

La seconde contrainte tient à la faible inscription des dispositifs partenariaux liés à la politique de la ville dans les logiques de fonctionnement des politiques publiques. Dans une même commune, un C.C.P.D. peut être un lieu de partenariat fort représentatif des acteurs directement et indirectement concernés par la prévention de la délinquance; mais, parallèlement, les orientations des structures d'insertion des jeunes ou des services judiciaires peuvent être en totale contradiction avec les propositions de conciliation souhaitées et validées par l'ensemble des partenaires représentés dans le même C.C.P.D.

Ces contraintes fortes marquent les limites d'une politique de la ville dont les innovations et les résultats restent faiblement capitalisés par les politiques publiques et donc faiblement relayés dans la durée. Plus grave, l'arrivée d'un nouveau programme ne remet pas en cause l'ancien, rajoutant ainsi la confusion à la multiplicité des dispositifs<sup>44</sup> faisant que dans certaines localités le quartier DSQ tend à être traité par les seules procédures particulières parce que désigné comme tel.

Une étiquette devient vite infamante simplement parce qu'elle particularise, parce qu'elle permet au centre de renforcer son identité par rapport à la périphérie. L'encerclement des banlieues par des dispositifs stigmatisants contribue paradoxalement à ancrer ces quartiers dans un monde à part, à reléguer leurs habitants, en particulier les jeunes de ces cités. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire mais que les actions horizontales doivent être un élan pour les politiques de droits communs, pas un substitut.

Outre l'usure des politiques de prévention qui vient d'être évoquée, on constate également un essoufflement évident des dispositifs d'insertion. De nombreux jeunes ont bénéficié de toutes les mesures d'insertion, sont passés de stages à des emplois précaires sans avoir pu stabiliser une situation professionnelle<sup>45</sup>.

La seconde raison est la dérive souvent constatée avec des effets de sélection du public qui n'est plus celui visé au départ. C'est ainsi que le dispositif 15-25 ans passe de l'accueil des sans-diplômes à la gestion de la

---

<sup>44</sup> La seule D.I.V. est créditée d'une vingtaine de programmes et certaines communes comme Roubaix sont l'objet d'une trentaine de procédures différentes contribuant ainsi à un véritable émiettement de la cohérence locale.

<sup>45</sup> Cf à l'analyse des chiffres du chômage des jeunes par F. POTIER et Cl. DUBAR in ouv. col., *Les mutations de la jeunesse et de ses représentations en France et en Allemagne dans les années 80*, Paris, A. Colin, col. Bibliothèque Européenne, 1994.

transition professionnelle pour les niveaux intermédiaires (IV et V)<sup>46</sup>. De même, on a pu observer l'élévation des exigences pour les mesures TUC ou SIVP, c'est-à-dire toutes les formes de travail précaire rémunérées par l'Etat, où on est passé des exclus du système scolaire à une proportion croissante de jeunes ayant le niveau baccalauréat.

Sur la dualisation de notre système social, un article de C. Baudelot apporte un éclairage intéressant sur l'ampleur des changements<sup>47</sup>. Les résultats sont clairs :

- le temps nécessaire à l'insertion professionnelle s'est allongé pour toutes les catégories de jeunes, à l'exception des filles diplômées;
- cet allongement est d'autant plus fort qu'on descend dans la hiérarchie des diplômes. Ce sont les filles et les garçons sans diplômes dont la probabilité de trouver un emploi a le plus diminué : dix ans après avoir quitté l'école, plus d'un sur deux est encore sans emploi.

La probabilité de trouver un emploi "stable" (c'est-à-dire un même emploi depuis un an) a peu évolué de 1978 à 1985 (les deux bornes de l'enquête) sauf pour le bas de l'échelle des diplômes où elle a sensiblement diminué. Mieux, elle a même sensiblement progressé à ancienneté égale sur le marché du travail, pour la plupart des catégories. On constate là le caractère beaucoup plus sélectif du marché du travail, qui instaure un partage entre une population de travailleurs stables et une main-d'oeuvre mobile oscillant entre le chômage et l'emploi précaire.

Toutes les enquêtes conduisent à conclure à un renforcement de la dualisation de la société française et de sa jeunesse en particulier, à un pôle les jeunes des beaux quartiers très bien décrits par Monique et Michel Pinçon<sup>48</sup>, avec ses rallyes et ses bals du samedi soir, à l'autre pôle les jeunes qui ne connaissent que l'enfermement des cités-ghettos, les cages d'escaliers et les caves comme refuge avec l'alcool et la drogue comme seul mode d'évasion. Le paradoxe est que les révoltes des jeunes des banlieues peuvent-être interprétées comme un mode de sortie de cet enfermement, une manière de symboliser la revendication à vivre autrement. En ce sens, les politiques publiques devraient contribuer à la sortie du ghetto, à la mise en oeuvre de stratégies promotionnelles alors

---

<sup>46</sup> DUBAR (Elisabeth), *"Le public accueilli par les missions locales du Nord-Pas-de-Calais"*, ronéo LASTREE, 1988.

<sup>47</sup> BAUDELLOT (Christian), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était : les difficultés d'une description*, *Revue Economique*, vol. 39, n°1, Presses de la FNSP et Dalloz, 1988, pp. 189-224.

<sup>48</sup> PINCON (Michel), PINCON-CHARLOT (Monique), *Dans les beaux quartiers*, Seuil, 1989.

qu'elles se sont souvent limitées à gérer avec plus ou moins de succès le quotidien des cités.

Il reste que les rapports sociaux dans les banlieues, dans les quartiers dits "difficiles" ne sont pas réductibles aux effets des politiques publiques. La suite de mes travaux, à partir de 1988, a consisté à explorer les systèmes de relations sociales qui ont cours entre les différentes catégories d'acteurs sociaux dans le cadre spatial du quartier.

## Deuxième partie

### **Du sentiment d'insécurité à la gestion des incivilités**

Cette partie va s'appuyer essentiellement sur une recherche réalisée entre 1988 et 1991. Elle a donné lieu à plusieurs publications dont certaines sont reprises dans le cadre de cette thèse [1.11; 2.2].

La problématique générale est que le sentiment d'insécurité recouvre la production d'une béance de l'intervention de l'Etat<sup>1</sup> d'une part, la résultante d'une transformation de l'habitat, de l'espace local et des relations sociales d'autre part. Son cadre bâti, le peuplement, les équipements, l'environnement, l'histoire du quartier et de ses îlots, le type de liaison ou de préoccupation du pouvoir local, par rapport à lui, ou leur absence, produisent des contextes locaux qui ont leur problématique et leur complexité propres, lesquelles cependant ne peuvent être comprises que restituées dans des contextes plus vastes. La recherche prend donc comme objet cette production du local, afin d'en montrer les mécanismes et ses résultantes, dont le sentiment d'insécurité n'est qu'une expression particulière.

A cette problématique, on peut associer deux hypothèses de travail.

Le lien entre le sentiment d'insécurité et la violence objective est généralement très faible : il n'y a que très rarement de relation directe entre cette peur de l'agression, cette angoisse diffuse et la violence vécue par soi-même ou ses proches. Cela ne signifie pas que l'on néglige tout ce qui a trait à la délinquance réelle, mais ceci indique que le sentiment d'insécurité renvoie pour partie à d'autres dimensions de la vie sociale que celle de l'exposition au risque.

La seconde hypothèse développe une thèse déjà présente chez J.C. Chesnais<sup>2</sup> : la prolifération des dispositifs et l'information sur ces dispositifs ont pour résultat de créer de nouveaux réflexes de peur. A ce postulat général, on peut adjoindre une hypothèse complémentaire : le recours à l'insécurité comme élément stratégique d'une démarche d'acteurs sociaux.

Dans le cadre de cette problématique générale, j'ai fait le choix de procéder à une étude microsociologique en choisissant un quartier de Roubaix : le Cul-de-Four. Ce choix est dicté par plusieurs considérations.

D'abord, le sentiment d'insécurité avait déjà été l'objet de plusieurs travaux dans les années 1975-1985 qui avaient dégagé divers corps d'hypothèses (Ackermann et al., 1983; Coing et Meunier, 1980; Judy, 1981). Beaucoup de ces travaux, surtout celui de Coing et Meunier,

---

<sup>1</sup> Cette idée est notamment développée par ROBERT (Philippe), *Insécurité, opinion publique et politique criminelle*, Paris, *L'année sociologique*, vol. XXXV, 1985.

<sup>2</sup> CHESNAIS (Jean-Claude), *Histoire de la violence*, Paris, Robert Laffont, 1981.

comportaient des lacunes sur le plan empirique : comme pour l'analyse du travail social, un certain nombre de parti pris théorico-idéologiques avaient amené les chercheurs à aller beaucoup plus loin dans leurs analyses que ce que leur apportaient les matériaux recueillis dans le cadre des enquêtes. Surtout, certains d'entre eux ignoraient l'apport des enquêtes d'opinion et la complexité des rapports entre insécurité réelle, sentiment d'insécurité et discours sécuritaire.

Le titre de l'ouvrage d'H. Coing et C. Meunier est déjà éloquent en soi : "Insécurité urbaine? Une arme pour le pouvoir". D'un bout à l'autre de l'ouvrage, ils développent la thèse du mythe emprunté à Barthes<sup>3</sup> même si les auteurs précisent que prendre "le problème par le biais du sentiment d'insécurité n'est pas choisir sa face subjective au détriment de sa face objective, c'est choisir d'étudier comment des "événements" sont constitués comme faits sociaux"<sup>4</sup>.

J'ai donc adopté une posture de recherche différente : partir des enseignements tirés de diverses enquêtes quantitatives, réaliser moi-même une enquête par questionnaire pour vérifier le cadre général de ces enquêtes par rapport au terrain retenu et procéder à une investigation fouillée à travers des entretiens et des observations in situ des effets du sentiment d'insécurité et de l'exposition à la délinquance sur les rapports sociaux à l'échelon d'un quartier.

La collaboration d'une équipe de praticiens spécifie la particularité de la stratégie de recherche. La réflexion de travailleurs sociaux sur le sens et les effets de leurs actions ne situe pas l'analyse dans une position d'extériorité. Plus précisément, cette collaboration s'est traduite par une confrontation permanente entre le sociologue que j'étais et le chef de projet DSQ, par ailleurs directeur du centre social.

C'est la gestion du local dont les pratiques du travail social sont une dimension, qui est interpellée dans cette recherche. L'analyse de la politique urbaine et des transformations de l'habitat est centrale, car elle est au coeur de la constitution des identités individuelles et collectives, du moins dans les quartiers anciens d'habitat dégradé tel que le Cul-de-Four.

Le sentiment d'insécurité a pour effet de produire des désignations sociales. En ce sens, il contribue à mettre à l'index certaines catégories de population suspectées d'être auteurs d'actes de délinquance : le jeune

---

<sup>3</sup> BARTHES (Roland), *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1957.

<sup>4</sup> COING (Henri), MEUNIER (Christine), *Insécurité urbaine? Une arme pour le pouvoir*, Paris, Anthropos, 1980, p. 11.

d'origine immigrée étant la figure de proue des catégories désignées. Il est postulé que ces désignations ont un sens<sup>5</sup>: elles contribuent à normaliser le tissu social, à recomposer un lien social amputé par le recul des réseaux de sociabilité traditionnels dans les milieux populaires et la désuétude des formes d'encadrement spécifique.

Avant d'aller plus loin dans l'analyse, peut-être est il utile de situer le quartier du Cul-de-Four à Roubaix, classé dans la taxinomie administrative comme très sensible en raison d'un habitat particulièrement dégradé et de la concentration de "problèmes" sociaux. Ce secteur est, bien évidemment, l'objet d'une opération de Développement Social des Quartiers.

## **Chapitre 1 : Le cadre d'une recherche Roubaix**

La ville de Roubaix a souvent constitué le cadre privilégié de mes enquêtes depuis le début des années 1980. C'est un lieu d'observation particulièrement intéressant pour le sociologue car il combine les manifestations des grandes mutations de notre société depuis le début de l'ère industrielle tant sur le plan urbain, social qu'économique, et de nombreuses interventions des pouvoirs publics. Roubaix est souvent considéré comme un laboratoire d'expérimentations sociales depuis le milieu des années soixante-dix.

Mon dernier ouvrage comporte un historique détaillé et actualisé des grands tournants de la vie locale [2.2; pp. 17 à 56]. Je ne rappellerai ici que les points saillants :

- la tradition d'assistance particulièrement ancrée dans les mentalités des roubaisiens en raison de la concurrence depuis le début du siècle entre une partie du patronat local et les municipalités socialistes, même si avec la crise du textile, le patronat local a notablement changé de stratégie<sup>6</sup>
- la présence de nombreuses vagues migratoires qui font des roubaisiens une population très cosmopolite;
- le départ massif des classes moyennes et supérieures dès les années soixante qui font de Roubaix une ville massivement populaire malgré la

---

<sup>5</sup> M. MARIE parle de "fonction-miroir". Dire que l'immigré sert en partie de miroir à la société, signifie que ce qui se voit dans ce miroir n'est pas pour une part l'immigré lui-même, mais la société dans son rapport à l'immigré; cf. MARIE (Michel) et al., *Situations migratoires*, Paris, Edts. Galilée, 1977.

<sup>6</sup> Il subsiste des exceptions; l'entreprise d'habillement Camaïeu s'est implantée dans un secteur réputé "difficile", fait appel aux populations locales et sa réputation est nationale en matière d'insertion des populations en difficultés.

présence de "beaux quartiers" qui accroissent les phénomènes de concentration de personnes en situation précaire et la constitution de "quasi-ghettos"

-les dispositifs mis en place dans le cadre de la politique de la ville sont particulièrement nombreux mais ils sont souvent gérés d'une manière technocratique constituant des enclaves au sein de l'appareil municipal, ce qui explique peut-être l'impression souvent ressentie par les habitants des secteurs en difficultés, comme nous le verrons plus loin, que ni l'Etat ni la municipalité ne s'intéressent à eux, d'où des scores souvent impressionnants du Front national dans les quartiers nord de Roubaix (souvent plus de 40% des suffrages exprimés).

De l'avis général, le quartier du Cul-de-Four est celui qui continue en 1994 d'apparaître le plus délaissé de la ville.

### **Le Cul-de-Four**

Le Cul-de-Four constitue, au nord de la commune de Roubaix, aux confins de Tourcoing et de Wattrelos, un territoire géographique bien délimité en même temps qu'une unité historique.

La percée de quelques grands axes de communication a défini, à partir du Second Empire, les frontières à l'intérieur desquelles terres agricoles et marécages ont été urbanisés dans la seconde moitié du XIXe siècle, principalement en relation avec l'essor de l'industrie textile.

On en parle volontiers aujourd'hui comme du "bout de Roubaix"; une manière de dire la représentation d'un certain isolement géographique. L'absence de continuité du tissu urbain, les grands axes de communication qui le ceinturent de toute part, aussi bien que les vastes îlots industriels qu'il faut traverser pour parvenir aux lieux d'habitation, tout contribue à le faire apparaître comme un quartier à l'écart, fermé sur lui-même.

Une manière de dire aussi la représentation d'une certaine distance sociale, une représentation que l'on trouve diversement exprimée. Ainsi dans les discours : ceux des acteurs institutionnels notamment, qui associent souvent l'image d'une "population difficile" aux préoccupations sécuritaires, ici pour expliquer l'échec de la politique de peuplement d'un immeuble collectif, là pour rendre compte de la réticence des promoteurs à engager des opérations sur le quartier. Ainsi encore dans les pratiques : le choix du Cul-de-Four comme cadre d'une

opération de développement social des quartiers, en 1982 est, à cet égard, significatif.

A quelle réalité ces discours et pratiques renvoient-ils? C'est cette question qui a guidé la recherche. Considérant qu'un quartier est aussi un moment d'une histoire, justiciable, en tant que tel, d'une approche socio-historique, laquelle nous semblait présenter d'autant plus d'intérêt que notre problématique fait du lien entre sentiment d'insécurité et changement social une hypothèse forte, nous nous sommes essayés à montrer en quoi les jeux des acteurs sociaux diversement impliqués dans la réalisation de politiques économiques et/ou de politiques urbaines, avaient pu faire que ce quartier, somme toute typique du Roubaix industriel des années cinquante, puisse aujourd'hui être considéré comme un quartier en marge.

La situation du quartier à l'intersection de deux pôles urbains, au carrefour de voies de communication importantes, les possibilités de création et d'extension d'établissements sur des terrains vastes, encore disponibles, une agglomération capable d'offrir un marché de main-d'oeuvre abondante... Autant de facteurs qui ont favorisé l'implantation de l'industrie au Cul-de-Four, au XIXe comme au début du XXe siècle.

Il s'agissait de l'industrie du bâtiment, de l'industrie agro-alimentaire ; il s'agissait surtout de l'industrie textile qui faisait alors la renommée de la place.

Les entreprises du Cul-de-Four participent, depuis lors, au mouvement général de cette industrie, un mouvement caractérisé depuis les années cinquante par un processus de restructuration qui se traduit par :

- la concentration des entreprises;
- l'amélioration de la productivité;
- le développement du travail en équipe, qui assure un amortissement plus rapide du matériel.

Ces phénomènes intéressent notre recherche de deux points de vue :

- par leur effet sur les formes de l'organisation espace de production-espace de consommation : au Cul-de-Four, le phénomène a pris la forme d'une spécialisation fonctionnelle des îlots (tendance à la disparition des petites et moyennes entreprises en coeur d'îlot) et concentration des grands établissements, sur les vastes zones périphériques, à proximité des axes de communication;

- par leur effet sur la composition de la population : l'accroissement de la "possibilité" de travail s'est accompagné d'une masculinisation de la main-d'oeuvre, laquelle n'a pu être réalisée que par l'appel aux travailleurs immigrés.

Restent aujourd'hui, au Cul-de-Four, quinze établissements industriels, ce qui représente environ 700 emplois, dont moins d'une centaine occupés par les gens du quartier. Quinze établissements industriels, c'est-à-dire aussi quinze entrepreneurs dont le rapport à l'environnement est pour le moins ambigu. E. Rey<sup>7</sup> le soulignait en 1982 dans une étude d'urbanisme industriel : la population leur paraît marginale, la sous-habitation et le délabrement des maisons les inquiètent. Ils établissent un lien de cause à effet entre ces phénomènes et le développement du vandalisme et de la petite délinquance. A ces considérations négatives, s'en ajoutent d'autres, positives celles-là : ils pensent n'avoir rien à craindre du voisinage pour ce qui est des conflits liés à la pollution ou au trafic de camions... Par ailleurs, le délabrement du quartier crée des possibilités d'extension à bas prix.

Le changement de la structure de la distribution, un changement marqué par le déclin du petit commerce et la multiplication des grandes surfaces, est un autre aspect des transformations économiques opérées depuis 20 à 30 ans. Le Cul-de-Four en offre une bonne illustration. Entre 1968 et 1987, il a vu s'installer trois grandes surfaces. Dans le même temps, le nombre des petits commerces diminuait pratiquement de moitié : 102 commerces en 1968, 56 en 1987. Cette diminution a eu pour corollaire :

- un changement de leur répartition dans l'espace : alors qu'en 1968, pratiquement toutes les rues du quartier avaient au moins un commerce, ils se concentrent aujourd'hui sur les axes de la périphérie. La rue Voltaire est la seule rue interne au quartier qui soit restée commerçante ;
- la formation d'un réseau de petites boutiques tenues par des immigrés d'origine maghrébine (plus de la moitié des magasins d'alimentation et des débits de boisson).

Avec ce phénomène, c'est toute la forme traditionnelle de l'encadrement de la vie sociale qui s'est décomposé.

---

<sup>7</sup> REY (Emmanuel), *Etudes d'Urbanisme Industriel, Espace construit*, 1982.

De la même manière qu'il était resté à l'écart des vastes opérations de construction (ZUP des Trois Ponts) et de restructuration urbaine (quartier des Longues Haies, Alma Gare) réalisées dans les années 60, le Cul-de-Four a été relativement peu concerné par la politique de résorption de l'habitat insalubre dans les années 70, et cela en dépit d'un parc d'habitations encore particulièrement vétuste.

La politique urbaine explique en grande partie la réalité socio-économique du quartier. Quartier d'habitat ancien, le Cul-de-Four garde l'empreinte de l'habitat de la fin du XIXe siècle avec la subsistance de nombreuses courées. Le quartier devait être l'objet d'une vaste opération de restructuration urbaine à l'image de celle d'Alma-Gare. Du schéma directeur de 1981 et des études opérationnelles achevées en 1984 ne sont sorties que trois modestes opérations HLM. L'une d'entre elles fut d'ailleurs un formidable échec. C'est en 1976 que voit le jour la tour Marengo (100 logements sur 10 étages). L'Office d'HLM a pris la décision pendant notre enquête, un peu plus de 10 ans après sa construction, de la fermer et de la murer. C'est bien souvent l'image de maisons murées et abattues que donne le quartier au visiteur qui s'y aventure malgré l'existence de rues essentiellement occupées par des propriétaires qui gardent l'aspect d'habitations ouvrières correctement entretenues.

La rénovation, imposée dans les années soixante-dix, avec tout ce que cela implique pour les habitants d'incertitude du lendemain (déracinement, problèmes économiques), a cédé la place, au début des années quatre-vingt, à la rénovation concertée qui laisse à la population du quartier les moyens de réduire la part d'incertitude liée aux changements qu'elle a la possibilité d'orienter.

Lorsqu'on demande aux habitants du Cul-de-Four d'invoquer la rénovation urbaine, la réponse vient, immédiate : "mise à part l'école construite sur un îlot de la rue de Tourcoing, il n'y en a pas eu...". C'est que la notion de rénovation est associée, de façon dominante, à l'idée de construction. Or, ce qui domine, ici, ce sont les friches et des pâtés entiers de maisons murées parfois depuis 10 à 15 ans.

*"Sur le chemin direct du quartier au centre, écrivait E. REY en 1982, on ne trouve que les friches des quartiers murés, peu rassurants à certaines heures..."*

Aujourd'hui encore, le paysage est le même.

Les problèmes administratifs joints à la difficulté de trouver des promoteurs susceptibles de prendre en charge la construction neuve, font aujourd'hui de la rénovation un phénomène excessivement lent, dont la population ne peut percevoir que les aspects négatifs : les friches et les maisons murées accentuent le délabrement. Les transferts de population se poursuivent qui, en l'espace de 20 ans, ont sensiblement modifié le profil socio-démographique du quartier et sa vie sociale.

A partir des données des recensements de 1968, 1975 et 1982, on arrive à cerner l'évolution démographique et sociale du quartier du Cul-de-Four : quartier populaire, le Cul-de-Four apparaît aussi comme un des pôles roubaisiens de concentration de la population étrangère. C'est également un quartier jeune : près de 40% de ses habitants sont âgés de moins de 20 ans.

Le sentiment des militants du cadre de vie est que la municipalité laisse lentement se dégrader le quartier, avec quelques interventions ponctuelles lors des élections, pour en faire progressivement une zone d'entreprises. De fait, les terrains industriels gagnent de l'espace depuis quelques années mais il s'agit plus de zones d'entrepôt que de la création substantielle d'emplois industriels qui pourraient enrayer le processus de paupérisation du quartier qui en fait, progressivement, un ghetto.

Il est évident, qu'une évolution démographique accompagne les transformations physiques et économiques du quartier. De 1968 à 1982, le Cul-de-Four a perdu plus d'un quart de sa population. Les catégories ouvrières les plus aisées sont allées chercher les constructions neuves de C.I.L.<sup>8</sup>, laissant l'habitat ancien aux populations "défavorisées" et notamment immigrées qui, bien que bénéficiant du regroupement familial, ne trouvaient pas de logements pour leurs familles.

Ainsi, le Cul-de-Four verra-t-il s'accuser les caractéristiques socio-démographiques qui commençaient à le distinguer dès la fin des années 1960 :

- la surreprésentation de la population ouvrière, des immigrés et des chômeurs ;
- l'importance de la population jeune ;
- la sous-représentation des actifs.

---

<sup>8</sup> Comité Interprofessionnel du logement : cet organisme collecte la cotisation patronale et regroupe en son sein diverses S.A.-H.L.M. de l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing.

Les mutations économiques ont contribué à transformer le quartier. L'industrie textile occupait traditionnellement une partie importante de la population du quartier, et les petits commerces de proximité jouaient un rôle central dans la constitution d'une socialité locale. Encore l'analyse à mener s'avère-t-elle plus complexe : s'arrêter au dénombrement pourrait masquer la réalité. Si globalement le nombre de cafés diminue, cela se traduit concrètement par une augmentation des cafés arabes et kabyles. Certaines catégories de population renforcent leurs possibilités d'échanges sociaux au moment où d'autres catégories voient disparaître les derniers restes de la sociabilité d'antan.

L'imbrication traditionnelle des zones de travail et des zones d'habitat caractéristique de la société industrielle depuis ses origines et jusqu'à la fin des années soixante, favorisait la proximité des groupes sociaux dans l'espace : en 1968, les patrons de l'industrie et du commerce, les membres des professions libérales, cadres moyens et employés, aussi peu nombreux qu'ils étaient, se trouvaient disséminés dans l'ensemble du quartier... Quelques exceptions : les petits patrons de l'industrie et du commerce de la partie ancienne du Cul-de-Four et la concentration de professions intermédiaires dans la tour Marengo pour les premières années de son existence.

On remarquera en tout cas que la politique des organismes de logement a fait de chacun des îlots de collectifs, une singularité (composition sociale et composition par nationalité différentes de celles des îlots avoisinants).

Les suppressions massives d'emplois et la dégradation continue du bâti, jusques et y compris par le biais d'une rénovation urbaine très lente (îlots murés, friches), ont entraîné, entre 1968 et 1982, un départ massif de population et du même coup, une transformation de sa configuration socio-spatiale.

Les transformations des formes de l'organisation traditionnelle des zones d'habitat et des zones de travail ont mis fin à la proximité des groupes sociaux dans l'espace. Ainsi voit-on en 1982, les petits commerçants se connecter autour d'un axe et les professions intermédiaires autour d'un autre axe.

A la décomposition des formes traditionnelles de l'encadrement de la vie sociale que les commerçants, l'amicale laïque et le centre catholique, assuraient de façon dominante jusqu'au début des années soixante, par le biais d'une animation étroitement liée à l'assistance, ont succédé de multiples formes de recomposition de la vie sociale :

- la multiplication des familles en situation de précarité fait toujours de l'assistance la voie privilégiée d'un encadrement que se disputent aujourd'hui les partisans de l'assistance traditionnelle, volontiers acquis au discours sécuritaire, et ceux qui travaillent, d'une manière ou d'une autre, à donner aux familles les moyens psychologiques, économiques, culturels... de se prendre en charge;
- comment ne pas constater aussi le processus, en cours, de constitution d'un ghetto, un processus lié à la forte concentration de population maghrébine qui tend à reconstituer des modes de vie correspondants à sa culture (cf. l'importance de la vie religieuse développée autour d'un imam intégriste, la constitution d'un réseau de boutiques, la répartition dans l'espace des kabyles et des arabes...)?

Tout ceci place l'opération D.S.Q. dans une situation particulièrement délicate, puisqu'il s'agit, ni plus ni moins :

- d'assurer la coexistence d'un pourcentage élevé de population en situation précaire, sensible au discours sécuritaire, et d'un pourcentage non moins important de jeunes maghrébins qui en constituent la cible privilégiée;
- de briser le processus de constitution de ghetto qui représente pour les immigrés une situation de repli, tout en leur proposant une alternative crédible...

## **Chapitre 2 : Mise en oeuvre et méthodologie de la recherche**

Une première phase de la recherche a consisté à contextualiser les dispositifs d'action sociale sur le quartier et à cerner les questions d'insécurité. Objet d'une opération de restructuration urbaine, le quartier a généré des associations de défense (notamment la CSCV) d'où a émergé un comité de quartier mobilisé depuis 1980 sur la question du devenir et de l'équipement du quartier. L'action du comité de quartier est étroitement articulée à la Maison pour le Développement Economique Social et Culturel (MADESC) à la fois centre social et opérateur du développement social sur le quartier. Une série d'entretiens auprès des acteurs institutionnels (responsables du DSQ, techniciens de la mairie, de l'Office d'HLM, Directeur du CAL-PACT, ...) et l'observation des stratégies développées par les différents types d'acteurs sociaux dans les réunions de

concertation, nous ont permis de cerner les enjeux spécifiques au quartier.

La seconde phase de la recherche reposait sur la réalisation d'entretiens non-directifs. L'originalité de l'option retenue a été de ne pas se limiter à interviewer des personnes insécurisées, mais de partir de la réalité centrale du quartier par rapport au sentiment d'insécurité : le rapport jeunes-habitants. A cet égard, nous avons mis en place avec un habitant et un animateur, un collectif permettant de définir un échantillon représentatif des différents pôles de ce rapport composé "d'alliés" et "d'adversaires"<sup>9</sup>.

Analyser les significations de l'action qui se développe à partir des conduites des différents acteurs sociaux dans un quartier ne peut se limiter à enregistrer des propos et à conduire une analyse en totale extériorité. Le principe général a donc été de soumettre en permanence les analyses du chercheur à la critique des sujets concernés.

Les entretiens avec les jeunes n'ont pas été sans poser de difficultés car, a priori, les jeunes étaient peu loquaces, surtout que nous étions particulièrement intéressés par ceux qui avaient "mauvaise réputation", puisque situés au cœur de notre objet de recherche. Après plusieurs mois d'imprégnation du terrain, un climat de confiance s'est instauré après que la démarcation du travail social ait été intériorisée par les jeunes. La présence d'un enquêteur d'origine marocaine à mes côtés, a aussi facilité les choses. Que de rendez-vous manqués et reportés cependant pour arriver à enregistrer au magnétophone un entretien approfondi, souvent en plusieurs épisodes, de tel ou tel jeune qu'il nous fallait absolument interviewer car présenté par tous comme "particulièrement intéressant".

Après de nombreux entretiens informels et de rencontres avec des groupes de jeunes au centre social, dans des cages d'escaliers, sur les aires de stationnement, ayant donné lieu systématiquement à des comptes rendus et à des notes d'observation, nous avons réalisé une douzaine d'entretiens biographiques de jeunes peu ou prou identifiés comme facteurs de trouble, en majorité des jeunes issus de l'immigration (juillet à septembre 1988).

---

<sup>9</sup> Il s'agit, bien entendu, d'un clin d'oeil à Alain Touraine (cf. *La voix et le regard*, Editions du Seuil, Sociologie permanente, 1978). Sans reprendre l'ensemble des paradigmes de l'intervention sociologique, nous essayons chaque fois que possible de provoquer, directement ou indirectement, des confrontations entre acteurs sociaux. Je continue cependant de croire aux vertus heuristiques de l'entretien non directif et donc, à la complémentarité des méthodes.

Le travail d'enquête auprès des jeunes s'appuie sur des entretiens de type non directif<sup>10</sup>. Recherchant les conditions de socialisation et les types de relations des jeunes à leur environnement, l'utilisation du questionnaire n'aurait pas permis d'atteindre ce "socio-affectif profond" (G. Michelat) qu'apporte l'entretien non directif.

Les entretiens ont tous été enregistrés au magnétophone et retranscrits intégralement<sup>11</sup>. Un premier principe a été de retenir une question de départ suffisamment neutre pour éviter de centrer de facto le discours du jeune sur la délinquance, ou d'ailleurs sur tout autre domaine. La manière dont les thèmes sont abordés, la place qu'ils tiennent dans l'économie d'ensemble du discours, leurs conditions d'énonciation participent, en effet, des caractéristiques des différents types de jeunes. Il fallait cependant que la question soit suffisamment précise pour éviter de rester dans le domaine des représentations afin que l'interviewé évoque le domaine des pratiques. La question de départ est, en définitive, anodine : "Pouvez-vous (peux-tu) me parler des jeunes du Cul-de-Four?".

Les questions de relance s'inspirèrent, soit des thèmes du discours antérieur, soit d'une grille d'entretien qui balayait les différentes dimensions de notre objet de recherche : la perception du quartier, les formes de socialisation, le rapport à l'école et au marché de l'emploi, les formes de déviance et le rapport à la délinquance. Sans entrer dans le détail des questions posées qui variaient d'un entretien à l'autre, on peut préciser les orientations générales à l'intérieur de chacun des domaines parcourus lors de l'entretien.

A propos des perceptions du quartier, il s'agissait de saisir l'identité locale (la rue, l'îlot, le quartier, la ville,...), les lieux de socialisation, l'appréhension du quartier dans ses dimensions temporelles (les perceptions de la situation d'aujourd'hui par rapport à l'enfance), comment le jeune voyait l'avenir du quartier et, notamment, s'il voyait son avenir dans le quartier.

Sur les formes de socialisation, les questions de relance visaient à comprendre les modes de socialisation, les formes de sociabilité (réseaux, bandes...), le rapport aux structures d'animation et le passage à des pratiques plus informelles (rues, cages d'escaliers,...).

---

<sup>10</sup> cf. sur ce point G. MICHELAT, "Sur l'utilisation de l'entretien directif en sociologie", *Revue Française de Sociologie*, XVI, 1975, pp. 229-249.

<sup>11</sup> Trente entretiens de 2 heures en moyenne chacune pour plus de 800 pages d'entretiens qui ont été retranscrites et analysées. On trouve en annexe de [2.2], le résumé synthétique des entretiens.

Le rapport à l'école et au marché de l'emploi a pris une place très variable dans les entretiens selon les individus. Si les enquêtés évoquent toujours spontanément leur rapport à l'école et aux stages (suivant leur situation actuelle), les relances cherchaient à saisir la perception des écoles du quartier, les stratégies parentales et personnelles des jeunes, leurs perceptions du travail et de leur avenir professionnel si tant est que l'interviewé acceptait d'en parler. Dans le cas extrême de délinquants quasi-professionnels, nous avons pu enregistrer le refus d'envisager un travail.

Enfin, les questions sur la délinquance devaient être posées en dernier. En fait, la plupart des interviewés abordent d'eux-mêmes ce domaine et, souvent, très rapidement dans l'entretien. Il s'agissait ici d'enregistrer les valeurs de l'individu par rapport à tel ou tel type d'actes de délinquance, de cerner les pratiques et non seulement les représentations, de saisir les perceptions des interventions institutionnelles (le rapport à la police, l'expérience du foyer ou de la prison,...) et enfin le rapport à la drogue qui ne peut être assimilé à la délinquance même si certains jeunes délinquants peuvent être consommateurs de haschich<sup>12</sup>.

La stratégie retenue approche la méthode de la logique des récits de vie. Les entretiens sont souvent très riches (en moyenne 2-3 heures d'enregistrement) et certains ont été effectués en deux fois. Nous avons accumulé des informations préalables sur les intéressés ce qui facilitait la formulation des questions de relance. Les récits ont souvent été croisés au sens où les jeunes parlaient également d'autres jeunes car la localisation de l'enquête sur un site précis faisait qu'ils connaissaient, en général, ceux qui avaient déjà été interviewés ou ceux qui risquaient de l'être. Parfois, ils nous conseillaient même d'aller voir tel ou tel jeune "particulièrement dur".

On dit souvent qu'il est difficile de réaliser des entretiens avec des jeunes, voire même impossible<sup>13</sup>. A la lumière de notre expérience, cette technique peut être menée à bien; les entretiens effectués sont particulièrement riches y compris dans les dimensions temporelles, dans la reconstruction de leurs trajectoires personnelles et de celles de leurs

---

<sup>12</sup> Au Cul-de-Four, la drogue reste un phénomène globalement limité au haschich.

<sup>13</sup> Ainsi, Maurizio CATANI, dans *Tante Suzanne*, Méridiens, Collection Sociologies au quotidien, 1982, p. 35 dit : " il est souvent impropre de parler de récit biographique dans le cas des adolescents. Ceux-ci, certes, peuvent raconter ce qu'ils ont vécu mais ils demandent à être reconnus dans leurs virtualités ; souvent ils ne peuvent qu'exprimer des projets de vie non des récits structurés ", il ajoute néanmoins que " cela puisse être le cas dans la migration ". Certes, si les temporalités ne peuvent être identiques pour un adulte et un adolescent, celui-ci peut être à même de proposer une interprétation de ses pratiques à partir de son histoire personnelle et de ses valeurs.

familles. Ce qui est cependant particulièrement difficile, c'est de créer les conditions de production de ces entretiens qui demandent un énorme travail de préparation collectif et individuel pour ne pas tomber dans des discours creux où le jeune joue avec l'enquêteur comme il joue souvent avec ses professeurs au collège ou avec des professionnels de certaines institutions en adoptant un discours stratégique faisant apparaître ce qui lui semble bon de faire apparaître.

Nous avons cependant connu une limite à cette enquête : notre capacité à faire des entretiens avec des filles qui se sont toutes désistées à une exception près. L'entretien est d'ailleurs de très bonne qualité mais la jeune fille interviewée n'est pas représentative de la réalité du quartier puisque c'est l'une des rares filles toxicomanes du Cul-de-Four.

Si la composition "pluri-ethnique" de l'équipe d'enquête a été très bien perçue pour vaincre les blocages culturels, l'absence de femme a, par contre, joué un rôle négatif, les jeunes filles refusant de confier leur vie, avec toutes les dimensions socio-affectives que cela suppose, à un homme. Après ce constat, nous avons intégré une enquêtrice dans l'équipe pour la seconde vague d'entretiens auprès des adultes.

C'est en définitive, l'analyse de dix à treize entretiens qui sert de support à l'analyse suivant qu'on intègre ou pas des jeunes adultes dans la catégorie "jeunes". Les frontières sont en effet progressives. Si le mariage a pu constituer un point de rupture dans les années 1970, aujourd'hui il n'en est plus de même avec le recul de l'âge au mariage, souvent pour des raisons économiques chez les jeunes des classes populaires. Certains restent partiellement jeunes par l'intégration dans des cercles de sociabilité de jeunes mais adultes par rapport à d'autres critères. Nous ne nous attarderons pas sur ces questions de frontières qui ne sont pas au coeur de la recherche. Nous y reviendrons pour le domaine des identités.

Ces entretiens représentent donc plusieurs centaines de pages dactylographiées et leur richesse n'a rien de comparable à de vulgaires interviews semi-directives dont un nombre beaucoup plus important aurait apporté moins de significations et de connaissances sur les carrières au sens de H. Becker. Dans la galère, F. Dubet se demande "comment se transforme le système de la galère lorsque les acteurs approchent de l'issue ? Quelles sont les traces de cette expérience chez ceux qui paraissent en être sortis ? Il nous faut avouer ici un point faible de notre recherche et ce ne sont pas les quelques renseignements glanés ici et là qui peuvent réellement nous informer. Il faudrait en bonne méthode, nous

livrer à l'étude d'une cohorte de jeunes parcourant les "étapes" de la galère ou bien nous fier à des histoires de vie, malgré le caractère reconstruit de tels récits<sup>14</sup>."

C'est à ce niveau que notre enquête essaie d'apporter des éclairages nouveaux. La notion "d'expérience de la galère" a l'avantage de proposer un modèle explicatif global à la situation des jeunes des classes populaires au milieu des années 1980. Elle a cependant tendance à masquer les spécificités, ainsi le rapport à la délinquance qui peut prendre des formes très diversifiées.

Plus précisément, nous reprenons à notre compte l'idée, développée par M. Maffesoli, d'un va et vient constant entre la massification croissante et le développement de micro-groupes qu'il appelle tribus : "la métaphore de la tribu quant à elle, permet de rendre compte du processus de désindividualisation, de la saturation de la *fonction* qui lui est inhérente, et l'accentuation du *rôle* que chaque personne (*persona*) est appelée à jouer en son sein. Il est bien entendu que tout comme les masses sont en perpétuel grouillement, les tribus qui s'y cristallisent ne sont pas stables, les personnes composant ces tribus pouvant évoluer de l'une à l'autre<sup>15</sup>".

Ceci nous amènera dans la suite de nos analyses, à évoquer l'existence de réseaux avec, en leur sein, des formes de solidarité quasi-tribales.

En ce qui concerne l'analyse des entretiens, leur nombre ne permettait pas de recourir à l'utilisation de typologies. Nous nous approchons plutôt de la notion "d'idéal-type", au sens webérien, dans la mesure où l'on essaie d'introduire la rigueur conceptuelle dans l'analyse afin d'éviter de tomber dans la simple casuistique ethnologique. On sait que Max Weber, à propos d'une analyse comparative des villes de différentes civilisations, indique qu'un idéal-type peut être construit de plusieurs manières, en mettant l'accent seulement sur un trait, par exemple le phénomène de la rente, ou bien en faisant intervenir plusieurs éléments, tels ceux de l'économie, de la population ou de la politique<sup>16</sup>.

A l'enquête sur les jeunes, a succédé la réalisation d'un sondage "sortie des urnes" effectué lors des élections municipales de mars 1989. Ce sondage a été réalisé le 12 mars 1989 à la sortie du bureau Henri Carrette

---

<sup>14</sup> DUBET (François), *La Galère : jeunes en survie*, Fayard, 1987.

<sup>15</sup> MAFFESOLI (Michel), *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Ed. Méridiens-Kliencksieck, Col. Sociologies au quotidien, 1988, p. 17.

<sup>16</sup> WEBER (Max), *La ville*, Aubier, Res-Champ Urbain, 1982 ; ed. orig. en allemand : *Die Stadt*, Extrait de *Wirtschaft und Gessellschaft*, J.C.B. Mohr, Tübingen, 1947.

situé dans le quartier du Cul-de-Four. Il porte sur 218 répondants représentant environ le tiers des personnes ayant voté à cette élection (720 votants, 692 exprimés sur 1 175 inscrits). Ce sondage a été réalisé selon les procédures classiques utilisées par les enquêtes sur les comportements politiques, nous avons utilisé le logiciel d'exploitation mis au point par le CRAPS<sup>17</sup>. L'intérêt de cette enquête est qu'elle s'appuie sur un questionnaire très développé mais centré sur les liaisons entre insécurité, sentiment d'insécurité et comportements politiques. Il permet d'évaluer quantitativement les différents types de personnes insécurisées, met en évidence la distinction entre vote Front national-discours sécuritaire d'une part, les personnes insécurisées, d'autre part. L'analyse de ce sondage a été le fil conducteur de l'enquête qualitative qui a ensuite été réalisée auprès des habitants du quartier.

L'enquête sur le terrain a été l'occasion d'avoir de nombreuses discussions informelles : dans la rue, à l'issue des réunions dans le quartier, à la sortie du bureau de vote, au café, etc. Tout ce travail a été préparatoire à la réalisation des entretiens, il a permis de constituer un échantillon non pas au hasard mais à partir de caractéristiques sociologiques ou identitaires qui amènent les acteurs sociaux à avoir des comportements "typés" par rapport aux questions de sécurité. Les données du sondage "sortie des urnes" réalisé à l'occasion des dernières élections municipales ont contribué aussi à la constitution de cet échantillon. Nous savions cependant, par le test du questionnaire avant l'élection, que les personnes les plus insécurisées se retrouvaient le plus souvent hors du champ politique, n'allant donc pas voter le jour des élections de peur des "représailles" ou "d'être cambriolées". Ces personnes les plus insécurisées étaient par ailleurs celles qui étaient le plus souvent rétives à la situation d'interview. Nul doute qu'elles soient sous-représentées dans notre échantillon. Mais en passant par des intermédiaires, en insistant très fortement, nous avons pu faire en sorte que ces personnes ne disparaissent pas de l'enquête.

En définitive, nous avons exploité vingt-deux entretiens approfondis, souvent réalisés en deux fois, tous enregistrés au magnétophone et intégralement retranscrits. La présentation synthétique de chacun de ces entretiens se trouve également en annexe de [2.2] Les noms ont été modifiés mais gardent l'origine ethnique. Il s'agit en fait d'entretiens de "ménages" au sens de l'INSEE. En effet, si nous avons privilégié

---

<sup>17</sup> CRAPS : Centre de recherches administratives, politiques et sociales. Je suis gré à Annie Laurent pour les conseils et l'aide qu'elle m'a apportée dans la réalisation de cette enquête et de son traitement.

l'interview de personnes seules à leur domicile, dans certains cas le conjoint, un enfant et dans un seul cas les deux ont participé également à l'entretien. Il s'agit, en général, de situations particulières où l'osmose entre membres du ménage est telle qu'il est quasiment impossible d'individualiser la relation enquêteur-enquêté. Il s'agit d'ailleurs toujours de personnes qui sont insécurisées.

Il est utile cependant d'apporter quelques précisions sur les conditions de recueil de ces entretiens. Après la première vague d'entretiens auprès des jeunes, nous avons tenu compte de l'échec enregistré à cette occasion à savoir l'effet de sexe ; l'absence d'une enquêtrice ayant entraîné un taux extrêmement élevé de refus d'interviews chez les jeunes filles. Nous avons donc gardé l'équipe initiale : un enquêteur français, un enquêteur immigré auxquels nous avons adjoint une enquêtrice qui s'est occupée plus particulièrement, mais pas exclusivement, d'interviewer des femmes isolées ou des personnes particulièrement insécurisées.

Pour le traitement de nos matériaux, la première réaction fut de les traiter d'une manière thématique. En effet, il est possible d'analyser les rapports de la population étudiée à l'habitat, aux jeunes, à la vie associative, à la délinquance, etc. Mais, nous avons pris, en définitive, l'option d'une analyse typologique de nos entretiens.

En effet, nous nous sommes rendus compte que l'association entre ces termes a une cohérence à l'intérieur de chacun des entretiens mais que le traitement autonome des morceaux d'entretiens en rapport avec les thèmes abordés faisait perdre les logiques essentielles.

Parmi les choix possibles, nous avons opté pour "la méthode des tas" qui a déjà été mis en oeuvre dans d'autres recherches du LASTREE<sup>18</sup>. Cette méthode consiste à regrouper autour d'unités-noyaux les entretiens en fonction des attitudes et des comportements à l'égard de l'insécurité, des questions urbaines, du travail, de la politique et de la vie sociale.

La difficulté réside avec cette méthode dans la constitution des unités-noyaux. Il y a une part d'arbitraire à retenir quatre types plutôt que cinq, l'homogénéité de chacun des types étant relative. Mais en recoupant les entretiens et les principaux croisements du sondage "sortie des urnes", nous sommes amenés à penser que l'homogénéité de chaque type est suffisamment forte pour ne pas trop prêter à discussion.

---

<sup>18</sup> DUBAR (Claude) et alii, *L'autre jeunesse*, Jeunes stagiaires sans diplôme, Presses Universitaires de Lille, 1987. On trouve une présentation de cette méthode in GREMY (J.P.) et LE MOAN (M.J.), "Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales", *Informatique et sciences humaines*, n° 35, décembre 1977.

### **Chapitre 3 : Le sentiment d'insécurité comme révélateur des tensions urbaines**

La plupart des travaux sociologiques insistent sur la distinction qui doit être opérée entre insécurité concrète et sentiment d'insécurité. Si, historiquement, il est démontré que la violence physique sur les personnes tend à diminuer, de nombreux indices conduisent à constater que le sentiment d'insécurité, lui, est toujours aussi présent, allant probablement en se renforçant.

Dans le contexte d'une ville comme Roubaix, l'insécurité comme traduction de rapports de violence, avec le risque notamment d'être agressé, est réelle. La rubrique des faits divers de la presse locale fait état quotidiennement de vols à l'arraché. Mais ces dangers ne sont certainement guère plus élevés ici que dans n'importe quelle ville fortement touchée par le chômage. Ils ne sont pas nouveaux à Roubaix, ils ont peut-être tendance à diminuer.

#### **Les faits**

Le décalage entre les réalités de la délinquance et le sentiment d'insécurité a été suffisamment établi pour que l'on examine avec attention la réalité des faits, même si les données statistiques sont une mesure imparfaite de la réalité. Plutôt qu'une mesure de la délinquance réelle, les données statistiques disponibles rendent compte de l'activité des institutions chargées de prévenir et de réprimer la délinquance : police, justice, gendarmerie et douanes essentiellement.

La délinquance légale enregistrée n'est qu'un reflet quantitatif et qualitatif imparfait de la délinquance réelle. La statistique officielle comprend des manques et des excès : un certain nombre de faits échappent à l'enregistrement. Cette différence entre la délinquance réelle et la délinquance enregistrée constitue le "chiffre noir". Ce dernier varie selon les types de délits : il est plus élevé pour la délinquance financière, les infractions fiscales et les infractions à la législation du travail. Il est supérieur également pour les atteintes aux mœurs telles que le viol et les coups et menaces entre proches, qui ne sont souvent pas portées à la connaissance de la police.

Le chiffre noir est au contraire moins élevé, voire nul, pour certains types d'infractions, notamment ceux couverts par les assurances, qui

exigent le dépôt de plainte et son récépissé pour tout remboursement. Il s'agit notamment des vols de véhicules ou dans les véhicules et des cambriolages.

Certains délits ne sont l'objet que d'une mention sur la main courante des commissariats et ne font donc pas l'objet d'un enregistrement. D'autres faits peuvent, au contraire, être comptabilisés deux fois, et ce en raison de l'organisation des services : si un vol est déclaré par sa victime et que le commissariat du quartier transmet la plainte sans avoir découvert de suspect et si, par ailleurs, un autre service arrête le suspect et, dans l'ignorance de la plainte, dresse une nouvelle procédure, le même fait se trouve enregistré deux fois dans les statistiques globales.

Cependant l'informatisation de l'enregistrement des crimes et délits constatés par les services de Police et de Gendarmerie donne aujourd'hui une approximation relativement satisfaisante de l'évolution statistique de la délinquance et de la criminalité<sup>19</sup>.

Concernant Roubaix, la mesure policière de la délinquance indiquait des taux de délinquance importants au milieu des années 1980 : 13,13 délits constatés pour 100 habitants en 1985, taux élevé si on le compare à d'autres. Avec 4 délits de plus pour 100 habitants que la ville de Lille, Roubaix se détachait de l'ensemble : en 1983, son taux était de 12,68 alors que celui du département était de 5,76 et celui de l'ensemble de la France de 6,58. Depuis, les communes de l'agglomération ont souvent rattrapé Roubaix, au point de la dépasser pour certaines. Des raisons techniques peuvent l'expliquer partiellement : Roubaix a été à la pointe de l'informatisation, Lille a été très en retard en raison de la masse des délits à traiter et de difficultés techniques. Une étude comparative que j'avais réalisée sur trois commissariats centraux (Lille, Roubaix, Tourcoing), avait révélé un recours très inégal à la main courante<sup>20</sup>. En effet, certains faits portés à la connaissance de la police ("non-paiement de la pension alimentaire", "a quitté le domicile conjugal", "problème de garde d'enfant", etc.) ne font cependant pas l'objet de dépôt de plainte. Ils sont alors consignés sur le registre de main courante. La main courante constitue un rapport journalier des activités, des procès-verbaux établis et des simples déclarations. Ces reports ne rentrent pas dans les comptes de la délinquance. Or, nous avons constaté lors de cette enquête que nombre

---

<sup>19</sup> J'ai procédé à une analyse détaillée des problèmes de mesure de la délinquance pour l'INSEE in [1.12].

<sup>20</sup> DUPREZ (Dominique), FRISER (Karine), *La délinquance enregistrée dans le département du Nord. Images et réalités de l'Insécurité*, ronéo LASTREE-IFRESI, 1991. Certains éléments sont repris in [1.12].

d'actes délictueux devant faire l'objet d'un procès-verbal, étaient l'objet d'une simple mention sur le registre de main courante, il en est souvent ainsi pour les vols de cycles ou de papiers. Cette pratique est cependant très inégale selon les commissariats. Ainsi Roubaix établissait quasi-systématiquement un procès-verbal selon les règles définies dans le Guide de Méthodologie Statistique alors que Tourcoing avait un recours très excessif à la main courante, Lille dans une moindre mesure. On comprend l'intérêt politique pour un chef de service de montrer qu'il "tient sa ville" à travers la publication de "bons chiffres".

D'autres raisons externes à l'organisation policière, expliquent des recours inégaux à la main courante. Les trois quarts des délits qui y sont mentionnés concernent les différents familiaux et les différents entre voisins. En effet, les victimes ne souhaitent généralement pas porter plainte lorsque l'auteur du délit est connu d'eux, a fortiori quand c'est un de leurs proches. La composition sociale de la commune influe évidemment sur ce type de comportements.

Sur une longue période, on constate que Roubaix, à travers les statistiques, a une mauvaise réputation qui est usurpée : entre 1979 et 1988, le nombre des faits constatés a augmenté de 14,2 % dans la ville de Roubaix, 52,6 % dans la ville de Tourcoing et 61,7 % dans celle de Lille.

La délinquance roubaisienne est à l'image de l'évolution de la nature et du volume des actes délictueux dans la société française : aujourd'hui, les deux tiers des statistiques de la police sont représentées par les vols et cambriolages. C'est là la concrétisation de la théorie des opportunités : plus les occasions de vols augmentent, plus le nombre de vols augmentent. La persistance de fortes inégalités sociales dans notre société n'y est pas pour rien.

Mais c'est également une période où les opportunités offertes aux délits augmentent non seulement parce que l'abondance des biens pouvant faire l'objet d'une appropriation illicite s'accroît mais aussi parce que le risque de répression décroît<sup>21</sup>. Or le taux d'élucidation des affaires liées aux biens tourne autour de 5 à 15 %, ce qui est un faible pourcentage. Ainsi, le taux d'élucidation des vols avec violence sans arme, qui nourrit fortement le sentiment d'insécurité, était de 13,3 % en 1991 pour le département du Nord.

Notre posture générale vis-à-vis des statistiques policières rejoint le point de vue de R. Boudon : l'analyse statistique a, dans le cas de la

---

<sup>21</sup> BOUDON (Raymond), La Mesure Statistique : un contrepois à l'idéologie, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, IHESI, n° 4, 1991.

criminologie comme dans bien d'autres domaines, une fonction principale : celle de permettre une critique objective des idées reçues. Cette critique est essentielle. Elle permet d'éviter que l'action publique ne s'inspire d'idées fausses et contreproductives dont le citoyen est toujours appelé en dernier ressort à faire les frais.

Il faut cependant tenir compte des biais qui ne se résument pas aux biais généraux exposés avec force par Ph. Robert<sup>22</sup> mais, comme nous venons d'en tenter la démonstration, aussi à des considérations locales liées aux moyens humains et techniques mis en oeuvre, et à des stratégies d'acteurs, notamment celles des chefs de service, qui peuvent aller de la surestimation (stratégie d'obtention de moyens supplémentaires) à la sous-estimation (stratégie de carrière). L'expérience d'enquête que j'ai acquise en ce domaine indique qu'à partir d'un minimum d'entretiens avec les opérateurs sur le terrain, d'observation du fonctionnement des commissariats et de vérification statistique, on peut aisément cerner les biais. C'est ainsi que nous avons montré qu'après prise en compte de l'inégal recours au registre de main courante<sup>23</sup>, le niveau de délinquance à Roubaix et à Tourcoing était quasiment comparable.

En ce qui concerne le Cul-de-Four, on constate que le niveau global des actes recensés sur le quartier est faible comparé à celui de quartiers similaires, et nettement inférieur à la moyenne de la ville<sup>24</sup>. Derrière les chiffres, il est possible de caractériser la réalité de la délinquance à partir du croisement des entretiens de jeunes, des habitants et des intervenants sociaux. D'abord, le niveau général de la délinquance est très mouvant suivant les périodes. De l'avis général, il y a moins de délinquance aujourd'hui qu'il y a quelques années.

Parmi les explications souvent avancées : l'emprisonnement de délinquants professionnels, les résultats des actions d'animation et de développement social menées par la MADESC. Ensuite, si le quartier produit probablement un nombre important de délinquants, le fait qu'il soit l'objet d'un contrôle social efficace a pour conséquence que les délits sont probablement marginalement commis sur le quartier. Enfin, l'activité dominante sur le Cul-de-Four semble plus être le recel que le vol. Se procurer un téléviseur ou un magnétoscope volés procède d'une

---

<sup>22</sup> ROBERT (Philippe), *Les comptes du crime, les délinquances en France et leurs mesures*, Paris, Le Sycomore, 1985.

<sup>23</sup> DUPREZ (Dominique), FRISER (Karine), op. cit., 1991.

<sup>24</sup> En 1987, on enregistre par exemple 242 faits constatés au Cul-de-Four contre 1 129 pour le quartier voisin de l'Alma. Pour 100 habitants, on dénombre 10,07 faits constatés à Roubaix contre 5,89 au Cul-de-Four.

économie informelle au même titre que les réparations ne sont pas effectuées par un artisan : l'électricien du quartier ne se souvient plus qu'un ménage du quartier ait fait appel à ses services !

Le Cul-de-Four est donc marqué par une délinquance endémique, ce qui conduit chaque habitant à un minimum de protections contre le vol et le cambriolage (ne pas laisser d'autoradio dans les voitures, ne pas laisser sa maison inoccupée durant les congés, etc.). L'exposition au risque est cependant variable suivant les personnes et surtout, les réactions au risque dont le sentiment d'insécurité n'est qu'une expression, sont très différenciées suivant les positions et l'intégration des acteurs.

### **Eléments de problématique autour du sentiment d'insécurité**

En isolant une phrase de son contexte et de la problématique générale de [2.2], S. Roché dans un ouvrage récent nous classe parmi ceux qui ne veulent pas voir de corrélation entre exposition au risque et sentiment d'insécurité<sup>25</sup>, au même titre d'ailleurs que F. Dubet et D. Lapeyronnie.

Il n'a jamais été dans mon intention de nier la réalité de la délinquance, notamment dans les quartiers dits "en difficultés". Ma démarche a été, avant toute chose, d'essayer de cerner les faits en utilisant avec beaucoup de précautions les statistiques disponibles et en introduisant des questions sur la victimation dans le sondage "sortie des urnes". J'ai simplement repris dans ma problématique générale ce qui me semble être des constats majeurs de l'entreprise sociologique, à savoir notamment les travaux de J.C. Chesnais et W. Ackermann et al. qui chacun, sous des registres différents, soulignaient la relative autonomie du sentiment d'insécurité par rapport à l'insécurité réelle.

Il me semble que les recherches autour du sentiment d'insécurité oscillent entre deux pôles. D'un côté, des travaux qui contribuent à la construction de l'objet sociologique en soulignant l'autonomie du sentiment d'insécurité par rapport à l'exposition au risque. Parmi ceux-ci, on retiendra surtout les travaux de J. C. Chesnais (1981) et W. Ackermann et al. (1983). A l'autre pôle, les interprétations les plus récentes de H. Lagrange qui postulent un individu rationnel.

Une première distinction opérée par J.C. Chesnais mérite d'être rappelée : la violence privée qui regroupe les atteintes contre les personnes (crimes, homicides involontaires, coups et blessures, viols), de

---

<sup>25</sup> ROCHE (Sébastien), *Insécurité et Libertés*, Le Seuil, col. l'Epreuve des faits, 1994, p. 86.

la violence collective, celle qui a des motivations politiques (terrorisme, attentats) et qui connaît des variations très grandes dans le temps. On sait que les périodes de guerre et d'après-guerre sont propices à de fortes hausses de la violence collective : il s'agit des années 43-45 avec les règlements de compte de l'après-guerre et les années 57-62 avec les attentats lors de la guerre d'Algérie. En dehors de périodes exceptionnelles, il ne semble pas que cela soit la violence collective qui nourrisse le sentiment d'insécurité.

Restreinte à la violence privée, J.C. Chesnais souligne que la tendance de nos sociétés est à une baisse constante. De ce point de vue, nous vivons dans une société de moins en moins violente. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les cours d'assises avaient à connaître 2.000 affaires par an de crimes contre les personnes; vers 1900, c'était autour de 1500 affaires; depuis 1950, c'est autour de 500 affaires par an. Sur une longue période, la tendance est donc à la diminution. En France, sur 100.000 habitants, il y a un décès par homicide, et ce chiffre est stable depuis longtemps. Les probabilités de mort violente sont infiniment plus fortes chez soi ou sur la route que dans les couloirs du métro. Sur cent morts violentes, on comptabilise un mort par homicide. Qui plus est, on risque beaucoup plus d'être assassiné par des gens que l'on connaît que par des inconnus. Dans plus des trois quarts des cas, il y a ou un lien de parenté ou un lien de connaissance entre l'assassin et sa victime.

La thèse générale de J.C. Chesnais est que ce qui reste de violence, aussi minime soit-il, est vécu comme insupportable. Il faut cependant reconnaître que l'appréhension sécuritaire tient tout autant dans les cambriolages et les atteintes aux biens qui sont en augmentation constante que dans les taux d'homicides. J.C. Chesnais sous-estime ce phénomène, d'autant que l'amélioration des protections par exemple les alarmes contre le vol ou les puces des cartes bancaires, peuvent amener une recrudescence d'actes de violence directement liés aux atteintes contre les biens.

La démarche d'Ackermann, Dulong et Jeudy<sup>26</sup> instaure encore plus précisément la possibilité d'un questionnement sociologique, dans la mesure où elle constitue l'insécurité comme phénomène lié au "décalage entre le danger que font courir les malfaiteurs et la peur des gens": au lieu de l'expliquer par ce qu'elle amplifie, elle prend comme objet cette

---

<sup>26</sup> ACKERMANN (Werner) et al., *Imaginaires de l'insécurité*, Paris, Librairie des Méridiens, Col. Réponses sociologiques, 1983.

amplification elle-même, ses mécanismes, ses modes de production de la peur, les enjeux qui viennent s'y inscrire.

On peut considérer que l'insécurité devient objet d'échange social et la présenter comme une rumeur. Une particularité du discours sur l'insécurité est que sur le récit d'un fait divers apparaît un commentaire sur la société, l'événement ayant tendance à disparaître sous son commentaire. Ackermann et al. dégagent quelques caractéristiques de l'insécurité prise comme rumeur. Tout d'abord, ils repèrent un caractère répétitif des discours sur l'insécurité. En partant de récits de différents types de délits, ils obtiennent des discours stéréotypés : "La fréquence de ces récurrences d'un entretien à l'autre confirme que ces conversations organisent l'insécurité par les processus de condensation et de stéréotype en sorte de lui fixer pour horizon référentiel une unique structure de sens".

C'est un phénomène collectif puisque pour qu'il y ait rumeur, il faut qu'il y ait plusieurs conversations donc plusieurs individus. Mais, c'est le phénomène d'identification à la victime qui crée les conditions de la relance de la rumeur. "La communication insécure -cet échange élémentaire par quoi se transmet l'insécurité- ne fait pas de ses agents des supports, de simples relais dans un processus discursif qui les dépasse, il les constitue l'un et l'autre -l'un par l'autre- victimes d'un unique état de fait dont l'événement n'est plus que l'indice. Autant dire que celui qui reçoit la narration de l'agression est agressé lui-même et qu'il en produit au travers des conversations sur ce sujet une appropriation des incidents"<sup>27</sup>.

Cette analyse tirée des résultats d'une enquête menée par entretiens, induit la nécessité de prendre en compte l'expérience de victimation des proches de la personne interrogée (voisins, famille) et non la simple exposition au risque de l'enquêté<sup>28</sup>, ce qui atténue très probablement la distorsion entre l'exposition au risque et le sentiment d'insécurité.

Après avoir souligné le rôle des formes de sociabilité (monofonctionnelle/multifonctionnelle) dans les relations entre peur d'être agressé et préoccupation sécuritaire<sup>29</sup>, H. Lagrange dans un article

---

<sup>27</sup> ACKERMANN et al., op. cit., 1983, p. 51.

<sup>28</sup> C'est ce que nous allons essayer de cerner sur un échantillon de 2.200 ménages de Lille et de Lens-Liévin dans une enquête en cours menée en collaboration avec l'INSEE.

<sup>29</sup> LAGRANGE (Hughes), Appréhension et préoccupation sécuritaire, *Déviance et société*, vol. XVI, n° 1, 1992.

récent<sup>30</sup>, revisite son enquête menée en Isère en 1986-1987 avec de nouveaux paradigmes tirés de travaux anglo-saxons qui postulent un individu rationnel<sup>31</sup>.

En privilégiant des modèles explicatifs qui relient les peurs à l'exposition à la délinquance, H. Lagrange dégage ce qui -peu ou prou- s'apparente à des stratégies d'ajustement. Ainsi, il prend l'exemple d'une femme célibataire "qui aime sortir, de sorte qu'elle se trouve prise dans une double contrainte : une incitation à sortir qui dérive de sa sociabilité et de son mode de vie, une incitation à ne pas sortir qui exprime le traumatisme laissé par la victimation".

Dans ces conditions, ajoute H. Lagrange, "deux voies lui sont ouvertes. Soit elle renonce à sortir et alors elle n'a pas une peur excessive ou plus exactement elle raréfie les situations dans lesquelles sa peur s'actualise. Sans doute au prix de frustrations sociables, affectives et d'un déplaisir. Elle réduit son exposition au niveau  $X_{f1}$  où il y a équilibre. Soit elle sort quand même et précisément cette peur qui n'a pas été traitée par un ajustement comportemental persiste hors du contexte de sortie. Cette peur au second degré est la trace psychique durable de l'incapacité d'ajuster son comportement à son appréhension. Dans ce cas, la jeune femme en question a fait en quelque sorte une transaction mentale par laquelle elle accepte une élévation "anormale" de son niveau d'appréhension pour maintenir un niveau de sortie acceptable pour elle."<sup>32</sup>

Cette exemple illustre la thèse générale de H. Lagrange. L'acteur rationnel définit son comportement à partir d'un calcul "coûts-bénéfices" qui se traduit ici par le quotient appréhension-sorties : "notre hypothèse empirique de base est que l'écart du produit appréhension-sorties par rapport à sa valeur moyenne dans chaque strate sociale, dépend de l'expérience directe ou indirecte de victimation et de la sociabilité de ego".<sup>33</sup>

Plutôt que du côté de l'individualisme méthodologique, je crois qu'il faut chercher du côté de l'intégration dans une perspective durkheimienne. Paradoxalement, H. Lagrange, lui-même, en fait en

---

<sup>30</sup> LAGRANGE (Hughes), La peur à la recherche du crime, *Déviance et société*, vol. XVII n° 4, 1993.

<sup>31</sup> cf. BALKIN (S.), Victimization rates, safety and fear of crime, *Social Problems*, 26-3, 1979. Balkin dans cet article théorique définit le risque ajusté comme quotient du nombre de victimations par le temps d'exposition. Ce temps d'exposition est supposé proportionnel au temps passé hors du domicile, ce dernier est donc un indice possible de l'exposition.

<sup>32</sup> LAGRANGE (Hughes), art. cit., 1993, p. 400.

<sup>33</sup> LAGRANGE (Hughes), art. cit., 1993, p. 407.

quelque sorte le constat en commentant ses résultats empiriques : "à notre surprise, le coefficient de l'indice de familio-centrisme est toujours négatif. C'est-à-dire que plus le pôle de la sociabilité familiale dans le réseau d'un individu est multiplexe et interconnecté et moins le syndrome appréhension-exposition est élevé".<sup>34</sup>

La problématique générale qui a orienté mon enquête sur le sentiment d'insécurité s'inspirait de constats déjà anciens réalisés par F. Furstenberg sur la confusion conceptuelle liée à l'usage indistinct de deux notions : la peur du crime, appréhension revendiquée à la première personne dans des contextes précisément spécifiés, et la préoccupation sécuritaire qui dénote une inquiétude générale devant la délinquance et le crime. A partir des enquêtes réalisées par L. Harris à Baltimore, F. Furstenberg constatait que :

-la préoccupation sécuritaire est inversement corrélée avec le taux de criminalité;

-la peur d'être victime est corrélée avec le taux de criminalité;

-la préoccupation sécuritaire et la peur du crime sont indépendantes l'une de l'autre.<sup>35</sup>

Il me semble donc que la coupure majeure ne se situe pas entre le tableau policier des atteintes aux biens et aux personnes et la fréquence des craintes éprouvées personnellement par les individus, mais entre appréhension personnelle et préoccupation sécuritaire. Cette dernière vient probablement d'une inquiétude née ailleurs, du chômage, de la précarité, de l'immigration, d'une manière générale de la crise des identités sociales née de l'accélération des changements et, bien entendu, d'une béance de l'intervention de l'Etat<sup>36</sup> liée au recul de l'Etat-providence.

#### **Chapitre 4 : Jeunes et adultes face à l'insécurité**

La quasi-totalité des recherches françaises se sont focalisées sur l'univers des adultes et, notamment, sur celui des personnes insécures. Nous avons opté pour une posture différente, dans le droit fil d'une approche interactionniste, en prenant l'insécurité dans les banlieues comme enjeu dans les rapports des générations.

---

<sup>34</sup> LAGRANGE (Hughes), art. cit., 1993, p. 411.

<sup>35</sup> FURSTENBERG (Frank F.), Public reaction to crime in the streets, *American scholar*, vol. 40, 1971.

<sup>36</sup> cf. Ph. ROBERT, art. cit., 1985.

L'insécurité partagée, tel est le titre d'un chapitre de [2.2, p. 105] et le postulat général qui a guidé notre enquête sur le terrain roubaisien. Le sentiment d'insécurité n'est pas intelligible, selon moi, en dehors d'un système de relations sociales. Cependant, chaque catégorie d'acteurs sociaux développe ses propres logiques d'action à partir de représentations et de références identitaires qui leur sont propres.

Il peut paraître paradoxal dans le cadre d'une recherche sur le sentiment d'insécurité, d'accorder une place significative aux acteurs qui contribuent largement à l'insécurité d'un quartier.

En rendant compte des discours des jeunes sur la délinquance et sur leurs modes de vie, il s'agit de préciser l'état de l'insécurité autrement que par un regard statistique particulièrement déformant s'agissant de la délinquance. Par ailleurs, l'une des hypothèses de cette recherche était de se demander si le sentiment d'insécurité était l'apanage du monde des adultes. N'existe-t-il pas chez certains jeunes, des formes de peur qui ne seraient pas sans rapport avec celles que certains adultes peuvent ressentir? Formulé autrement, la violence des jeunes n'est-elle pas une réponse à d'autres formes de violence, fussent-elles symboliques?

### **1-Insécurité et représentations de l'insécurité dans le monde des adultes**

L'identité de quartier est forte au Cul-de-Four à l'exception de certaines familles immigrées pour qui le territoire est à la fois plus restreint (la rue, l'îlot), et plus large (la Mosquée). Un très fort consensus existe sur les délimitations du quartier, sur l'appartenance au Cul-de-Four. On sent nettement que cette identité est le résultat d'un certain nombre de luttes (l'Union des commerçants, la Maison de Quartier). Elle atténue la ségrégation sociale et spatiale qui peut-être appréhendée par les statistiques.

L'analyse du sondage "sortie des urnes" réalisé lors des élections municipales de mars 1989 apporte de nombreux enseignements (cf. tableau n° 1 en annexe in [1.11] p. 291).

Les personnes victimes de cambriolages sont moins nombreuses à penser que l'insécurité a augmenté : elles sont 24,7% à être dans ce cas, alors qu'elles sont 29% pour les personnes n'ayant jamais été victimes de cambriolages.

Il faut cependant remarquer que les personnes victimes d'agressions ou d'actes de vandalisme sont plus nombreuses que les non-victimes, à penser que l'insécurité a augmenté, cependant cela ne représente malgré

tout que 6,5% de la population totale dans le premier cas et 8,4% dans le second. On en retiendra donc qu'il n'y a pas de relation directe entre la perception de l'insécurité et le fait d'avoir été victime d'un acte de délinquance.

Un sondage de la SOFRES de Février 1985 indique que si une majorité (55%) de personnes interrogées pensent que c'est l'insécurité qui s'aggrave, elles sont cependant 42% à penser que c'est plutôt le sentiment d'insécurité qui s'accroît. De manière générale, il apparaît surtout que les opinions varient fortement selon l'âge et le niveau d'instruction : plus on est âgé et plus on a un niveau d'instruction faible, plus on déclare que l'insécurité s'aggrave (cf. tableau n° 2 en annexe de [1.11], p. 291).

Une autre enquête nationale menée par l'O.I.P. à l'automne 1989 sur un échantillon de 2000 individus va dans le même sens : plus le degré d'instruction s'élève, plus la fréquence de victimisation augmente, plus les peurs diminuent. Les auteurs<sup>37</sup> ajoutent que le degré d'instruction exerce une influence plus forte sur les sentiments de peur que le degré d'exposition aux risques.

Une recherche réalisée au Québec, indique que dans la "saillance sociale", c'est-à-dire l'importance que revêt la criminalité dans la société, les réactions dépendent davantage de l'idéologie que de la réalité

Ainsi, voit-on à travers cette recherche que l'âge, l'éducation, le libéralisme et l'anomie sont très liés à la saillance sociale, mais aussi avec l'idée que la cause majeure du crime est le laxisme de la justice. On trouve également une relation significative avec le sexe. Les femmes, d'une manière générale, plus inquiètes et touchées par la criminalité, se sentent beaucoup plus vulnérables et sans contrôle devant le phénomène. Elles perçoivent, plus que les hommes, les actes de délinquance comme une forme de violence.

Même si les critères retenus ne sont pas les mêmes dans le sondage sur Roubaix, on observe également des liaisons étroites entre le domaine des perceptions de l'insécurité et les caractéristiques sociales des personnes interrogées (cf. tableau n° 3 en annexe de [1.11], p. 292).

Ainsi, une corrélation apparaît nettement entre le fait d'avoir peur dans la rue et le statut social. Les lycéens-étudiants sont proportionnellement cinq fois moins nombreux que les retraités à déclarer n'avoir jamais peur. Ces mêmes retraités sont, paradoxalement,

---

<sup>37</sup> PERCHERON (Annick), PERRINEAU (Pascal), en collaboration avec D. Boy et N. Mayer, Attitude des Français à l'égard des problèmes de sécurité, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, 1, 1990.

le groupe le moins insécurisé avec les personnes ayant une activité professionnelle effective.

Les chômeurs et les femmes au foyer sont les catégories les plus exposées à la peur (cf. in [2.2] le tableau n° 25, p. 175). Dans ce dernier cas, c'est l'effet de sexe qui joue à plein puisqu'elles ne sont que 34% à n'avoir jamais peur contre 59,6% des hommes et qu'elles sont 20% à avoir très souvent peur contre 5,5% des hommes<sup>38</sup>. La catégorie "en activité" masque des disparités importantes selon les professions.

Si le groupe "artisans, commerçants, patrons" déclare à 70% n'avoir jamais peur, ce taux tombe à 35% pour les employés et avoisine les 50% pour les autres catégories. Par contre, les employés déclarent avoir très souvent ou parfois peur dans la rue à 45%, contre 30% pour les ouvriers et 20% pour les cadres et la petite bourgeoisie traditionnelle.

Manifestement, il existe également une relation entre le fait d'avoir peur dans la rue et la situation de famille du répondant. Si 58% des personnes habitant avec un conjoint et des enfants au domicile déclarent ne jamais avoir peur dans la rue, elle ne sont plus que 36% dans ce cas pour les personnes seules avec enfant au domicile et 30% pour les enfants majeurs habitant chez leurs parents. Il s'agit assez souvent ici, d'enfants âgés. A l'inverse, si les personnes habitant avec un conjoint ne sont que 6% à déclarer avoir très souvent peur, elles sont 20% dans ce cas pour les personnes seules et près de 32% pour les personnes seules vivant avec un enfant au domicile.

Il ne faut cependant pas que les chiffres tirés d'une enquête par questionnaire conduisent à des analyses déterministes. L'analyse statistique peut tenter de rapprocher les niveaux de jugement d'un individu quant à un même objet et tenter d'en comprendre les articulations, sans préjuger du système causal. Si l'hypothèse qui a guidé les recherches postulait des liaisons entre sentiment d'insécurité et processus de précarisation, c'est parce qu'à l'inactivité est souvent jumelé l'isolement social. Des engagements dans la vie sociale locale, même sous la simple forme de participation à des réunions qui était l'un des indicateurs de notre sondage, peut compenser un retrait, momentané ou

---

<sup>38</sup> On rejoint ici un constat fait par Ph. ROBERT in *Criminalité et délinquance : évolution et tendances récentes, Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n°1, 1990, dans une enquête effectuée sur les victimes: "Les individus les plus victimés ou les plus exposés au risque ne sont pas nécessairement ceux qui ont le plus peur. La peur est surtout liée à la vulnérabilité en termes de pauvreté du lien social. On comprend ainsi pourquoi les retraités et les femmes au foyer sont toujours surreprésentés parmi ceux qui ont peur. Quand il leur arrive d'être volés ou cambriolés, ils réagissent beaucoup plus dramatiquement que les autres", p. 93.

durable, de la vie professionnelle. Nous en trouvons dans la figure du "médiateur anti-insécure" qui sera évoqué ci-après.

Un autre aspect important de la problématique de recherche est constitué du décalage entre sentiment d'insécurité et discours sécuritaire. On a souvent dit dans les media que le phénomène du Front National a été porté par le sentiment d'insécurité. Il y a, selon moi, dans cette vision une réduction de la réalité. J'ai indiqué plus haut que la petite bourgeoisie traditionnelle était la catégorie qui déclarait le plus n'avoir jamais peur dans la rue. On sait pourtant qu'elle constitue une fraction importante de l'électorat de J.M. Le Pen.

Ainsi, à l'occasion d'un sondage de la SOFRES à 6 mois des présidentielles de 1988, le groupe "artisan, commerçant, chef d'entreprise" donne le taux le plus élevé (31%) de réponses positives à la question : "Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord avec les idées défendues par Jean-Marie Le Pen, assez d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord", taux plus élevé que celui des ouvriers (28%). Les "cadres et professions intellectuelles supérieures" étant les moins nombreux à être "d'accord" : 11%.

Une thèse ancienne de T. W. Adorno<sup>39</sup> indique que les personnes sensibles aux discours sécuritaires et promptes à réclamer plus de rigueur dans l'application de la justice sont les membres des groupes sociaux fortement refermés sur eux-mêmes. Il faut certainement être aujourd'hui plus précis. Ce qui a guidé notre recherche, c'est justement cette distinction entre discours sécuritaire et sentiment d'insécurité. Il faut les appréhender comme des phénomènes distincts même s'ils se nourrissent mutuellement.

De l'analyse des entretiens, il ressort que l'insécurité est un sentiment souvent partagé par les habitants, mais avec des conséquences et des degrés très divers. A partir de la "méthode des tas"<sup>40</sup> et en regroupant autour d'unités-noyaux les entretiens en fonction des attitudes et des comportements à l'égard de l'insécurité, des questions urbaines, du travail, de la politique et de la vie sociale, nous avons dégagé quatre types d'habitants adultes parmi la population du Cul-de-Four.

---

<sup>39</sup> ADORNO (T. W.) et al., *The Authoritarian Personality*, Harper & Brothers, New York, 1950.

<sup>40</sup> cf. GREMY (J.P.), LE MOAN (M.J.), art. cit., 1977.

### **-le médiateur anti-insécore**

Le noyau dur de ce premier type est constitué de "militants". Par tradition familiale ou par expérience personnelle, ils viennent souvent, du syndicalisme ouvrier et de l'Action Catholique. Ils ont milité dans le syndicalisme du cadre de vie à la fin des années soixante-dix [2.2, p. 147].

La situation du quartier en termes de représentation des habitants présente une double particularité : une capacité de mobilisation relativement importante d'habitants en certaines occasions, qui renvoie pour partie aux descriptions qu'on trouvait dans les années soixante-dix à propos des "lutttes urbaines" et le constat dans le quotidien, d'une faible mobilisation qui repose essentiellement sur une "permanente-habitante" à qui revient une fonction de porte-parole.

Pour ce premier type d'habitants, non seulement l'insécurité n'est pas un thème mobilisateur, mais ils ont tendance à en sous-estimer les effets et, même, à développer un contre-discours, d'où l'appellation de "médiateur anti-insécore". Pour eux, la meilleure protection contre les vols et les cambriolages, est d'avoir de "bonnes relations avec les jeunes". Se joue donc ici la qualité du lien social.

Si nous avons retenu la notion de médiateur pour désigner ces habitants, c'est en raison du rôle d'interface qu'ils jouent entre les habitants et les institutions. Ce sont des personnes-relais, des intermédiaires mais la notion de médiateur rend mieux compte de leur rôle parce qu'il est actif, il s'appuie sur des pratiques d'intervention. L'identification à des "lutttes" menées sur le quartier est très forte. Celle visant l'obtention d'une salle de sports est très présente dans les esprits au moment des entretiens [2.2, p. 154].

On constate les effets des actions de médiation au quotidien menées par ces habitants. Elles se tissent dans des relations de voisinage où le thème de la solidarité tient une large place.

Avec ce premier noyau d'habitants, on a donc affaire à un groupe très homogène, objectivement mais aussi subjectivement. On a d'abord une identité forte liée à une histoire commune, à une appartenance au "monde ouvrier" et au passage par l'action catholique ouvrière. Cette identité est redoublée par une sociabilité intense du groupe, sociabilité ouverte tous azimuts.

### **L'insécurisé compréhensif**

Globalement, les membres de ce groupe se sentent déclassés par le processus de paupérisation du quartier. Tout se passe comme si les uns voyaient leurs formes de sociabilité s'intensifier, les familles issues de l'immigration maghrébine, parallèlement au repli sur la sphère du privé pour les autres. En fait, la situation est plus complexe : les Français de ce groupe ne sont pas des reclus. Beaucoup continuent à avoir des échanges de voisinage intenses et certains jouent même un rôle important dans la vie associative locale mais tous regrettent un passé où la convivialité régnait en maître.

Pour ce groupe, l'insécurité est une réalité même s'ils n'ont pas tous été personnellement touchés par des actes de délinquance. Mais personne n'est resté traumatisé ou ne vit dans l'insécurité permanente. Pour eux, la délinquance est liée au chômage des jeunes.

Souvent fragilisés économiquement, les "insécurisés compréhensifs" regrettent un état antérieur des relations sociales empreint de convivialité. La délinquance est là, présente, ils ne peuvent l'ignorer, notamment ce commerçant maghrébin victime de plusieurs cambriolages, "probablement par les enfants de mes clients". Ces gens gardent cependant suffisamment d'énergie pour entretenir des relations de voisinage, voire s'impliquer dans la vie associative mais ils sont souvent amers d'être là, de ne pouvoir échapper à un quartier stigmatisé par la dégradation de l'habitat.

### **Le reclus insécurisé**

Mme Despinoy est typique de ce troisième groupe. Au Cul-de-Four dit-elle, "on est des reclus, on est des parias, on ne veut pas s'occuper de nous, on ne fait pas partie de Roubaix". Mme Despinoy n'est pas allée voter aux dernières élections municipales. Elle est représentative de ces personnes insécurisées, qui vivent en "reclus" pour reprendre ses propres termes.

Il est maintenant largement admis que la relation entre sentiment d'insécurité et expérience personnelle de la violence est relativement faible. H. Lagrange avait suggéré de considérer l'expérience plus large des

"réseaux de relations dans lesquels chaque individu est inséré<sup>41</sup>". Une enquête de J. C. Kaufman menée par entretiens, confirme cette thèse en montrant que "les faits advenus à d'autres significatifs (à la fois proches et comparables à soi) pouvaient jouer un rôle comparable aux agressions personnellement vécues<sup>42</sup>". On peut se demander s'il n'est pas possible de prolonger cette analyse sur l'impact du réseau dans la communication de la peur. Ainsi avant d'évoquer sa propre peur le soir lorsqu'elle rentre du travail et qu'elle croise un groupe de jeunes, Mme Despinoy évoque le cas de ses voisines : "il y a deux petites vieilles ici, ce n'est pas la peine d'y aller, ce n'est pas la peine de frapper, elles ne vont pas ouvrir, elles n'ouvrent à personne tellement elles ont la trouille".

On sait depuis les travaux d'Oscar Newman<sup>43</sup> que le contrôle social et la surveillance mutuelle secrétés par le voisinage constituent des éléments majeurs de la sécurité dans un espace donné; la familiarité protectrice étend son emprise au-delà des frontières de l'univers familial.

Dans le cas de ce troisième type d'habitants que nous avons dénommé "le reclus insécurisé", cette thèse est confirmée par défaut : la situation présente apparaît négativement par rapport à un âge d'or des relations de voisinage qui aurait existé autrefois. Dans le type précédent, nous avons vu que cet âge d'or était également évoqué mais des relations de voisinage intenses perduraient malgré tout. Ce n'est plus le cas ici.

Par rapport aux deux types précédents, les individus de cette catégorie n'ont pas réussi à maintenir un lien de voisinage satisfaisant pour leur sécurisation. Les destructions de maisons et les changements de population y sont pour beaucoup. Elles se retrouvent dans des univers clos, elles donnent l'impression d'être assiégées et leurs rares relations se trouvent être des habitants qu'elles connaissent depuis longtemps, souvent des femmes âgées qui se trouvent elles aussi insécurisées.

### **Le déclassé insécure et l'électorat du Front national**

Le qualificatif de "déclassé insécure" pour ce quatrième type d'habitants a été retenu pour mettre l'accent sur ses caractéristiques essentielles mais, d'une manière plus générique, il pourrait être désigné par le terme de

---

<sup>41</sup> LAGRANGE (Hughes), "La perception de la violence par l'opinion publique", *Revue Française de Sociologie*, XXV-4, 1984.

<sup>42</sup> KAUFMAN (Jean-Claude), *La peur et la porte*, Rapport pour le Plan Construction, 1988.

<sup>43</sup> NEWMAN (Oscar), *Defensive space, crime prevention through urban design*, Macmillan, 1972.

“sécuritaire”, il recoupe en grande partie l'électorat du Front national dans les banlieues.

Globalement, on remarque que la structure sociale du quartier n'est pas conforme à celle des personnes interrogées dans le cadre du sondage sortie des urnes [2.2, p. 170]. La proximité des résultats de notre sondage par rapport aux résultats réels, la faiblesse du nombre de refus, m'amènent à penser que ses résultats sont proches de la réalité. Si les chômeurs ne représentent que 13,3% de la population interrogée, leur effectif approche en réalité 25% de la population active à la même période. Cela traduit un désintéressement important du champ politique de la part des catégories infra-populaires, souvent évoqué mais rarement cerné statistiquement en dehors des taux globaux d'abstention particulièrement élevés dans les cités et les banlieues.<sup>44</sup> Le type précédent, le “reclus insécurisé” entre, en grande partie, dans cette population précaire qui s'abstient depuis plusieurs années d'aller voter.

L'électorat de J.P. Gendron<sup>45</sup> (Front National), est composé à 55 % d'actifs et non de personnes victimes de la précarité. Les chômeurs ne représentent que 10 % des voix du Front National. Contrairement à des thèses souvent avancées, cet électorat n'est pas uniquement composé de “miséreux et de paumés”. D'ailleurs un sondage CSA/L'événement du jeudi réalisé en septembre 1987 auprès d'un échantillon national indiquait que les inactifs représentaient 26 % de l'électorat du Front National contre 35% pour l'électorat RPR et 36 % pour l'électorat UDF. A l'analyse globale de ce sondage, on constate que l'électorat du F.N. est beaucoup plus masculin, jeune, actif et interclassiste que celui de la droite classique (Cf. tableau n°23 in [2.2], p. 171).

L'électorat du Cul-de-Four a pratiquement les mêmes caractéristiques. La répartition par C.S.P. est la suivante : 25 % de petits patrons-commerçants-artisans, 15,6 % de professions intermédiaires, 6,3 % d'employés et 53,1 % d'ouvriers. Le vote F.N. au Cul-de-Four émane

---

<sup>44</sup> Le livre de Françoise SUBILEAU, Marie-France TOINET, *Les chemins de l'abstention. Une comparaison franco-américaine*, Paris, La Découverte, 1993, apporte des informations intéressantes sur les distributions écologiques, sur les évolutions des taux d'abstention mais guère sur les caractéristiques des abstentionnistes en dehors de l'âge et du sexe. A fortiori, on ne trouve pas de données sur les spécificités des banlieues.

<sup>45</sup> Jean-Pierre Gendron, beau fils de J.M. Le Pen, avait été imposé par les instances nationales du F.N. pour conduire une liste sur laquelle figurait une des filles du leader du F.N. Cela provoqua une liste dissidente conduite par M. Phelippeau, alors tête de file du F.N. à Roubaix, composée de militants roubaisiens du F.N. Le score dérisoire de cette dernière liste démontre la solidarité politique de cet électorat très attaché à un leader charismatique (J.M. Le Pen) alors que J.P. Gendron n'avait aucune implantation locale contrairement à M. Phelippeau.

donc essentiellement des ouvriers et de la petite bourgeoisie traditionnelle.

Ce sont donc les actifs de plus de 40 ans qui votent le plus F.N. (proportionnellement à leur poids dans la structure des âges). Comme au niveau national, les 25-40 ans semblent bouder le vote F.N. Les jeunes et les personnes âgées sont représentés équitablement au Cul-de-Four alors que les jeunes sont surreprésentés au niveau national<sup>46</sup>, c'est l'inverse pour les plus de 60 ans.

Comme dans le sondage CSA de septembre 1987, le vote Front National est davantage un vote masculin que féminin (65 % d'hommes parmi cet électorat contre 35 % de femmes).

L'électorat du F.N. est sans contexte un électorat du rejet et de la désespérance qui dépasse le simple constat d'impuissance pour déboucher sur la recherche de responsables. Désignation de boucs émissaires qui permet d'exorciser, pour une part, les inquiétudes profondes qui taraudent cet électorat. La cohorte des "pelés et galeux d'où vient tout le mal" est longue. J.M. Le Pen, dans ses écrits et ses discours, les présente régulièrement à la vindicte populaire : fonctionnaires, classe politique, intelligentsia, journalistes, délinquants, immigrés. Le chœur des électeurs se montre particulièrement vigoureux quand il s'agit du refrain des immigrés et des délinquants<sup>47</sup>. C'est ce refrain que deux électeurs sur trois du F.N. chantaient le 16 mars 1986 : 64 % des électeurs du F.N. (contre 18 % de l'ensemble de l'électorat) ont déclaré que l'immigration et l'insécurité étaient les problèmes qui avaient le plus compté dans leur vote<sup>48</sup>. Le couple immigration-insécurité obsède littéralement l'électorat du F.N. au point de reléguer les préoccupations majeures des français (chômage, pouvoir d'achat, acquis sociaux) en fin de tableau.

Ce sont les mêmes thèmes qui émergent du sondage réalisé au Cul-de-Four ; les deux problèmes qui reviennent le plus parmi les électeurs de J.P. Gendron sont le couple insécurité/ délinquance (42,5 %), suivi de loin par l'immigration (17,5 %).

Mais plus encore que le vote F.N. qui représente une certaine hétérogénéité, l'attitude des personnes qui déclarent être opposées à la

---

<sup>46</sup> Il s'agit dans le cas des jeunes d'un autre type d'électorat du Front national, la tradition conservatrice et intégriste de certaines fractions de la jeunesse bourgeoise et de l'aristocratie, traditionnellement située à l'extrême droite, a trouvé refuge, pour partie, dans le vote Front national. Il ne s'agit que très marginalement des jeunes des banlieues.

<sup>47</sup> PERRINEAU (Pascal), Front National : l'écho politique de l'anomie urbaine, *Esprit*, n°3-4, 1988, p. 26.

<sup>48</sup> Source : sondage "sortie des urnes" de l'IFOP.

présence de personnalités d'origine maghrébine sur les listes de candidats est significative : 52 % classent en premier l'insécurité et l'immigration auxquelles ils convient d'ajouter les 24% de personnes qui les placent en deuxième position. Par contre, les personnes qui se déclarent d'accord mettent au premier plan le problème du chômage.

Il pouvait sembler, a priori, évident que les électeurs du Front National soient plus insécurisés que les autres. En fait, là aussi on constate l'hétérogénéité de l'électorat du F.N. En effet, si les électeurs de J.P. Gendron (F.N.) sont plus nombreux que les électeurs de B. Carton (P.S.) à avoir souvent peur (22,5 % contre 14,3 %), ils sont plus nombreux que les électeurs d'A. Diligent (CDS) à déclarer n'avoir jamais peur (45 % contre 41,5 %). Si pour une fraction minoritaire de l'électorat F.N., le sentiment d'insécurité alimente un discours sécuritaire, pour 45 % de ces électeurs, le discours sécuritaire est déconnecté d'un réel sentiment d'insécurité.

Les résultats d'une enquête menée à Grenoble en 1986 vont dans le même sens. Des chercheurs de l'I.E.P. ont interrogé les électeurs sur différents types bien précis de violence et ce dans une période étroitement délimitée (les trois derniers mois). L'insécurité objective subie par les électeurs du F.N. semble alors très faible et même inférieure à celle de l'ensemble de l'électorat [2.2, p. 173].

Bien que les électeurs du F.N. soient moins exposés que d'autres à l'insécurité objective, leur sentiment d'insécurité est beaucoup plus fort<sup>49</sup> disent les auteurs. La quasi-totalité des électeurs du F.N. se sent en insécurité. En 1985, 90 % des électeurs grenoblois du F.N. ont l'impression qu'ils sont d'une manière générale beaucoup moins en sécurité qu'auparavant alors que ce n'est le cas que de 46 % de l'ensemble des électeurs grenoblois.

Dans notre sondage de 1989 sur Roubaix, il est même possible d'affiner l'analyse. Il semble, a priori, logique que les gens qui tiennent un discours sécuritaire expriment une peur. En fait, ils ne sont que 23,5 % à avoir souvent peur alors que parmi les personnes ayant également mis en avant les problèmes d'insécurité, 43,1 % déclarent n'avoir "jamais peur" et 15,7 % avoir "rarement peur"<sup>50</sup>.

---

<sup>49</sup> Le commentaire de cette enquête émane de Pascal Perrineau, art. cit. Nous ne pensons pas que le "sentiment d'insécurité" corresponde à "l'impression qu'ils sont moins en sécurité qu'auparavant". Cet item correspond plus, nous semble-t-il, à un élément du discours sécuritaire qu'à des sentiments de peur.

<sup>50</sup> Le solde étant constitué de 17,6 % de personnes ayant "parfois peur".

Il ressort donc nettement une absence de liaison claire entre exposition au risque et discours sécuritaire. Si l'on répertorie les victimes d'un cambriolage, le problème crucial qu'elles mettent en premier n'est pas, comme l'on pourrait s'y attendre, l'insécurité mais le chômage.

Parmi les victimes de cambriolages, le problème numéro un est pour 35,8 % d'entre-eux le chômage et pour 19,8 % d'entre eux l'insécurité.

Les personnes les plus exposées aux cambriolages sont souvent celles qui ont le moins de protection, les plus fragiles socialement (cf. le tableau n° 24 in [2.2], p. 174). Elles habitent les zones les plus dégradées du quartier, avec de nombreuses trouées dans le tissu urbain qui facilitent l'effraction, elles n'ont pas les moyens économiques de s'offrir un système d'alarme ou même un chien pour assurer leur protection.

On en trouve également une traduction dans le statut familial. Les personnes seules et surtout les familles monoparentales, souvent en situations précaires, ce qui n'est pas toujours le cas des premières, sont beaucoup plus exposées aux cambriolages que les couples.

On constate également dans l'enquête que la petite bourgeoisie traditionnelle est la moins sujette à la peur alors que ce sont les mêmes individus qui répondent le plus à des items sécuritaires ou à un vote pour le Front National. Le discours sécuritaire fonctionne en fait comme une protection contre le déclassement. L'insécurité qui est ainsi dénoncée est celle d'un environnement qui se dégrade sur le plan de l'urbain et qui perd ses points de repère traditionnels sur le plan social.

Dans son ouvrage sur le suicide (1897), Emile Durkheim constatait que "sur certains points de la société, il y a manque de forces collectives, c'est-à-dire de groupes constitués pour régler la vie sociale<sup>51</sup>". Dans son optique, le suicide était un des symptômes pathologiques de l'insuffisante intégration de l'individu dans les collectivités intermédiaires sociales et politiques. En cette autre fin de siècle, la poussée du F.N. et les angoisses qui la nourrissent sont aussi les symptômes pathologiques d'une désintégration sociale et politique.

Pascal Perrineau a également raison d'évoquer l'anomie urbaine : "la crise profonde à la fois des systèmes de gestion urbaine et des systèmes de représentation politique a ouvert une béance dans laquelle s'est engouffré le F.N.<sup>52</sup>". Dans le cas de Marseille, Jean Viard en fait également un des facteurs clefs de l'exceptionnelle montée du F.N. : l'Etat se désengage et "le notabilisme de clan et de clientèle est peu à peu remplacé par des

---

<sup>51</sup> DURKHEIM (Emile), *Le suicide*, Paris, PUF, rééd. 1960.

<sup>52</sup> PERRINEAU (Pascal), *Front National : l'écho politique de l'anomie urbaine*, art. cit.

spécialistes de la gestion urbaine qui tentent de reprendre la place abandonnée par l'Etat", mais ceux-ci "n'arrivent plus à contenir la ville et la souffrance de ceux qui s'y sentent abandonnés<sup>53</sup>".

C'est dans ce contexte que se développe une sociabilité particulière. Reprenant une belle expression d'Albert Cohen, Anne Tristan conclut son exploration des militants du Front National à Marseille en parlant "de ces braves gens qui s'aiment de détester ensemble<sup>54</sup>".

Les gens qui ont peur sont totalement étrangers à ces formes spécifiques de sociabilité. Dans ce cas, c'est la fragilité du lien social qui s'impose aux yeux de l'observateur. Dans [2.2], nous en avons présenté des situations concrètes à travers le type précédent : "le reclus insécure".

Dans le cas de la quatrième catégorie de notre typologie, le "déclassé insécure", le lien social se reconstitue à travers le rejet de ce qui est extérieur, c'est un processus de recomposition qui succède dans le temps à une décomposition des rapports sociaux traditionnels. Socialement, nous avons cependant deux cas assez différents, M. et Mme Savoye et leur fils constituent une famille ouvrière sans tradition de métier, M. Lajoie et sa mère sont originaires d'une petite bourgeoisie traditionnelle qui s'est retrouvée déclassée pour en arriver à des conditions de vie très précaires.

Mais derrière ces différences sociales, les attitudes et les représentations sont assez proches même si dans le second cas le discours politique tient une place beaucoup plus grande que dans le premier.

La dimension temporelle était donc essentielle : "quand on est arrivé ici, ça fait 22 ans, c'était une belle petite rue ici, c'était tous des grands-mères, c'était une rue propre et calme tandis que maintenant... c'est un quartier où il y a des voleurs et c'est ça que nous avons été embêté..." (M. Savoye). Son épouse évoque le temps où elle leur rendait souvent visite. Encore aujourd'hui, elle fait référence à "deux petites vieilles" : "tous les soirs, je vais un petit peu près d'elle". M. Savoye ajoute : "les gens étaient plus sympathiques. Je connaissais les gens qui me connaissaient aussi tandis que maintenant, c'est beaucoup d'étrangers, alors hen, qu'est ce que vous voulez aller leur raconter ?".

Mme Lajoie, âgée de 72 ans qui vit avec son fils de 49 ans se fait auto-analyste lorsqu'elle évoque la construction progressive du rejet :

"Ce qui est un problème pour le quartier, c'est la multitude d'enfants des maghrébins. Ici, dans le quartier, il y a 80 % d'arabes, tous ces enfants

---

<sup>53</sup> VIARD (Jean), "Succès de l'extrême droite : le signe d'une triple fracture?", *Cahiers Pierre Baptiste*, juillet 1985, pp. 123-137.

<sup>54</sup> TRISTAN (Anne), *Au Front*, Paris, Gallimard, 1987.

8-4-10-12 enfants. Tous prennent possession de la rue quand il fait beau. Maintenant ça va, c'est l'école, mais pendant les vacances vous entendez qu'ils courent, ils crient, la vie devient infernale. On a le droit de vivre quand même, je suis vieille mais j'ai quand même le droit de vivre, d'avoir mon coin de rue tranquille". On rejoint ici le point de vue de S. Roché : il ne s'agit pas tant "de stigmatiser les étrangers que tous ceux qui ne respectent pas les règles du savoir-vivre, et donc d'affirmer le droit du locuteur à les édicter. Les manques d'éducation et de civilité sont toujours vécus comme des problèmes connexes à l'insécurité. Le droit à contraindre, au nom de la civilisation, est un qualificatif de la citoyenneté".<sup>55</sup> L'entretien se poursuit ainsi : "Alors, on court, on prend toute la rue. S'il y avait un peu d'arabes et beaucoup de français, les français ont moins d'enfants et ne les élèvent pas de la même façon. Il y a eu des petits français au bout, je ne veux rien dire contre les arabes et pourtant je me demande ce qu'on leur fait. Les petits français du bout de la rue, à chaque fois ils ont dû partir, quand ils arrivaient pour tourner au coin, c'est vrai qu'il y avait toujours un enfant arabe qui le tapait ou l'empêchait de passer.

Et pourtant, je jure, on n'a pas le droit de jurer, mais sincèrement je vous dis que les enfants, c'est des enfants, et des enfants arabes, j'en ai reçus dans ma maison. Je les aimais bien mais je reconnais quand même qu'ils n'ont pas la même façon d'agir. Ils n'aiment pas les petits français. En face, il y avait des Français ; de temps en temps ils venaient chez nous et comme il y avait beaucoup plus d'arabes, on avait dans notre maison plus de petits enfants arabes que français et une fois j'ai eu la photo de ce petit français et bien on a dit il est moche, on voit qu'ils ne supportent pas beaucoup les Français. Je suis obligée de le dire parce que c'est la vérité, parce que j'aimerais ne pas avoir à le dire parce que moi même les petits enfants, les filles surtout parce que les garçons tout de suite, ils ont l'air prétentieux, mais les filles sont vraiment agréables mais elles n'aiment pas les petits enfants français, il n'y a rien à faire. Il y a eu des Français dans la rue, ils ont toujours dû partir parce que les petits arabes les frappaient en passant."

L'analyse de ce fragment d'entretien est complexe. Tout le reste de l'entretien laisse à penser que Mme Lajoie et son fils n'ont jamais dû beaucoup aimer les arabes notamment parce que M. Lajoie a été militaire en Algérie et qu'il en a été profondément marqué : "j'ai été combattant en

---

<sup>55</sup> ROCHE (Sébastien), *Le sentiment d'insécurité*, PUF, Col. Sociologie d'aujourd'hui, 1993, pp. 293-294.

Algérie. A l'époque là-bas, on avait les mêmes problèmes que les gouvernements n'ont pas voulu résoudre de 45 à 58. C'est pour ces raisons que j'ai dû partir en 59.

C'était des socialistes dont certains très haut placés actuellement, qui sont responsables de l'expédition des anciens combattants comme moi, appelés du contingent. Nous avons pu nous rendre compte des inconsciences, des réalités de façons de vivre. Ça fait partie de la sociologie mais ce qui fait partie de la sociologie fait partie de la politique. On ne veut jamais prendre ça en considération. On ne se rend pas compte qu'il y a certaines personnes (je ne donnerai ni les torts, ni les raisons, ni d'un côté, ni de l'autre) mais qui ne peuvent pas vivre ensemble". Le fait que ces propos soient tenus dès le départ de l'entretien après une question de départ qui était : "Est-ce-que vous pouvez me parler de la vie sociale dans le quartier", souligne l'importance de cette période dans la vie de M. Lajoie.

La mère de M. Lajoie place la morale et les valeurs au centre du conflit français-immigrés et, d'une manière plus générale, situe à ce niveau "la décadence" de notre société :

"Il n'y a rien à faire, la morale est à la base de tout. Moi, j'ai passé ma vie dans la morale. Je la revendiquerai toujours et quelque soit l'individu, je le repousserai toujours s'il n'a pas de morale et quelque soit sa race, je l'accepterai toujours si c'est un homme moral. Pour moi, il n'y a pas de race, il y a de la morale ou de l'immoralité. C'est ça la base de la vie. C'est la morale, sans morale, on ne fera jamais rien. Il n'y aura jamais de bonne société. Il y a une décadence maintenant et elle est visible, parce qu'il n'y a plus de morale.

Quand j'étais jeune, à l'école, on avait les bras croisés. On ne devait pas se parler, il fallait écouter, il fallait travailler, on ne nous demandait pas notre point de vue et c'était un bien parce que moi, à 12 ans, j'ai reçu mon certificat d'études avec la mention très bien. J'ai continué, j'ai fait des masses de choses, j'ai su me débrouiller dans la vie avec l'instruction que j'avais reçue de cette école primaire qui ne nous permettait rien. C'était pas une grande discipline mais c'était quand même la discipline et par dessus tout le respect humain. On nous enseignait le respect des uns, des autres et le matin quand on entrait dans la classe, il y avait la ligne sur le tableau noir, une ligne de Pascal, de Descartes, de La Fontaine et là-dessus on parlait peut-être une heure et dans les dictées, il ne faut pas croire que c'était fini. On ne disait pas "le ciel est bleu, la terre est noire" par exemple. On prenait des lignes, des pages de moralistes, mais ça nous

entraîné dans la tête automatiquement et ça nous est resté pour toute la vie.

Et maintenant où est donc la morale ? On ne la voit, ne l'entend plus. Qu'est-ce-qu'on revendique ? Je ne suis pas, contre ceux qui ont mal agi dans la vie. Ils ont peut-être des excuses, ils ont été mal élevés, ceci, cela. Encore bien même que ce n'est pas toujours ceux qui ont été les plus mal élevés qui tournent mal, loin de là. Mais en ce moment, c'est tout juste s'il ne faudrait pas faire attention à ceux qui se sont drogués, qui ont tué et ceux qui ont bien agi tout droit dans leur vie ? Et bien non, on ne s'en occupe pas, on les laisse là et on est placé pour le savoir." Et Mme Lajoie conclut son propos en ajoutant : "J'ai la gloire de mes idées, je suis pauvre mais j'ai toujours été sincère. Je ne revendique pas l'argent mais la morale". Pour elle et son fils, leur sympathie pour "Jean-Marie Le Pen"<sup>56</sup> tient au fait que "comme nous, c'est de la morale qu'il veut". Elle réfute l'idée que ceux "qui font partie de Jean-Marie Le Pen en somme sont des paumés, des malheureux. C'est vrai, on pourrait dire ici c'est pauvre, la maison est insalubre, on a 4 sous pour vivre. Mais ce n'est pas vrai, j'ai mes idées. De la même façon alors, il ne faut pas dire que ceux qui font partie de J.M. Le Pen, c'est des paumés. Ce sont des gens qui ont regardé la morale en face, qui voient J.M. Le Pen avec ses qualités et ses défauts mais qui ramène lui de la morale parce qu'il a dit "sans morale, il n'y a pas de politique". Et la dessus, on ne veut pas le suivre, on a peur que la morale demande trop d'efforts mais combien de satisfaction par la suite et combien pour ceux qui vont nous suivre après moi."

M. Lajoie met moins l'accent sur la morale. Sa critique porte plus sur l'inertie des pouvoirs publics (du maire au chef de l'Etat) face à la crise urbaine. Et pour lui aussi, le leader du F.N. apporte une réponse :

"M. Le Pen n'est pas un sourd. M. Le Pen ce qu'il fait, c'est un peu comme nous quand on avait un copain de régiment qui dormait et qu'il fallait se lever. Et bien, il fallait prendre la paillasse, le copain et tout foutre par terre pour qu'il se réveille. M. Le Pen c'est un peu ce qu'il fait. Il prend la paillasse, il colle tout par terre pour que tout le monde se réveille une bonne fois. Qu'on mette les choses au point, qu'on les mette carte sur table et ça ira mieux. Sous ma propre responsabilité, ça engage ma personne et ma responsabilité, j'ai décidé en tant que citoyen français

---

<sup>56</sup> Nous utilisons les guillemets car c'est ainsi que M. et Mme Lajoie s'expriment, ils n'utilisent pas le terme Front National, l'attachement est quasi-affectif au leader du F.N. C'est en ce sens que l'on peut parler de personnage charismatique.

que je mettrai moi-même les affaires au point, c'est-à-dire que j'explique à des arabes qui est M. Le Pen et pourquoi.

Quand je leur dis à ces arabes du coin qui ne sont pas drôles du tout, je leur fais comprendre que nous, les Français sommes victimes d'injustices sociales épouvantables. Il y a des décrets-lois et moi dans une maison insalubre depuis des années, sans eau, sans gaz, sans électricité, sans secours, sans rien du tout, c'est une honte. C'est un blasphème. Je pourrais presque dire, vous comprendrez pourquoi ici au Cul-de-Four à Roubaix, il y a tant de gens qui votent pour J.M. Le Pen".

Ici, ce n'est pas le terrain de la peur, c'est celui de l'agressivité, du conflit. Cependant, nous ne sommes pas confrontés à un racisme traditionnel mais à un discours fondé sur les différences. On peut reprendre ici l'analyse que fait Pierre-André Taguieff du racisme au Front National. Le F.N. développe un discours du particularisme culturel (racial, historique et géographique) qui permet de se construire une identité française, assise de son idéologie. P.A. Taguieff met en évidence "les composantes de base du "lepénisme" : révolte populiste, idéal autoritaire, retour aux "valeurs traditionnelles", nationalisme et xénophobie<sup>57</sup>".

Dans le discours de M. et Mme Savoye, les énoncés racisants se déplacent indéfiniment à l'intérieur du genre de discours qu'Aristote nommait épидictique (celui qui porte sur l'éloge et le blâme) ; ils oscillent d'un pôle à l'autre, de l'exaltation à l'abaissement, de la célébration à l'exclusion de la différence, celle-ci étant comprise soit comme le terme différent soit comme la relation différentielle pure.

Le discours des Savoye s'identifie donc aux caractéristiques de l'idéologie identitariste du Front National telle que peut l'analyser P.A. Taguieff : il ne s'agit plus "dans le national-racisme du F.N., d'une réactivation du racisme colonial, autoritaire et paternaliste, mais de l'intégration dans un discours populiste de la thématique, jusque là réservée aux discours savants (néo-droitiers), de la défense du droit à l'identité des peuples.

Pour simplifier la question, on peut distinguer trois opérations fondamentales, trois grands déplacements de concepts de base, d'arguments ou d'attitudes dominantes dans l'idéologie racisante depuis le début des années soixante-dix :

- race -> ethnologie/culture ;

---

<sup>57</sup> TAGUIEFF (Pierre-André), *Identité française et idéologie*, *Espaces Temps*, Paris, n°42, 1989, p. 79.

- inégalité -> différence ;
- hétérophobie -> hétérophilie<sup>58</sup>.

P.A. Taguieff note que ces trois opérations idéologiques et rhétoriques ont eu des conséquences importantes pour la conduite des controverses autour du racisme et de l'antiracisme.

On remarquera donc que l'utilisation de cette thématique n'est plus l'exclusivité des leaders de l'extrême droite mais semble bien intégrée par de modestes gens qui ne sont que des "sympathisants", comme ils se définissent, de "Jean Marie Le Pen".

Ainsi, Mme Savoye fait référence à un message biblique pour témoigner de ses convictions : "Dieu a dit : il faut aimer son prochain et non son lointain", il y avait une raison biblique parce que c'est la vérité d'autant que s'il a fait des montagnes et des mers, c'était bien pour les respecter.<sup>59</sup> Regardez les nègres qui sont ici. Il n'y a pas plus malheureux, on en fait des malheureux. D'abord, c'est un mauvais service que le gouvernement rend à tous ces gens qui ne sont pas faits pour vivre dans un monde français. Je dois dire que c'est méchant ce qu'ils leur font. Il ne faut pas croire qu'ils font du bien".

Derrière cette construction idéologique, il y a malgré tout une haine profonde de l'immigré qui a des "avantages" par rapport aux Français. C'est ainsi que M. Savoye prête ces propos à Georgina Dufoix : "il faut d'abord voir au plus malheureux, les plus malheureux, ce sont les arabes". Cette citation est certainement tronquée mais peu importe ici, ce qui donne sens, c'est le commentaire de M. Savoye : "on voit bien qu'elle ne connaît rien et qu'elle est dans son petit château à Nîmes mais elle n'a qu'à aller chez les pauvres Français pour voir qui sont les plus malheureux. On dit quand c'est un arabe, il faut faire attention. Il faut de la défense, mais un français malheureux, ça ne fait rien, on peut le laisser mijoter où il est".

Ce thème de l'injustice sociale, des avantages sociaux dont bénéficient les populations immigrées, est souvent évoqué dans les entretiens des personnes précaires, il n'est pas propre aux personnes tenant un discours

---

<sup>58</sup> TAGUIEFF (Pierre-André), *La force du préjugé*, Essai sur le racisme et ses doubles, La Découverte, 1988, p. 14.

<sup>59</sup> Les matériaux en ma possession ne sont pas suffisants pour exploiter plus à fond l'aspect religieux. On peut regretter que les politologues évacuent cet aspect ou ne l'abordent que d'une manière superficielle. Il me semble, à partir de quelques entretiens et de conversations non enregistrées, que plusieurs éléments sont saillants : il ne s'agit pas de gens qui peuvent simplement être classés parmi les catholiques pratiquants. Souvent, on constate un rapport marginal à la religion : l'intégrisme, bien entendu, toutes les manifestations lepénistes le rappellent, mais aussi le refuge dans les croyances diverses et dans les sectes. Il y a là tout un univers qui reste à explorer.

sécuritaire même, si dans ce cas, il est affirmé avec beaucoup de force. Il est également prolongé dans le cas de M. Savoye d'une critique de la "classe politique" et des "fonctionnaires" : "il y a deux sortes de politiques : les politiques de l'imagination qu'on apprend sur les bancs de l'ENA et celles qu'on apprend par la pratique... La majorité des hommes politiques, c'est issu de l'imagination, des bancs de l'école. M. Le Pen et notre serviteur<sup>60</sup>, c'est issu de la pratique, c'est différent, nous avons l'expérience". Sa mère ajoute : "il a été mineur et marin pêcheur". M. Savoye poursuit : "quant à moi, j'ai toujours été ouvrier ou colporteur ou commerçant. Nous avons une expérience des réalités de la vie. Est-ce qu'on les apprend sur les bancs de l'école ? Je ne le crois pas... Je n'ajouterai qu'une chose, qu'on écoute ce que dit M. Le Pen et vous réglerez tous les problèmes. Vous ne ferez rien sans M. Le Pen. On veut dissocier les électeurs du Front National de M. Le Pen mais ça, c'est inutile. On ne peut pas plus le faire que par le passé de dissocier la Grande Armée de Napoléon. Lui, c'est nous et nous c'est lui".

M. et Mme Lajoie ont un discours nettement moins politique. Leur cible est essentiellement locale : "moi, ce que j'admets pas, c'est la politique du maire de Roubaix, hein ! Ça ! ... pourquoi, on s'intéresse toujours au centre de Roubaix et jamais aux petits quartiers. Il n'y a pas que le centre à Roubaix !". Comme beaucoup de personnes du quartier, ils se plaignent de la voirie, mais en y ajoutant un sentiment d'injustice : "on est déjà allé réclamer parce que la balayeuse ne passait jamais. On nous a répondu que ce n'était pas possible, les trottoirs étaient trop mauvais mais lorsque le maire est venu boire son verre dans la quartier pour les élections, la balayeuse est passée quatre fois ; cette fois là, on a pu nettoyer !".

M. et Mme Savoye et leur fils vivent dans l'insécurité permanente. Ils ont été observateurs d'une tentative de cambriolage de l'usine en face de chez eux qui les a fortement marqués : "J'ai mon grand garçon, là, il est chômeur, alors il bricole au grenier, j'aime mieux le savoir bricoler au grenier que de traîner les rues, hein ! Il était en train de bricoler lorsqu'ils ont essayé de rentrer, mais il n'y en avait qu'un qui était rentré, l'autre était au bord mais on a vu qu'il était là, alors après on a été embêté, ils venaient donner des coups de pied dans notre porte pendant quinze jours ! Alors, je vous prie de croire qu'on était sur les nerfs !".

---

<sup>60</sup> Il doit faire référence à lui-même.

M. Savoye évoque cette période récente : "on ne pouvait pas les attraper pour dire de leur parler, au moment où on arrivait, ils étaient plus loin et ils riaient de nous, ils faisaient tous des manières". Il évoque aussi sa maison transformée en bunker. Lui et son fils ont muré le derrière de leur maison, ce qui les empêche d'ailleurs d'accéder à la cour, par crainte des cambriolages, ce qui n'empêche pas M. Savoye d'ajouter : "le premier qui rentre ici, il ne sort plus vivant, hein !".

Il faut ajouter que la position géographique de leur habitation, les amène à être souvent témoins de tentatives de vol : "vendredi, je vais pour porter le journal à une voisine qui me l'avait demandé, à l'usine, ils étaient en train de charger des marchandises dans une auto et eux sont allés voler l'autoradio. Ils ont vraiment du culot, hein !" (Mme Savoye). Des péripéties de ce type, nos interviewés en racontent beaucoup.

Ils ont probablement tendance à surveiller la rue, ce qui amène des mesures de rétorsion des jeunes qui viennent régulièrement les insulter ou donner des coups de pied dans leur porte. La rumeur veut que M. Savoye soit même déjà sorti avec un fusil.

On remarquera d'ailleurs le rôle de médiation joué par le directeur de la MADESC à cette occasion. Ayant été averti de difficultés relationnelles entre cette famille et certains groupes de jeunes, il s'est déplacé plusieurs fois sur le secteur, a ouvert le dialogue avec les adultes et obtenu des jeunes qu'ils aillent errer dans d'autres lieux !

A travers ce fait banal, on voit d'ailleurs l'espace d'intervention du travail social. Il ne peut intervenir sur les représentations qu'à la marge, mais il peut jouer un rôle de médiation important, faire que les situations conflictuelles structurées par les rapports sociaux ne dégénèrent pas en situations dramatiques.

En conclusion de ce point, il me semble que la première distinction à opérer porte sur le sentiment d'insécurité par rapport au discours sécuritaire. Les personnes insécurisées ne sont pas particulièrement porteuses d'un discours sécuritaire; a contrario, l'électeur type du Front national dans ces quartiers, plutôt mâle, actif et âgé de plus de 40 ans n'exprime guère de peur lorsqu'il est dans la rue. Le discours sécuritaire semble se construire dans l'idéologie et le déclassement; la morale, les valeurs sont les grands thèmes évoqués dans les entretiens.

Par ailleurs, la victimation au sens large, intégrant l'expérience des proches, joue probablement un rôle dans la construction d'une

appréhension sécuritaire<sup>61</sup> mais les représentations sont construites, pour partie, en dehors de l'exposition au risque. Celle-ci semble très liée dans les cités aux réseaux de sociabilité et aux attitudes par rapport à l'environnement social. L'enquête sur les jeunes confirme ces constats.

## 2-Les jeunes : de l'insécurité à la peur

Dans l'enquête sur les jeunes au Cul-de-Four, j'ai privilégié les rapports des jeunes à l'espace public car ce sont eux qui contribuent, sinon à créer de l'insécurité, au moins à créer des sentiments de peur chez certaines catégories d'habitants. Deux concepts ont servi de jalons pour ordonner l'analyse.

D'abord le concept de violence symbolique<sup>62</sup>, emprunté à Pierre Bourdieu. Si, comme toute violence, celle-ci suppose un rapport d'imposition et de contrainte, sa qualification de "symbolique" signifie qu'il s'agit d'une violence agissant généralement à partir du consensus implicite apporté par ceux qui y sont soumis. Elle a pour effet d'imposer une possibilité et d'exclure les autres, en ce sens que seule la possibilité retenue est proposée socialement comme allant de soi et comme valable.

Ainsi, au niveau de l'espace, la violence symbolique conduit à un ordre social implicite, à la nécessité d'une mise en scène au sens d'Erving Goffman. Il montre, par exemple, comment l'occupation d'un espace public se fait selon certaines règles, qui permettent aux habitués et aux visiteurs occasionnels, aux femmes et aux vieux de s'ordonner les uns par rapport aux autres, et de prendre part sans le savoir, à une "mise en scène"<sup>63</sup> commune et spécifique dont l'existence suppose que la continuité sociale ne repose pas sur les aléas de préférences individuelles, constamment imprévisibles.

La territorialité constitue la seconde entrée conceptuelle. Elle renvoie à la manière dont les activités s'ordonnent et se structurent dans l'espace et le temps, ce qui suppose que les activités qui fondent la construction d'identités et de conflits ne se distribuent pas au hasard dans l'espace et le temps, et que des repères sont nécessaires pour identifier les solidarités, les différences et les oppositions, et pour organiser les bases à partir desquelles le conflit ou l'agression s'engagent et ce vers quoi ils se dirigent. La territorialité apparaît ainsi comme étant un instrument

---

<sup>61</sup> Sébastien Roché insiste beaucoup sur ce point dans son ouvrage le plus récent (1994).

<sup>62</sup> BOURDIEU (Pierre), Sur le pouvoir symbolique, *Annales*, mai-juin 1977.

<sup>63</sup> GOFFMAN (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Edts. de Minuit, 1973.

conceptuel qui permet d'interrelier les comportements dans leurs manières de se dérouler dans un contexte d'espace et de temps<sup>64</sup>.

C'est dans une perspective voisine que Goffman analyse les comportements dans les espaces collectifs et particulièrement dans ceux qui, comme la rue, ont une forte densité d'occupation ; il souligne combien ceux-ci supposent un constant évitement de collisions, ce qui rend possible des échanges à distance, condition de possibilité du contact. La volonté d'éviter les collisions apparaît à Goffman comme une manière de maintenir les territoires propres, c'est donc pour lui une règle de base pour comprendre les structurations plus élaborées de l'espace, cette règle ne trouvant pas son fondement dans une volonté d'identité commune ou dans une réaction d'attraction ou de répulsion, mais bien dans l'hypothèse que les identités individuelles ou collectives se fondent sur l'organisation de la distance.

Au Cul-de-Four, cette territorialité prend assise dans l'histoire du quartier. Paradoxalement, cette histoire pour les jeunes n'est pas celle d'un quartier ancien, elle porte les traces des générations immédiatement antérieures. Ainsi le surnom d'Harlem donné à un secteur du quartier du Cul-de-Four témoigne d'une forte identification au territoire et, par certaines dimensions, rappelle le phénomène des bandes [2.2; p. 112].

### **L'hégémonie d'une classe d'âge**

On sait que la pyramide des âges dans les cités ressemble souvent à celle des pays du tiers-monde. Le Cul-de-Four n'échappe pas à cette règle puisque les moins de 25 ans représentaient 51% de la population totale en 1982. Sur le plan de la visibilité sociale, leur place est encore plus décisive, puisque ces jeunes investissent massivement la rue et les espaces publics. Les jeunes du Cul-de-Four sont massivement issus de deux catégories de familles.

La première fraction est encore bien représentée au Cul-de-Four mais, les parents sont souvent âgés, cela représente donc peu de jeunes domiciliés chez leurs parents. Ce sont des familles de souche locale, issues de lignées françaises ou d'immigration flamande ancienne, travaillant le plus souvent dans la même entreprise textile de père en fils et, le plus souvent, sans qualification ouvrière reconnue. La sous-scolarisation des

---

<sup>64</sup> ASHCRAFT (Worman), SCHEFLEW (Albert E.), *People Space*, New York, Garden City, Anchor Books, 1976, p. 45 et pp. 121-122 cité par REMY (Jean) et VOYE (Liliane), *Ville, Ordre et Violence*, PUF, Espace et Liberté, 1981.

enfants de ces familles est une propriété distinctive de cette classe ouvrière. Leurs enfants, même au chômage, restent globalement intégrés à une culture ouvrière et à ses modes de sociabilité traditionnels.

La seconde catégorie de familles est constituée de ménages d'origine maghrébine, d'immigration récente au nombre d'enfants souvent important (neuf et plus), habitant aujourd'hui des maisons de courées mais surtout de grandes maisons de rue dont elles sont souvent propriétaires. Le père était souvent O.S. ou manoeuvre dans l'industrie textile ou dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Aujourd'hui, beaucoup sont retraités ou au chômage à quelques années de la fin de leur vie active.

En ce qui concerne les enfants de ces familles, on sait que le chômage des jeunes a connu, au plan national, deux inflexions majeures au cours des vingt dernières années : l'une essentielle, vers 1974, et l'autre, que l'on peut assimiler à une accélération de la précédente, vers 1979-1980 mais, comme le soulignent B. Convert et M. Pinet dans leur étude sur Roubaix : "on connaît sans doute moins bien les formes concrètes et les rythmes spécifiques qu'ont pris ces processus dans les différents bassins d'emploi<sup>65</sup>".

Ces auteurs insistent également sur la faiblesse de l'investissement scolaire, trait marquant de la situation roubaisienne. Ils montrent, à travers un rappel historique, qu'il n'y avait pas place, dans le monde textile traditionnel, étant donnée la structure du marché du travail, pour des stratégies passant par le marché scolaire. Or, la diversification ultérieure (hypermarchés, VPC), avait mis sur le marché des postes susceptibles d'accueillir une main-d'oeuvre jeune et ne requérant aucune qualification initiale.

Dans le contexte roubaisien, on ne s'étonnera pas d'apprendre que le Cul-de-Four, en tant que quartier particulièrement paupérisé, se retrouve avec de nombreux adolescents en difficulté scolaire et des jeunes gens confrontés à des problèmes d'insertion professionnelle. L'absentéisme, dès la sixième, est souvent chronique.

Ce n'est donc pas sans raison, que la Maison de Quartier a fait du soutien scolaire une de ses priorités en créant les conditions pour que les jeunes de tous niveaux scolaires puissent bénéficier d'un encadrement et de lieux pour faire leurs devoirs dans de bonnes conditions. Après l'âge de la scolarité obligatoire, c'est bien souvent la recherche d'un emploi

---

<sup>65</sup> CONVERT (Bernard), PINET (Michel), *Concurrence restreinte, concurrence généralisée, la crise du placement des jeunes à Roubaix*, Lille, ronéo LARU, p. 137.

introuvable. La seule perspective réaliste pour les garçons au moment de l'enquête, est l'obtention d'un TUC ou d'un SIVP. Mais il faut de très fortes motivations pour accepter les contraintes d'un stage qui offre un salaire mensuel inférieur à ce que la délinquance procure en quelques soirées. Le mode de vie de ces jeunes est le plus souvent tourné vers la rue dès le plus jeune âge : on se lève tard dans la matinée, on ne rentre au domicile familial que pour les repas et, très souvent, on ressort le soir jusqu'à une heure avancée de la nuit, avec comme espaces à investir le plus souvent en bande de 7-8 jeunes : les places, les entrées d'immeubles et les maisons inoccupées.

### **De l'appropriation des espaces publics à un racisme à rebours**

La présence massive des jeunes dans ces espaces est souvent à l'origine de conflits avec les habitants, surtout ceux qui habitent des immeubles collectifs ou à proximité d'un équipement social. La violence des jeunes contre les habitants du quartier est exceptionnelle. Elle est souvent la réponse à une agressivité exacerbée de certains adultes.

Les attitudes racistes de certains adultes sont ressenties avec acuité par les jeunes puisqu'elle est même évoquée par ceux qui ne sont pas issus de l'immigration. Mais ce racisme renvoie peut-être plus à l'exclusion et à la ségrégation subies qu'à l'appartenance ethnique. Ce qui importe, c'est l'identité dominante du groupe. Les jeunes français subissent autant le stigmate de l'immigré que le jeune immigré lui-même s'il appartient à un groupe dominé par des jeunes issus de l'immigration. Ceci peut aller jusqu'à la ratonnade (cf. l'histoire d'Eric in [2.2], pp. 117-118).

Ce qui est clair, c'est que le sentiment d'insécurité est présent chez les jeunes; ce n'est pas l'apanage des seuls adultes précarisés. L'exposition au risque est peut-être plus élevée pour les premiers que pour les seconds même si la victimation est différente de celle des adultes. Certains vont même jusqu'à évoquer le sentiment d'insécurité d'une manière quasi-lyrique : "on a peur dans le quartier, des gens là, racistes... tu sors de chez toi, tu dis bon, je vais aller trouver mes copains, tu discutes ; l'autre, il fait : c'est un bougnoule, il sort, il tire sur toi... tu vaux plus rien dans ce monde; tes copains pleurent, ça va aggraver les choses" (Karim).

Cette culture de l'exclusion est également perceptible à travers ce qui leur apparaît être le racisme des institutions<sup>66</sup>. L'intervention de la police

---

<sup>66</sup> A. LAHALLE avait déjà souligné que les conduites des jeunes issus de l'immigration s'expliquent par le racisme et la discrimination, allant de réactions de révolte à la conformité aux normes imposées,

est souvent controversée. Les jeunes se plaignent souvent d'être maltraités et de subir des propos racistes.

Certes les jeunes en question ne sont pas des enfants de chœur, ils se retrouvent au poste de police bien souvent après un vol. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est la manière dont ils vivent la situation, la haine qu'ils éprouvent vis-à-vis de ces policiers. Ils font presque toujours une distinction entre les "bleus" (les policiers en tenue), jugés racistes et brutaux, et les inspecteurs qui "font leur métier" : "les inspecteurs ne tapent pas beaucoup, c'est quand tu nies les faits qu'ils tapent, mais quand tu avoues les faits, ils ne disent rien". (Farid)

Mais plus que les policiers en tenue, les C.R.S. cristallisent l'incommunicabilité qui existe entre les jeunes et la police : "l'année dernière, c'étaient les C.R.S. qui venaient. C'était dingue, on se demandait ce qu'ils venaient faire, parce qu'il n'y avait rien dans notre quartier... Je ne suis jamais tombé sur un C.R.S. intelligent, toujours sur des brutes... toujours sur des gens qui pensent qu'avec la force, on arrive à tout résoudre". (Sélim)

Ceci étant, si l'image de la police n'est globalement pas bonne parmi les jeunes, celle de la justice est encore plus mauvaise à l'instar de ce qui est constaté pour les adultes dans les enquêtes de victimisation. La justice leur apparaît comme partielle, comme une institution qui cultive le racisme anti-jeune et qui blanchit les crimes racistes.

Hanna Malewska-Peyre avait constaté dans une de ses recherches, que les jeunes immigrés connaissaient des gardes à vue plus longues, des classements d'affaires moins nombreux, des détentions provisoires plus fréquentes, des peines plus élevées et une proportion d'emprisonnements plus importante<sup>67</sup>. Nous nous sommes attachés à montrer en quoi la rumeur contribue à la constitution d'une culture de l'exclusion [2.2; pp. 119-122].

Le racisme est ici vécu d'une manière quotidienne. Il fait partie intégrante de l'identité. Mais il faut, de nouveau, insister sur le fait que l'appartenance à un groupe de socialisation intervient plus fortement que l'origine ethnique. L'appartenance, même ténue, à des groupes dominés par des jeunes maghrébins a un effet stigmatisant<sup>68</sup>.

---

cf. LAHALLE (Annina), "Les rapports de police, les enquêtes des services sociaux et les décisions des juges" in *Les jeunes immigrés, eux et nous*, Vaucresson, CFRES, pp. 87-132, 1980.

<sup>67</sup> MALEWSKA-PEYRE (Hanna), *Crise d'identité, problèmes de déviance chez les jeunes immigrés, Les temps modernes*, n° 452-453-454, 1984.

<sup>68</sup> Au moment où je relis ces lignes (septembre 1994), Lille connaît de nouveau des événements douloureux avec un de ses quartiers périphériques, cette fois, c'est le faubourg de Béthune. La

Cette culture de l'exclusion, bâtie sur l'expérience quotidienne du racisme, conduit parfois ces jeunes à un racisme à rebours : "souvent, j'ai remarqué, enfin c'est quelque chose qui revient régulièrement, l'antipathie pour le français, en général ... on dit, oui, les français c'est des hypocrites, ils aiment pas les arabes, on peut faire ce qu'on veut, de toute façon on n'est que des bougnoules, tu vois, tous des choses comme ça, mais, ce que je veux dire, c'est des choses qui existent sinon, on n'en parlerait pas ... on est mal vu, ou alors, quand ça nous arrive de vouloir sortir, on nous refuse, c'est interdit aux maghrébins, carrément. Interdit aux maghrébins, le patron ne veut pas" (Sélim).

Ce racisme à rebours n'a d'ailleurs rien de surprenant. Claude Lévi-Strauss avait déjà montré, il y a longtemps, cette dimension quasi interactive du racisme<sup>69</sup>. C'est une dimension cachée, ce racisme là des jeunes maghrébins est encore plus invisible que celui des acteurs sociaux qui les stigmatisaient. Il est évoqué dans les entretiens réalisés par mon collaborateur d'origine marocaine, pas dans ceux que j'ai réalisés. Ce n'est peut-être pas non plus une représentation intergénérationnelle. Cette dimension est relevée dans les interviews des 24-25 ans, pas chez les plus jeunes. Il ne faut donc pas extrapoler trop rapidement cette attitude, mais elle indique jusqu'où peut conduire cette culture de l'exclusion : au ghetto, à l'enfermement.

En fait, la plupart des jeunes vivent comme des reclus dans le quartier. L'éloignement du centre-ville, l'absence de transports collectifs, la faiblesse de leurs revenus les amènent à passer l'essentiel de leur temps libre dans les frontières du Cul-de-Four : "la plupart des jeunes ne bougent pas du quartier, c'est-à-dire qu'il y a un mur autour du quartier qui empêche les gens de sortir. A partir de 7 heures, tu en vois 3 ou 4 partir par là, 3-4 ailleurs et le lendemain, tu apprends qu'un auto-radio a été fait". (Yasser)

La construction de l'espace au Cul-de-Four et la situation géographique du quartier contribuent à produire un ensemble social et spatial proche du ghetto. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes qui n'ont pas l'échappatoire que constitue la voiture pour les plus grands. Remarquons que ce n'est pas quelque chose de très spécifique au Cul-de-Four, les principaux quartiers de Roubaix vivaient traditionnellement sur eux-mêmes et proposaient à leurs habitants l'essentiel des services qu'on peut

---

mobilisation des jeunes issus de l'immigration autour de la victime qui n'appartenait pas à leur communauté, montre bien que les solidarités ne se créent pas d'abord autour d'une ethnicité.

<sup>69</sup> LEVI-STRAUSS (Claude), *Race et histoire*, Ed. Gonthier Unesco, Bibliothèque Médiations, 1961.

attendre d'un centre-ville. L'isolement du Cul-de-Four, le phénomène de paupérisation, la dégradation du bâti et l'importance de l'immigration contribuent cependant à durcir les traits et à constituer un quasi-ghetto.

L'utilisation de ce terme fait plus référence à l'anthropologie urbaine, notamment aux travaux de Robert E. Park et à ses prolongements par Louis Wirth<sup>70</sup> dans la première moitié de ce siècle, qu'à son utilisation actuelle dans le contexte américain. Sur ce point, je partage le point de vue de D. Lapeyronnie lorsqu'il dit que les banlieues françaises sont, en quelque sorte, des anti-ghettos américains<sup>71</sup>. Il n'existe pas, en effet, une sous-culture de banlieue qui permet aux Etats-Unis le développement des gangs essentiellement sur la base de l'appartenance ethnique. Il n'existe pas un ensemble de normes héritées ou construites qui légitimerait un mode de vie et une sous-culture spécifiques et qui permettrait de gérer la marginalité.<sup>72</sup>

L'optique de L. Wirth me semble intéressante pour appréhender l'effet ghetto, car elle est la traduction de l'enseignement de Park sur les relations inter-raciales. Le cycle typique des relations inter-raciales conduit de l'isolement à l'assimilation en passant par la compétition, le conflit et le compromis (*accommodation*). L'abandon du ghetto marque une étape dans l'assimilation. L'intérêt de ces analyses est que je retrouve dans mes entretiens ces tensions que Park évoquait à travers la figure de "l'homme marginal", qui amènent d'une part les individus à s'accrocher à la communauté qui a ses règles de solidarité et, d'autre part, des stratégies de sortie de la cité souvent effectives. Souvent les gens de ces cités veulent partir, notamment les jeunes adultes, mais n'arrivent pas à franchir l'étape décisive. Dans notre échantillon, par exemple, Sélim qui a obtenu un BTS, s'est choisi une "fille en dehors de la cité", il ne la ferait pas venir au "Cul-de-Four car il a honte", tout en décrivant avec précision toutes ses difficultés à quitter "ses copains du samedi soir et de l'équipe de foot". Ici, il est reconnu, estimé, il représente un modèle de réussite; en dehors de la cité, il se retrouve en quelque sorte dans la jungle, sans identité.

---

<sup>70</sup> WIRTH (Louis), *The Ghetto*, University of Chicago Press, 1928 (trad. fr., Ed. du Champ Urbain, 1980).

<sup>71</sup> LAPEYRONNIE (Didier), L'exclusion et le mépris, *Les Temps Modernes*, n° 545-546, 1992.

<sup>72</sup> J'expose ici le point de vue de D. Lapeyronnie qui correspond à mes propres observations sur Roubaix menées à la fin des années 1980. Peut-être faut-il en parler au passé? De profonds changements semblent avoir affecté les banlieues avec l'emprise dans certains endroits de l'économie de la drogue. Nous avons probablement quitté la période de la Galère marquée par la destructuration pour entrer dans un nouvel ordre social qui reste à explorer. Les enquêtes réalisées sur différents "quartiers sensibles" avec l'INSEE dans le cadre d'un programme du PIR-Villes où je suis engagé, permettront, certainement, d'apporter des éléments de réponse à cette interrogation.

Le discours des jeunes sur la délinquance est d'ailleurs un indicateur intéressant pour l'étude des logiques d'identification et des représentations du quartier. L'appartenance au quartier en tant qu'univers social est extrêmement forte, y compris pour des jeunes, habitant des secteurs voisins, mais passant tout leur temps libre au Cul-de-Four. Il s'agit parfois de jeunes ayant habité dans le passé le quartier, mais ce n'est pas toujours le cas.

La "respectabilité" du quartier intervient dans presque tous les entretiens. Pour la plupart des jeunes, la délinquance est faible dans le quartier et, au moins pour les cambriolages, ce sont les autres, des jeunes d'autres quartiers qui sont les auteurs des délits. La réalité est certes différente, mais c'est ici qu'intervient l'"effet ghetto" au sens de l'Ecole de Chicago, dans la dimension communautaire. C'est pourtant le rapport à la délinquance sur le territoire qui a été au centre de mes analyses.

### **L'univers de la combine**

Il ressort nettement de mes enquêtes sur Roubaix que les rapports des jeunes à la délinquance sont très variables, même si la plupart d'entre eux sont partie prenante de ce que j'appelle "l'univers de la combine".

Derrière cette affirmation générale, j'ai été amené à travers l'analyse approfondie de mes entretiens, à construire une typologie de jeunes dans leurs rapports à la délinquance [2.2; pp. 123-126].

Un premier type rassemble ceux dont l'identité ouvrière est suffisamment forte pour les protéger d'une délinquance visant les particuliers. Slimane est bien représentatif de cette catégorie : il démontait des interrupteurs, des poignées de portes dans un groupe HLM toute la semaine et il les revendait au marché le dimanche matin, "ce qui me faisait de l'argent de poche pour toute la semaine : on enlevait ça à peu près tous les soirs, 7-8 interrupteurs par jour, 3 ou 4 poignées par jour et cela pendant une semaine, cela faisait quand même beaucoup... il y a des moments, on avait des commandes, des gens qui refaisaient leur maison, ils voulaient 8 interrupteurs, 12 prises" mais, un peu plus loin dans l'entretien, Slimane ajoute : "je n'ai jamais fait de vols d'autoradios, de sacs à main à l'arraché... je préfère me faire attraper pour vol d'HLM, que pour vol à un particulier... cela me ferait mal au coeur de voler un ouvrier qui lui faut, je ne sais pas combien de temps pour acheter un magnétoscope, 15 jours de travail?, ...".

Un second type est constitué de jeunes ayant été l'objet d'un repérage après avoir commis des délits. En raison du renforcement du contrôle familial ou d'une expérience amère de la garde à vue et du tribunal, ils sont "rentrés dans le rang". Ainsi, Yasser raconte que c'est vers les 12-13 ans qu'il a commencé à "faire des conneries". L'événement qui l'a fait sortir de la délinquance, c'est le fait d'avoir été pris pour un vol de sac à la Maison de Quartier : "le Directeur a convoqué mon père et la mère d'un copain à moi. On a du rembourser 150 Francs chacun. C'est à partir de ce moment là que je me suis casé". Dans ce type, on mettra également Nassim : "on avait volé dans le temps, en sixième-cinquième : on se réunissait, on allait fouiller une maison, s'il n'y avait personne, on rentrait et, ce jour là, je me suis fait bloquer avec des copains de l'école; on ne faisait que des maisons". Un peu plus loin dans l'entretien, Nassim ajoute qu'il a gardé un mauvais souvenir de la garde à vue; son grand frère s'est occupé de lui lors du jugement, il a arrêté; actuellement, "il ne vole plus mais il fait de la "magouille" pas trop honnête : comme il y en a un qui vend, admettons un auto-radio, bon, il fait le prix, nous on trouve quelques acheteurs,... je fais l'intermédiaire". Bien souvent dans cette catégorie, les jeunes n'ont pas vraiment abandonné toute activité délinquante, mais ils ont abandonné les activités "à risques", ils continuent à avoir des rapports d'échanges avec "les voleurs" dont ils se distinguent. Ils continuent bien souvent à subir une "mauvaise réputation", notamment parce que beaucoup d'entre-eux gardent des activités de recel.

Un troisième type de jeunes est formé de délinquants semi-professionnels. Il s'agit de jeunes qui commettent des délits fréquents, le plus souvent vols d'auto-radios et cambriolages, mais qui restent "alimentaires", c'est l'argent qui sert aux loisirs et à l'achat de vêtements. Le plus souvent, ils n'ont pas été pris en flagrant délit ou l'intervention des institutions s'est arrêtée à la garde à vue et au tribunal. Ils n'ont pas connu la prison. En fait, les jeunes de cette catégorie ne sont pas très présents dans notre échantillon même, si nous en avons rencontrés beaucoup dans le cadre de discussions informelles. Ce type de rapport à la délinquance est, en fait, le plus souvent décrit comme une phase antérieure dans la vie de l'interviewé ou comme étant le comportement des autres. Ainsi, à une question posée à Nassim sur l'origine de l'argent de la drogue, il répond : "ils volent un peu dans les appartements, les auto-radios, tous des trucs comme ça quoi. Je ne vois pas ce qu'ils font

exactement, mais ils volent quoi; je sais qu'ils volent pour avoir de l'argent".

Enfin, le quatrième et dernier type n'est pas conforme à l'expérience de la Galère telle qu'a pu la décrire F. Dubet. Il s'agit ici de professionnels de la délinquance qui ont une carrière ancienne marquée par le passage dans les institutions et par la prison. On retrouve ici la distinction de H.S. Becker entre "rule breaking" et "deviance". Si la délinquance des jeunes des cas précédents peut-être plus ou moins qualifiée d'endémique, c'est-à-dire liée aux conditions de vie et à l'environnement, dans ce quatrième type, on peut parler de "carrière" dans la délinquance, résultat d'un processus d'étiquetage avec un rôle spécifique attribué à la prison. Les observations de F. Dubet obtenues dans le cadre d'un dispositif spécifique, l'Intervention Sociologique, conduisent à affirmer qu'il y a exclusion des groupes de jeunes de la "Galère", de ceux qui sont des délinquants professionnels et de ceux qui tombent dans le "trou noir", à cause de l'héroïne. Nos propres analyses tirées de nos procédures d'observation in situ et des entretiens apportent des nuances.

Si les délinquants professionnels ont souvent une réputation d'être des "voleurs" par rapport à la masse des autres qui font du "trafic", de la "combine" ou qui "magouillent un peu", leur carrière est souvent méconnue par leurs pairs. Dans les gangs des années 1960, le leader exhibait ses tatouages qui témoignaient des peines d'emprisonnement. Aujourd'hui, les jeunes les plus repérés essaient de cacher auprès des autres leurs incarcérations ou, tout au moins, les assument plutôt honteusement. Ainsi Farid qui est allé sept fois en prison de 13 à 17 ans pour des périodes de deux à sept mois raconte que ni les animateurs, ni les jeunes du quartier ne sont au courant de ses passages en prison : "il n'y a que moi qui le sait. Je ne leur dis pas quand je sors... Quand ils ne me voient pas, ils doivent se dire que je dois être dans un autre quartier... s'ils me questionnent, je dis que je suis parti en vacances, j'ai pas envie de leur dire".

Dans d'autres cas, les jeunes sont au courant, mais on constate que le lien n'est pas rompu pour autant : ainsi Slimane distingue les voleurs d'auto-radios qui "ont les mêmes valeurs que moi mais qui ont besoin de plus d'argent" de ceux, peu nombreux dans le quartier, qui volent pour se droguer. Ainsi X "est rentré dans ce vice quoi, et ce genre de type là, 15.000 par jour, il est obligé de voler pour de l'héroïne. Il volait tous les jours, c'est lui qui allait à Lille. Il est en prison. Il nous doit quelque chose, alors je ne demande pas mieux qu'il sorte". On voit donc que s'il existe une

certaine méfiance vis-à-vis des délinquants professionnels, c'est à cause de la drogue dure dont il faut se préserver, mais cela n'empêche pas l'existence de relations d'échanges et des manifestations de solidarité. Il en va tout autrement si la question posée porte sur l'atmosphère du quartier.

Ici, le discours des jeunes rejoint souvent celui des policiers, l'ambiance d'un quartier est très liée à la présence ou au départ de quelques délinquants professionnels. Le terme n'est d'ailleurs pas très adéquat. Comme Slimane, ils auraient une carrière de déviant au sens de Becker mais leurs comportements sont différents. D'un côté ils essaient de s'intégrer au quartier même s'ils commettent des actes de délinquance graves réalisés de préférence à l'extérieur du quartier, et même le plus souvent à l'extérieur de la commune, de l'autre la délinquance est souvent gratuite, elle est le support d'une reconnaissance symbolique pour l'obtention d'une position hégémonique sur un territoire.

Mais, il y a des exceptions. Dans certaines cités comme à Amiens, à Vénissieux ou au Val Fourré, les professionnels de la délinquance tiennent le haut du pavé : on se retrouve alors dans le contexte américain où l'économie de la drogue contrôle le quartier<sup>73</sup>. Le gamin de 10 ans assure la surveillance pour quelques centaines de francs par mois, les dealers mènent un train de vie confortable et quelques BMW ou Mercedes luxueuses, étrangères au quartier, font régulièrement un passage pour approvisionner ce qu'on appelle le boulevard du shit.

Dans une enquête récente sur le marché de la drogue que j'ai réalisée dans le quartier des Hauts-Champs à Hem<sup>74</sup>, quartier connu par l'avenue Laënnec considérée comme une plaque tournante du commerce de la drogue depuis de nombreuses années, apparaît l'existence de trafiquants locaux professionnalisés qui n'existent pas au Cul-de-Four. Ces derniers sont, d'après les dossiers judiciaires sur lesquels nous avons travaillé, âgés de 18 à 25 ans, n'ont ni diplôme ni travail. Ils sont issus de familles défavorisées, vivant d'aides sociales, pour qui le trafic est une source de revenu comme une autre. En effet, très souvent, le dealer de haschish se montre "généreux" envers sa famille et la soutient financièrement. Il paie une voiture à la soeur aînée, une paire de Nike au petit frère et,

---

<sup>73</sup> On a des descriptions saisissantes de la réalité américaine in BOURGEOIS (P.), *Une nuit dans une shooting gallery. Enquête sur le commerce de la drogue à East Harlem, Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 94, 1992 ; WACQUANT (L.J.D.), *The zone. Le métier de bestler dans un ghetto noir américain, Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 93, 1992.

<sup>74</sup> DUPREZ (Dominique), KIERZUNSKA (Sabrina), *Enquête dans le quartier des Hauts-Champs à Hem, in L'économie souterraine de la drogue*, Ed. Conseil National des Villes, 1994, pp. 93-107.

peut-être, l'approvisionnement du caddie à la grande surface du secteur pour la famille.

Il apparaît également que, malgré le côté lucratif du commerce de hasch, les dealers entretiennent souvent d'autres activités délinquantes tels que des vols spectaculaires de commerces de luxe, le recel, car ils ont besoin d'entretenir une image, ce sont souvent des "frimeurs". En effet, à Hem, le trafic est visible et n'est guère dangereux. Il est donc plus valorisant de réaliser "des casses" qui font la une des journaux et de montrer le samedi soir dans les boîtes belges les liasses de "Pascal", pour reprendre leur expression, qui permettront d'épater les filles et d'offrir le champagne aux rabatteurs, car ici nous avons une hiérarchie extrêmement précise avec les "chauffeurs", les "rabatteurs", les "dealers", les "grossistes" et les "financiers", avec des carrières ponctuées par des rites de passage.

Il s'agit d'une autre face des banlieues d'aujourd'hui. Toutes les cités n'ont pas encore connu cette forme de recomposition du social autour du trafic. Dans le cas du quartier du Cul-de-Four, nous en étions encore à des formes de sociabilité minimale qui protègent les jeunes des stigmates associés à la mauvaise réputation de leur quartier, à ce qui est bien souvent aussi leurs échecs personnels vécus, comme le montre bien P. Bourdieu<sup>75</sup>, sur le mode de la souffrance. Cette mauvaise conscience d'être des "reclus" cache les différentes formes de "débrouillardise" qui démontrent aussi des capacités de "s'en sortir"<sup>76</sup>.

### Les éléments de l'intégration

La vie des jeunes dans les cités n'est cependant pas réductible à leurs rapports à la délinquance, rapports qui, on l'a vu, sont diversifiés et, bien souvent, ambivalents. La "combine" est le plus souvent une délinquance alimentaire qui permet de suppléer aux manques de ressources de la famille et qui témoigne d'une intégration culturelle. Sur ce point, je rejoins totalement F. Dubet et D. Lapeyronnie lorsqu'ils soulignent que la culture des banlieues n'est pas celle de la marginalité culturelle<sup>77</sup>.

---

<sup>75</sup>Sous la direction de BOURDIEU (Pierre), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993.

<sup>76</sup>L'utilisation des guillemets indique, bien entendu, qu'il s'agit d'expressions souvent utilisées par les jeunes eux-mêmes.

<sup>77</sup>DUBET (François), LAPEYRONNIE (Didier), *Les quartiers d'exil*, Le Seuil, Col. l'Épreuve des faits, 1992.

Si les jeunes qui habitent ces cités sont socialement exclus par le chômage, ils ne sont paradoxalement pas des marginaux de la culture. Ils accèdent, en dehors du logement, largement à la production et à la consommation culturelles de masse.

C'est la culture du pauvre penseront certains. Peut-être, mais si cette population pouvait être identifiée dans les enquêtes du Ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français, il est peu probable que leurs positionnements sur différents indicateurs soient très distincts des moyennes des classes populaires, voire des fractions basses des classes moyennes. Une étude réalisée par questionnaire en 1993 par S. Kierzunska sur les pratiques culturelles des jeunes, comparant des lycéens d'un établissement "chic" de la banlieue résidentielle de Lille à la population de collèges et de LEP de Roubaix montrait une forte proximité, notamment par rapport à l'écoute du rap; tout au plus pouvait-on noter une écoute un peu plus élevée du rap américain par rapport au rap français dans les classes aisées, ce qui témoigne simplement de stratégies de distinction dans un moule qui est très proche.<sup>78</sup>

Une raison essentielle est que ces jeunes ont été ou sont largement socialisés dans l'appareil scolaire même si les résultats en terme de diplômes sont souvent insuffisants<sup>79</sup> par rapport aux aspirations produites par l'appareil scolaire.

L'homogénéisation des goûts, la valorisation de la mode et du style de vie des classes moyennes, l'école en est un vecteur essentiel. En tout état de cause, même en situation d'échec scolaire, les jeunes par le collège et, bien entendu, par la télévision, sont confrontés à des jeunes d'autres catégories sociales aux modes de vie plus ouverts sur les loisirs et sur des stratégies de distinction. C'est ainsi que leurs demandes en matière de vacances et de loisirs semblent souvent aberrantes aux animateurs eu égard à leurs ressources financières et aux milieux auxquels ils appartiennent.

En définitive, l'univers des banlieues n'est pas fondamentalement différent de celui des lycéens de classes moyennes bien intégrés eux à la société et le souci de la personne, de la réussite individuelle devient largement dominant par rapport à l'appartenance communautaire.

---

<sup>78</sup>KIERZUNSKA (Sabrina), *Les pratiques culturelles des jeunes*, mémoire de DEA de Sociologie, Université de Lille 1, 1993.

<sup>79</sup> Encore que certaines études amènent à relativiser cette sous-scolarisation si on isole correctement la position sociale. Voir à ce sujet : ZEROULOU (Z.), La réussite scolaire des enfants d'immigrés, *Revue Française de Sociologie*, Juillet-Septembre 1988, XXIX-3.

Mais comme la culture en question est avant tout une culture de consommation de masse, de la possession des derniers modèles de Nike et de Reebok, du blouson de cuir, bref de tous les attributs de la distinction chez les jeunes d'aujourd'hui, elle passe par un pouvoir d'achat que la plupart de ces jeunes n'ont pas d'où cet univers de la combine pour reprendre la terminologie des jeunes, c'est-à-dire de la petite délinquance au quotidien.

S'arrêter à cet aspect serait donc une erreur. La plupart de ces jeunes ont des projets, si mythiques soient-ils, et sont insérés dans des réseaux relationnels et familiaux qui les conduisent, le plus souvent, à sortir de l'univers de la combine dans lequel ils sont insérés dès le plus jeune âge lorsqu'ils atteignent la période où ils se choisissent un conjoint. Ils sont obligés également de mettre fin à leurs rêves d'adolescents qui ne dégagent guère de positions professionnelles entre être "animateur" ou être son "propre patron", comme l'indique notre chapitre sur leurs rapports au travail in [2.2; pp. 130-136].

L'insécurité partagée, c'est aussi cela. Outre la violence raciste qui s'ajoute aux victimations classiques auxquelles sont exposées les catégories sociales précaires, les populations issues de l'immigration des cités sont directement confrontées aux pressions sur le marché de l'emploi des personnes peu qualifiées tout en bénéficiant de l'aspect protecteur de la famille souligné dans de nombreuses études<sup>80</sup>, alors que les situations les plus précaires correspondent, bien souvent, comme le soulignent les enquêtes de l'INSEE sur les conditions de vie<sup>81</sup> à des événements de jeunesse souvent dramatiques et à un affaiblissement du lien social. Les entretiens sont souvent poignants à réécouter tant l'acteur a du mal à cacher sa souffrance car, le plus souvent, il a le poids de la culpabilité qui s'ajoute à la difficulté de ses conditions de vie. Son seul salut est dans le recherche d'un bouc émissaire.

La réorientation de mes travaux sur une sociologie des groupes professionnels ces deux dernières années tenaient aussi dans ce constat amer. La sensibilité du sociologue que je suis n'est pas sortie intacte de plusieurs années d'enquête dans les quartiers difficiles. Outre que l'étude des paradigmes sociologiques qui me captivaient le plus, s'appliquaient mieux à des corps constitués qu'à ce monde instable et mouvant que

---

<sup>80</sup> SEGALLEN (Martine), ZONABEND (Françoise), Des réseaux familiaux solides, pp. 508-512 in BURGUIERE (André) et al., *Histoire de la Famille*, Tome 2, A. Colin, 1986.

<sup>81</sup> VILLENEUVE (André), Les formes multiples de la pauvreté et le rôle des difficultés de jeunesse in *Données sociales*, Paris, INSEE, 1993.

constitue les banlieues aujourd'hui, il y avait aussi la nécessité de rompre, pour une période relativement courte<sup>82</sup>, avec la haine que ressentait nombre de mes interlocuteurs, malgré la ténacité et l'action exemplaire des "militants", ces "médiateurs anti-insécures", auxquels on peut associer nombre de travailleurs sociaux et d'enseignants, qui passent leur vie à essayer d'éviter que les situations critiques ne se transforment en drames.

Il ne me semble cependant pas possible de terminer cette partie sans apporter un regard critique sur quelques tendances actuelles de la sociologie dans la manière d'aborder les enjeux de la "dualisation" de notre système social.

## Chapitre 5 : Le grand retour des théories de l'exclusion

Le début des années 1990 est marqué par un retour en force de la thématique de l'exclusion. Le débat en cours n'est pas sans rappeler les oppositions qui avaient marqué la sortie du livre de R. Lenoir dans les années soixante-dix. A la thématique traditionnelle de l'inadaptation qui mettait l'accent sur la faiblesse de l'individu ou du groupe, avait succédé le langage de l'exclusion déplorant un processus social de rejet, c'est nous, "c'est le pays plus préoccupé des routes et de téléphone que de la place de l'homme dans la cité", qui les avons rejetés<sup>83</sup>. Un numéro spécial de la revue *Droit social*<sup>84</sup> est consacré à l'exclusion dans lequel se retrouvent des responsables de la politique gouvernementale (René Lenoir, Lionel Stoléru), des porte-parole du parti socialiste (Jacques Attali, Jacques Delors) mais aussi des représentants de diverses mouvances d'extrême gauche et de mouvements humanitaires, comme le fondateur d'A.T.D. (Aide à toute détresse). Ce sont alors surtout des chercheurs proches de P. Bourdieu qui mettent à mal dans le champ de la sociologie la problématique de l'exclusion qui s'inscrit, selon J. Verdès-Leroux dans un "mouvement d'extension du contrôle, dont le caractère arbitraire est accentué : les "exclus" retiennent l'attention et doivent faire l'objet d'un traitement, non parce qu'ils sont "malheureux" et que leur sort est

---

<sup>82</sup> En effet, l'enquête que j'entreprends sur les situations de précarité avec l'INSEE, à l'automne 1994, porte de nouveau sur des quartiers "sensibles", dont un ensemble de 20.000 habitants, Lille-sud, qui a particulièrement fait parler de lui en 1993, à cause de la "chasse aux dealers" organisée par des bandes de jeunes du quartier.

<sup>83</sup> LENOIR (René), *Les exclus*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 103.

<sup>84</sup> *Droit social*, n° spécial, novembre 1974.

indigne d'une société avancée et prospère<sup>85</sup>, mais parce qu'ils sont une menace pour la société", même si, dans le cas précis, la critique s'appuie sur le "contrôle social", théorie dont j'ai fait la critique dans la première partie.

Près de vingt ans après, la fille de Jacques Delors, Martine Aubry, ancien ministre du travail, crée la Fondation "Agir contre l'exclusion"<sup>86</sup> qui obtient le soutien actif d'une quinzaine de chefs de grandes entreprises françaises et d'élus d'opinions diverses. L'objectif est d'intervenir dans les interstices des politiques publiques, de développer l'expérimentation, de mettre en réseau. Il n'est pas de mon propos de critiquer les notions mises en avant par des acteurs sociaux pour recouvrir des actions qui ont le grand mérite de mobiliser des acteurs économiques sur une cause fort louable, d'autant qu'ici elle est surtout centrée sur les jeunes en difficultés. Ce qui pose problème, c'est sa réimportation directe en sociologie d'une manière extensive, comme si c'était un concept bien établi alors que l'on mélange sous le vocable d'exclusion la situation des femmes, des illettrés, des vieux, des handicapés avec celle des jeunes des banlieues.<sup>87</sup> Dans ces discussions sur l'exclusion sociale en France, on emprunte de plus en plus des termes comme "gangs", "ghettos" ou "underclass" tirés du contexte américain, sans resituer ces notions dans les contextes sociaux où elles ont été fondées. Ce point mérite, me semble-t-il, quelques précisions.

### 1-La France n'est pas l'Amérique

Il y a dans la comparaison France/Etats-Unis d'Amérique des similitudes entre les deux pays, en termes de tendances structurelles. On note la concentration de "problèmes sociaux" dans certaines zones urbaines ("social disadvantages"). Comme les "africans americans", les immigrants en France et leurs enfants habitent des quartiers où sont concentrés chômage et pauvreté. Ces caractéristiques produisent de la délinquance juvénile, de la criminalité et des occasions de violence collective aussi bien que l'expression associative d'une culture commune. Mais les similitudes s'arrêtent peut-être là. D'abord, les ghettos noirs

---

<sup>85</sup> VERDES-LEROUX (Jeanine), *Le travail social*, Edts. de Minuit, 1978, p. 248.

<sup>86</sup> Le Monde, 6 octobre 1993.

<sup>87</sup> Je ferai grâce au lecteur du nombre de journées d'études, de colloques et de numéros de revues organisés pour la seule année 1993 dans le champ scientifique.

américains se trouvent presque toujours au coeur des villes<sup>88</sup>. Les "banlieues sensibles" dont on parle en France sont, elles, à la porte des agglomérations. Ces sont des extensions urbaines des années soixante, se retrouvant aujourd'hui coincées entre des bretelles d'autoroute et des boulevards périphériques, elles sont généralement mal desservies par les transports en commun. Toutes les enquêtes indiquent que ce sont moins les caractéristiques de l'immigration qui posent question, que la mauvaise réputation de ces cités et leur isolement géographique, l'absence de services publics et d'activités économiques (cf. la cinquième partie de [2.2]).

Il faut ajouter que si les difficultés sociales vont en s'aggravant dans les deux pays, les réalités des structures sociales ne sont pas convergentes. Surtout, l'intervention étatique n'est pas comparable : si les banlieues françaises ont été l'objet d'une grande attention de l'Etat tout au long des années quatre-vingt, concomitante à l'instauration d'un revenu minimum garanti, les ghettos américains ont enregistré un profond désengagement de l'Etat, des coupes sombres dans les programmes sociaux et une accentuation des situations "nettes" de pauvreté<sup>89</sup>.

Si certains sociologues français empruntent des notions tirées de la situation américaine sans toujours prendre en compte les différences dans la structure sociale et dans sa gestion, l'utilisation qu'ils font de ces notions démontre aussi une certaine ignorance des courants théoriques auxquels leur utilisation se rattache outre-Atlantique.

## 2-Conceptualisation et théories

Les discours de la sociologie spontanée se concentrent autour de deux notions dans les deux pays : "exclusion" et "underclass". Ces concepts communs renvoient, en fait, à des différences subtiles entre la notion d'exclus et d'*underclass*.<sup>90</sup>

G. Myrdal, qui introduit la notion d'*underclass* en 1962, faisait référence à cette souffrance spécifique qui vient de l'exclusion économique<sup>91</sup>. Bien que ce terme était occasionnellement utilisé dans les

---

<sup>88</sup> Sur la pauvreté aux Etats-Unis, on peut se reporter à PATTERSON (James), *America's Struggle against Poverty*, Cambridge, Harvard University Press, 1981.

<sup>89</sup> FREEMAN (Richard B.), HOLZER (Harry J.), eds., *The Black Youth Employment Crisis*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.

<sup>90</sup> Je suis redevable à Hilary Silver (Brown University Providence) de m'avoir guidé dans mes lectures et des discussions que nous avons eues, à plusieurs reprises, sur ce sujet.

<sup>91</sup> MYRDAL (Gunnar), *Challenge to Affluence*, New-York, Pantheon, 1962.

années soixante pour désigner les basses classes, le retour de la notion d'*underclass* dans les années quatre-vingt était lié à un accroissement des critiques par les conservateurs républicains des politiques et des théories libérales de la politique sur lesquelles elles étaient basées.

La notion d'*underclass* ne recouvre plus aujourd'hui simplement la pauvreté mais aussi les comportements déviants. Quelle que soit la définition, *underclass* renvoie simplement à un sous-ensemble de la pauvreté, le *underserving* d'après H. Gans<sup>92</sup> (l'immérite?) : les abandons de l'enseignement secondaire, les délinquants, les indéracinables chômeurs de longue durée et, quelquefois, ceux qui vivent simplement près de ces populations. Les handicapés physiques et mentaux, cependant, sont considérés comme des "pauvres méritants" et, rarement, assimilés à l'*underclass*.

Dans tous les cas de figure, les membres de l'*underclass* ont des comportements différents du courant dominant de la société. C'est dans les causalités que l'on peut observer des divergences : une réponse rationnelle aux changements économiques, à l'isolement social<sup>93</sup>, les effets pervers des politiques publiques<sup>94</sup>, ou une conséquence du recul de la morale, de la décomposition familiale, et d'une culture de pauvreté<sup>95</sup>.

Aux Etats-Unis la notion d'*underclass* est entourée de connotations sociales évoquant les symboles de la subordination des afro-américains. Aucun groupe aux Etats-Unis ne souffre plus qu'eux des problèmes liés au chômage de longue durée, de la ségrégation résidentielle, des échecs scolaires, de la dissolution du lien familial et de la délinquance (comme victimes et comme auteurs). Occasionnellement, sont également inclus dans l'*underclass* les hispaniques (surtout les portoricains) pour les recherches, mais habituellement pour démontrer qu'ils sont moins déshérités. Les membres de l'*underclass* se maintiendraient dans la pauvreté à cause du chômage ou de leur propre indolence. Ronald Takaki montre bien comment l'*underclass* noire est présentée comme un épouvantail social et les asiatiques comme une "minorité modèle". Selon R. Takaki, cette différenciation participe d'une restauration idéologique

---

<sup>92</sup> GANS (Herbert), *The dangers of the Underclass : Its Harmfulness as a Planning Concept*, pp. 328-43 in *People, Plans and Policies*, New York, Columbia University Press, 1991.

<sup>93</sup> WILSON (William J.), *The Truly Disadvantaged*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.

<sup>94</sup> MURRAY (Charles), *Losing Ground : American Social Policy 1950-1980*, New-York, Basic, 1984.

<sup>95</sup> MEAD (Lawrence), *Beyond Entitlement : The Social Obligations of Citizenship*, New-York, Free Press, 1986.

des valeurs originelles d'ascétisme, d'esprit d'entreprise et de responsabilité individuelle qui marque le grand retour en force du darwinisme social et racial en Amérique<sup>96</sup>.

Aux Etats-Unis, l'*underclass* est un phénomène urbain. Ses membres habitent les quartiers pauvres, les ghettos. Ce terme exclut la pauvreté rurale, à prédominance blanche et plus éclatée géographiquement. La ville a été longtemps vue comme le lieu des classes dangereuses et de la violence collective. Ces attributs contrastent avec la situation française où, depuis Haussman, les exclus sont à la périphérie, loins du centre.

En France, le terme d'*underclass* a été surtout appliqué à la jeunesse immigrée des cités alors que l'*underclass* américaine est persistante, jusqu'à la pauvreté permanente. De nombreuses recherches ont été consacrées à ceux qui perçoivent l'aide sociale depuis dix ans ou plus, et à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Ce noyau dur ("hard core"), s'est maintenu dans le chômage même dans la période de croissance et n'a pas bénéficié des programmes sociaux. Par opposition, il est évident qu'en France, les immigrants ont lentement amélioré leur niveau de vie et que leurs enfants sont culturellement intégrés malgré les multiples signes d'une marginalisation

Enfin, l'*underclass* est associée à la *family dissolution* et à l'augmentation rapide des familles monoparentales alors qu'en France, pauvreté et exclusion sont associées aux grandes familles, souvent multi-générationnelles.

Sur ces différents aspects, la littérature américaine sur l'*underclass* reflète les distinctions classiques des théories sociologiques américaines. Les différentes écoles ne s'intéressent guère aux classes sociales depuis l'étude de Warner dans la filiation de l'Ecole de Chicago, *Yankee city*. Les approches multi-variées dominent, par exemple Jencks<sup>97</sup>. Il montre que les conditions de vie ne se sont pas aggravées pour tous les groupes reclus dans cette catégorie. Les études de la stratification concernent des individus comme objet d'analyse. Elles se sont intéressées au processus de développement des inégalités, non à l'inégalité en soi. Comme l'individualisme méthodologique est sous-jacent à ces approches multivariées, les convergences avec les théories de l'opportunité sont

---

<sup>96</sup> Je m'appuie concernant l'ouvrage de Ronald Takaki, *Iron Cages : race and Culture in Nineteenth-Century America*, Oxford and New York, Oxford University Press, 1990, sur les notes de lecture de Loïc J. D. Wacquant in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 99, 1993.

<sup>97</sup> JENCKS (Christopher), "Is the American Underclass Growing?" in *The Urban Underclass*, ed. C. Jencks and P. Peterson, Washington, Brookings Institution, 1991.

profondément enracinées dans les politiques américaines, spécialement dans l'idéologie individualiste libérale.

Les discours sur l'exclusion sont le pendant français de la rhétorique américaine sur la pauvreté, traduite dans la notion d'*underclass*. D'une part son côté très extensif en fait un rassemblement de catégories trop hétérogènes. La notion d'*underclass* utilisée par certains sociologues veut mettre l'accent sur les spécificités des banlieues, les lieux où la spatialisation des inégalités sociales recoupe les ségrégations urbaines. Mais, en raison de ses connotations dans les débats théoriques outre-Atlantique, elle est porteuse de quiproquos. Je pense qu'il est nécessaire de réintroduire dans l'analyse sociologique de ces questions, le conflit, les contradictions propres au monde social, et surtout à celles des cités. Les visions unifiantes sur le dualisme social, d'un côté les "intégrés" qui iraient des élites à l'ouvrier, de l'autre côté le monde des "exclus", ne correspondent pas aux observations que le sociologue peut effectuer sur le terrain. Le monde des cités n'est que l'expression pathologique des fractures du social et des oppositions traditionnelles liées aux systèmes de représentations ou, pour être plus précis, aux organisations symboliques<sup>98</sup>. Il est, de plus, comme nous avons essayé de le montrer dans plusieurs de nos travaux [1.7; 1.9; 1.12; 2.1; 2.2], le terrain de démonstration de l'inadéquation des méthodes et des pratiques policières aux populations et aux terrains sur lesquelles elles s'exercent. Le choix de faire une comparaison de la Police de l'Air et des Frontières à l'univers douanier dans une perspective de sociologie des professions, à la suite de mon enquête sur le sentiment d'insécurité, n'était pas sans lien avec ce constat.

---

<sup>98</sup> Le concept est de G. Michelat et M. Simon. Il recouvre les systèmes plus ou moins organisés de représentations, d'attitudes, de normes, de valeurs, d'investissements affectifs. On le trouve appliqué aux comportements politiques in MICHELAT (Guy), SIMON (Michel), *Classe, religion et comportement politique*, Paris, FNSP/Editions Sociales, 1977.

Troisième partie

**Contribution à l'analyse sociologique  
des groupes professionnels :  
le cas des douaniers et des policiers**

Ma première rencontre avec le groupe professionnel policier a été fortuite. C'est à l'occasion de la recherche sur les politiques locales de gestion de la délinquance [2.1] que j'ai été amené à faire de l'observation in situ de plusieurs services de police urbaine<sup>1</sup>. J'avais accompagné divers types de brigades dans l'exercice professionnel quotidien de leurs agents, notamment des brigades de police secours et surtout des brigades de surveillance nocturne (BSN)<sup>2</sup>. J'avais également établi un protocole d'observation de l'accueil dans les commissariats et réalisé des entretiens avec l'encadrement civil de la police urbaine. La première période de cohabitation en 1986 avec l'arrivée de M. Pasqua à la tête du Ministère de l'Intérieur stoppa en France toutes les recherches sur la police. J'ai continué cependant à m'intéresser à ce groupe professionnel à travers le groupe Police du GERN auquel des chercheurs anglais et allemands participaient régulièrement. J'y ai notamment présenté une contribution sur les savoirs professionnels.<sup>3</sup>

Après l'intermède de la première cohabitation, j'ai réalisé des travaux d'ampleur plus modeste sur des services de police urbaine à la demande de la préfecture du Nord, notamment en examinant le recueil des plaintes dans quatre commissariats de l'agglomération lilloise<sup>4</sup>. J'ai également coordonné un groupe d'auditeurs de l'IHESI pour la réalisation d'un diagnostic de sécurité de l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing.<sup>5</sup>

C'est surtout la création de l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure (IHESI) qui m'a permis de réaliser une immersion dans le milieu policier grâce au premier appel d'offres de recherche lancé par cet institut en 1990. J'ai alors fait une proposition qui consistait à rendre compte de l'ensemble des interventions coercitives qui s'opéraient dans la lutte contre l'immigration clandestine. Devant la complexité de l'objet, je me suis replié sur le contrôle opéré par les services des douanes et de la Police de l'Air et des Frontières. Il s'agit donc d'un essai de sociologie

---

<sup>1</sup> Cette enquête s'inscrivait dans le cadre du contrat de connaissance CNRS-CNPD coordonné par Claude Faugeron.

<sup>2</sup> Il s'agit d'unités de gardiens en tenue qui, en général, ne portent pas l'uniforme et qui utilisent des véhicules banalisés. Leur objectif est centré sur la lutte contre la délinquance, notamment la recherche du flagrant délit. Les BSN ont changé d'appellation, aujourd'hui ce sont les brigades anti-criminalité (BAC).

<sup>3</sup> *Représentations du métier et stratégies professionnelles*, 11 mars 1988, Paris, Groupe Européen de Recherche sur les Normativités (G.E.R.N.).

<sup>4</sup> DUPREZ (Dominique), FRISER (Karine), *La délinquance enregistrée dans le département du Nord. Images et réalités de l'insécurité*, ronéo LASTREE-IFRESI, 1991.

<sup>5</sup> *Délinquance et sécurité au quotidien*. Diagnostic de l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing, IHESI, 1992.

comparative de deux groupes professionnels [2.3] L'ambition était suffisante en raison de l'absence totale de travaux sociologiques sur ces deux organisations en France. Cette recherche a eu un prolongement concernant les douanes à travers un programme PIRTTEM-CNRS sur les conditions de travail [2.4].

Avant d'aller plus loin dans la présentation de ces travaux, peut-être est-il utile d'apporter quelques précisions sur les recherches<sup>6</sup> concernant la police et sur mon approche des groupes professionnels.

## Chapitre 1 : Les recherches sur la police

Il faut attendre le milieu des années quatre-vingt pour voir apparaître en France les premières recherches significatives sur la Police<sup>7</sup>. Auparavant, il n'y a guère que des travaux juridiques et historiques ou quelques thèses très pointues, par exemple sur l'exploitation des mains courantes.

Il en est différemment aux Etats-Unis où il existe une tradition de recherche sur la police, très orientée dans la dernière décennie, sur la police dite "communautaire". Depuis 1988, le *National Institute of Justice* du Ministère de la Justice aux Etats-Unis et la *John F. Kennedy School of Government* de l'Université de Harvard ont consacré à ce domaine une série de fascicules intitulés *Perspectives on Policing*. L'alliance de l'Institut de recherche du Ministère de la Justice et de la plus prestigieuse des universités américaines, est un signe des efforts déployés pour provoquer une réforme de la police qui s'oriente vers l'établissement d'une police communautaire.

Ces recherches ont donné lieu à deux constats d'échecs majeurs qui ne sont plus véritablement remis en cause.

Le premier de ces constats est relatif à la patrouille policière en voiture. Des recherches menées surtout à Kansas City<sup>8</sup> ont démontré que la simple présence de véhicules de police n'avait pas d'effet discernable sur les taux de criminalité et, de façon plus générale, sur le maintien de

---

<sup>6</sup> Mon propos n'est pas de passer en revue l'ensemble des travaux qui ont été effectués sur la police mais de mettre en perspective ce qui a pu influencer ma démarche. On peut se reporter pour la revue de la littérature à FAUGERON (Claude), La production de l'ordre et le contrôle pénal. Bilan de la recherche en France depuis 1980, *Déviance et société*, vol. XV, n 1, 1991.

<sup>7</sup> La première recherche significative me semble être celle de MONJARDET (Dominique) et al., *La police quotidienne*. Eléments de sociologie du travail policier, rapport GST-Université Paris VII, 1984.

<sup>8</sup> KELLING (George L.) et al., *The Kansas City Preventive Patrol Experiment : A summary report*, Washington, D.C. : Police Foundation, 1974.

l'ordre. L'expérience consistait à choisir trois quartiers comparables de Kansas City et d'augmenter la patrouille policière en automobile, pour l'un, de la supprimer pour l'autre, et de laisser telle qu'elle était avant l'expérience pour un troisième quartier. Ces changements dans la présence de véhicules sérigraphiés Police n'ont pas donné de résultat significatif au niveau de l'évolution des taux de délinquance. Ceux-ci sont restés sensiblement les mêmes dans les trois quartiers choisis.

Un second constat est la question de la rapidité de l'intervention : un des piliers de la stratégie policière américaine était que la rapidité d'intervention maximisait les probabilités d'appréhender les coupables. Les recherches menées à Kansas City et dans d'autres villes ont invalidé ce postulat. Les recherches ont montré que les efforts de la police pour intervenir rapidement étaient annulés par le retard que prenaient les victimes pour solliciter l'aide de la police.

Si les travaux américains sur la police sont nombreux, ils se sont focalisés essentiellement sur l'analyse des techniques et de l'efficacité des services de police. Certains ont vite rencontré un écho par rapport à mes propres observations, il en est ainsi de Caiden. Il démontra fort bien comment l'utilisation bientôt généralisée de la patrouille motorisée aux dépens de la faction à pied, eut pour effet fondamental de séparer la police de la communauté et, par conséquent, de ses sources d'information, des témoins, des victimes et de sources possibles d'aide.<sup>9</sup>

Depuis le début des années quatre-vingt, la sociologie des organisations avait déjà contribué à déconstruire des représentations communes. L'organisation policière a, en effet, toutes les apparences et tous les traits formels de la bureaucratie. Largement modelée sur l'organisation militaire à laquelle elle emprunte uniforme, grades, règlements, discipline, elle en constituerait quasiment une illustration idéal-typique. Cette identification à un modèle bureaucratique avait été mise en doute dès 1981 par Suzanne Arcand qui posait qu'il "ne faut pas réduire la bureaucratisation policière à un cas particulier de la théorie générale des organisations mais bien la situer à un niveau macro-sociologique"<sup>10</sup>, en fondant ce jugement sur certains aspects du rapport de l'organisation policière à son environnement. Il faut y ajouter une raison décisive liée à l'organisation interne : une des conséquences de la dominance du processus de sélection dans la détermination des tâches consiste en ce que,

---

<sup>9</sup> CAIDEN (G.E.), *Police Revitalization*, Mass., Lexington, 1977.

<sup>10</sup> ARCAND (Suzanne), De la bureaucratisation policière in *Travailler au Québec*, Montréal, Edts. coopératives Albert Saint-Martin, 1981.

dans l'organisation policière, nombre d'initiatives et de décisions cruciales pour l'ensemble de l'organisation émanent constamment des exécutants eux-mêmes. D'où un mécanisme que D. Monjardet a qualifié ensuite d'inversion hiérarchique et qui double le procès classique de descente des ordres et consignes et de remontée de l'information. L'inversion hiérarchique consiste en la nécessité, tout le long de la ligne hiérarchique et de bas en haut, d'enregistrer, classer, "filtrer" les initiatives et les décisions des exécutants pour les intégrer dans les cadres et les codes des activités légitimes strictement définies dans l'organisation et, le cas échéant, les sanctionner.

Dans leur étude sur la police urbaine, l'équipe de D. Monjardet<sup>11</sup> avait montré la spécificité du travail policier par rapport au travail industriel : si dans le travail industriel, on peut dissocier les tâches qui ont un contenu propre de son exécutant, les tâches policières ne peuvent être séparées de ceux qui les exécutent.

L'objectif de D. Monjardet et al., dans leur étude de la police urbaine, était d'aboutir à une recomposition des tâches et des activités constituant le travail policier, tout en expliquant ce qui régit cette composition. Il s'agissait d'une perspective synchronique, une sorte d'instantané du travail policier réalisé à partir d'une procédure d'observation participante.

La perspective que j'ai tenté de développer dans la comparaison police-douanes, était plus diachronique : j'ai analysé le travail policier dans une perspective évolutive, dans une biographie professionnelle. Le travail policier ne représente pour moi qu'un des multiples champs d'identification des policiers. A celui-ci se mêlent, notamment, les champs du hors-travail et de la formation.

## **Chapitre 2 : Les paradigmes d'une sociologie des professions**

Pour des raisons diverses, la sociologie industrielle n'a jamais constitué pour moi le cadre de référence de mes travaux. C'est donc à partir de paradigmes interactionnistes et de la sociologie des professions que j'ai abordé l'étude de ces deux groupes professionnels. Il faut ajouter que j'ai beaucoup investi dans ce domaine ces deux dernières années puisque j'ai collaboré à la traduction de deux chapitres de l'ouvrage de

---

<sup>11</sup> MONJARDET (Dominique) et al., op. cit., 1984.

E. C. Hughes, *Men and their work*<sup>12</sup>, et que j'ai engagé la traduction d'un autre livre, celui de H. Blumer, *Symbolic Interactionism*.

Une première catégorie d'interrogations porte sur la nature et les contenus des savoirs policiers, non pas dans leur énumération et codification descriptive, mais dans une question qui sous-tend implicitement la sociologie des professions : que tout savoir spécialisé est susceptible de se transformer en pouvoir. E. C. Hughes avait bien montré que l'émergence d'un savoir spécialisé était souvent la ligne de démarcation que fabriquait le professionnel pour se démarquer des autres, renvoyés au rang de "profanes". Sous réserve de montrer qu'il y a bien des savoirs policiers propres, il vaudrait la peine d'appliquer à ces savoirs la question que pose E. Freidson<sup>13</sup>, celle des processus concrets par lesquels les types de savoir sont convertis en pouvoirs par leurs détenteurs.

En second lieu, on ne peut qu'être frappé du fait qu'une question lancinante au sujet de la police, celle de son contrôle (interne ou externe), correspond à une interrogation permanente de la sociologie des professions : celle de l'aporie du contrôle des professionnels. Si ceux-ci monopolisent par définition la compétence nécessaire pour évaluer leurs propres pratiques, comment peut-on prétendre à un contrôle externe qui ne peut être, par définition, assuré par des non-compétents?<sup>14</sup> Comment peut-on être assuré que le contrôle interne, supposé efficace, ne sera pas détourné par le souci d'intérêts corporatifs?

Ceci incite sans doute à considérer que, bien loin d'être une question spécialement cruciale due à ses caractères particuliers (disposition des armes, utilisation des différents procédés secrets, ...), le contrôle de la police peut s'envisager comme un cas particulier du problème, longuement traité par la sociologie des professions du contrôle des experts.

Il est tentant de trouver, dans la notion de culture professionnelle, une réponse à ces questions. C'est, me semble-t-il, faire fausse route. Sur ce

---

<sup>12</sup> HUGHES (Everett, C.), *Men and Their Work*, Glencoe, The Free Press, 1958 (reprinted in 1981 by Greenwood Press). Les deux chapitres concernés sont «Cycles, Turning Points and Careers et «Licence and Mandate». Ces textes seront publiés prochainement dans un ouvrage consacré à Hughes aux Edts. de la MSH, sous la coordination de J.M. Chapoulie.

<sup>13</sup> FREIDSON (Eric), *Professional Powers*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.

<sup>14</sup> C'est ainsi que le *Conseil supérieur de l'activité de la police nationale* mis en place par décret le 16 février 1993, chargé de contrôler l'activité policière a été dissout, à peine créé, par M. Pasqua à son retour au Ministère de l'Intérieur, moins pour des raisons politiques que pour donner satisfaction à la hiérarchie policière, très hostile à la présence de non-policiers dans une structure d'expertise et de contrôle.

point, je rejoins D. Monjardet<sup>15</sup> dans sa critique des "énoncés canoniques de la littérature anglo-saxonne" qui plaident globalement pour une culture professionnelle unifiée du milieu policier. Les études empiriques réalisées dans le contexte français, témoignent plus "de la diversité, du pluralisme, voire de l'hétérogénéité du milieu professionnel, qu'elles ne témoignent d'une culture commune, et ceci à deux niveaux. En premier lieu, selon les différenciations de corps et services, la distinction des recrutements (entre commissaires, inspecteurs et gardiens de la paix, pour ne retenir que les principaux) produit plus sûrement de l'ignorance, de la méconnaissance, voire de la concurrence et de l'opposition que de la reconnaissance et une culture commune". D. Monjardet évoque ensuite l'hétérogénéité du syndicalisme policier qui, de plus, démontre "de très fortes divergences d'orientations" sur les enjeux proprement policiers.

C'est probablement pourquoi les hypothèses qui ont conduit mes investigations relevaient aussi de la sociologie des organisations et que, plusieurs fois, je fais référence à E. Friedberg et à M. Crozier sur les phénomènes bureaucratiques pour analyser tel ou tel point de l'organisation ou de la réorganisation des services. L'ancrage majeur reste cependant la sociologie des professions puisqu'il s'agissait pour nous d'analyser les modes d'arrivée au métier, le déroulement des carrières, les stratégies déployées dans l'exercice professionnel quotidien, en les reliant aux représentations. Parce qu'elle privilégie l'acte de production cognitive du sujet, la représentation n'est pas seulement une constellation thématique dérivant du discours mais une interprétation du monde. Comme le souligne P. Vergès, "les représentations sociales sont fondamentalement une forme de connaissance constituée de savoirs, croyances, idées plus ou moins structurées qui informent les comportements, organisent les discours et inversement sont remaniés par des pratiques"<sup>16</sup>.

Cette entrée par les représentations amène à faire l'hypothèse que le rapport au travail reste étrangement illisible, dans le cas des professions de l'ordre public, si l'étude n'empiète pas sur le domaine de la vie privée et d'autres champs, comme celui de la formation. En ce sens, les biographies ne peuvent être recueillies et analysées comme dans le travail industriel. Dans son enquête sur les anciens travailleurs de

---

<sup>15</sup> MONJARDET (Dominique), La culture professionnelle des policiers, *Revue Française de Sociologie*, XXXV-3, 1994.

<sup>16</sup> VERGES (Pierre), Représentation des nouvelles technologies et détermination idéologique in AEBISCHER (Verena) et al., *Idéologies et représentations sociales*, Delval, Friburg, 1991.

l'aéronautique<sup>17</sup>, Yvette Lucas ne demande pas à ses interviewés de raconter leur vie : on leur demande de dire comment ils ont appris, pratiqué leur métier et comment ils ont vécu les transformations. Deux raisons majeures semblent spécifier les métiers de la sécurité intérieure.

D'abord, des éléments, déjà évoqués, mis en évidence par D. Monjardet et liés à la spécificité du métier. Le travail de terrain résulte d'un processus de sélection dont les mécanismes sont les déterminants majeurs de la définition, de l'organisation et de l'analyse du travail policier<sup>18</sup>. Cette sélection se réalise en fonction des jugements que les policiers portent sur les événements ou plus exactement en fonction des priorités qu'ils établissent entre les événements qui déterminent finalement les tâches considérées comme gratifiantes et donc recherchées. Dans le cas du contrôle des frontières, si la variété des tâches est moins grande qu'en Police urbaine, le poids des systèmes de représentation intervient très fortement dans les priorités que se donnent les agents.

Ensuite, des contraintes statutaires pèsent fortement sur les choix et les stratégies des individus. La règle de la mobilité en cas de promotion -aussi bien pour les policiers que pour les douaniers- nécessite donc que la place de l'agent dans un système familial soit prise en compte pour comprendre les rapports qu'il entretient avec son métier.

C'est pourquoi une perspective proche de l'interactionisme symbolique a guidé notre démarche globale. La comparaison de l'exercice du métier au sein des Douanes et de la PAF a été particulièrement éclairante car elle renvoie bien à la fois à la constitution d'un groupe professionnel qui est bien "celui qui revendique le mandat de sélectionner, former, initier et discipliner ses propres membres et de définir la nature des services qu'ils doivent accomplir et les termes dans lesquels ils doivent le faire"<sup>19</sup>. Cette perspective ne s'enferme cependant pas dans une comparaison mécaniste : elle permet de cerner les dynamiques à l'oeuvre dans la transformation des identités professionnelles qui ont des raisons endogènes propres à ces deux administrations mais aussi exogènes : l'intégration européenne, les accords de Schengen et la libéralisation du contrôle des personnes.

---

<sup>17</sup> LUCAS (Y.) et al., *Le vol du savoir. Les techniciens de l'aéronautique*, Presses Universitaires de Lille, Col. Mutations, 1989.

<sup>18</sup> MONJARDET (D.) et al., op. cit., 1984.

<sup>19</sup> HUGHES (E.C.), op. cit., 1958.

### **Chapitre 3 : Police, Douanes et contrôle de l'immigration irrégulière**

L'objet de cette recherche se situe au croisement de l'analyse d'un champ, le contrôle de l'immigration irrégulière, et de l'étude de deux groupes professionnels, les douaniers d'une part, les agents de la Police de l'Air et des Frontières, d'autre part. L'enquête a duré deux ans, fin 1990 à 1992.

L'entrée empirique de cette recherche était localisée : la gestion de la frontière avec la Belgique et avec l'Angleterre. Nous avons cependant également enquêté sur un aéroport du Sud-Est de la France et sur un secteur de la Police de l'Air et des Frontières de l'Est de la France (frontière franco-allemande). Cette démarche localisée était liée à des choix méthodologiques : observation in situ de l'exercice des pratiques professionnelles au quotidien, entretiens non directifs auprès d'un échantillon de professionnels, analyse des archives des services étudiés.

On trouvera une présentation détaillée du contexte juridique et de l'histoire des deux administrations dans le rapport de recherche [2.3]. Je me limiterai ici à présenter les principaux résultats de l'analyse comparative.

#### **1-Deux modèles hiérarchiques**

La douane, par son histoire, garde certains emprunts au modèle militaire. Les relations hiérarchiques restent marquées par ce système. Les cadres ont un rôle d'inspection et de sanction qui reste assez conforme à ce modèle. Les cadres subalternes peuvent être, par exemple, l'objet de remarques écrites pour insuffisance d'horaires de nuit. Le rapport est alors transmis à l'autorité supérieure. Tel manquement à la règle, il en est ainsi de l'absence du port du képi dans l'enceinte d'un grand aéroport parisien, sera l'objet d'une sanction s'il est constaté par un supérieur hiérarchique. Toute une organisation hiérarchique est également liée à la transaction douanière afin d'éviter les arrangements entre agents de terrain et trafiquants. Ainsi, la composition des brigades n'est pas fixe, elle change continuellement contrairement à ce qui se passe le plus souvent en Police, ce système a manifestement cours pour éviter les risques de corruption des douaniers par des trafiquants.

En comparaison, l'organisation hiérarchique de la P.A.F. paraît beaucoup plus souple. Je rappellerai que, malgré le port de l'uniforme, l'organisation hiérarchique de la police a peu à voir avec l'armée.

D. Monjardet avait souligné la part importante de l'initiative dans le travail policier à partir du cas de la Police urbaine. L'organisation générale de la P.A.F. introduit cependant des différences importantes avec les services de police urbaine. Les effectifs sont beaucoup moins concentrés, la taille des brigades oscille entre dix et cinquante policiers, il y a souvent un sous-encadrement et, surtout, le poids des civils est beaucoup plus grand dans la gestion au quotidien des agents. Le caractère dual de la hiérarchie en P.A.F. est accentué par rapport à la Police urbaine, ce qui crée un malaise au sein de la hiérarchie en tenue.

### **La difficile gestion de l'autonomie**

L'autonomie est un enjeu tant pour les douaniers que pour les policiers. Dans les deux catégories, il subsiste un "noyau dur" pour reprendre une expression souvent entendue dans la hiérarchie, attaché à l'aubette et au travail en poste fixe. Pour ce cas de figure, l'autonomie n'est guère revendiquée. Les policiers concernés se déclarent plus attachés à la hiérarchie en tenue, à la bonne ambiance de la brigade qu'à la recherche d'initiatives et d'autonomie. Il existe des comportements similaires chez les douaniers mais qui se masquent d'un discours sur l'efficacité, sur la difficulté de faire des fouilles approfondies en rase campagne.

Pour ces deux groupes professionnels, la revendication à l'autonomie est cependant très majoritaire. La hiérarchie est souvent perçue comme une entrave à l'initiative. Les agents de la P.A.F. se plaignent souvent des consignes préfectorales qui imposent de tenir les aubettes pour que la police soit visible, au détriment des résultats.

Les deux systèmes hiérarchiques ont cependant une parenté sur un point essentiel : le rôle du chef de poste qui est l'interface entre la hiérarchie supérieure et la base. Sans négliger l'effet des consignes venues d'en haut, notamment la pression préfectorale lors de la période d'enquête, la marge d'initiative laissée aux agents dépend beaucoup du chef de poste.

## "The man in the middle"

L'homme de l'entre d'eux, une expression consacrée de la sociologie du travail aux Etats-Unis<sup>20</sup>, est bien incarnée par la position des chefs de brigade dans les douanes. Ce chef de poste, à la tête d'un effectif qui se situe le plus souvent entre vingt et vingt cinq agents, appartient d'abord à la communauté de base dont il est issu mais il est, par ailleurs, le représentant de la hiérarchie au niveau local. Il a donc une position symbolique auprès des autorités locales qui peut en faire l'égal du commissaire de police ou du lieutenant-colonel de gendarmerie, lors des réceptions à l'échelon communal.

La position de responsable d'unité est donc chargée d'ambiguïté. On comprend donc que les situations locales soient très variables. Cependant, quelques traits communs se dégagent de cette fonction et on peut quasiment définir une typologie des manières de l'exercer.

La plupart des chefs de poste se perçoivent comme des intermédiaires astucieux et obligés entre la base et l'autorité supérieure. Ils recodent en langage acceptable les doléances de leurs subordonnés et ils montrent suffisamment de souplesse dans la mise en oeuvre des consignes et des réglementations pour ne pas se retrouver isolés de la base.

Tous les chefs de poste en douanes ne sont cependant pas perçus de la même manière par leurs subordonnés. Dans certains cas, le cumul de l'expérience, de l'ancienneté, de la bonne intégration à la communauté de base, voire une certaine tension dans les rapports avec les autorités supérieures, en font un chef idéal. Dans cette situation, le chef de poste n'est même pas toujours identifié à la "*vraie hiérarchie*", expression qui dans la bouche de certains agents, exprime une distance et un éloignement des "problèmes réels" du terrain.

La position du chef de poste en douanes est cependant fragile car, par le système des concours, il peut être remplacé à tout moment par quelqu'un de beaucoup plus jeune qui obtient un grade supérieur au sien, tout en restant affecté à la brigade. On comprend donc que ce qui est perçu comme un déclassement par l'intéressé et son environnement externe, peut-être source de tensions. Il incarne pourtant bien l'homme de l'entre d'eux car il est bel et bien le représentant de la hiérarchie tout en étant bien intégré à la sociabilité de base.

---

<sup>20</sup> GARDNER (B. B.), WHYTE (W. F.), The man in the middle : position and problems of the foreman, *Applied Anthropology*, n 2, 1945.

Comme tous les services de Police, la P.A.F. doit gérer la délicate question de la dualité du commandement liée à l'existence d'un corps de police en tenue ayant sa propre hiérarchie et d'un corps de police en civil. On connaît les difficultés au niveau du maintien de l'ordre que représente à Paris ce dualisme entre le commissaire de Police sur le terrain qui souhaite diriger les opérations, confronté au commandant de la compagnie des C.R.S. qui estime détenir la compétence technique et qui ne se prive pas de rappeler que ce sont "ses hommes". Tout chercheur qui a fait un peu d'observation dans un commissariat de police urbaine a pu également observer les tensions qui existent au quotidien entre ces deux corps, ne serait-ce qu'à travers les remarques sournoises qui sont échangées, même si des régulations fonctionnent en général, ne serait-ce qu'à travers la parcellisation des tâches.

En P.A.F. , les agents ont souvent l'impression d'être mal dirigés. Ce n'est pas l'autorité centrale qui est en cause. Comparativement aux douanes, elle serait même plutôt mieux perçue, moins éloignée du terrain. Le chef du service central va régulièrement visiter les brigades et lui même ou ses adjoints sont connus de la base alors que la hiérarchie douanière est souvent décrite comme appartenant à un autre monde. En dehors des brigades où les affaires d'immigration irrégulière sont rares, les agents sont en général en phase avec les objectifs du service central. Cependant, ils éprouvent souvent un profond malaise lié aux divergences entre l'autorité préfectorale et l'autorité policière, redoublé par les tensions très fréquentes entre l'autorité du civil, chef de poste et celle du brigadier-chef, responsable de la tenue.

La position du chef de poste en P.A.F. est encore plus délicate à exercer qu'en police urbaine car si on retrouve le dualisme traditionnel entre tenue et civils, celui-ci est renforcé en P.A.F. par la faiblesse des effectifs de civils dans les postes (1 à 3 en général) qui en font plus encore qu'en police urbaine des "paperassiers" assujettis à des heures de bureaux et, en aucune manière, des meneurs d'hommes. Il s'en suit que dans certains postes le "vrai patron" est le responsable de la tenue et que, dans d'autres cas, le chef de poste obtient la prééminence au prix de tensions très vives avec la tenue et, parfois, au détriment de l'efficacité et des résultats. Il faut faire une exception pour les petites B.F.M. où l'inspecteur, à la tête de sous-brigadiers exerçant le plus souvent en civil, se retrouve de fait en position de leader incontesté. Un autre indice des types de relation hiérarchique, est de comparer le système de notation.

## Un système de notation révélateur

Comme tous les fonctionnaires, les policiers et les douaniers sont notés par leurs supérieurs hiérarchiques. En P.A.F. le rôle de la notation est marginal. Il n'est jamais évoqué spontanément par nos interlocuteurs même pour les mutations. Les agents, en tenue ou en civil, croient beaucoup plus aux vertus de l'appartenance syndicale pour obtenir une promotion ou une mutation qu'à la notation.

En police, les principes de notation semblent tellement standardisés qu'ils n'ont guère de sens. Dans le cadre de notre échantillon, comme beaucoup des agents sont âgés, n'attendant ni promotion ni mutation pour la plupart, la notation est complètement vidée de son sens d'autant que les syndicats sont très vigilants sur tout ce qui s'apparenterait à une pratique discrétionnaire de "petits chefs". Tout le système hiérarchique est construit autour du contrôle de la faute et non de l'efficacité. Le contrôle reste donc canalisé par l'admonestation orale des supérieurs directs, qui peut être renforcée par une convocation dans le bureau du commandant ou du directeur départemental. Si la faute est grave ou si le comportement de l'individu est susceptible de nuire à la bonne image de la police, la hiérarchie peut recourir à des sanctions, dont le blâme. Cependant, ce sont des mesures qui ne sont prises que dans des cas extrêmes et, en général, elles sont négociées avec les responsables syndicaux.

Pour d'autres professions de l'ordre public, il en va tout autrement. Chez les surveillants de prison<sup>21</sup>, la notation joue un grand rôle dans l'obtention des mutations, c'est l'une des raisons de l'importance attachée à la notation par les surveillants. Dans la plupart des cas, ce ne sont pas d'abord les méthodes et le contenu du travail lui-même qui va être pris en compte mais le calme obtenu, l'absence d'incident.

Cette question est encore plus sensible pour les douaniers car elle intègre une mesure de l'efficacité, ce qui lui donne une charge symbolique très lourde. La notation occupe une place très importante dans la quasi-totalité des entretiens, elle est presque toujours évoquée spontanément par les intéressés, toujours sur le mode de la question qui fait problème (cf. [2.3], pp. 95-98). Cette question de la notation est souvent mystérieuse pour les agents qui n'en saisissent pas bien les effets

---

<sup>21</sup> BENGUIGUI (Georges), CHAUVENET (Antoinette), ORLIC (Françoise), *Le personnel de surveillance des prisons*, CEMS, ronéo, 1990.

mais qui la vivent sur un mode d'évaluation arbitraire de leurs comportements.

Bien souvent les agents ne comprennent pas que des responsables hiérarchiques qu'ils ne connaissent pas ou très peu contribuent à leur notation. Quand on prend en compte les conséquences découlant d'une mauvaise notation, telle que le passage d'échelon (jusqu'à ces dernières années, la note influait sur la modulation des primes, ce système est désormais supprimé), on peut s'interroger sur ce modèle qui s'identifie bien à la nécessaire centralisation des pouvoirs telle que l'avait défini Michel Crozier<sup>22</sup>. D'une part, il est indispensable qu'un grand nombre de décisions soit pris à un niveau où ceux qui vont en avoir la responsabilité soient à l'abri des pressions trop personnelles de ceux qui seront affectés par les décisions : "ceux qui décident ne connaissent pas directement les problèmes qu'ils ont à trancher, ceux qui sont sur le terrain et connaissent ces problèmes n'ont pas les pouvoirs nécessaires pour effectuer les adaptations et pour expérimenter les innovations devenues indispensables".

On comprend bien la logique d'un dispositif qui consiste à éviter que des pressions trop fortes s'exercent sur les chefs de poste et, vice versa, que ceux-ci portent des jugements injustifiés sur les agents.

Cette question de la notation, inutilisable et sans signification dans la police, poussée à l'extrême dans ses effets symboliques dans les douanes au fur et à mesure que ses effets réels reculaient, est symptomatique de l'organisation hiérarchique des deux administrations. Dans un cas, elle est le symbole de la paralysie d'une organisation dans ses rouages bureaucratiques traditionnels qui visent à réprimer les excès; de nombreux travaux tant aux Etats-Unis qu'en France indiquent que toute tentative de rationalisation produit les effets inverses de ceux qui sont recherchés. Dans l'autre cas, elle symbolise le hiatus entre une organisation qui garde des emprunts au modèle militaire et qui intègre, par ailleurs, des modes d'organisation particulièrement novateurs en matière de gestion des ressources humaines avec ce que cela implique comme esprit d'initiative pour les agents et d'adaptation à de nouvelles normes professionnelles.

---

<sup>22</sup> CROZIER (Michel), *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1963.

## 2-Quels moyens pour quels résultats

Sur le plan de la lutte contre l'immigration irrégulière, nous avons essayé de formaliser nos analyses sur la délicate question de l'inadéquation de ces deux groupes à leurs missions.

Une lutte efficace contre l'entrée de nouveaux immigrants est-elle compatible avec le respect des droits de l'homme, des traditions d'hospitalité de la France qui a souvent été dans son histoire une terre d'accueil pour les réfugiés politiques et ceux qui connaissaient des difficultés économiques? On sait la place que tient cette question dans les débats politiques du moment. La difficulté pour les policiers et les douaniers qui ont en charge de mettre en oeuvre une politique publique est que celle-ci est constamment instable, la circulaire d'application d'une mesure n'est pas encore publiée qu'un projet de décret vient la contredire alors qu'une discussion parlementaire est susceptible de tout remettre en cause. Plus la loi semble floue et sa légitimité faible, plus le risque de dérive est grand pour ceux qui sont chargés de son application.

D'une manière générale, les travaux anglo-saxons nous ont appris que les moyens d'investigation policiers sont animés par des stratégies très variables à l'égard du respect de la loi. Ces derniers s'étendent du légalisme au contournement quasi systématique des règles. Elles permettent aux policiers de manipuler les événements pour, selon leurs stratégies professionnelles, les susciter (collaborer avec d'autres administrations pour obtenir des informations) ou les éviter (jeu de défense).

Il semble que l'arbitrage entre ce que D. Monjardet appelle l'obligation de moyens, c'est-à-dire le respect des formes de l'exercice du contrôle policier imposées par la loi, et l'obligation de résultats, c'est-à-dire une motivation informelle pour déboucher sur des affaires, se réalise en fonction des stratégies professionnelles.

Nous avons trouvé des équipes qui utilisaient tous les biais possibles pour contourner les restrictions au contrôle d'identité ou au droit de fouille.

Dans d'autres cas, chez les agents très peu motivés, un discours misérabiliste sur les possibilités d'action légitime une très faible activité, renvoyant aux hommes politiques la responsabilité de la situation.

On rejoint ici l'étude de J.H. Skolnick et J.R. Woodworth dans l'ouvrage de D.J. Bordua<sup>23</sup> sur les effets du traitement policier de la déviance.

Ces auteurs mettent en évidence les potentialités totalitaires des policiers américains. Ils observent premièrement que si les idéaux juridiques d'une société exigent que l'on veille indifféremment au respect de toutes les lois, les policiers établissent des priorités bien qu'ils l'admettent difficilement. Deuxièmement, les auteurs dévoilent les tendances totalitaires en montrant comment leurs comportements et leurs représentations déterminent non seulement la découverte mais aussi le traitement légal des infractions.

Le procureur décide quelle sera l'inculpation finale mais les policiers essaient de faire balancer son jugement en faveur de l'inculpation qu'ils préfèrent en rédigeant la procédure de façon suggestive ou en menant l'audition de telle manière que l'inculpé apparaîtra plus ou moins coupable.

Ces tendances totalitaires existent en P.A.F. d'autant que le droit est très limitatif en matière de contrôle, mais elles sont très variables selon les brigades et les incitations hiérarchiques; elles sont ensuite liées aux stratégies professionnelles des individus. La hiérarchie est cependant très légaliste, la marge de manoeuvre des agents est donc étroite.

Les nombreux douaniers inculpés par des juges ces deux dernières années indiquent qu'il en est tout autrement dans les douanes. Ici la hiérarchie recherche avant tout des résultats, elle est toujours prête à fermer les yeux sur les illégalismes, si tant est qu'ils apportent des résultats. Le ministre du budget lui-même, au moment de l'enquête, en la personne de Michel Charasse, s'est toujours montré totalement solidaire des douaniers inculpés même dans le cas de livraisons de drogue si étroitement contrôlées par les douaniers que la justice s'émut de méthodes frisant la provocation<sup>24</sup>.

Toutes les brigades n'ont cependant pas à réaliser un travail d'infiltration qui est le propre des brigades de recherche et, notamment, de la célèbre Direction nationale des renseignements et des enquêtes douanières (DNRED). Mais, jusque dans les séances de formation continue, on apprend aux agents à rédiger les procès verbaux non pour décrire au mieux la réalité des faits, mais pour échapper à une

---

<sup>23</sup> BORDUA (D.J.), *The police. 6 sociological essays*, John Wiley and sons, Inc, 1966.

<sup>24</sup> cf. le titre du journal *Le Monde* sur 4 colonnes le 7 octobre 1992 : Au tribunal de Lyon. Le dérapage douanier de l' "Opération Gisèle".

invalidation de la procédure par la Cour de cassation et, ceci, en fonction de la connaissance des arrêtés antérieurs<sup>25</sup>.

Cependant, comme dans la Police, l'attitude des agents de base va varier étroitement selon leur conception du métier et selon les incitations de la hiérarchie. L'espace de jeu et d'initiative est cependant plus grand pour ces douaniers même si les pesanteurs de la hiérarchie intermédiaire sont grandes.

### **Les douaniers : une éthique spécifique**

C'est, je crois la perspective de l'interactionisme symbolique, et en particulier Hughes qui nous aide à comprendre en quoi les douaniers constituent un groupe professionnel qui est bien "celui qui revendique le mandat de sélectionner, former, initier et discipliner ses propres membres et de définir la nature des services qu'il doit accomplir et les termes dans lesquels ils doivent le faire" et si ce mandat touche à "certaines fonctions sacrées impliquant le secret", il s'accompagne nécessairement d'un développement d'une "philosophie", d'une "vision du monde" incluant les pensées, valeurs et significations impliquées par leur travail"<sup>26</sup>.

Comme chez les policiers en Police urbaine, les douaniers ont un ensemble quasi indéfini de tâches puisqu'ils ont la charge de contrôler à la fois les marchandises et les personnes et donc une capacité à sélectionner certaines missions plutôt que d'autres.

Or, dans la perspective de Hughes, l'analyse de nos matériaux permet de mettre en évidence une éthique propre aux douaniers. La lutte contre les stupéfiants est identifiée à une mission de salut national, il y a une dimension hygiéniste dans ce combat alors que celle contre l'immigration clandestine rencontre des obstacles humanistes, elle se heurte au sentiment qu'on s'attaque à de "pauvres bougres".

Il s'agit, bien entendu, d'un trait général qui doit être relativisé en fonction de l'âge, de la situation familiale et des biographies individuelles. Il aide cependant à comprendre les transformations des identités qui affectent ce groupe professionnel.

---

<sup>25</sup> Un travail d'observation de la Police judiciaire à Paris avait mis en évidence des comportements comparables dans la rédaction des procès verbaux; cf. LEVY (R.), *Du suspect au coupable : le travail de police judiciaire*, Genève-Paris, Médecine et Hygiène/Librairie des Méridiens-Khincksieck, 1987 et LEVY (R.), .....Scripta manent : la rédaction des procès-verbaux de police, *Sociologie du Travail*, n 4, 1985.

<sup>26</sup> HUGHES (E.C.), op. cit., 1958.

La hiérarchie douanière est également distincte de la Police. Par certains aspects, les cadres sont plus proches de la base, ils vont sur le terrain par obligation mais aussi parce que c'est dans les "contentieux"<sup>27</sup> que chaque agent trouve sa légitimité. Le contrôle est permanent, il ne vise pas qu'à réguler les excès ou empêcher les bavures. Les cadres se considèrent souvent comme des meneurs d'hommes.

Grâce au code des douanes -et notamment au droit de fouille- les prérogatives des agents en surveillance sont énormes d'autant que le nerf de la guerre de cette administration est la transaction, c'est-à-dire une amende dont le montant est négocié entre l'auteur du délit et l'administration des douanes. La contrepartie est un contrôle pointilleux du sommet à la base pour éviter les arrangements entre les trafiquants et les agents de base.

Dans ce système, la position du chef de poste ou de chef de brigade est inconfortable, comme nous l'avons déjà mentionné. Celui-ci est localement le représentant de la hiérarchie, c'est l'autorité directe mais, par ailleurs, il est membre à part entière de la socialité de la communauté professionnelle de base dont il est toujours issu et dont il a gravi les échelons.

Une enquête sur un échantillon de 1300 agents des Douanes<sup>28</sup> indique qu'une large majorité d'opinions favorables se dégage par rapport au responsable hiérarchique immédiat (écoute des problèmes, encouragement à la prise d'initiatives) alors que les opinions négatives dominent largement vis-à-vis des échelons supérieurs.

Malgré cela, on enregistre un esprit de corps se renforçant à l'analyse des mouvements sociaux. On constate une érosion des mouvements orientés vers des revendications salariales et catégorielles et un fort succès des mouvements liés à l'identité professionnelle et aux conditions de l'exercice du métier<sup>29</sup>.

C. Paradeise<sup>30</sup> avait montré que l'intérêt des professionnels est de s'organiser pour défendre leur position et protéger l' "insubstituabilité" de leur compétence : le syndicat de métier et le contrôle des formations ont, en partie, ces objectifs. Dans le cas de l'administration des Douanes,

---

<sup>27</sup> La rivalité entre policiers et douaniers passe aussi par le vocabulaire : "le contentieux" et l'équivalent de "l'affaire" en police, le vocabulaire policier est systématiquement remplacé par des termes propres aux douaniers.

<sup>28</sup> Enquête de TEMPLE BARKER et SLOANE, Consultants en management, octobre 1991.

<sup>29</sup> Les mouvements de grève en solidarité avec des cadres emprisonnés pour l'infiltration de réseaux de trafiquants ont été suivis à 75 %.

<sup>30</sup> PARADEISE (C.), La marine marchande française : un marché du travail fermé ? , *Revue Française de Sociologie*, n XXV, 1984.

c'est une identité très corporatiste qui transcende l'ensemble des formes de représentation quelque soit le niveau hiérarchique ou le positionnement idéologique. Elle repose sur la conviction que les douaniers détiennent une technicité propre.

La forte identité de ce groupe professionnel est cependant un frein au partenariat car elle amène souvent cette administration à se situer en concurrence avec d'autres institutions. Les relations sont moins tranchées à la base où on parle souvent de "querelles de chefs" mais les échanges professionnels sont limités, même si des rapports de camaraderie peuvent exister ici et là, notamment lorsque les agents exercent dans un espace commun en poste-frontière.

Les services de la P.A.F. les plus dynamiques sont beaucoup plus ouverts sur le partenariat probablement parce que leurs droits d'investigation étant plus délimités, le partenariat est une condition indispensable à l'efficacité.

Les traits ainsi dégagés tendraient à spécifier l'idée d'une culture professionnelle propre à chacune des administrations. C'est ce qui pourrait se dégager d'une posture d'enquête se limitant à de l'observation in situ. Cette thèse vole en éclats par l'analyse des entretiens à cause de la force des représentations extérieures au groupe professionnel, et des effets de la socialisation antérieure. On retrouve, en effet, des clivages similaires dans les valeurs et les identités professionnelles des policiers et des douaniers.

### **3-La force des expériences antérieures**

Les familles de militaires, de gendarmes et de policiers suscitent des vocations. Dans notre échantillon d'agents de la P.A.F., ils sont nombreux, plus de 30 % de notre échantillon à être fils ou filles de policiers (ou de gendarmes) et 26 % qui n'étaient pas dans cette situation avaient d'autres parents dans la police. C'est dans cette catégorie que revient le plus souvent le thème de la vocation.

Les réflexions de K. Mannheim sur la constitution des identités nous ont guidés dans la construction de certaines hypothèses : "les premières impressions ("les expériences de jeunesse") ont tendance à se figer comme une image naturelle du monde. A la suite de quoi, chaque expérience ultérieure s'oriente par rapport à ce groupe d'expériences, qu'elle soit ressentie comme confirmation et saturation de cette première couche d'expériences, ou comme sa négation et son "antithème"; ainsi

"toute expérience concrète reçoit-elle son visage, sa forme déterminée, de cette référence aux expériences primaires"<sup>31</sup>. Du caractère dialectique de cette genèse, procède l'importance décisive des "premières impressions", des "expériences de jeunesse", contribution d'une "image naturelle du monde", du "tréfonds inconscient". Ce tréfonds qui s'est simplement incorporé pendant les premiers temps de sa jeunesse par l'action du milieu, écrit Mannheim, est souvent la couche historiquement la plus ancienne de la conscience qui, en tant que telle, a tendance à se fixer comme une image naturelle du monde et à se stabiliser.

Cette perspective nous aide à comprendre, me semble-t-il, les fondements de la notion de "vocation" chez ces enfants de policiers. Il ne s'agit pas de s'appuyer sur une théorie générale de la reproduction sociale mais de cerner les traits spécifiques de ces policiers. Cela renvoie, pour partie, aux formes de sociabilité particulière des professions de l'ordre public. Les policiers, surtout s'ils sont issus d'une lignée policière, fréquentent essentiellement des policiers. Ils constituent donc un milieu spécifique qui contribue souvent à constituer une certaine vision du monde chez leurs enfants.

*"Le contact du milieu, j'avais quand même l'occasion d'avoir des contacts avec le milieu, étant enfant de policier, c'est venu comme ça tout doucement...."* (inspecteur). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette influence du milieu ne correspond pas toujours à une incitation directe des parents, surtout s'il s'agit d'une fille : *"Je me souviens qu'à l'époque, ça s'est très mal passé avec mes parents parce qu'ils ne voulaient absolument pas que je passe le concours au départ, surtout ma mère; j'ai tenu bon"*.

Grâce à leur connaissance des "rouages de la maison" comme on dit en jargon policier, ils ont des carrières plus construites rationnellement que la moyenne autour de la promotion. Ils deviennent plus fréquemment brigadiers. Par leur fréquentation de l'institution policière et de ses services, leurs affectations relèvent moins du hasard que pour les autres et de la seule logique du rapprochement du domicile. Sans être de ceux qui sont les plus démotivés par la fonction policière en P.A.F., ces enfants de policiers sont souvent critiques. Ils regrettent assez souvent l'ancienne police.

*"Le travail est intéressant, à condition que l'on puisse travailler autrement qu'on travaille actuellement. Etre à l'aubette, c'est zéro."*

---

<sup>31</sup> MANNHEIM (Karl), *Le problème des générations*, Introduction et postface de Gérard Mauger, Nathan, Col. Essais et Recherches, 1990.

*C'est intéressant à condition qu'on puisse partir en patrouille. En principe, en tant que gardien de la paix, c'est notre travail d'être en patrouille. Ici, on est trop bloqué au poste... Il y a des choses que l'on faisait il y a 15-20 ans, qu'on ne fait plus. C'était pas plus mal; il y a peut-être eu des exagérations, il y a 15 ans, mais on faisait plus de boulot que maintenant. Il y avait moins de media, il n'y avait pas SOS Racisme. Vous savez que le gars est en situation irrégulière, qu'il a des papiers français et belges, tout de suite c'est les grands mots, plutôt que d'avoir des ennuis, on essaie de freiner." (sous-brigadier)*

Chez les douaniers, on retrouve également dans l'analyse des carrières, des prédispositions à occuper un métier lié à la sécurité intérieure : beaucoup de candidats à l'entrée dans les douanes passent également le concours d'entrée dans la police, d'autres se rabattent sur les douanes à cause du port de lunettes qui est refusé dans la police. L'hébergement fréquent des agents dans les cités douanières renforce la vie collective entre pairs et l'homogamie : dans un cas sur quatre, les douaniers épousent une douanière et cela est vrai autant pour les agents de catégorie A (22,7%), que les B (22%) ou les C (26,6%). Il faudrait y ajouter les unions libres et les mariages fréquents avec des conjoints exerçant un autre métier lié à la police ou à l'armée. Si des parentés dans les représentations sociales existent entre douaniers et policiers de cette catégorie, le thème de la vocation est quasiment absent du discours douanier probablement parce que la revendication à être reconnu comme des "professionnels" traverse l'ensemble du corps.

Un modèle commun à ces deux groupes professionnels, impliquant un certain type de rapport au métier, est incarné par la quasi-totalité des agents passés par l'usine avant d'entrer dans les douanes ou la police. Ils évoquent souvent le "*vrai travail*", celui d'avant auquel ils associent le "*travail bien fait*". Ils reprochent souvent aux jeunes n'ayant pas connu le "*vrai travail*", l'absence de socialisation liée à l'usine, mélange de contrôle (le contremaître), de travail collectif (une défaillance perturbe la chaîne) et d'esprit de solidarité. Plus généralement, ils reprochent aux générations de jeunes diplômés de ne pas avoir connu la dureté de la condition ouvrière et donc d'appliquer les règlements à la lettre, alors qu'ils se donnent, par opposition, un rôle pédagogique dans leurs rapports avec les populations.

Ces anciens ouvriers sont souvent porteurs d'un modèle traditionaliste de la police. Ils n'aiment pas beaucoup "les paperasses", ils aiment traiter les problèmes eux-mêmes, ils n'intériorisent jamais

totallement la division hiérarchique du travail, ils privilégient la dimension relationnelle dans leur travail quitte à utiliser la force.

*"Je préfère donner une gifle, l'ancienne police, que de faire un écrit. Je suis encore d'un caractère assez ancien. J'étais jamais contre que mes enfants aient une gifle par l'instituteur, mon garçon savait que s'il avait des punitions, c'était pas la peine qu'il me le dise... Je préférerais parfois donner un coup de pied au cul ou, à l'occasion, un coup de poing dans la gueule à un individu qui a fait une petite bêtise plutôt que de ruiner sa vie. Par exemple, quelqu'un qui avait bu, ça m'est arrivé de le mettre au trou et de ne pas faire d'écrit. Il s'est dégrisé, il a attrapé une bonne douche, le lendemain matin, il a dit merci et il est parti. Il ne faut pas que cela le suive toute sa vie." (sous-brigadier en P.A.F.)*

A travers les propos tenus dans ces entretiens de policiers, on saisit la reconnaissance de la nature spécifique de ce travail : ce n'est pas un travail comme les autres, il implique un certain type de conduites ce qui amène souvent nos interlocuteurs à critiquer les jeunes qui eux sont arrivés là par hasard et s'y adaptent plus ou moins bien.

Reconnaître la spécificité du métier, ses contraintes, ce qui les a souvent fait hésiter à s'engager dans un camp qui n'était pas a priori le leur, celui de la police et de l'armée, ne les amène pas à se renier. Ainsi, ces anciens ouvriers sont généralement syndiqués et gardent, bien souvent, le syndicat auquel ils appartenaient à l'usine : *"j'étais à la CGT en métallurgie, j'y suis resté en douanes. Je regrette beaucoup que les syndicats aient perdu de leur force à cause des changements politiques, bien sûr. Il faut que quelqu'un nous représente, discute des salaires, des conditions de travail, tout ça"*. Nous avons observé la continuité de ces comportements chez les policiers dont la FASP drainaient cependant une partie, pour des raisons corporatistes.

Ces constats m'amènent à émettre un point de vue critique vis-à-vis d'une thèse récente de D. Monjardet. Après avoir mis à mal la perspective anglo-saxonne de la culture policière, il propose une autre acception de la culture professionnelle en termes d'espace commun interne, défini par deux enjeux majeurs, propres au groupe policier, mais sur lesquels, celui-ci est profondément divisé : le rapport à la loi et le rapport à l'autre<sup>32</sup>. Il y a un aspect tautologique, me semble-t-il, dans le cas des professions de l'ordre public d'évoquer la loi et les aspects relationnels, qui relèvent

---

<sup>32</sup> MONJARDET (Dominique), art. cit., 1994.

peut-être moins de la culture professionnelle que des fondements de la spécificité du groupe professionnel, du "mandat"<sup>33</sup>. Par ailleurs, je ne pense pas que l'on puisse répondre à cette question par une simple enquête sur les recrues qui peut, certes donner des indications sur un des pôles du groupe professionnel, mais non sur l'ensemble des membres du groupe considéré.

Néanmoins, cette enquête qui consiste à réinterroger les recrues à la sortie de l'école est précieuse, car elle permet de cerner les effets de la socialisation par l'école mais, comme le montrent fort bien B. Convert et M. Pinet à propos des étudiants<sup>34</sup>, les positions émises et les discours se situent plus par rapport à la situation d'étudiant que par rapport à une projection dans l'avenir. Or, rien ne dit, qu'à la socialisation scolaire, ne va pas s'opposer une contre-socialisation sur le terrain professionnel.

Ma dernière enquête, centrée sur les conditions de travail des douaniers, abonde plutôt dans cette direction [2.4]. Elle a l'avantage de comparer différentes zones géographiques (Valenciennes, Marseille et Roissy), à plusieurs modalités de l'exercice professionnel (frontières terrestre, maritime et aéroportuaire).

#### Chapitre 4 : Modes d'apprentissage et savoirs professionnels

De toutes les professions liées à la sécurité intérieure, la douane donne une grande place aux savoirs théoriques tant pour le recrutement que pour les promotions. Actuellement, une grande majorité des agents de constatation recrutés sont surqualifiés eu égard aux diplômes exigés. Ensuite, l'importance des concours dans la poursuite des carrières conduit souvent les agents à retourner sur les bancs de l'école et à prendre sur leur temps de loisirs pour préparer les épreuves.

En raison de la complexité du code des douanes, et des différents registres sur lesquels sont susceptibles d'intervenir les douaniers, les différents dispositifs de formation, initiale et continue, sont plus axés sur

---

<sup>33</sup> Dans *Men and Their Work*, HUGHES définit le mandat comme la conduite, définie par les professionnels, que les autres doivent tenir à l'égard de leur travail. Le mandat, ajoute, Hughes "peut se limiter à accorder aux hommes de l'art, toute liberté dans leur travail. Il peut inclure - c'est aujourd'hui le cas des médecins - le droit de contrôler et définir les conditions de travail d'un grand nombre de personnes : les infirmières, les techniciens et les nombreuses autres catégories impliquées dans le fonctionnement de l'hôpital moderne".

<sup>34</sup> CONVERT (Bernard), PINET (Michel), *La carrière étudiante. Contribution à la sociologie de l'étudiant*, ronéo LARU, 1993.

des savoirs procéduraux que sur des savoirs uniquement théoriques<sup>35</sup>. Les savoirs procéduraux en douane vont porter sur les façons de faire, les modalités d'agencement des procédures douanières et les manières dont elles fonctionnent. Dans cette situation et pour atteindre ce résultat, que faut-il faire ? Quand faut-il le faire et de quelle façon ? La maîtrise d'une procédure d'action permettant d'obtenir à coup sûr le résultat visé !

Concernant les questions de la formation, les discours sont unanimes : le métier de douanier ne s'apprend pas à l'école. Pourtant, de toutes les professions liées à la sécurité intérieure, la place des savoirs théoriques en douane revêt beaucoup d'importance tant pour le recrutement que pour les promotions. Actuellement, une grande majorité des agents de constatation recrutés sont surdiplômés. Ensuite, l'importance des concours dans la poursuite des carrières conduit souvent les agents à suivre des formations lourdes, plus scolaires.

La formation initiale à l'école des douanes de La Rochelle apparaît souvent aux douaniers plus comme un stage de découverte du métier que comme une réelle formation aux situations concrètes auxquelles va être confronté le surveillant. Notre recherche précédente sur la gestion de l'immigration irrégulière nous avait bien montré que le thème de la vocation, dans le cadre de l'entrée dans l'administration, était absent du discours douanier. Le terme de hasard était souvent mis en avant. Les nouvelles recrues ont donc l'impression de suivre une formation abstraite et trop théorique du métier de douanier. Ils font la découverte d'un "monde nouveau" et gardent surtout en mémoire leurs premières expériences de terrain lors du stage en brigade.

*"On a une formation préliminaire à la Rochelle. Ça dure environ 3 mois, 3 mois et demi. Alors, les cours sont basés sur la législation, tout ce qui est immigration clandestine, etc. Une formation adaptée à notre grade où on nous parle de la douane en général. En réalité, c'est pas vraiment approfondi. Ensuite, viennent les mesures de sécurité. On apprend le tir, les différentes armes et la recherche de la fraude." (femme, agent de constatation, 25 ans)*

Pour beaucoup de douaniers, la véritable formation passe par le compagnonnage, par la transmission par les anciens de savoir-faire issus

---

<sup>35</sup> Un auteur comme G. MALGLAIVE (*Enseigner à des adultes*, P.U.F, 1990) distingue savoirs théoriques et savoirs procéduraux. Les savoirs théoriques s'acquiert en dehors de l'action et font connaître les lois d'existence, de fonctionnement et de constitution du réel. Les savoirs procéduraux sont des enchaînements d'opérations, des règles et conditions à respecter pour obtenir les effets voulus et n'obtenir qu'eux. Ils s'organisent en plans d'action et constituent lorsqu'ils sont formalisés, ce qu'on appelle des savoirs procéduraux.

de l'expérience. Ces savoirs pratiques disent, de manière à vrai dire parfois approximative, ce que théories et procédures codifiées ne peuvent pas dire. Dans le métier de douanier en surveillance, la théorie reste souvent impuissante, ne serait-ce que provisoirement, et doit être relayée par un autre type de savoir, directement issu de l'action et du contact aux anciens, de ses réussites et de ses échecs, de ses contraintes et de ses aléas. En douane, l'expérience est une grande génératrice de savoir-faire. Et, dans la majorité des cas, l'activité n'est pas solitaire mais collective. Il s'agit bien d'une "co-action" impliquant des partenaires et donc une organisation, une répartition des tâches exercées en commun pour obtenir des résultats en termes de contentieux. Ainsi, le rôle des anciens est particulièrement important dans ce modèle qui fait penser à celui des compagnons.

*"On apprend véritablement son métier lorsqu'on est sur le terrain. Les indices, les questions à poser, à ne pas poser. Comment faire pour poser ces questions ! Apprendre à distinguer des véhicules intéressants. C'est pas à l'école que l'on va apprendre tout ça. Mais, c'est vraiment sur le terrain et aux contacts des autres agents. A l'école, on vous présente des cachettes bien précises. Ce qu'on vous enseigne à l'école, c'est beaucoup de théories. Les rédactions de procès verbaux. Sur le terrain, on ne rencontre pas la même chose. Il faut savoir interpréter la voiture, la contrôler et poser les questions aux voyageurs." (homme, agent de constatation, 34 ans)*

Le savoir pratique peut désigner aussi les gestes singuliers de l'activité, ce que les anglo-saxons appellent les "skills", terme souvent traduit par "habiletés". C'est la possibilité de produire les actes de la pratique, et de le faire avec adresse et dextérité. De l'ordre du relationnel, ces savoirs appellent toute une "dramatique". On peut prendre l'exemple des opérations de contrôle qui sont l'occasion de jeux de rôle entre les agents de constatation et les contrôleurs. Pour dédramatiser la relation souvent tendue entre le contrevenant et l'agent qui est à l'origine du constat, celui-ci fait appel au cadre B présent sur le terrain comme médiateur. Ce dernier, qui revêt souvent une tenue vestimentaire spécifique, une tenue civile ou des galons suivant les brigades, joue le rôle de recours alors qu'il ne fait qu'intervenir en appui de l'agent de constatation. Le fait de savoir bouger, poser sa voix, maîtriser son agressivité, improviser et décoder les signes corporels constituent les "skills" spécifiques de cette profession.

Contrairement au métier de surveillant de prison, l'expérience est ici cumulative. A. Chauvenet, G. Benguigui et F. Orlic avaient montré que

le métier de surveillant en milieu pénitencier relevait moins d'une compétence technique, au sens de technicité formalisable perçue comme un art fondé sur des qualités personnelles et l'expérience, que d'un savoir-faire en actes qui ne peut s'acquérir que par l'expérience, sur le tas<sup>36</sup>. Les auteurs s'appuient sur des citations où les surveillants insistent sur l'expérience personnelle, sur la capacité individuelle à établir une relation avec les détenus.

Dans le cas des douaniers, le mode d'apprentissage du métier passe d'abord par les anciens, l'expérience des autres. La place de l'individu dans le collectif de travail est donc au coeur de l'analyse de la professionnalité entendue comme ensemble des compétences caractérisant les membres d'un groupe professionnel donné.

Les douaniers font souvent référence au "flair", quand il s'agit de cibler tel ou tel véhicule. On peut considérer en fait qu'il s'agit d'un savoir d'expérience, résultat d'un construit de pratiques et d'intuitions diverses souvent liées à des affaires antérieures. Il en est ainsi des caches, des attitudes corporelles, des points de passage en extrême frontière.

*"Certaines personnes ont un comportement étrange quand ils arrivent au niveau du filtre de police. Ce qui fait qu'on les a en face de nous ! On les observe avant qu'ils aillent rechercher leurs bagages. Il y en a qui sont plus nerveux que d'autres. On en voit qui bougent. Et puis, ils ont des gestes particuliers. Alors, on les repère. Lorsqu'ils arrivent avec les valises, on les questionne. Et puis, on a la chance de tomber sur le bon coup ou pas. C'est en quelque sorte un genre de ciblage qu'on effectue. Le nombre de bagages qu'ils ont avec eux aussi ! La provenance des vols ! Les vols des Antilles qui viennent de l'Amérique du Sud, on approfondit."* (homme, contrôleur, 40 ans)

Les chefs de poste soulignent l'importance de la transmission des savoirs par les anciens et expliquent parfois le peu de résultats de certaines brigades par le départ des agents les plus expérimentés. Naturellement, la force des savoirs d'expérience est souvent contestée par les jeunes diplômés qui font valoir d'autres formes de qualification. A Marseille, nous avons été confrontés à une situation particulièrement éclairante concernant les rapports de génération.

Nous avons accompagné une escouade qui intégrait deux jeunes agents le jour même. Dans le véhicule, nous avons assisté à une discussion très vive opposant les jeunes recrues à un ancien de la brigade

---

<sup>36</sup> BENGUIGUI (Georges) et al., op. cit., 1990.

sur le thème de la compétence. Ce dernier, lors de la visite d'un cargo à quai quelques instants après, fut à l'origine de la découverte de trois caches différentes. A chaque fois, nous avons pu constater des marques d'étonnement de ces jeunes agents lorsqu'ils rendaient compte au responsable de la brigade, installé dans le bureau du commandant, de ces découvertes dans des endroits très difficiles d'accès, notamment dans les conduites d'aération de la salle des machines. Plusieurs heures après, l'agent à l'origine des contentieux étalait sa satisfaction d'avoir démontré son savoir-faire. Cette situation permet de comprendre que dès les premières semaines de travail, les jeunes douaniers sont amenés à accepter une place dans un collectif de travail où la compétence domine la qualification, les savoirs procéduraux ne pouvant être que le prolongement d'une découverte qui relève avant tout d'une compétence acquise sur le terrain. La connaissance des trafics locaux s'avère souvent décisive.

## *Perspectives*

Il n'est pas de mon propos de faire ici un "bilan" des travaux que j'ai présentés. Leur diversité empirique est bien réelle, mais le fait d'avoir retravaillé ces recherches dans un même moment et un même mouvement, m'a conduit à redéfinir leur proximité.

Globalement, ces travaux se situent aux franges de plusieurs sous-disciplines de la sociologie : l'urbain, le pénal, les groupes professionnels. Cette difficulté à me classer au coeur d'une sous-discipline correspond à une double posture.

S'intéresser aux marges a toujours été pour moi, une manière intéressante de rentrer dans le social; en effet, celles-ci renvoient une autre image du "centre". J'ai déjà fait allusion à la notion de "fonction miroir" de M. Marié (1977), je pourrais également évoquer les thèses d'Y. Barel lorsqu'il évoque le jeu croisé de l'imaginaire et des pratiques à l'occasion de la marginalité<sup>1</sup>.

La seconde raison est que le social est piégeant pour le sociologue, comme objet de recherche. La "construction sociale de la réalité" se forge dans un va-et-vient de la réalité sociale à la connaissance qu'on s'en donne. L'étude des formes de construction et le fonctionnement des catégories mobilisées dans mes travaux, repose sur des catégories savantes nourries de catégories indigènes et, interagissant, dans le processus d'observation. De ce constat, découle le choix de ne pas s'enfermer dans un domaine empirique restreint, quitte à y revenir quelques années après avec des idées neuves.

Mon attitude vis-à-vis des professions de l'ordre public relève aussi de cette posture générale, même s'il ne s'agit plus cette fois de la marge, mais de sa gestion. J'ai toujours été sensible à la mise en garde de D. Bloor<sup>2</sup>, que le sociologue devienne le porte-parole d'une rhétorique professionnelle.

---

<sup>1</sup> BAREL (Y.), *La marginalité sociale*, PUF, 1982.

<sup>2</sup> BLOOR (D.), *Sociologie de la logique*, trad. française, Paris, Pandore, 1983.

J'en ai tiré un principe général : les liens avec le groupe professionnel doivent être très étroits mais ne peuvent être qu'éphémères, sous peine que le sociologue se transforme en expert. Je crois que si la sociologie pénale est si fragile aujourd'hui, pour ne prendre que cet exemple, c'est en partie lié à l'attitude de certains chercheurs. A vouloir s'accaparer un domaine qui devient leur territoire, objet d'une chasse gardée constante et vigilante, tout intrus ne peut être présenté qu'en "profane".

Ce qui est une posture individuelle ne doit pas cependant devenir la marque d'un vagabondage incessant d'un objet à l'autre. J'ai, d'une part, suffisamment de sens de l'équipe et du travail collectif pour sauvegarder les terrains défrichés. Ainsi, concernant l'univers des douaniers, si j'ai préféré me mettre en retrait d'enquêtes de terrain ces derniers mois, j'ai amené de jeunes chercheurs à s'y intéresser, notamment F. Jacob qui réalise une thèse sur les cadres douaniers dans une perspective proche de celle qu'a eue R. Lenoir sur les magistrats et les commissaires de police. D'autre part, le passage d'un terrain empirique à un autre s'accompagne, en général, de l'importation sur un nouveau champ, de préoccupations théoriques venues d'ailleurs. Dans la dernière partie, j'ai montré -par exemple- comment une étude a priori anodine sur les conditions de travail des douaniers avait permis d'explorer plus en profondeur, le rapport au savoir des professionnels.

Inlassablement, j'introduis progressivement des paradigmes venus de l'École de Chicago et de l'interactionnisme symbolique dans mes recherches, non par effet de mode, mais parce qu'il me semble que doivent s'opérer des relations entre des analyses en termes de systèmes d'interactions, de carrière et des paradigmes venus d'une tradition plus philosophique, dont divers courants de la sociologie française contemporaine sont porteurs. Le modeste travail de traduction que je réalise actuellement avec des collègues du LASTREE s'inscrit dans cette perspective.

Et maintenant?

Un programme de recherche qui débute au moment où s'achève cette thèse, devrait m'amener à explorer de nouveau le domaine des quartiers périphériques, ceux qui ont mauvaise réputation et qui sont l'objet de politiques publiques, à travers une approche méthodologique plus lourde que celle sur laquelle je me suis appuyée ces dernières années. Elle renvoie à mes apprentissages de jeune sociologue, lorsque C. Baudelot

m'avait initié à l'utilisation du questionnaire et à l'analyse statistique, à travers une modeste collaboration à une vaste enquête sur le devenir des étudiants.

Cette recherche est le fruit d'une collaboration entre le CNRS (PIR-Villes), l'INSEE, la CNAF et le Plan urbain. Elle s'inscrit dans le prolongement des enquêtes "conditions de vie" de l'INSEE. La partie quantitative repose sur l'analyse d'un échantillon de 17.000 ménages interrogés par l'INSEE au début de l'année 1994, et sur des échantillons de ménages habitant des quartiers dits "sensibles". Pour ce qui concerne le groupe de recherche que j'ai constitué pour l'occasion au sein de l'IFRESI<sup>3</sup>, nous étudierons trois quartiers : Lille-sud, la Grand Résidence à Lens et des quartiers de Liévin en DSQ<sup>4</sup>. C'est un ensemble de 2200 ménages qui est actuellement interrogé pour les sites du Nord, en cet automne 1994.

Outre le questionnaire national de l'INSEE, nous utilisons un questionnaire complémentaire qui reprend plusieurs de nos préoccupations. L'enquête quantitative sera prolongée par des entretiens et de l'observation in situ sur nos différents sites au cours de l'année 1995.

L'objet central de cette recherche est, bien entendu, de comparer les situations de précarité dans des quartiers étiquetés "sensibles" avec celles qui apparaîtront à travers l'échantillon national, et de cerner les formes et vécus de l'action publique du côté des habitants. L'approche des quartiers "difficiles", "sensibles", suppose de considérer comme un donné la construction sociale qui les a produits. La même remarque vaut pour les situations de pauvreté qui sont censées s'y concentrer. La multiplicité et l'instabilité des représentations, tant des quartiers que de leurs habitants, constituent l'indice des incertitudes qui caractérisent les situations. Par conséquent, la diversité des modes d'entrée dans la pauvreté, l'hétérogénéité des cas, l'ensemble des stratégies et des tactiques que les individus développent dans ces contextes, forment l'objet même de la recherche.

Celle ci se conduit sur deux axes. En simplifiant, on peut dire, d'une part qu'elle cherche à appréhender les cadres sociaux de l'action collective et les logiques qui l'organisent, d'autre part, qu'elle saisit au niveau des

---

<sup>3</sup> L'équipe est constituée de M. Autès, M. Leclerc-Olive, Z. Zéroulou, C. Dedourge, et de trois thésards, C. Négroni, M. Jendrysiak, S. Kierzunska. Deux quantitativistes confirmés sont associés à la partie quantitative de l'enquête, A. Ferrand et M. Pinet. J'assume la responsabilité scientifique de cette recherche.

<sup>4</sup> D'autres équipes de recherche vont étudier simultanément d'autres quartiers à Bordeaux, Toulouse, Marseille et, en région parisienne, les 4000 et le Val d'argent.

individus, de leurs interactions, dans leur quotidien, la complexité et la variété des situations. La difficulté principale consiste ici à construire les passages entre ces deux registres d'interprétation de la réalité des quartiers et de leurs habitants.

Les chercheurs de l'équipe utiliseront les données de l'enquête dans des perspectives différentes, selon leurs centres d'intérêt. Pour ce qui me concerne, il s'agit de continuer à explorer les systèmes de représentation, et plus largement, l'étude des "organisations symboliques" (Michelat, Simon, 1977). Les thèmes de l'insécurité, de la honte, de la solidarité peuvent être révélateurs des représentations, des positionnements des uns par rapport aux autres tout en mettant l'accent sur les échanges sociaux, les formes spécifiques de sociabilité et d'entraide qui peuvent exister dans ces quartiers.

Le thème de l'insécurité peut également permettre d'évaluer les formes concrètes du recours aux institutions par rapport aux modes de régulations internes au quartier. Une des interrogations qui porte sur cet aspect est le rapport entre différents sous-quartiers concernant les flux de délinquance et les formes de contrôle social informel, sachant que les protections de voisinage restent les remparts les plus solides<sup>5</sup>. La stratégie de recherche retenue à Lille-sud à travers la constitution de deux sous-échantillons dans l'enquête INSEE autour d'une comparaison d'ensembles homogènes sociologiquement, devrait permettre de revisiter les thèses développées par J.C. Chamboredon<sup>6</sup> dans le contexte des années 70 concernant la délinquance des jeunes.

Il ne s'agit donc pas simplement d'analyser les représentations mais aussi de cerner les pratiques à travers l'exploitation de données diverses (sociales, policières, judiciaires, ...) et une observation ethnographique minutieuse de la vie de ces quartiers. Le quartier de Lille-Sud et, dans une moindre mesure, la Grande Résidence à Lens, sont des unités d'observation intéressantes par rapport à ce champ de recherche dans la mesure où ces quartiers sont sous l'emprise d'une économie souterraine importante. Ils font souvent la une des journaux sur ce thème. La combinaison de l'enquête par questionnaire avec des approches biographiques et des observations ethnographiques, devrait montrer comment ces pratiques informelles contribuent à de nouveaux équilibres

---

<sup>5</sup> Newman (Oscar), *Defensive space, crime prevention through urban design*, Macmillan, 1972.

<sup>6</sup> Chamboredon (Jean-Claude), La délinquance juvénile, essai de construction d'objet, *Revue Française de Sociologie*, n° XII, 1971, pp. 335-377

sociaux et économiques, en quoi ils sont une réponse à la précarité et sont porteurs de nouveaux modes d'existence.

Ces interrogations sur les rapports entre certaines catégories d'habitants et le développement d'une économie souterraine, où l'"ethnic business" tient aussi une place croissante, réinterrogeront aussi des questionnements concernant les perceptions de l'action publique, sachant que cette dernière est aussi évaluée au crible des alternatives qui peuvent se présenter au RMI et aux dispositifs d'insertion.

Par ailleurs, je vais tenter d'articuler à cette enquête, une recherche sur les activités liées à l'usage des drogues illicites. J'ai, en effet, réalisé à la fin de l'année 1993 une enquête exploratoire sur cet objet pour le Conseil National des Villes à partir de la situation du quartier des Hauts-Champs à Hem (Duprez, Kierzunska, 1993). L'idée est de poursuivre une investigation dans deux directions. D'abord comprendre la logique des interventions institutionnelles dans le domaine pénal. Concernant le rôle du parquet, nous nous proposons de commencer par analyser différentes affaires élucidées pour comprendre la logique des procédures mises en oeuvre et les carrières des usagers et trafiquants impliqués dans les affaires. Ensuite, nous étudierons les modalités du traitement judiciaire des affaires, notamment le rôle du parquet dans la mise en place d'une politique locale notamment à travers le fonctionnement d'une antenne de justice. Dans un second temps, en collaboration avec M. Kokoreff, en partant de la situation de Lille-sud, nous tenterons dans une perspective ethnographique, et à partir des entretiens réalisés, de rendre compte des rapports entre l'usage de drogues illicites, les conditions de vie et l'instauration de ce qui s'apparente dans ces quartiers à une économie parallèle.

## Références bibliographiques

- ACKERMANN (Werner) et al., *Imaginaires de l'insécurité*, Paris, Librairie des Méridiens, Col. Réponses sociologiques, 1983.
- ACSALF, *Les enjeux sociaux de la décroissance*, Montréal, Edts. Saint-Martin, 1983.
- ADORNO (T. W.) et al., *The Authoritarian Personality*, Harper & Brothers, New York, 1950.
- ARCAND (Suzanne), De la bureaucratisation policière in *Travailler au Québec*, Montréal, Edts. coopératives Albert Saint-Martin, 1981.
- ARIES (Philippe), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973.
- ASHCRAFT (Worman), SCHEFLEW (Albert E.), *People Space*, New York, Garden City, Anchor Books, 1976.
- BALKIN (S.), Victimization rates, safety and fear of crime, *Social Problems*, 26-3, 1979.
- BAREL (Yves), Qu'est-ce le social?, *Actions et recherches sociales*, n°3, 1982, pp. 23-40.
- BARTHELEMY (Michel), Fernand Deligny ou les Fondements élémentaires du lien social : une analyse ethnométhodologique d'un charisme, Thèse de doctorat de l'IEP, Paris, 1988.
- BARTHES (Roland), *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1957.
- BAUDELLOT (Christian), La jeunesse n'est plus ce qu'elle était : les difficultés d'une description, *Revue Economique*, vol. 39, n°1, Presses de la FNSP et Dalloz, 1988, pp. 189-224.
- BECKER (Howard S.), *Outsiders*, Paris, A.M. Métaillié, 1985.
- BENGUIGUI (Georges), CHAUVENET (Antoinette), ORLIC (Françoise), *Le personnel de surveillance des prisons*, CEMS, ronéo, 1990.
- BERNARD (Léonel), LAPIERRE (André), Loi 24 : délinquance juvénile et pratiques préventives, *Revue internationale d'action communautaire*, n°11/51, 1984.
- BORDUA (D.J.), *The police. 6 sociological essays*, John Wiley and sons, Inc, 1966.
- BOUDON (Raymond), La Mesure Statistique : un contrepois à l'idéologie, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, IHESI, n° 4, 1991.
- BOURDIEU (Pierre), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993.
- BOURDIEU (Pierre), Quelques propriétés des champs, *Questions de Sociologie*, Paris, Edts. de Minuit, 1980.
- BOURDIEU (Pierre), Sur le pouvoir symbolique, *Annales*, mai-juin 1977.
- BOURGEOIS (P.), Une nuit dans une shooting gallery. Enquête sur le commerce de la drogue à East Harlem, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 94, 1992.
- WACQUANT (L.J.D.), The zone. Le métier de bestler dans un ghetto noir américain, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 93, 1992.
- CAIDEN (G.E.), *Police Revitalization*, Mass., Lexington, 1977.
- CAILLE (A.), La sociologie de l'intérêt est-elle intéressante?, *Sociologie du travail*, n° 3, 1981.
- CHESNAIS (Jean-Claude), *Histoire de la violence*, Paris, Robert Laffont, 1981.
- CHEVALIER (Gérard), Administrations de mission et luttes d'influence. Le cas du secteur socio-préventif, *Revue Française de Sociologie*, XXXI, 1990.
- CHEVALIER (Gérard), *L'intérêt central pour le local. Analyse des politiques socio-préventives entre 1981 et 1986*, Paris, ronéo CESDIP, n° 45, 1987.
- CODRA, *Diagnostic du contrat d'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing-Villeneuve d'Ascq et de la CUDL*, Avril 1990.

- COING (Henri), MEUNIER (Christine), *Insécurité urbaine? Une arme pour le pouvoir*, Paris, Anthropos, 1980.
- CONVERT (Bernard), PINET (Michel), *Concurrence restreinte, concurrence généralisée, la crise du placement des jeunes à Roubaix*, Lille, ronéo LARU, 1986.
- CONVERT (Bernard), PINET (Michel), *La carrière étudiante. Contribution à la sociologie de l'étudiant*, ronéo LARU, 1993.
- CROZIER (Michel), *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1963.
- DEFAUQUET (Valérie), GOMEL (Bernard), SIMONIN (Bernard), *CES, modes d'emploi*, Noisy-le-Grand, rapport du Centre d'Etudes de l'Emploi, 1993.
- DELARUE (Jean-Marie), *La Relégation*, Rapport au Ministre d'Etat, Ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, Editions Syros, 1991.
- DELIGNY (Fernand), *Graine de crapule, Conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver*, Edition du Scarabée, 1960, (1ère ed. 1945).
- DELIGNY (Fernand), *Vagabonds efficaces*, Petite collection Maspéro, 1975 (réédition de l'ouvrage paru en 1947).
- Délinquance et sécurité au quotidien*. Diagnostic de l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing, IHESI, 1992.
- DUBAR (Claude) et al., *L'autre jeunesse*, Jeunes stagiaires sans diplôme, Presses Universitaires de Lille, 1987.
- DUBAR (Claude), *Idéologies et choix professionnel des éducateurs spécialisés*, thèse de 3ème cycle, Université de Paris VIII, 1970.
- DUBAR (Elisabeth), *"Le public accueilli par les missions locales du Nord-Pas-de-Calais"*, ronéo, LASTREE, 1988.
- DUBET (François) et al., *L'état et les jeunes*, Paris, Les Editions ouvrières, 1985.
- DUBET (François) et al., *Les opérations "été-jeunes". Analyse longitudinale d'une politique publique*, Paris, Edts. CTNERHI/PUF, 1986.
- DUBET (François), *La Galère : Jeunes en survie*, Fayard, 1987.
- DUBET (François), LAPEYRONNIE (Didier), *Les quartiers d'exil*, Paris, Le Seuil, Col. l'Epreuve des faits, 1992.
- DUBOUCHET (Louis), *Les opérations prévention-été*, Collège coopératif Provence-Alpes-Méditerranée, D.I.V., Aix-en-Provence, 1990.
- DUPE (Michèle), LAMARCHE (Colette), *Graine d'éducateur. Le jeune leader : une nouvelle idéologie du travail social*, Bruxelles, *Contradictions*, 1986.
- DUPE (Michèle), *Sécurité et prévention dans la ville : les opérations de prévention été-jeunes 84*, Lille, ronéo ADRES pour la MIRE, 1985.
- DURKHEIM (Emile), *Le suicide*, Paris, PUF, rééd. 1960.
- ELY (Peter), STANLEY (Chris), *The French alternative. Delinquency prevention and child protection in France*, London, NACRO, 1990.
- FAUGERON (Claude), *La production de l'ordre et le contrôle pénal. Bilan de la recherche en France depuis 1980*, *Déviance et société*, vol. XV, n° 1, 1991.
- FREEMAN (Richard B.), HOLZER (Harry J.), eds., *The Black Youth Employment Crisis*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.
- FREIDSON (Eric), *Professional Powers*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.
- FURSTENBERG (Frank F.), *Public reaction to crime in the streets*, *American scholar*, vol. 40, 1971.
- GANS (Herbert), *The dangers of the Underclass : Its Harmfulness as a Planning Concept*, pp. 328-43 in *People, Plans and Policies*, New York, Columbia University Press, 1991.
- GARDNER (B. B.), WHYTE (W. F.), *The man in the middle : position and problems of the foreman*, *Applied Anthropology*, n° 2, 1945.
- GOFFMAN (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Edts. de Minuit, 1973.
- GREMY (J.P.) et LE MOAN (M.J.), *"Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales"*, *Informatique et sciences humaines*, n° 35, décembre 1977.

- HALL (Oswald), The stages of medical career, *American Journal of Sociology*, LIII, pp. 243-253 (trad. franc., C. Herzlich, *Médecine, maladie et société*, Mouton, 1970, pp. 209-223).
- HUGHES (Everett, C.), *Men and Their Work*, Glencoe, The Free Press, 1958 (reprinted in 1981 by Greenwood Press).
- ION (Jacques), La fin des petits clercs in Donzelot (J.), *Face à l'exclusion*, Edts. Esprit, Série Société, 1991.
- ION (Jacques), *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Privat, 1990.
- JAZOULI (Adil), *Banlieues : nouvelles frontières intérieures*, Paris, Banlieuscopie, 1992.
- JENCKS (Christopher), "Is the American Underclass Growing?" in *The Urban Underclass*, ed. C. Jencks and P. Peterson, Washington, Brookings Institution, 1991.
- JOBERT (Bruno), L'Etat en action. L'apport des politiques publiques, *Revue Française de Sciences Politiques*, 1985, n° 4, p. 669.
- KAUFMAN (Jean-Claude), *La peur et la porte*, Rapport pour le Plan Construction, 1988.
- KELLING (George L.) et al., *The Kansas City Preventive Patrol Experiment : A summary report*, Washington, D.C. : Police Foundation, 1974.
- KIERZUNSKA (Sabrina), *Les pratiques culturelles des jeunes*, mémoire de DEA de Sociologie, Université de Lille 1, 1993.
- LAGRANGE (Hughes), Appréhension et préoccupation sécuritaire, *Déviance et société*, vol. XVI, n° 1, 1992.
- LAGRANGE (Hughes), "La perception de la violence par l'opinion publique", *Revue Française de Sociologie*, XXV-4, 1984.
- LAGRANGE (Hughes), La peur à la recherche du crime, *Déviance et société*, vol. XVII n° 4, 1993.
- LAMBERT (Thibault), *Les éducateurs spécialisés. Etude démographique de leurs origines sociologiques et de leurs devenir professionnels*, Paris, Les publications du CTNERHI/PUF, 1981.
- LAPEYRONNIE (Didier), L'exclusion et le mépris, *Les Temps Modernes*, n° 545-546, 1992.
- LASCOUMES (Pierre), *Prévention et contrôle social. Les contradictions du travail social*, Genève, Médecine et Hygiène, Paris, Masson, 1977.
- LASSAVE (Pierre), *Le Ministère urbain des sociologues*, EHESS Marseille/Ministère de l'équipement, 1993.
- LAZERGES (Christine) et al. *Les publics privilégiés par les contrats d'action de prévention*, Montpellier, ERPC, 1991.
- LENOIR (René), *Les exclus*, Paris, Le Seuil, 1974.
- LEVI-STRAUSS (Claude), *Race et histoire*, Ed. Gonthier Unesco, Bibliothèque Médiations, 1961.
- LEVY (R.), .....Scripta manent : la rédaction des procès-verbaux de police, *Sociologie du Travail*, n°4, 1985.
- LEVY (R.), *Du suspect au coupable : le travail de police judiciaire*, Genève-Paris, Médecine et Hygiène/Librairie des Méridiens-Khincksieck, 1987.
- LIEGEOIS (Jean-Pierre), *Idéologie et pratique du travail social de prévention*, Toulouse, Edts. Privat, 1977.
- LISCIA (Claude), *Familles hors la loi*, Paris, Edt. François Maspéro, Col. malgré tout, 1978.
- LUCAS (Y.) et al., *Le vol du savoir. Les techniciens de l'aéronautique*, Presses Universitaires de Lille, Col. Mutations, 1989.
- MAFFESOLI (Michel), *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Ed. Méridiens-Kliencksieck, Col. Sociologies au quotidien, 1988.
- MALGLAIVE (Gérard), *Enseigner à des adultes*, P.U.F, 1990.
- MANNHEIM (Karl), *Le problème des générations*, Introduction et postface de Gérard Mauger, Nathan, Col. Essais et Recherches, 1990.
- MARIE (Michel) et al., *Situations migratoires*, Paris, Edts. Galilée, 1977.

- MEAD (Lawrence), *Beyond Entitlement : The Social Obligations of Citizenship*, New-York, Free Press, 1986.
- MICHELAT (Guy), SIMON (Michel), *Classe, religion et comportement politique*, Paris, FNSP/Editions Sociales, 1977.
- MONJARDET (Dominique) et al., *La police quotidienne*. Eléments de sociologie du travail policier, rapport GST-Université Paris VII, 1984.
- MONJARDET (Dominique), La culture professionnelle des policiers, *Revue Française de Sociologie*, XXXV-3, 1994.
- MOREAU (Pierre-François), *Fernand DELIGNY et les idéologies de l'enfance*, Paris, Retz, 1978.
- MUEL (Francine), L'initiative privée, le "terrain" de l'Education Spécialisée, *Actes de recherche en sciences sociales*, n°32-33, 1980.
- MUEL-DREYFUS (Francine), *Le métier d'éducateur*, Paris, Les éditions de Minuit, 1983.
- MURRAY (Charles), *Losing Ground : American Social Policy 1950-1980*, New-York, Basic, 1984.
- MYRDAL (Gunnar), *Challenge to Affluence*, New-York, Pantheon, 1962.
- NEWMAN (Oscar), *Defensive space, crime prevention through urban design*, Macmillan, 1972.
- PARADEISE (C.), La marine marchande française : un marché du travail fermé ? , *Revue Française de Sociologie*, n°XXV, 1984.
- PAXTON (Robert O.), *La France de Vichy, 1940-1944*, Edts. du Seuil, 1973.
- PERCHERON (Annick), PERRINEAU (Pascal), en collaboration avec D. Boy et N. Mayer, Attitude des Français à l'égard des problèmes de sécurité, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, 1, 1990.
- PERRINEAU (Pascal), Front National : l'écho politique de l'anomie urbaine, *Esprit*, n°3-4, 1988.
- PEYRE (Vincent) et TETARD (Françoise), Les enjeux de la prévention spécialisée : 1956-1963 in BAILLEAU (Francis), et al. *Lectures sociologiques du travail social*, Paris, Les Editions ouvrières, 1985.
- Rapport Bonnemaïson, *Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité*, Paris, Documentation française, 1982.
- ROBERT (Philippe), dir., Les politiques de prévention de la délinquance à l'aune de la recherche, *l'Harmattan*, col. Logiques juridiques, 1991.
- ROBERT (Philippe), Insécurité, opinion publique et politique criminelle, Paris, *L'année sociologique*, vol. XXXV, 1985.
- ROBERT (Philippe), *Les comptes du crime, les délinquances en France et leurs mesures*, Paris, Le Sycomore, 1985.
- ROCHE (Sébastien), *Le sentiment d'insécurité*, PUF, Col. Sociologie d'aujourd'hui, 1993.
- ROCHE (Sébastien), *Insécurité et Libertés*, Le Seuil, col. l'Épreuve des faits, 1994.
- SANCHEZ-JANKOWSKI (M.), Les gangs et la presse, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°101- 102, 1994.
- SAUCIER (Jean-François), Houde (Laurent), dir., *Prévention psychosociale pour l'enfance et l'adolescence*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1990.
- SEGALÉN (Martine), ZONABEND (Françoise), Des réseaux familiaux solides, pp. 508-512 in BURGUIÈRE (André) et al., *Histoire de la Famille*, Tome 2, A. Colin, 1986.
- SUBILEAU (Françoise), TOINET (Marie-France), *Les chemins de l'abstention. Une comparaison franco-américaine*, Paris, La Découverte, 1993.
- TAGUIEFF (Pierre-André), Identité française et idéologie, *Espaces Temps*, Paris, n°42, 1989.
- TAGUIEFF (Pierre-André), *La force du préjugé*, Essai sur le racisme et ses doubles, La Découverte, 1988.
- TRASHER (F.), *The gang*, University of Chicago Press, 1963 (1<sup>ère</sup> ed., 1927).
- TRISTAN (Anne), *Au Front*, Paris, Gallimard, 1987.
- VERDES-LEROUX (Jeanine), *Le travail social*, Edts. de Minuit, 1978.

VERGES (Pierre), Représentation des nouvelles technologies et détermination idéologique in AEBISCHER (Verena) et al., *Idéologies et représentations sociales*, Delval, Friburg, 1991.

VIARD (Jean), "Succès de l'extrême droite : le signe d'une triple fracture?", *Cahiers Pierre Baptiste*, juillet 1985, pp. 123-137.

VILLENEUVE (André), Les formes multiples de la pauvreté et le rôle des difficultés de jeunesse in *Données sociales*, Paris, INSEE, 1993.

WACQUANT (L.D.J.), Le gang comme prédateur collectif, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°101-102, 1994.

WEBER (Max), *La ville*, Aubier, Res-Champ Urbain, 1982 ; ed. orig. en allemand : *Die Stadt*, Extrait de *Wirtschaft und Gessellschaft*, J.C.B. Mohr, Tûbigen, 1947.

WILSON (William J.), *The Truly Disadvantaged*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.

WIRTH (Louis), *The Ghetto*, University of Chicago Press, 1928 (trad. fr., Ed. du Champ Urbain, 1980).

## *Publications de l'auteur*

### **1-Livres**

Transformations des identités professionnelles et division du travail : l'exemple de la rivalité entre policiers et douaniers in Y. Lucas et Cl. Dubar, *Genèse des dynamiques des groupes professionnels*, PUL, 1994.

Les politiques de la jeunesse en France in ouv. col. *Les mutations de la jeunesse et de ses représentations en France et en Allemagne dans les années 80*, Paris, A. Colin, Col. Bibliothèque Européenne, 1994.

(coll. S. Kierzunska), Trafic des stupéfiants et vie sociale in *L'économie souterraine de la drogue*, Paris, Publications du Conseil National des Villes, 1994.

"Jugendpolitik in Frankreich: Krise der traditionellen Regulationsmechanismen und Ohnmacht der "neuen" staatlichen Maßnahmen" in R. Bendit, G. Mauger, C. V. Wolffersdorff (Hrsg.), *Jugend und Gesellschaft*, Baden-Baden, Nomos, 1993 (coll. M. Hedli), *Le mal des banlieues?, Sentiment d'insécurité et crise identitaire*, Edts. l'Harmattan, Col. Logiques Sociales, 1992.

La réorganisation des politiques de prévention en France. Le cas des dispositifs "été-jeunes" et des conseils communaux de prévention de la délinquance, in *Prévention psychosociale pour l'enfance et l'adolescence* sous la direction de J.F. Saucier et L. Houde, Les Presses de l'Université de Montréal, 1990.

(coll. M. Autès, C. Lamarche), *Genèse des inadaptations. Le cas des restructurations urbaines*, Paris, CTNERHI/PUF, 1986.

Décomposition-recomposition du travail social, in *Les opérations "été-jeunes";; analyse longitudinales d'une politique publique*, Paris, CTNERHI/PUF, 1986.

L'émergence du "jeune leader" dans les cités populaires et les nouvelles vocations à l'animation, in *Problèmes de jeunesse et régulations sociales*, Paris, Publications du CRIV, 1986,.

La paupérisation dans les grands ensembles en France ou la cohabitation en question in *Les enjeux sociaux de la décroissance*, Montréal, Edts. Saint Martin, 1983.

Des sous-prolétaires conçoivent leur habitat dans un quartier de Lille in *Quand les habitants prennent la parole*, ouv. Col. sous la direction d'A. Mollet, préface de F. Bloch-Lainé, Edts. du Plan Construction, 1982.

### **2-Articles**

Douaniers et policiers : des missions communes, des éthiques différentes, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, La Documentation Française, n°16, 1994.

La lutte contre l'immigration irrégulière : le difficile arbitrage des fins et des moyens", *Plein Droit*, 1993.

La délinquance dans le Nord Pas-de-Calais, *Dossier Social*, INSEE, 1993.

De l'anomie de la gestion du social aux représentations de l'insécurité, *Déviance et Société*, Genève, n° 3, 1991.

(coll. C. Lamarche), Les politiques locales d'ordre de la cité. De l'innovation à la gestion du quotidien, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, Paris, La Documentation Française, n°2, 1990.

Politiques locales de la jeunesse et gestion de l'ordre dans la cité, *Cahiers Jeunesses et Sociétés*, Paris, n°12, 1989.

- Hanging about : How the young survive, *International Journal of Law and the Family*, n°2, 1988.
- (coll. C. Lamarche), Redéfinition des politiques locales face à la délinquance et à l'insécurité", *Ancres*, n° 8, 1986.
- Les enjeux des réorientations des politiques de prévention aujourd'hui, *Correspondance Municipale*, vol. 226-227, n° 3-4, 1986.
- Jeunes à intégrer, *Contradictions*, n° 47, 1986.
- Les histoires de vie, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXXVIII, 1985.
- L'intervention du sociologue dans l'espace local, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXXIX, 1985.
- Stratégies préventives des années 80 : les opérations anti "été-chaud", Paris, *Les Cahiers de l'Animation*, n° 48, 1984.
- De la mise à l'écart éducative à la rééducation par le travail : le cas des opérations "Été-jeunes" en France, Montréal, *Revue Internationale d'Action Communautaire*, n° 11/51, 1984.
- (coll. M. Autès), Eléments théoriques sur l'intervention du sociologue dans l'espace local, *Revue Internationale d'Action Communautaire*, n° 11/51, 1984.
- Du déclassement à la revendication à vivre autrement : trajectoires sociales dans la marginalité contemporaine, Bruxelles, *Contradictions*, n° 39, 1984.
- Les squatters : genèses sociales d'un mouvement urbain localisé, Bruxelles, *Contradictions*, n° 38, 1983.
- Sociologie active et contradictions sociales. Le logement des sous-prolétaires à Lille-Moulins, Bruxelles, *Contradictions*, n° 29, 1981.

### 3-Rapports de recherche

- (coll. A. Bustreel, F. Jacob), *Contribution sociologique à l'analyse des conditions de travail. Les douaniers en surveillance*, Lille, rapport pour le PIRTEM-CNRS, 1994.
- La gestion de l'immigration irrégulière : analyse sociologique des identités professionnelles des policiers et des douaniers*, Lille, rapport pour l'IHESI, 1993.
- (coll. M. Angrand), *La délinquance dans le département du Nord en 1991*, Rapport pour la Préfecture du Nord, 1992.
- (coll. K. Friser), *La délinquance enregistrée dans le département du Nord, images et réalités de l'insécurité*, Rapport pour la Préfecture du Nord, 1991.
- (coll. M. Hedli), *Représentations de l'insécurité et crise urbaine*, Lille, rapport pour le Plan Construction, 1991.
- Prévention de la délinquance et protection judiciaire de la jeunesse*, rapport pour le Conseil de la Recherche du Ministère de la Justice, Lille, 1987.
- (coll. M. Dupé, R. Hess, C. Lamarche), *La gestion de la délinquance. Représentations de la jeunesse et politiques locales*, Recherche pour le contrat de connaissance CNRS-CNPD, CLERSE, 1986, 285.
- Les revendications à vivre autrement. Déclassement, marginalités et nouveaux rapports à l'espace*, Lille, ronéo CLERSE/Ministère de l'Equipement, 1985.
- (coll. M. Autès, A. Petit), *L'anomie des grands ensembles, quelle issue?*, Lille, rapport pour le Plan construction, 1982.
- Quand des sous-prolétaires disent leur mot... Bilan de l'expérience Crèche-Liévravau à Lille*, rapport pour le Plan construction, 1982.

## Table des matières du Tome 1

Le choix du pronom	3
Introduction	5
<u>Première partie</u> : Le "modèle français" de prévention à l'épreuve du temps. Contribution à l'analyse des politiques publiques	8
Chapitre 1 : De la rupture avec les théories du contrôle social	9
1- L'analyse longitudinale d'une politique publique : le cas des opérations "été-jeunes"	12
2- De l'encadrement de la jeunesse à sa prévention	18
3- Contribution à une sociologie de la prévention spécialisée	25
4- Les "animateurs issus du milieu" ou la recherche de nouvelles voies dans le travail social	33
Chapitre 2 : Contribution à une analyse des politiques locales : la gestion de la délinquance et des incivilités	47
1- Caractéristiques et objectifs des administrations de mission	48
2- Différents modèles de gestion de la délinquance	53
Choix de méthodes	55
L'unité de la comparaison des sites locaux : le partenariat	57
Démocratie locale ou néo-corporatisme ?	61
3- L'usure du modèle français de prévention de la délinquance	67
Du maintien de l'ordre public au "mille-feuilles"	69
Les acteurs des politiques de prévention	73
La recherche d'un second souffle ?	75
<u>Deuxième partie</u> : Du sentiment d'insécurité à la gestion des incivilités	80
Chapitre 1 : Le cadre d'une recherche	
Roubaix	83
Cul-de-Four	84
Chapitre 2 : Mise en oeuvre et méthodologie de la recherche	90
Chapitre 3 : Le sentiment d'insécurité comme révélateur des tensions urbaines	98
Les faits	98
Éléments de problématique autour du sentiment d'insécurité	102

Chapitre 4 : Jeunes et adultes face à l'insécurité	106
1- Insécurité et représentations de l'insécurité dans le monde des adultes	106
Le médiateur anti-insécure	110
L'insécurisé compréhensif	112
Le reclus insécurisé	112
Le déclassé insécure et l'électorat du front national	113
2- Les jeunes : de l'insécurité à la peur	126
L'hégémonie d'une classe d'âge	127
De l'appropriation des espaces publics à un racisme à rebours	129
L'univers de la combine	133
Les éléments de l'intégration	137
Chapitre 5 : Le grand retour des théories de l'exclusion	140
1- La France n'est pas l'Amérique	141
2- Conceptualisation et théories	142
<u>Troisième partie</u> : Contribution à l'analyse sociologique des groupes professionnels : le cas des douaniers et des policiers	145
Chapitre 1 : Les recherches sur la police	148
Chapitre 2 : Les paradigmes d'une sociologie des professions	150
Chapitre 3 : Police, Douanes et contrôle de l'immigration irrégulière	154
1- Deux modèles hiérarchiques	154
La difficile gestion de l'autonomie	155
"The man in the middle"	156
Un système de notation révélateur	158
2- Quels moyens pour quels résultats	160
Les douaniers : une éthique spécifique	162
3- La force des expériences antérieures	164
Chapitre 4 : Modes d'apprentissage et savoirs professionnels	169
Perspectives	173
Références bibliographiques	178
Publications de l'auteur	183

## Table des matières du Tome 2

[1.1] Stratégies préventives des années 80 : les opérations anti "été-chaud", <i>Les cahiers de l'animation</i> , n°48, 1984.	1
[1.2] De la mise à l'écart éducative à la rééducation par le travail : le cas des opérations Eté-jeunes en France, Montréal, <i>Revue internationale d'action communautaire</i> , n° 11/51, 1984.	13
[1.3] (coll. M. AUTES), L'intervention du sociologue dans l'espace local, <i>Cahiers Internationaux de Sociologie</i> , vol. LXXIX, 1985.	20
[1.4] Les histoires de vie, <i>Cahiers Internationaux de Sociologie</i> , vol. LXXVIII, 1985.	41
[1.5] Décomposition-recomposition du travail social, in <i>Les opérations "été-jeunes" ; analyse longitudinale d'une politique publique</i> , Paris, CTNERHI/PUF, 1986.	46
[1.6] L'émergence du "jeune leader" dans les cités populaires et les nouvelles vocations à l'animation, in <i>Problèmes de jeunesse et régulations sociales</i> , Paris, Publications du CRIV, 1986.	62
[1.7] (coll. C. LAMARCHE ), Redéfinition des politiques locales face à la délinquance et à l'insécurité, <i>Ancres</i> , n° 8, 1986.	73
[1.8] Politiques locales de la jeunesse et gestion de l'ordre dans la cité, <i>Cahiers Jeunesses et Sociétés</i> , n°12, 1989.	85
[1.9] (coll. C. LAMARCHE ), Les politiques locales d'ordre de la cité. De l'innovation à la gestion du quotidien", <i>Les Cahiers de la Sécurité Intérieure</i> , La Documentation Française, n°2, 1990.	105
[1.10] La réorganisation des politiques de prévention en France. Le cas des dispositifs "été-jeunes" et des conseils communaux de prévention de la délinquance, in <i>Prévention psychosociale pour l'enfance et l'adolescence</i> sous la direction de J.F. Saucier et L. Houde, Les Presses de l'Université de Montréal, 1990.	126
[1.11] De l'anomie de la gestion du social aux représentations de l'insécurité, Genève, <i>Déviance et Société</i> , n° 3, 1991.	140
[1.12] La délinquance dans le Nord Pas-de-Calais, <i>Dossier Social</i> , INSEE, 1993.	159
[1.13] La lutte contre l'immigration irrégulière : le difficile arbitrage des fins et des moyens, <i>Plein Droit</i> , 1993.	175
[1.14] Douaniers et policiers : des missions communes, des éthiques différentes, <i>Les Cahiers de la Sécurité Intérieure</i> , La Documentation Française, n°16, 1994.	181
[1.15] Les politiques de la jeunesse en France, in ouv. col. <i>Les mutations de la jeunesse et de ses représentations en France et en Allemagne dans les années 80</i> , Paris, A. Colin, Col. Bibliothèque Européenne, 1994.	195

### Table des matières du Tome 3

- [2.1](coll.M. DUPE, R. HESS, C. LAMARCHE) : 1  
*"La gestion de la délinquance. Représentations de la jeunesse et politiques locales"*, Recherche pour le contrat de connaissance CNRS-CNPD, Lille, ronéo CLERSE, 1986.
- [2.2] (coll. HEDLI (M.), *Le mal des banlieues?*, ( ouvrage ci-joint)  
*Sentiment d'insécurité et crise identitaire*, Paris, Edts. l'Harmattan, Col. Logiques Sociales, 1992.
- [2.3]*La gestion de l'immigration irrégulière : analyse sociologique des identités professionnelles des policiers et des douaniers*, Lille, ronéo CLERSE pour l'IHESI, 1993. 287  
(publié par l'IHESI dans sa collection, Paris, 1994)
- [2.4] (coll. A. BUSTREEL , F. JACOB), *Contribution sociologique à l'analyse des conditions de travail. Les Douaniers en surveillance*, 375  
Rapport de recherche PIRTTEM-CNRS, Lille, 1994.

